55e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

23MARS
2019

Course d'Orientation
Fédération Française

SOMMAIRE

PRÉAMBULE P.5

Ordre du jour P.6
Décompte des voix des représentants P.7
Liste des représentants élus en AG de ligue P.8

PARTIE 1 - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS P.9

Procès verbal provisoire de l'assemblée générale des 25-26 mars 2017 ..... P.10
Rapport moral du Président P.29
Rapport d'activités 2018 du Secrétaire général P.33
Rapport d'activités 2018 des commissions fédérales P.35
Médical P.35
Club France P.39
Formation P.40
Haut niveau P.41
Juges et arbitres P.42
Pratiques sportives P.43
Calendrier P.44
CO à pied P.46
CO à VTT P.47
CO à ski P.48
CO multisports P.49
Raid orientation P.50
Jeunes P.52
Communication P.57
Équipements sportifs P.58
Événementiel P.60
Rapport d'activités 2018 des commissions internationales P.62
COMOF P.62
Commission IOF : éthique P.64
Commission IOF : cartographie P.66
Commission IOF : CO à VTT P.67
Rapport de la DTN P.68
CONTEXTE P.68
1. Organisation technique nationale P.68
1.1 Maintien de la convention cadre en 2018 ..... P.68
1.2 Organigramme de la DTN P.68
1.3 Bilan des activités des CTS par actions P.70
2. Directives ministerielles et conventions d'objectifs P.78
2.1 Contexte P.78
2.2 Les orientations ministérielles P.79
2.3 Le bilan 2018 de la convention pluriannuelle d'objectifs P.80
3. Bilan qualitatif et quantitatif de la fformation fédérale et professionnelle P.88
3.1 Les formations fédérales P.88
3.2 Formation professionnelle : les certificats de qualification professionnelle (CQP) P.92
4. Bilan du Haut Niveau P.93
4.1 Les listes ministérielles P.93
4.2 BILAN du projet de performance fédéral (PPF) : Les pôles P.93
4.3 BILAN du dispositif des groupes France P.95
4.4 BILAN ANNUEL des résultats par équipes de France P.96

SOMMAIRE

5. Prévention et protection des sportifs de Haut Niveau P.102
Bilan du médecin coordonnateur P.103

PARTIE 2 - DOCUMENTS FINANCIERS P.107
Rapport de gestion du Trésorier P.108
Compte de résultat 2018 ..... P.122
Budget réactualisé 2019 et prévisionnel 2020 ..... P.124
Rapport de l'Expert-comptable P.128
Rapport du Commissaire aux comptes P.158

PARTIE 3 - RÉSOLUTIONS À VOTER P.181
Résolutions financières P.182
Modification des statuts P.184
Modification du règlement intérieur P.185

PARTIE 4 - CANDIDATURES AU COMITÉ DIRECTEUR .. P.189

ANNEXES P.195
Statistiques P.196
Résultats nationaux P.207
Résultats internationaux P.232

Course d'Orientation
Fédération Française

PRÉAMBULE

Course d'Orientation
Fédération Française

ORDRE DU JOUR

SAMEDI 23 MARS 2019

08h30	Accueil des participants. Contrôle des pouvoirs, vérification du quorum
09h30	Ouverture de la 55ème Assemblée Générale. Désignation des secrétaires de séance Désignation de 2 scrutateurs
09h35	Approbation du PV de l'AG du 24 mars 2018
09h40	Rapport moral du Président
10h00	Rapport de gestion 2018 du Trésorier Rapport de l'Expert-comptable Rapport du Commissaire aux comptes Rapport des vérificateurs aux comptes
11h00	Votes et résultat des votes du rapport de gestion et de l'affectation du résultat Election des vérificateurs aux comptes
12h00	Cocktail déjeunatoire
13h30	Rapport d'activités présenté par le Secrétaire général Votes du rapport moral et du rapport de gestion du comité directeur
15h00	Propositions de modification • des statuts • du règlement intérieur Vote
16h00	Points financiers • Budget prévisionnel 2020 • Résolutions financières Vote des points financiers
16h30	Election complémentaire au Comité directeur
17h00	Informations diverses
17h15	Questions des ligues
18h30	Clôture de l'Assemblée Générale

DÉCOMPTE DES VOIX ET DES REPRESENTANTS

Conforme aux Statuts et proportionnel aux licences 2017

Seuls les représentants des ligues à jour (affiliation, documents d'AG, finances, etc.) vis-à-vis de la FFCO seront autorisés à prendre part aux votes lors de cette AG.

LIGUE	NOMBRE DE LICENCES ANNUELLES 2018	NOMBRE DE VOIX (1)	NOMBRE DE REPRÉSENTANTS (2)
AUVERGNE-RHONE-ALPES	1 934	39	5
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	831	17	3
BRETAGNE	438	9	2
CENTRE-VAL DE LOIRE	209	5	1
GRAND EST	1 011	21	3
HAUTS-DE-FRANCE	557	12	2
ILE-DE-FRANCE	1 001	21	3
NORMANDIE	334	7	1
NOUVELLE-AQUITAINE	1 215	25	4
OCCITANIE	819	17	3
PAYS DE LA LOIRE	168	4	1
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	837	17	3
MEMBRES ASSOCIÉS		**1**	**1**
HORS LIGUE Hors métropole (Nouvelle Calédonie)	**115**		
TOTAUX	**9469**	**195**	**32**

Rappel :

(1) *1 voix par tranche ouverte de 50 licences annuelles*

Un représentant est désigné par tranche ouverte de huit voix. Il ne peut porter plus de huit voix. Aucun report n'est possible d'un représentant sur un autre.

(2) *1 à 8 voix = 1, 9 à 16 = 2, 17 à 24 = 3, 25 à 32 = 4, 33 à 40 = 5, 41 à 48 = 6, 49 à 56 = 7*

LISTE DES REPRÉSENTANTS

ÉLUS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LIGUE

A ce jour en attente d'un retour de certaines ligues, des cases «titulaires» et «suppléants» ont été laisées vides.

LIGUE	TITULAIRE	SUPPLÉANTS	NOMBRE DE VOIX	NOMBRE TOTAL DE VOIX
AUVERGNE-RHONE-ALPES	BAUDOT Rémi	BASSET Olivier		
	DAHY Bernard	COMBET Annie		
	MERINO Pierrick	MANGUERO Denise		
	PERRIN Odile	RAGACHE Jean-Claude		
	TARDY Olivier			39
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	PALCAU Valentin			
	LEDI Jean-Michel			
				17
BRETAGNE	LE COZ Joël			
	PORRET Thierry			9
CENTRE-VAL DE LOIRE	BOISSEAU Olivier	HEULINE Hugo		5
GRAND EST	PIERSON Jean-Luc			
	THIEBAUT Evelyne			
	ROLLET Daniel			21
HAUTS-DE-FRANCE	CASTIER Philippe			
	PATURET Bertrand			12
ILE-DE-FRANCE	BRET Dominique			
	DRUZETIC Stéphane			
	MARIN Nathalie			21
NORMANDIE	CALANDOT Jean-Pierre	COMPERE Laurent		7
NOUVELLE-AQUITAINE	LAPERGUE Fabrice			
	TORRES Jean-Marie			
	BAYARD Muriel			25
	LAPERGUE Florence			
OCCITANIE	CAPBERN Patrick			
	VERGÉ Philippe			
	BLEIN Jean-Louis			17
PAYS DE LA LOIRE	RICHARD Yann			4
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	ANDRE Daniel	JOUVE Colette		
	BENEVELLO Olivier			
	BRUN Matthieu			17
MEMBRES ASSOCIÉS	MAREIGNER Yann			1
	32 représentants possibles			**195**

PARTIE 1

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Course d'Orientation
Fédération Française

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

Validé par le Comité directeur du 7 juin 2018
A adopter lors de l'assemblée générale du 23 mars 2019

Hôtel IBIS - Paris Porte de Montreuil

Le 24 mars 2018, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en assemblée générale. Cette assemblée générale est présidée par M. Michel EDIAR Président, assisté de M. Jean-Philippe STEFANINI, Secrétaire général et de M. Mathieu LEMERCIER, Trésorier.
M. Joël POULAIN est désigné secrétaire de séance.
2 scrutateurs sont désignés : Lucas CHAPELOT et Nathalie SAINT SIMON.

PRÉSENTS

COMITÉ DIRECTEUR

Michel EDIAR - Président, Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire général, Mathieu LEMERCIER - Trésorier, Valérie BERGER-CAPBERN, Sylvine BROUTE, Hélène EDIAR, Agnès EUDIER, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Laurent LAINE, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH
(excusés : Yves BOEHM, Chantal BURBAUD, Marie Claudine PERRIN - Secrétaire-générale adjointe, Sandrine TAISSON - Trésorière-adjointe)

RESPONSABLES DE COMMISSION

Catherine CHALOPIN (Mireille SAVORNIN et Stéphane RODRIGUEZ, excusés)

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Marie-Violaine PALCAU (DTN), Rémi GARDIN (CTN), André HERMET (CTN)

PERSONNEL FÉDÉRAL

Nathalie MATTON, Sarah EDDAIRA, Laureen VOLTINE (Valérie SCHVARTZ, excusée)

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aymeric JAMET (cabinet Auréalys)

EXPERT-COMPTABLE

David GEOFFROY (Cabinet Sopreca)

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Christophe DODIN et Laurent MUNDT (excusé)

MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Evelyne CAMARROQUE, Joël LE COZ, Jean-Marie TORRES et Claudie GREVET (excusée)

MEMBRES DE LA FÉDÉRATION INVITÉS

Jean-Paul TERS, Président d'honneur et Michel CHARIAU, Secrétaire général d'honneur
Marie-France CHARLES, Edmond SZECHENYI, Présidents d'honneur, Alain MATTON, membre d'honneur, Bernard MORTELLIER excusés

CANDIDAT AU COMITÉ DIRECTEUR

Sylvie MARCHESIN (excusée) et Benjamin CLEMENT-AGONI

REPRÉSENTANTS DES LIGUES

Auvergne-Rhône-Alpes : (5 représentants, détenant 37 voix) Rémi BAUDOT, Bernard DAHY, Dominique FLEURENT, Eric MAGLIONE, Olivier TARDY
Bourgogne-Franche-Comté : (2 représentants élus sur 3, détenant 16 voix sur 17) Valentin PALCAU, Jean-Michel LEDI
Bretagne : (2 représentants, détenant 10 voix) Joël LE COZ, Thierry PORRET
Centre (1 représentant, détenant 4 voix) Daniel FOLKERINGA (suppléant), excusé
Grand-Est : (3 représentants, détenant 21 voix) Jocelyne LEMERCIER, Lucas CHAPELOT, Nathalie SAINT-SIMON
Hauts-de-France : (2 représentants, détenant 12 voix) Thierry CHARLÈS, Bertrand PATURET
Ile-de-France : (3 représentants, détenant 20 voix) Michel CHARIAU, Stéphane DRUZETIC, Christian LEGRAND
Normandie : (1 représentant, détenant 7 voix) Sébastien WILD, excusé
Nouvelle-Aquitaine: (3 représentants, détenant 23 voix) Fabrice LAPERGUE, Jean-Marie TORRES, Patrick ROBIN
Occitanie : (3 représentants, détenant 17 voix) Jean-Louis BLEIN, Patrick CAPBERN, Christine FERRAND
Pays-de-la-Loire : (1 représentant, détenant 4 voix) Yann RICHARD
Provence-Alpes-Côte-d'Azur : (3 représentants, détenant 18 voix) Daniel ANDRE, Georges DELI, Fabrice BALP détenant 2 voix, excusé
Collège des membres associés : (1 représentant, détenant 1 voix) Yann MAREIGNER

SYNTHÈSE

Samedi 24 mars 2018, 10h00 : Ouverture de la 54ème assemblée générale

Au 31 décembre 2017, la FFCO comptait 9311 licenciés autorisant statutairement 30 représentants détenant 190 voix plus 1 représentant du Collège des membres associés détenant 1 voix.

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

A 9h30, 26 représentants sur 31 détenant 173 voix.
Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

1. INTRODUCTION

Michel EDIAR souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants et présente à l'assemblée générale les nouveaux arrivants à la FFCO : Sarah EDDAIRA (chargé de communication) arrivée en milieu d'année 2017 et Rémi GARDIN (CTN) arrivé en début d'année 2018 qui a remplacé numériquement Benoit PEYVEL (qui a obtenu sa mutation au pôle national ressource des sports nature du ministère des sports) et missionné sur d'autres fonctions.

9h38 : arrivée de Christian LEGRAND, représentant de la Ligue Ile-de-France (27 représentants sur 31 et 177 voix sur 191).

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AG DU 19 MARS 2016

Daniel ANDRE (PACA) suggère que dans le procès-verbal, il soit fait mention du nom de l'intervenant et de sa ligue d'appartenance. Ce point est retenu.
Vote N° 1 : Le procès-verbal de l'assemblée générale 2017 est adopté à main levée : 0 contre, 8 abstentions : **adopté**

3. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT (MICHEL EDIAR)

Après lecture de son rapport, le Président est applaudi et aucune remarque n'est formulée.

4. RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

Remerciements à la trésorière-adjointe Sandrine TAISSON, l'ensemble du personnel fédéral qui apporte un soin particulier à une gestion économique, les cadres techniques, ainsi qu'à notre expert-comptable et à M. JANET. Déficit comptable de 16 680 € (1,5 % des charges annuelles). Mais le déficit d'exploitation est plus important (environ 31 000 €) du fait d'éléments exceptionnels (annulation d'une créance non réclamée depuis plus de 10 ans de la société BMS (-11 725 €) et d'une reprise de provision de 5 000 € passée pour couvrir un risque juridique désormais éteint. Ce déficit est essentiellement lié à la faiblesse de la ligne redevances fédérales en 2017 due à la conjonction de l'annulation des 3 jours d'Alsace et l'absence d'O'France pédestre en 2017. La perspective d'un tel déficit avait été annoncée l'an passé.

Questions :
Joël LE COZ (BR) : Du fait de la situation financière de la FFCO, y aura-t'il un effort financier de la part du commissaire aux comptes sur ses honoraires?

Le Président répond qu'il a suivi l'évolution de ces honoraires et que les augmentations annuelles ont toujours été correctes. L'expert-comptable M. GEOFFROY confirme que ces honoraires sont très raisonnables pour Paris.

Yann RICHARD (PL) : Y a-t-il eu un appel d'offres pour le renouvellement de mandat ?

Le Président répond que cela n'a pas été le cas cette fois-ci et rappelle que lors du dernier renouvellement,

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

l'appel d'offres avait inclus des cabinets en province et que même en province, les offres étaient supérieures à celles de M. JANET.

Patrick ROBIN (NA) : y aura-t'il des mesures prises pour éviter le dérapage de 31 000 € les années suivantes ?

Le trésorier lui répond que cette situation étant liée à des évènements qui n'ont pas eu lieu, la situation ne devrait pas se renouveler. Pour 2018, les 3 jours de Pâques ont lieu en Bourgogne et O'France 2018 est prévu tout comme O'France 2019 en PACA. L'expert-comptable M. GEOFFROY estime que ce déficit ponctuel n'est pas un problème alarmant.

Patrick ROBIN précise que son inquiétude est liée à la diminution des subventions d'état. M. GEOFFROY lui rappelle qu'en 10 ans, La part des subventions ministérielles est passée de 50 % à 25 % des ressources de la FFCO et que la FFCO a réussi à préserver son équilibre en s'appuyant sur des moyens de financement internes. Le trésorier rappelle que c'est une des raisons qui justifie l'augmentation du taux de base proposée annuellement. Le DTN précise que pour 2018, la part liée à la convention d'objectifs pour le haut niveau est à l'identique à celle de 2017, ce qui est une bonne nouvelle. Par contre concernant le développement, et la formation, le principe de l'établissement de la convention d'objectifs change et s'appuie sur le contenu du projet fédéral. La subvention sera fixée en fonction de l'intérêt général présenté. Le complément de la subvention ministérielle devrait être connu pour fin mai.

Thierry CHARLES (HF) fait remarquer que si le soutien Haut Niveau est maintenu pour la FFCO, cette ligne n'est plus disponible dans le CNDS territorial ce qui va pénaliser la capacité des ligues à conduire une politique d'accès au Haut Niveau.

Daniel ANDRE (PZ) félicite le trésorier et précise que O'France 2019 aura lieu dans les Hautes-Alpes.

Le DTN précise que Rémi GARDIN est à disposition des Présidents des ligues pour les aider à construire leurs demandes de subvention CNDS. Il est en effet important d'inscrire les actions menées dans les objectifs ministériels.

Rémi GARDIN (CTN) précise qu'au-delà du CNDS, il existe d'autres lignes de crédits dans le cadre des budgets opérationnels de programme comme le BOP 219. Il est important pour en bénéficier que les ligues établissent une relation étroite avec leur DRDJSCS de façon à être informé le plus rapidement possible des appels à projets et à être en capacité de répondre avec un projet prédéfini, car ces appels d'offres sont souvent clos très rapidement après leur publication.

Thierry CHARLES fait toutefois remarquer que pour en bénéficier il faut s'inscrire dans le projet de performance fédéral et disposer d'une Equipe Technique Régionale.

Le DTN rappelle que malgré ses efforts, le seul haut niveau fédéral reconnu est constitué des pôles France et du dispositif des groupes France juniors et seniors. Concernant l'accession au haut niveau, seuls le Pôle espoir et le groupe France – 18 sont reconnus. Ni les SLE, et ni les CREF n'ont pu être pris en compte.

Georges DELI (PZ) suggère de s'appuyer également sur les politiques de la Ville en mettant en avant le niveau d'aides obtenu pour des actions menées par le CD83.

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

Patrick ROBIN (NA) reproche à tous les représentants des structures, l'absence d'un grand mouvement pour montrer l'opposition à la politique menée par le Ministère des Sports. Il considère que l'ensemble du mouvement sportif devrait être dans la rue. Pour le Président Michel EDIAR, le CNOSF n'est pas resté inactif. Denis MASSEGLIA, son président a fait plusieurs courriers à la Ministre dans ce sens.

Jean-Louis BLEIN (OC) précise que dans les zones désertées il est possible d'obtenir un financement de nos cartes en s'appuyant sur la thématique des territoires défavorisés.

5. RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE M. DAVID GEOFFROY

M. GEOFFROY souligne que la gestion de la fédération est saine et qu'elle réussit à équilibrer les comptes grâce aux efforts faits, malgré la baisse de la subvention ministérielle qui se poursuit chaque année.

Valentin PALCAU (BF) demande quel traitement s'applique aux dons. M. GEOFFROY lui répond que chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant du don. Par contre il faut bien respecter les modalités. Chaque don doit donner lieu à un reçu fiscal numéroté et signé par le Président ou le Trésorier. Le don associé à un renoncement à remboursement de frais engagés pour l'association doit être accompagné des justificatifs de ces frais et comporté une mention claire de renoncement de la part du bénévole.

Georges DELI (PZ) demande où apparaît la valorisation du bénévolat. M. GEOFFROY lui répond que l'annexe mentionne juste le nombre d'heures de bénévolat pour la FFCO issu des notes de frais. Toutefois un nombre important d'heures de bénévolat n'est pas comptabilisé et de ce fait il lui semble qu'une valorisation de ces heures ne serait pas représentative. Il engage l'ensemble des bénévoles à bien remplir cette rubrique sur toutes les notes de frais.

Le Trésorier Mathieu LEMERCIER indique que cela est surtout important au niveau des ligues et des CD, car leurs interlocuteurs en tiennent plus compte qu'au niveau Ministériel. Georges DELI rappelle que tous les outils permettant cette valorisation sont précisés dans le cahier des charges des compétitions du groupe Fédéral.

Michel EDIAR indique qu'un effort pédagogique auprès de tous nos bénévoles sur le remplissage de ces données horaires est indispensable.

Eric MAGLIONE (AR) suggère l'utilisation d'un formulaire en ligne, qui ne serait validé que si la case correspondante est remplie.

Thierry CHARLES (HF) indique que pour l'attribution des subventions les instances sont plus intéressées de savoir si vous avez été chercher des jeunes dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville, que par cette valorisation du bénévolat.

6. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES M. AYMERIC JANET (AUREALYS)

M. JANET rappelle que la nature de son rapport annuel a été profondément modifiée depuis 2017 et que sa mission est indispensable du fait que nous touchons des subventions ministérielles supérieures à 153 000 €. Sa tâche est de veiller au bon fonctionnement de la FFCO, de donner des recommandations mais pas de conseils. Il se doit d'être indépendant de la FFCO. Il atteste de la sincérité des comptes annuels et de

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

la présentation du patrimoine de la Fédération et précise qu'il n'y a aucune nouvelle convention réglementée entre la FFCO et ses membres. Il indique qu'il est arrivé au bout d'un mandat et qu'il serait heureux de poursuivre son travail avec nous.

Rémi BAUDOT (AR) demande comment la FFCO contrôle l'utilisation des subventions qu'elle verse aux pôles.

Le DTN précise que chaque pôle est évalué annuellement dans le cadre de sa convention avec la FFCO. La répartition de la subvention est devenue modulable entre les différents pôles avec le projet de performance fédéral (PPF). Comme toute association, le pôle contrôle ses dépenses et présente ses comptes lors de son AG, à laquelle assiste un représentant de la FFCO.

Thierry CHARLES (HF) indique si sa ligue ne perçoit plus de subvention au titre du HN, elle pourrait ne pas pouvoir prendre en charge la part qui lui est réclamée pour ses athlètes en pôle. André HERMET (CTS) rappelle que pour le pôle de Fontainebleau, une participation de 270 € par an et par athlète est demandée aux ligues extérieures à l'Ile-de-France.

7. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Christophe DODIN et Laurent MUNDT ont procédé aux vérifications des opérations comptables et des différents livres, le 15 mars 2018, en présence de Mathieu LEMERCIER. Ils ont constaté une grande rigueur de classement, un bon contrôle des dépenses, l'amélioration des règles de demande de remboursements de frais à l'international, mais aussi une dégradation dans le remplissage de certaines demandes de remboursement (en particulier ils souhaiteraient que concernant les trajets en voiture soit précisé l'itinéraire retenu de façon à pouvoir mieux contrôler les kilométrages indiqués). Il suggère aussi la mise en concurrence des prestataires utilisés par la FFCO (par exemple pour l'agence de voyages).

Le DTN précise que celle utilisée est l'agence spécialisée du CNOSF, dont les tarifs sont modérés et qui a des compétences spécifiques pour les déplacements des sportifs, compétences qui n'existent pas ailleurs.

Christophe DODIN précise que les vérificateurs ont souhaité une refonte du règlement financier dont la version était un vrai mille feuilles du fait des rajouts successifs avec des redites. Ils ont été associés à ce travail de refonte et ont contribué au projet qui vous sera présenté.

Ils proposent de donner quitus au Trésorier pour la gestion des comptes de la FFCO.

Les votes 2 à 5 sont faits à main levée après que le secrétaire général ait demandé si une personne de l'assemblée souhaitait un vote à bulletins secrets et n'ait pas constaté de demande en ce sens.

Vote 2 : **Rapport de gestion : adopté à l'unanimité**
Vote 3 : **Affectation du résultat** *« Après prise en compte de la perte de 16 680 € pour l'exercice clos le 31/12/2017 et d'un report à nouveau créditeur de 211 574 €, formant un total affectable de 194 894 €, il est proposé de reporter à nouveau la totalité de cette somme »* **: adopté à l'unanimité**
Vote 4 : commissaire aux comptes titulaire (renouvellement d'AUREALYS) : **adopté à l'unanimité**
Vote 5 : commissaire aux comptes titulaire (renouvellement) : **adopté à l'unanimité**

Le vote 6 étant un vote électif est effectué à bulletin secret :

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

Vote 6 : Elections des vérificateurs aux comptes 2018	Rémi BAUDOT : 161 voix pour, 16 rejets	**Elu**
	Christophe DODIN : 177 voix pour, 0 rejet	**Elu**

8. RAPPORT D'ACTIVITÉS (JEAN-PHILIPPE STEFANINI)

Le Secrétaire général précise la nature du rapport d'activités prévu à l'article 7.2.5 des statuts. Il s'agit d'un rapport sur la gestion du Comité Directeur. Il aborde ensuite le calendrier de réunion des différentes instances (Comité directeur, bureau directeur…). Il fait le point sur les grands dossiers traités au cours de l'année : le projet fédéral, l'élaboration difficile du calendrier, la mise à jour du règlement des compétitions et la publication dans l'urgence des Règles techniques et de sécurité (RTS) qu'il faudra adapter.
Concernant les RTS, il informe l'Assemblée générale que le Bureau directeur de la veille en a adopté une version allégée, version sur laquelle le Comité directeur informé lors de sa réunion d'hier soir devra se prononcer dans les jours qui viennent.

Après lecture, plusieurs sont formulées
Daniel ANDRE (PZ) et Olivier TARDY (AR) expriment leur satisfaction de voir qu'un allègement des RTS est proposé.

Bernard DAHY (AR) demande s'il sera possible de disposer de ces RTS dans la journée.

Le Secrétaire Général répond que cette nouvelle version ne peut pas être diffusée ce jour. Il précise qu'elles ont été retravaillées en s'appuyant sur les remarques remontées (en particulier par AURA) et sur l'expérience de traitement des 3 premiers dossiers reçus pour avis technique. Comme indiqué le projet doit désormais être soumis pour vote au Comité Directeur. S'il est approuvé, tout sera fait pour une publication rapide.

Bernard DAHY fait remarquer qu'il est demandé sur le formulaire CERFA de déclaration d'une manifestation sportive, une autorisation écrite de tous les propriétaires fonciers. Or, c'est impossible (par exemple pour O'biwak en 2018, cela représente plus de 6000 parcelles foncières). Il suggère l'organisation de rendez-vous entre le Président et les ministres des sports et de l'intérieur pour évoquer ce problème. Le Secrétaire Général confirme la nature problématique de ce CERFA. Il précise que la Direction technique nationale a déjà fait remonter cette difficulté au pôle ressources et au Ministère des Sports. La FFCO a évoqué avec la Fédération Française de Triathlon la possibilité de mener des actions communes comme des discussions avec d'autres fédérations ayant la même problématique (FFA, FF Cyclisme) ou du lobbying.

Patrick ROBIN (NA) fait remarquer que ce nouveau CERFA comprend désormais 6 pages au lieu de quelques lignes auparavant, alors qu'il résulte d'un décret d'application d'une loi sur la simplification administrative. Rémi GARDIN (CTN) confirme que la FFA va avoir le même problème pour les trails. Il fait aussi noter que rien dans le code du sport ne prévoit la nécessité d'autorisation écrite des propriétaires. Le CERFA a été produit par les services du ministère de l'Intérieur et il nous faut comprendre le pourquoi de cette demande.

Georges DELI (PZ) rappelle que si la manifestation se déroule sur le domaine communal, la démarche est simplifié puisqu'elle est faite auprès du maire et donnera lieu à un simple arrêté municipal Rémi GARDIN (CT) précise que si la manifestation se déroule sur le territoire de plusieurs communes, la démarche est à faire au niveau de la préfecture (ou de la sous-préfecture). Il s'attend aussi à ce que la FFCO reçoive des questions de la part des petites communes, qui n'ont pas l'habitude de ces dossiers.

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

Le Secrétaire Général attire l'attention des participants sur la publication récente d'une circulaire datée du 13 mars et publiée au Journal officiel le 16 lars qui récapitule les modalités d'application des décrets précédents. La prochaine Lettre O'Clubs (LOC) en donnera les références.

Votes à bulletin secret
Vote N° 7 : **Rapport moral du Président** : 140 pour, 33 rejets, 4 blancs : **adopté**
Vote N° 8 : **Rapport d'activités du Secrétaire général** : 173 pour, 0 rejet, 4 blancs : **adopté**

Interruption de l'AG de 12h à 13h30 pour le repas en commun.

A la reprise, le secrétaire général informe l'assemblée que l'organe disciplinaire de lutte contre le dopage n'est pas en état de délibérer. Il lance donc
• pour l'organe de 1ère instance : un appel à candidatures d'un membre titulaire afin que la commission soit régulièrement composée ainsi que de suppléants, dont au moins un choisi en raison de ses compétences juridiques ;
• pour l'organe d'appel : un appel à candidature d'un professionnel de santé, afin que la commission soit régulièrement composée ainsi que de suppléants, dont au moins un appartenant à une profession de santé et un autre choisi en raison de ses compétences juridiques.

9. INTERVENTION DU MÉDECIN FÉDÉRAL (DRCATHERINE CHALOPIN)

Le Dr Catherine CHALOPIN, médecin fédéral apporte des précisions sur le certificat médical pour l'obtention des licences sportives FFCO et sur son renouvellement. Elle rappelle que le formulaire de licence comporte une case à cocher en cas de renouvellement faisant usage de l'attestation de réponse négative au questionnaire de santé.

Joel LE COZ (BR) demande de condenser la demande de licence sur 1 page.

Olivier TARDY (AR) demande confirmation du fait que pour l'usage de l'attestation de réponse négative au questionnaire de santé, il ne faut pas d'interruption de la pratique sportive. Le médecin fédéral confirme ce point ainsi que l'échéance des 3 ans pour le renouvellement qui doit être gérée par le club.

Thierry CHARLES (HF) s'interroge sur la validité des formulaires d'adhésion retournés au club. Il lui est répondu qu'ils sont signés par le licencié.
Stéphane DRUZETIC (IF) s'interroge sur l'usage d'une date fictive au 1er janvier de l'année sur le site fédéral en cas de renouvellement en usant de l'attestation. Le secrétaire général lui répond que cette solution a été retenue pour que la date puisse passer sur le site internet FFCO actuel. Ce sera amélioré sur le nouveau site fédéral prévu à partir de septembre 2018.

10. BUDGETS 2018 ET 2019 (MATHIEU LEMERCIER)

• Budget 2018 réactualisé, en légère baisse : 1 140 600 € ;
Recettes : certaines des subventions ministérielles 2018 sont encore en négociation (pour 53 000 €).
Licences 465 000 €, redevances réévaluées car 3 Jours de Pâques et O'France pédestre en 2018.
Dépenses : formation CQP (prestataires de service).
Site WEB et sites métiers (120 000 €) avec amortissement à la mise en service du site (25 000€/an sur 5 ans).

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

• Budget 2019 : base budget 2018 : 1 171 314€ (incrémenté de 1,5 %, tient compte d'une baisse ministérielle de 4 %, une augmentation des recettes licences de 5 %.

Yann RICHARD (PL) demande si ces budgets prévoient un O'France pédestre annuel. La réponse est Oui.

Georges DELI (PZ) demande d'où vient l'augmentation de la part Recettes du budget : des licences ?

Le trésorier Mathieu LEMERCIER lui répond qu'il faut aussi prendre en compte les redevances fédérales sur les manifestations comme O'France.

Daniel ANDRE (PZ) : sur le budget réactualisé 2018 : la ligne D montre une augmentation des dépenses RDE-SLE de 40 000 € à 63 000 €. Y a-t-il une raison particulière ?

Le trésorier Mathieu LEMERCIER lui répond que les règles de subventions sont désormais mieux connues et que de ce fait il anticipe une augmentation des dépenses sur ces lignes.

Daniel ANDRE (PZ) : Qu'en est-il des redevances CN CO à ski et à VTT ?

Le trésorier Mathieu LEMERCIER lui indique que les organisations bénéficient toujours d'une subvention à hauteur de 100 % pour l'orientation à ski et à 50 % pour l'orientation à VTT de la part de la FFCO. Ces subventions doivent figurer dans la comptabilité de l'évènement.

11. PROPOSITION D'ÉVOLUTION SUR LES TARIFS, RÉSOLUTION FINANCIÈRE (MATHIEU LEMERCIER)

1,5 % d'évolution proposé pour le taux de base pour 2020.

Votes à main levée
Vote N° 9 : **Budget Prévisionnel 2019** : **adopté à l'unanimité**
Vote N° 10 : **Résolution financière « augmentation du taux de base 2020 de 1,5 % (6.22€) »** : 165 pour, 12 rejets : **adoptée**

12. MODIFICATION DES STATUTS (JEAN-PHILIPPE STEFANINI)

Après échanges, il est décidé d'apporter des modifications aux articles suivants :
• Article 1.1 : une manifestation enchaînant uniquement des disciplines de CO (à pied, à VTT, à ski) est du ressort de la FFCO. Le secrétaire général indique que ce point a été évoqué avec la FF Triathlon, dont la FFCO ne conteste pas par ce biais la délégation pour les raids multisports.
• Article 5.1 : Référence au Code du sport
• Article 5.2 : Renvoi au règlement intérieur pour préciser les modalités d'un refus de licences
• Art 6 : Référence au Code du Sport
• Art 7 : validité des mandats des représentants de ligue, reformulation des compétences de l'AG et précision sur les documents à soumettre au vote.

Lucas CHAPELOT (GE) fait remarquer qu'il y a une incohérence dans le projet concernant les présidents de

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

comité départemental. Il est indiqué au 7.1.4 qu'ils ont une voix consultative et le contraire au 7.1 .5. Il est proposé de le supprimer dans le 7.1.5.

Olivier TARDY (AR) fait remarquer que dans le 7.2.5 le texte « L'AG est exclusivement compétente… » est étrange, dans la mesure où l'AG a d'autres prérogatives. Il est proposé de changer le mot « exclusivement » en « seule ».

• Art 8.2.2 : Référence au Code du Sport
• Art 13 : Homogénéisation avec le règlement financier
• Art 14.2 : Homogénéisation des délais pour l'envoi des informations aux ligues et aux clubs en cas d'AG modifiant les statuts.

Vote à main levée
Vote N° 11 : **Les statuts** (avec les 2 modifications évoqués ci-dessus) sont **adoptés à l'unanimité**.

13. MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR (JEAN-PHILIPPE STEFANINI)

Il est proposé de traiter le sujet en séparant la question de l'article 20 relative aux différents types de licences.

Vote à main levée, hors article 20.
• Art 15 : référence au Code du Sport
• Art 17 : droit de se défendre en cas de refus de licence
• Art 22 : un membre associé ne peut délivrer de licence compétition
• Art 23 : référence au Code du Sport
• Art 26 : Reprise des statuts types
• Art 39 : La notion de bulletin fédéral étant vague, précision sur la mise en ligne des CR des BD et CD
• Art 41 : Mise en conformité avec le Règlement Médical
• Art 44 : suppression des conseils de Zone
• Art 46 : Rajout des RTS dans la Réglementation
• Art 51 : Mise à jour des modalités de diffusion de l'information fédérale

Vote N° 12 : **Ces modifications sont adoptées à l'unanimité**.

14.ARTICLE 20 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR (JEAN-PHILIPPE STEFANINI)

Proposition de 4 types de licences.
Concernant la licence dirigeant (224 en 2017) il est proposé d'en faire une « licence » sans pratique compétitive.
En effet nous sommes confrontés actuellement à des dirigeants qui ne peuvent pas obtenir de certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la course d'orientation et fonctionnons de façon anormale avec des attestations sur l'honneur des dirigeants sur leur non-pratique sportive.

La licence Loisir-santé serait une licence accessible avec un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la course d'orientation. Elle vise à la fois des licenciés souhaitant conserver des missions d'animation d'école de CO, ou d'expert sur les évènements mais qui ne veulent ou

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

peuvent plus participer aux compétitions, et des personnes voulant juste avoir une activité sportive sans accéder à la compétition. Suite à une remarque reçue de la Ligue Ile-de-France il est proposé qu'elle ne soit pas réservée aux adultes, mais à toutes les catégories d'âge.

Stéphane DRUZETIC (IF) fait remarquer que le texte proposé semble indiqué que cette pratique non compétitive ne serait possible que dans son club. Ce point sera supprimé. Cette licence permet une pratique non compétitive dans toute la France.

Sport-santé : 462 en 2017

Plusieurs représentants dont Thierry CHARLES (HF), Daniel ANDRE (PZ) et Bernard DAHY (AR) font part de risque de confusions liées au nom de notre licence actuelle Sport Santé.

Le Secrétaire général indique que l'ancienne dénomination sport-santé amène des confusions et ne correspondait plus à la vision du Sport Santé mise en avant par le ministère. La nouvelle dénomination Loisir Santé, quand elle sera intégrée par les clubs sera plus précise pour ces nouveaux publics.

Thierry VERMEERSCH rappelle que l'offre des différents types de licences varie beaucoup d'un club à l'autre. Le changement de nom de la licence Sport santé n'aura pas beaucoup d'importance pour les licenciés concernés car on constate que cette licence a été souscrite dans plus de la moitié des cas par des nouveaux licenciés.

Jean-Louis BLEIN (OC) soutient la proposition de cette 3ème licence loisir-santé qui correspond bien à la réalité.

Joël LE COZ (BR) indique qu'il ne comprend déjà pas facilement les différences et qu'il aura donc du mal à l'expliquer à ses nouveaux licenciés.

Joël POULAIN (Comité Directeur FFCO) : la licence sport-santé était un peu fourre-tout, et donc difficile à expliquer. Proposer 4 licences est finalement plus clair.

Daniel ANDRE (PZ) demande le coût des nouvelles licences en TB.

Thierry CHARLES (HF) demande confirmation que toutes activités non chronométrées seront accessibles pour loisir-santé.

Marie-Violaine PALCAU (DTN) précise que la notion de compétition couvre les manifestations avec classement. Les Licences Loisir Santé ne pourront donc pas être classées.

Olivier TARDY (AR) demande s'il ne serait pas possible que les licenciés « Découverte compétition » puisse obtenir des points sur un petit trophée au niveau régional. Ce point est accepté en conservant la limite au niveau jaune.

Stéphane DRUZETIC (IF) ne comprend pas pourquoi les licences « dirigeants » ne permettent pas de participer à une formation, ne serait-ce qu'à titre d'information. Il lui est répondu que le contenu de ces formations (animateur, traceur…) comprend une mise en situation correspondant à une activité sportive ; André HERMET (CT) ne comprend pas l'intérêt d'accéder à une formation (sans vouloir un diplôme).

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

Marie-Violaine PALCAU (DTN) : le but de la formation fédérale est d'être diplômé et actif dans l'activité, pas uniquement pour une satisfaction personnelle.

Tarifs proposés :
• licence annuelle compétition : 11 TB
• licence découverte compétition : 7 TB
• licence loisir santé : 4 TB
• licence dirigeant : 1 TB

Georges DELI (PZ) demande s'il n'y a pas un risque de transfert des licences compétition.

Le Trésorier Mathieu LEMERCIER lui répond que dans le passé l'introduction de la licence sport santé n'a conduit qu'à très peu de basculement.

La proposition de l'article 20 est donc soumise au vote à main levée en prenant en compte les modifications issues des discussions :
• 20.2 : supprimer « et des structures déconcentrées »
• 20.3 : supprimer « du club »
• Derrière « non-compétitive » : ajouter « sans classement » (ce qui laisse la possibilité d'utiliser un dispositif de pointage électronique pour la sécurité des participants).

Vote N° 13 sur le **principe des 4 licences** : 167 pour, 10 rejets, 0 abstention : **adopté**
Vote N°14 sur les **taux de base associés à ces licences adoptés à l'unanimité**

15. RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE À ADAPTER AU CODE DU SPORT

Vote N° 15 : **Règlement disciplinaire adopté à l'unanimité**

16. RÈGLEMENT FINANCIER

Comme évoqué préalablement par les vérificateurs aux comptes, le trésorier propose les modifications suivantes :
• Art 6.3 : fermer le compte SG inutilisé (coût 500 €/an).
• Art 7.4 : délégation pour le ou la comptable : passer le montant à 2 500 €
• Art 7.5 : Attribuer une carte bancaire sur le compte Crédit mutuel à la comptable
• Art 7.8.1 : billets d'avion au tarif économique pris à l'avance le plus possible
• Art 7.9 : suppression des mots « ayant un impact sur les finances »

Rémi BAUDOT (AR) s'interroge pour savoir si le seuil de 6 000 € de l'article 7.9 n'est pas trop bas. Le Trésorier lui répond que non.

Jean-Paul TERS fait remarquer qu'il faudra amender le nom du commissaire aux comptes suppléant, suite au vote 5. Le Trésorier en prend acte.

Vote N° 16 : **Règlement financier adopté à l'unanimité**

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

17. ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES AU COMITÉ DIRECTEUR

Le secrétaire général indique que suite à la démission pour raisons personnelles de Bernard MORTELLIER, dont il tient à remercier l'engagement bénévole au cours des dernières années et l'aide qu'il lui a apporté lors de sa prise de fonction, il reste des places à pourvoir au Comité directeur fédéral. L'AG exprime par des applaudissements ses remerciements à Bernard MORTELLIER pour son action.

Sont candidats au CD :
• Sylvie MARCHESIN (GE, CSAG Metz, excusée). Elle souhaite s'investir au sein de la commission pratiques sportives (calendrier)

• Benjamin CLEMENT-AGONI (BF, Talant SO), président de son club, devenu Parisien depuis 3 ans pour raisons professionnelles, qui souhaite aussi s'investir au sein de la commission pratiques sportives (calendrier et RC)

Vote N° 17 à bulletin secret
Sylvie MARCHESIN : 177 voix, **élue à l'unanimité**
Benjamin CLEMENT-AGONI : 177 voix, **élu à l'unanimité**

18. PRÉSENTATION DU PROJET FÉDÉRAL (JEAN-PHILIPPE STEFANINI)

Le secrétaire général rappelle le processus d'élaboration de ce projet, qui a fait l'objet d'une consultation avec les présidents des ligues lors de deux conférences des Présidents des Ligues.
Il remercie également le DTN, Marie-Violaine PALCAU pour le travail de mise en forme final.

Il en fait une synthèse.
4 objectifs prioritaires :
a) accroitre le nombre de licenciés : fidéliser et attirer
b) développement augmenter l'offre et la qualité de nos organisations
c) accroître la visibilité de le CO
d) Maintenir le rayonnement de la France en CO.

5 axes prioritaires :
1) Développer les pratiques tous publics
2) structuration dans les territoires pour le développement
3) évènementiel (promotion et développement)
4) formation (offre à améliorer)
5) Maintien du HN international à pied et à VTT.

Il indique qu'afin de déployer ce projet fédéral au niveau territorial, le Bureau directeur a proposé au comité directeur (qui a approuvé) la tenue entre juin et novembre 2018 de 3 réunions d'un jour regroupant pour chacun des secteurs concernés, des représentants des ligues, des comités départementaux et des clubs. Chaque réunion permettra une présentation du projet et la tenue d'ateliers de travail.
Dans le cadre de ce projet fédéral et afin d'accroitre la visibilité de la course d'orientation, le comité directeur a donné son accord à un projet d'organisation des championnats du monde 2022 qui seront un championnat de type sprint.

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

19. PARIS JO 2024 (HÉLÈNE EDIAR)

Hélène EDIAR précise que ce projet a comme ambition de voir la CO être retenue comme sport additionnel lors des JO 2024 à Paris. La candidature aux WOC 2022 (sprint) s'inscrit dans une montée en puissance qui inclut le Normandie O'Tour 2018, le Paris Orientation City Race 2019 et 2021, l'organisation du COMOF 2020.
Elle indique que le dossier de presse est à l'impression, que le dépôt du dossier de candidature à l'IOF doit intervenir avant le 31/03/18, qu'il est prévu une visite de l' IOF en mai 2018, et que la décision de l'IOF sera prise lors de l'AG de l'IOF début octobre 2018.

Patrick ROBIN (NA) demande quelle est la position de la Ville de Paris. Il lui est répondu que des premiers contacts informels ont eu lieu mais qu'il est difficile d'avoir un soutien définitif car 2022 c'est loin pour les élus. Il y aura en plus des élections avant 2022.

Michel EDIAR indique que la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes lui a fait part de la possibilité qu'elle postule pour l'organisation d'une coupe du monde en 2021.

Bernard DAHY (AR) indique que ce n'est à ce stade qu'un projet en cours d'élaboration avec le nouveau Comité Départemental de Haute-Loire.
Valentin PALCAU (BF) suggère le parrainage par un sportif HN comme Thierry GUEORGIOU. Michel EDIAR indique que la question ne lui a pas encore été posée et qu'il faudra vérifier si cela est compatible avec ses fonctions.

Michel CHARIAU (IF) pose plusieurs questions sur les modalités de fonctionnement du comité d'organisation, sur le coût et sur l'équilibre financier de l'opération.

Michel EDIAR lui précise que la Présidente de la Ligue Ile-de-France Dominique BRET a été impliquée presque depuis le début dans le groupe de travail et qu'elle dispose du budget « V0 » préparé par Jean-Philippe STEFANINI. Celui-ci reprécise le calendrier de candidature et considère que nous pourrons réfléchir aux modalités de fonctionnement du comité d'organisation une fois la candidature retenue.

Daniel ANDRE (PZ) demande si la LIFCO est associée à cette candidature. Michel EDIAR rappelle le processus de construction de cette candidature. La Ligue Ile-de-France a été très rapidement associée à la réflexion et le groupe de travail inclut la Présidente de la ligue et comporte majoritairement des représentants de clubs franciliens. Par contre il précise que la candidature ne peut être présentée que par la FFCO, qui est l'instance reconnue par l'IOF.

Olivier TARDY (AR) s'inquiète du risque financier si Paris Intra-muros car le coût sécurité sera élevé (risque terroriste).

Jean-Philippe STEFANINI indique que nous sommes conscients depuis le début de ce risque que n'ont pas manqué de nous rappeler les personnes du service des grands évènements sportifs du Ministère des sports que nous avons commencé à interroger. L'objectif a été de retenir des terrains faciles à sécuriser de type parc cloturé, zones piétonnes). Le budget prévisionnel (d'un montant total légèrement inférieur à 2M€ incluant la valorisation du travail bénévole) a été construit à l'équilibre. Il faut aussi noter que l'IOF

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

nous a indiqué, lors de la réunion que nous avons eue fin janvier pour évoquer cette candidature, qu'elle serait attentive à des candidatures au budget modeste. Et qu'elle nous a indiqué que les derniers WOC en Estonie ont été construits sur un budget bien inférieur.

Jean-Louis BLEIN (OC) demande s'il y aura une co-présidence du comité d'organisation comme pour les WOC 2011.

Michel EDIAR répond que cela dépendra de la demande des élus.

Daniel ANDRE (PZ) demande quel a été le résultat financier des WOC 2011.

Michel EDIAR indique que l'équilibre a été atteint, après l'abandon des taxes fédérales liés à O'Festival (40 000 €). Il indique également que le tarif d'étude du dossier WOC 2022 par l'IOF est de 1 500 €.

Départ d'un représentant de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, soit 26 représentants détenant 169 voix.

Vote N° 17 : **Soutien à la candidature des WOC 2022** : 155 pour, 14 rejets, 0 abstention : **adopté**.

La discussion se poursuit avec des questions sur le projet fédéral.
Olivier TARDY (AR) : Certains règlements devraient être moins contraignants, pour ne pas pénaliser des initiatives locales.

Michel EDIAR répond que si le RC pose trop de contraintes, la conférence des présidents des ligues permet de faire remonter les problèmes et de demander des amendements. Il indique aussi que dans le passé il y a toujours eu une volonté de dialogue que ce soit pour O'Cerdanya (avec le soutien précieux de Jean-Louis BLEIN) ou OOCup.

Olivier TARDY (AR) suggère de se limiter à introduire des règles de non concurrence car les initiatives locales et O'France sont complémentaires. Michel EDIAR rappelle que le dépôt des dossiers pour les courses à étapes doit intervenir 2 ans à l'avance pour évaluation puis approbation par le Comité Directeur.

Bertrand PATURET (HF) s'interroge sur le fait que le respect des formats de course relève désormais de l'arbitre qui risque de devenir persona non grata dans sa ligue, s'il cherche à appliquer le règlement en termes de format et de temps de course.

Georges DELI (PZ) rappelle que sur les courses nationales l'approbation du terrain et du format relève du délégué fédéral.

Jean-Philippe STEFANINI indique qu'il ne faut pas confondre l'approbation de la course au calendrier qui ne relève pas de l'arbitre et l'inscription de la course au Classement National qui elle relève de l'arbitre sur la base du respect des temps de courses précisés au Règlement des compétitions (dans la fourchette-50% + 50%). Cette mesure vise à ne pas perturber le classement national en y intégrant des courses dont les résultats ne sont pas significatifs. Il regrette la mise en sommeil de la commission Classement National dont le rôle serait de faire les simulations pour évaluer l'impact des nouveaux formats.

Agnès EUDIER (Comité Directeur FFCO) rappelle qu'il est possible de faire des courses avec dérogation.

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

Michel EDIAR indique qu'une dérogation cartographique a été demandée et accordée pour le Normandie O'Tour avec des formats MD et LD sur carte ISSOM.

Eric MAGLIONE (AR) considère qu'il est intéressant d'avoir de nouveaux formats hors CN pour de nouveaux publics.

Michel EDIAR rappelle que dans tous les cas les CO régionales doivent être organisées par niveau de compétence, et que les courses par catégorie d'âge relève du niveau fédéral.

20. QUESTIONS DES LIGUES

Sont parvenues dans les délais les questions de la ligue PZ et hors délais des questions des ligues AR et NA ainsi que des remarques de la ligue IF.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur

- quel bilan tire-t-on du nouveau calendrier national ? Quelle méthode de travail pour le faire évoluer ?
Le secrétaire général précise que si l'on s'en tient aux chiffres de participation la réforme du calendrier pédestre n'a pas conduit à une diminution de la participation aux courses à l'exception du Championnat de France LD. On peut même noter que la participation au Championnat de France de relais de catégories (associé à la LD) est en augmentation. Au-delà des chiffres, il est bien conscient des problèmes remontés par certaines ligues concernant les nationales de mars, la date des qualifications pour le championnat de France MD trop tôt en saison…
La question du calendrier pédestre n'est pas simple et même au sein de la sous-commission pédestre il n'a pas été possible de dégager un consensus. Il est proposé de poursuivre la réflexion en y intégrant un cahier des charges plus strict : maintien des nationales bloquées pour ne pas bloquer trop de week-ends au détriment des calendriers régionaux et des autres disciplines, pas plus de 5 week-ends de courses pédestres nationales. Par ailleurs la FFCO cherche toujours une ligue pour expérimenter des qualifications décalées sur le semestre précédent.
Par ailleurs, s'il est bien conscient que le calendrier fédéral doit être établi plus tôt pour que les ligues puissent établir leur calendrier régional sereinement, la responsabilité du retard dans l'élaboration de ce calendrier fédéral vient aussi du non-respect par les ligues des délais de dépôt de leur course nationale.

- quelle réflexion pour l'avenir de la CO à VTT et à ski ? Quels moyens pour développer ces activités ?
Pour la CO à VTT, Dominique ETIENNE fait valoir la croissance du nombre de participants en Coupe de France et du nombre de courses Nationales, ainsi que la montée en puissance en termes d'organisation avec une manche de Coupe du Monde en 2016 et les Championnats d'Europe en 2017.
Pour la CO à ski, Jean-Philippe STEFANINI fait part d'un décalage certain entre la vision défendue par le responsable de la commission et le comité directeur, pour qui les aléas climatiques ne permettent guère le respect d'un calendrier national. Il lui semble qu'il faudrait privilégier des calendriers locaux avec des organisations mises en place rapidement en fonction de l'enneigement.

- certains organisateurs de raid multi ne proposeront plus de Pass'Orientation car ils doivent proposer un Pass compétition de la fédération de triathlon; quelle est la position fédérale ?

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

Jean-Philippe STEFANINI précise qu'une compétition de raid multisports ne peut être inscrite que sur 1 seul calendrier fédéral (FFTRI ou FFCO) au choix de l'organisateur. C'est le calendrier choisi qui induit l'assurance mise en œuvre et le type de titres de participation délivrées. Cette position est partagée par la FF Triathlon.

- quelle est la procédure pour valider les balises orange et violette ? Le % des 3 meilleurs CN n'est pas indiqué pour l'obtention de la balise orange. La liste des balises attribuées date de 2015.
Valérie BERGER-CAPBERN rappelle que ces balises sont obtenues à partir des performances sur 3 circuits réalisés dans ces couleurs. L'obtention des balises est mise à jour dans la base fédérale au niveau des licences individuelles. Si les ligues le souhaitent une liste mise à jour sera publiée sur le site fédéral.

- serait-il possible de connaître beaucoup plus tôt les équipes sélectionnées pour le championnat de France de relais sprint afin que l'équipe supplémentaire désignée par la ligue puisse avoir des chances de s'aligner (réservation de l'hébergement) ; cette compétition qui a lieu un vendredi hors vacances scolaires, cette année, ne se situe pas dans un créneau très favorable !

Le Secrétaire Général indique que la date du 28 février a été choisie car au 1er janvier le calcul ne prendrait pas en compte les changements de clubs et avant le 28 février, le pourcentage de licenciés réaffiliés n'est pas suffisant. Il fait remarquer que la publication des clubs sélectionnés a eu lieu le 5 mars complété par une news sur le carrousel le 9 mars ce qui donnait plus de 6 semaines pour que les clubs non qualifiés réagissent.
Certains participants souhaitent que les CN de l'année précédente soient utilisés pour cette qualification complémentaire. Par ailleurs, pour les CFC, certains souhaitent que les divisions soient complétées après les décisions de montées/descentes pour raisons administratives.

Ligue Nouvelle-Aquitaine

- Par rapport à l'entrée de nouveaux formats de courses pour attirer de nouveaux licenciés, quels sont les objectifs de la fédération sur les formats suivants : Courses aux scores au CN : individuel ou en équipes (Temps 3 h), Courses Urbaines + Moyenne et Longue Distance ?
Le sujet a été traité lors des questions sur le projet fédéral.

- Au sujet des Championnats de France en week-end, les clubs s'interrogent, car s'ils se déplacent, le budget explose et s'ils ne sont pas présents, cela discrédite les titres. Peut-on faire le bilan du passage aux 2 fois 2 nationales et du remplacement de la semaine fédérale par les week-ends ?
Le sujet a été traité lors des questions de la ligue PZ.

- Au sujet des titres de Championnats de Ligue et des étrangers, ayant été confrontée cette année, la ligue a décidé de s'aligner sur les Championnats de France en ne décernant pas de titres aux étrangers non homologués pendant 2 ans. Ceci n'impacte en rien la qualification de l'étranger aux Championnats de France selon les mêmes critères que les autres coureurs. Afin d'avoir un traitement homogène dans toutes les ligues, la fédération pourrait-elle règlementer ce point ou au moins faire une préconisation aux ligues ?
Ce point relève clairement du règlement de chaque ligue, même si la FFCO est favorable à une harmonisation entre toutes les ligues.

- Y-a-t-il une qualification prévue pour les cartographes ? À quelle échéance ?

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

Le Secrétaire Général rappelle que le CQP devrait être mis en place fin 2019-début 2020. Par contre il est clair que ce certificat ne sera jamais une garantie sur la qualité du travail, la seule façon de s'en assurer est de conserver une partie des honoraires payables après vérification comme proposé dans le contrat type. Il mentionne aussi que s'il y a mise en place d'appel d'offres de cartographie il doit être systématiquement envoyé à tous les membres associés dont la liste est disponible sur le site fédéral.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
(vu la longueur de l'argumentaire accompagnant les questions seuls les thèmes sont repris)

- RTS : Le sujet a été traité lors des questions sur le rapport d'activités.

- Réciprocité d'accueil des licenciés FFA, FFTri et FFPM sur circuits verts. Pour la FFCO, il n'est pas question d'aller vers une réciprocité de licence qui n'existe pas à ce jour. En ce qui concerne la FFA, elle reconnait juste notre certificat médical comme valant certificat médical de moins de 12 mois. Pour la FFCO, cette interprétation présente un risque juridique car d'une part nous ne savons pas quel type de certificat médical a été produit pour l'obtention de la licence (les certificats médicaux ne sont pas forcément pour du sport mais peuvent n'être que sur 1 discipline) ni même en cas de réaffiliation si la licence ne résulte pas d'une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé, la personne en question ayant alors un certificat médical datant de plus de 12 mois. Nous avons interrogé le service juridique du Ministère qui a confirmé notre interprétation.

- le Pass Compétition a-t-il amené plus de licenciés : la réponse est clairement non car la progression des licences en 2017 repose principalement sur la croissance des licences « Sport santé ». La FFCO n'a pas mené d'analyse spécifique pour essayer d'identifier si des personnes avaient pris plusieurs pass'compétition au cours de l'année 2017 et aucune des ligues ne semble avoir mené ce travail sur les données qu'elle remonte à la Fédération.
Le Secrétaire Général profite du sujet pour demander aux ligues de remonter les informations sur les pass'orientation en utilisant le bon formulaire qui permet de différencier la nature des pass' délivrés (découverte, compétition, famille). En 2017, la FFCO a bien voulu prendre en compte les anciens formulaires en considérant que, sans précision, il s'agissait de pass'découverte mais la règle pourrait s'inverser.

- Possibilité pour les ligues de délivrer des balises blanches : le Comité directeur a considéré que l'attribution des balises blanches relèverait directement des ligues. Ces balises seront vendues aux ligues (par lot de 10). Les ligues seront interrogées pour confirmation des commandes en cours aux nouvelles conditions.

- Recueil des adresses mails lors de la délivrance des Pass'O : ce n'est pas la FFCO qui délivre les pass'o, les seules demandes de la FFCO sont la nature du titre de participation, le nom, prénom, sexe et année de naissance du participant. Le reste est à la discrétion des organisateurs, qui doivent toutefois veiller au respect de la Loi Informatique et Liberté pour tout traitement des données recueillies.

- Intérêt de participer au COMOF : le COMOF est une organisation régionale. L'IOF a toujours souhaité une implication de la FFCO dans ces instances régionales. On peut constater un réel développement de la zone avec l'Egypte qui est devenue membre de l'IOF et la Turquie qui connait un réel développement comme en témoigne son implication dans l'organisation des World Orienteering Day. La présence de la France dans ce type d'organisation est aussi importante lors des élections au Council de l'IOF, chaque fédération ayant le même poids lors du vote.

PROCÈS-VERBAL
DE LA 54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 24 MARS 2018

- Partenariat fédéral : nous avons en interne une chargée de communication ayant une formation de journalisme et ne voyons donc pas la nécessité de faire appel à une chargée de presse extérieure. Concernant les dossiers partenariat, il en existe un à la FFCO, il a même été communiqué au COCS qui nous l'a demandé pour l'organisation du championnat de France 2019. Sur la recherche de partenaires, nous restons à l'écoute de tout apporteur d'affaire. Le Comité départemental 83 nous a, par exemple, informé d'une possibilité de discuter avec DECATHLON et nous avons entamé des discussions qui n'ont pour le moment pas abouti. Nous souhaitons pouvoir être informés de toute contact direct entre des magasins DECATHLON et des structures FFCO de façon à inclure dans le partenariat une harmonisation des bases de discussions (par exemple sur le 83, Decathlon a accepté de payer une participation de 20 €/participant).

- Kakémonos ISOM 2017 : la Ligue AR souhaitait informer les autres ligues de la production d'un support d'information sur la modification de l'ISOM, qu'elle mettait à la disposition des autres ligues sous condition de la mention de la Ligue AURA.
De son côté, la commission Equipements sportifs de la FFCO a fait réaliser 4 jeux de kakemonos reprenant une comparaison des jeux de symboles entre l'ISOM 2017 et l'ISOM 2000. Ces kakemonos sont à la disposition des organisations en 2018 et en 2019 lors des premières courses utilisant la nouvelle spécification. Le fichier de base en format OCAD ou pdf est aussi disponible auprès de la commission.

INFORMATIONS DIVERSES

Valérie BERGER-CAPBERN rappelle que pour les WOD, toutes les formes d'animation comportant de la CO sont éligibles pendant les 7 jours, et demande aux organisateurs de bien remonter les informations à la FFCO.

Jean-Philippe STEFANINI rappelle la mise à disposition des arbitres nationaux de chasubles FFCO de façon à les rendre très visibles.

L'AG 2018 aura lieu le 23 mars 2019.

Le Président remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale à 18h05.

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

RAPPORT MORAL
DU PRÉSIDENT (MICHEL EDIAR)

Michel EDIAR
Président

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, chers orienteurs,

Nous voici réunis pour la 55e assemblée générale de la fédération française de course d'orientation, permettant de faire un point à mi-olympiade, sur les actions entreprises, et sur l'avancement des différents projets.
Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre participation, qui permettra d'échanger sur l'avenir de notre activité, afin de tendre vers nos objectifs de développement.
Je salue également la présence de nos membres d'honneur, invités, et intervenants extérieurs :

- Marie-France CHARLES, Présidente d'honneur
- Jean-Paul TERS, Président d'honneur
- Michel CHARIAU Secrétaire général d'honneur
- David GEOFFROY, expert-comptable du cabinet SOPRECA
- Aymeric JANET, commissaire aux comptes du cabinet AUREALYS

La fédération française de course d'orientation, est déjà dans sa 49e année d'existence. Son agrément ministériel lui demande de participer à la mise en place, d'actions de services publiques, partagées avec le ministère des sports. Sa délégation, lui permet de délivrer des titres de champion de France, et d'avoir des équipes de France, pour représenter et faire rayonner notre pays à l'international. Les missions quotidiennes de la fédération, concernent également la gestion de la pratique sportive, avec le calendrier sportif, le règlement des compétitions, la formation, et bien d'autres actions. La fédération est également garante, du respect de ses différents règlements, et tout particulièrement, de ceux votés et approuvés, par vous-mêmes en assemblée générale.

La France, est actuellement dans une phase de réformes, initiées par le président de la république, et comme souvent dans notre pays, ces changements sont accompagnés de quelques turbulences. Le mouvement sportif n'échappe pas à ces réformes, une gigantesque réorganisation est en cours, dans le but de moderniser celui-ci, et de le rendre plus efficace, afin de gagner plus de médailles, et ainsi améliorer notre rayonnement à l'international. D'un côté, nous avons l'état qui est engagé dans un processus de réductions des dépenses, et de l'autre côté, le comité national olympique et sportif, qui essaie d'obtenir plus d'autonomie, vis-à-vis de l'état. Après une année de consultations et de négociations entre ces deux parties, il a été acté, la création de « l'agence du sport », sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP). Représentés au sein du conseil d'administration, l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités, et le monde économique et social, y décideront conjointement des orientations de l'agence et de ses règlements d'intervention. L'agence bénéficiera dans un premier temps, des financements publics issus du Centre National de Développement du Sport (CNDS), ainsi que du programme « sport » destiné au financement des fédérations. . La création de l'agence du sport, marque la fin du CNDS, tel que nous le connaissions. Actuellement, le CNOSF essaie d'obtenir un schéma de fonctionnement comme suit :

RAPPORT MORAL
DU PRÉSIDENT (MICHEL EDIAR)

l'agence alloue une enveloppe à chaque fédération, charges à celles-ci d'en assurer la ventilation, auprès de ses structures, sur la base de projets en phase avec la politique fédérale. A ce jour, rien n'est défini, mais un groupe de travail au sein de la fédération a été créé, afin de réfléchir à l'organisation future, de cette éventuelle hypothèse, et du process interne qui en découlerait.
D'autres réformes, qui auront un impact sur notre fédération, sont en cours :
• Le projet de loi n°1602, qui a été enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 23 janvier dernier. Ce projet de loi, visant à améliorer le partage d'informations et de moyens au sein des organes déconcentrés des fédérations sportives, a été déposé de manière isolée par un député de la majorité.
• L'avant-projet de la future loi « sport », qui reprendra les promesses de campagne du Président Macron, et qui doit être présentée dans le courant de l'année.

Malgré ses diverses incertitudes, nous avons travaillé activement pour le rayonnement de notre sport :
Au niveau national, nous pouvons nous féliciter de la signature d'une nouvelle convention, qui lie désormais notre fédération, à celle du triathlon, celle-ci est essentiellement basée sur le cadrage de l'utilisation des cartes aux normes IOF, par les structures non affiliées à la FFCO. Les pratiquants de nos deux fédérations, ayant une attente forte, quant à la réciprocité de reconnaissance du certificat médical, une action a été faite auprès du ministère en ce sens, conjointement par la FFtri, la FFCO, la FFA, et la FFC.

Pour clore cette partie, je profite de cet instant, pour remercier le ministère des sports, de l'aide apportée à notre fédération, à travers sa subvention dans le cadre de la convention d'objectifs, et de sa mise auprès de notre fédération, des conseillers techniques et sportifs. Il est toutefois à noter, la baisse continue de la part des produits provenant de l'état, dans le budget de la fédération.

Au niveau international, les activités de rayonnement ont été particulièrement intenses :
Une grosse partie de l'année a été consacrée à la finalisation, puis a la soutenance, du dossier de candidature pour l'organisation des championnats du monde CO à Pied urbains, à Paris. Je tiens à remercier le groupe de travail qui s'est durement investi sur ce projet, et tout particulièrement Hélène Ediar, la coordinatrice, Dominique Bret, la Présidente de la ligue Ile de France, Stéphane Druzetic, Président du RO Paris, Hervé Quinquenel, conseiller cartographique, ainsi que Georges Deli.
Certes, c'est la candidature d'Edimbourg qui a été retenue, mais nous retenons de cette aventure, une expérience acquise dans le montage de ce type de dossier, et un retour d'expérience qui sera transmis aux prochains porteurs de projets de ce type.
Une autre partie de l'année a été consacrée aux actions, en vue d'intégrer les sports additionnels du programme des JO de Paris 2024, et notamment dans le montage de l'avant-projet de candidature de la course d'orientation, avec l'analyse des sites potentiels, tout cela en concertation avec l'IOF. Le lobbying nous aura permis d'obtenir un rendez-vous auprès de la direction des sports du Comité d'Organisation des JO de Paris 2024, où nous avons été reçus le 29 octobre, afin de faire notre soutenance avec le Président et le Secrétaire Général de l'IOF. Nous étions également accompagnés d'Isia Basset, qui y a présenté notre sport, et de Thierry Gueorgiou, via un message vidéo. Je remercie chaleureusement nos deux champions, pour l'aide qu'ils nous ont apporté, et le soutien à la CO olympique, qu'ils ont défendu lors de cette présentation.
L'année 2018 a également été marqué par l'AG élective de l'IOF, qui a renouvelé la moitié de son comité directeur. Vincent Frey, notre représentant au Council, n'était pas concerné cette fois, son mandat courant jusqu'à l'AG 2020. Pour ma part, j'ai été élu membre du « Ethic Panel » lors de cette assemblée générale.
Pour faire suite à cette a celle-ci, l'ensemble des commissions de l'IOF étaient ouvertes à renouvellement. Jean-Philippe Stefanini est reparti pour une nouvelle période de deux ans au sein de la commission cartographie, mais Hélène Ediar n'a pas souhaité renouveler son mandat au sein de la commission CO à VTT, malheureusement nous n'avons pas trouvé de successeur potentiel dans la communauté CO Vttiste

RAPPORT MORAL
DU PRÉSIDENT (MICHEL EDIAR)

Française. Toutefois, en parallèle, Hélène Ediar a été élue vice-Présidente du COMOF, la Confédération des Pays Méditerranéens de Course d'Orientation. Avec 4 personnes, notre pays, est une nouvelle fois bien représenté, au sein des instances internationales pour cette nouvelle mandature.

Du côté du WOD, le World Orienteering Day, ou journée mondiale de la course d'orientation, notre résultat 2018 a été salué par l'IOF. En effet, ce sont 63 évènements, comptabilisant 6911 participants, qui ont été déclarés à l'IOF, soit une progression de 100% par rapport à l'année précédente. Bravo à tous pour cet excellent résultat.

Le rayonnement international, à travers nos équipes de France, aura été un peu moins bon que l'an passé, mais il faut dire que la barre était haute avec les résultats 2017. Toutefois, l'année 2018 aura été marquée par la première médaille féminine, en championnats du monde de CO à pied, avec le bronze remporté par Isia Basset, en moyenne distance en Lettonie. Toutes nos félicitations à Isia, et nous lui souhaitons de gagner encore de nombreuses médailles dans les prochaines années.
Noname accompagne depuis plus de 10 ans nos équipes de France, aussi, je les remercie pour leur engagement sur le long terme auprès de notre fédération.

Au niveau national, nous pouvons nous réjouir du dynamisme de notre calendrier fédéral, sur lequel a été déclaré 838 évènements, soit 4% de plus que l'an passé. Je remercie l'ensemble de nos organisateurs, et toutes les équipes de bénévoles, qui nous permettent d'avoir cette offre de pratique riche et diversifiée, et qui est en constante augmentation ces dernières années.
Toutefois, pour la première fois, nous avons été confrontés à une concurrence commerciale dans notre calendrier. En effet, une entreprise étrangère a organisé une course à étapes sur notre territoire. Nous devons nous interroger sur cette pratique, qui peut décourager certains organisateurs à se lancer dans l'organisation d'une course à étapes. De plus, le CNOSF, nous a alerté tout récemment, sur le fait qu'une société étrangère qui organise une compétition en France, doit s'acquitter de ses impôts commerciaux sur notre territoire, et que ses salariés doivent également tous avoir un contrat de travail, la notion d'équipiers « bénévoles » ne pouvant s'appliquer à une structure juridique de ce type. Là où nous avons des bénévoles sur nos organisations, la structure commerciale, elle, doit avoir des salariés déclarés en bonne et due forme sur chaque poste.
Du côté de la formation fédérale, 2018 aura été l'année de la première promotion du nouveau CQP « animateur », ce contrat de qualification professionnelle permettant une activité d'encadrement et d'animation de course d'orientation contre rémunération. Cette première promotion vient récompenser le long travail effectué par la direction technique nationale dans ce dossier.

2018 aura vu une progression de notre nombre de licenciés de 1,7%, c'est un peu mieux que l'an passé mais nous pouvons faire mieux. Il est toutefois à noter la progression de 3.3% chez les jeunes. Nous espérons que l'offre de licence que nous avons élargie, va nous permettre de capter de nouveaux adhérents. Comme tous les ans, je souhaite que nous félicitions, les ligues qui ont le plus progressé sur l'année : La Nouvelle Aquitaine avec +6%, Auvergne-Rhône Alpes avec +7% et le champion de l'année 2018, aura été la ligue du Centre Val de Loire, avec une progression de +18%. Un grand bravo à Fabrice Lapergue, Bernard Dahy et Régis Flament pour leurs résultats, et le travail effectué par leurs équipes en région.

Après un léger déficit en 2017, notre exercice budgétaire est repassé dans le positif, avec un excédent de 3.16%, soit environ 11 jours de fonctionnement. L'exposé de notre trésorier fédéral, Mathieu Lemercier vous détaillera ces points. A la suite des échanges que nous avons eu à l'automne lors des 3 réunions sur le projet fédéral en régions, et lors des de la dernière conférence des présidents de ligues, nous avons bien

RAPPORT MORAL
DU PRÉSIDENT (MICHEL EDIAR)

entendu votre souhait, de revoir le modèle de financement de la fédération, afin de sécuriser les risques financiers pris par les organisateurs sur les gros évènements. Aussi, notre trésorier fédéral, vous présentera une proposition qui va dans ce sens.

L'équipe fédérale, qui est à votre service, œuvre au quotidien pour le développement de notre sport.
Elle est composée de nos salariés du siège Parisien : Nathalie Matton, notre responsable administrative, Laureen Voltine, notre assistante généraliste, Sarah Eddaïra, notre chargée de communication et Valérie Schvartz notre comptable, auquel se rajoute notre médecin fédéral Catherine Chalopin, qui est basée en région. Je les remercie pour leur écoute, leur patience et leur implication dans le bon fonctionnement du siège.
L'équipe fédérale, c'est également notre direction technique nationale, composée de 8 conseillers techniques et sportifs, placés auprès de la fédération par le ministère des sports. Je les remercie tous pour leur investissement et leur dévouement dans l'accomplissement de leurs missions, et les assure de notre solidarité dans le cadre de la réorganisation du modèle sportif français, voulu par le gouvernement.
L'équipe fédérale c'est aussi, bien sûr, l'ensemble des bénévoles élus au comité directeur et fédéral et les membres des diverses commissions. En tout début d'année 2018, Bernard Mortellier a quitté le comité directeur, nous le remercions tout particulièrement, pour son investissement sans fin pour toutes les missions possibles et inimaginables au profit de la course d'orientation.
Je remercie bien sûr l'ensemble des bénévoles travaillant pour la fédération et les félicite également pour leur investissement, qui se fait souvent en plus de leur implication dans leurs clubs, et dans les organes déconcentrés.

Pour terminer, j'adresse un grand merci aux deux personnes avec lesquelles je travaille en étroite collaboration, quasiment au quotidien : notre directrice technique nationale, Marie-Violaine Palcau, et notre secrétaire général, Jean-Philippe Stefanini, avec lesquels j'ai un grand plaisir à travailler. Notre complémentarité est au service du développement de notre activité.

Mesdames et Messieurs, chers orienteurs, je vous remercie pour votre attention, pour votre investissement, et compte pleinement sur vous pour le développement de la course d'orientation dans notre pays.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (JEAN-PHILIPPE STEFANINI)

Jean-Philippe STEFANINI
Secrétaire général

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs les représentants des ligues,

Comme précisé dans l'article 8 de nos statuts, le Comité directeur est chargé de diriger et d'administrer la Fédération. C'est lui qui adopte les règlements autres que ceux qui sont adoptés par l'assemblée générale notamment le règlement des compétitions, le règlement cartographique et le règlement médical.

Ses membres (19 actuellement) se sont réunis physiquement en 2018 6 fois le 27 janvier, le 23 mars, le 24 avril, le 2 juin, le 29 septembre et le 8 décembre.

Le Bureau directeur (composé de 7 membres actuellement) assure lui la gestion courante de la Fédération. Il s'est réuni en 2018, 12 fois presque régulièrement tous les mois.

La vie quotidienne de notre fédération s'appuie au quotidien sur notre équipe de 4 salariés et sur la Direction technique nationale. Sans ces deux équipes, rien ne serait possible et je me dois de les remercier pour l'engagement dont elles continuent de faire preuve année après année.

Nous avons maintenu au cours de cette année notre choix de rendre public rapidement les comptes rendus de toutes ces réunions avec une volonté affirmée d'être transparent sur les problèmes abordés et sur les décisions prises. Merci à Marie Claudine Perrin, notre secrétaire générale adjointe qui a la charge du secrétariat de toutes ses réunions et à Joel Poulain qui l'assiste pour celles du Comité Directeur. Ce travail obscur de prise de notes et de première élaboration des comptes rendus m'est indispensable pour respecter les délais de diffusion auxquels nous tenons.

En parallèle de ces réunions, le Président, le Secrétaire Général et le Directeur Technique National se réunissent une fois par mois entre chaque bureau directeur pour faire le point.

Enfin les différentes commissions travaillent régulièrement pour faire remonter au comité directeur des difficultés rencontrées et des propositions d'évolution de nos pratiques. Leur fonctionnement n'est sans doute pas optimal d'une part parce que leurs responsables sont parfois peu disponibles en devant gérer vie personnelle, professionnelle et bénévolat, d'autre part parce que ce travail de réflexion ne se traduisant pas forcément par des changements immédiats, leurs membres ont parfois l'impression de prêcher dans le désert. Je voudrais donc remercier d'autant plus leurs membres pour ce travail de réflexion amont indispensable. Je voudrais aussi vous demander de nous aider à trouver d'autres bénévoles prêts soit à animer soit à participer au travail de ces commissions car ce travail de réflexion et d'élaboration des propositions demeure fondamental.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (JEAN-PHILIPPE STEFANINI)

Notre ligne politique pour cette olympiade aujourd'hui c'est le projet fédéral que nous avons élaboré en 2017 en lien étroit avec les présidents de ligue. En 2018, nous avons souhaité aller à votre rencontre dans les ligues pour discuter de la mise en œuvre de ce projet. Nous avons donc organisé avec l'aide des ligues concernées trois réunions le 1°septembre à Valence pour le Sud Est de la France, le 15 septembre à Bordeaux pour le Sud-Ouest de la France et le 20 octobre à Paris pour le Nord de la France. Chacune de ces réunions, animée par un membre du bureau directeur avec le soutien du DTN et d'un CTN (Rémi Gardin), a réuni entre dix et quinze personnes. Merci aux participants pour la qualité et la richesse des échanges que nous avons eus lors de ces réunions. Ils ont réellement permis aux membres du Bureau Directeur de mieux comprendre les situations et les problèmes auxquels vous faites face dans le développement de notre activité. Tout comme la Conférence des Présidents qui s'est tenu le 24 novembre au siège, ce dialogue indispensable avec les réalités du terrain nous permet d'enrichir notre vision et contribue activement à l'élaboration de notre plan d'actions.
Je voudrais pointer le fait que ce dialogue ouvert avec vous nous avait permis d'amender nos Règles Techniques et de Sécurité en prenant en compte les remarques que vous nous aviez faites, comme nous nous étions engagés à le faire lors de la dernière assemblée générale.

En vous remerciant enfin pour tout le travail que vous avez mené dans vos ligues pour supporter ce projet fédéral et espérant pouvoir compter sur votre appui pour le poursuivre en 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Docteur Catherine CHALOPIN
Présidente de la commission médicale

RAPPORT DE LA COMMISSION MÉDICALE

1. DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS MÉDICALES AU SEIN DE LA FFCO

• Conférence Interfédérale CNOSF-UNMF (Union Nationale des Médecins Fédéraux), le 19 septembre 2018 - Le Havre

-Harcèlement en milieu sportif
-Le Médicosport-santé et Vidal : le point par le Dr A. Calmat
-La Surveillance médicale Règlementaire : proposition de mutualisation, cadre légale et responsabilité
-Que reste-t-il des contre-indications médicales à la pratique sportive ?
-Proposition de regroupement de l'UNMF avec l'AMEF (association des médecins des équipes de France). Acceptée à l'unanimité

• Réunion de la commission médicale, le 13 octobre 2018 - Lyon

Présents : Dr C Chalopin, Dr J Poulain, Dr A Merllié, Dr P Caillaud, Dr J Petit, Dr I Vaysse, masseurs- kinésithérapeutes : Jean-Frederic Gervais et Guillaume Ribaud et Marie-Violaine Palcau, DTN

- Marie-Violaine Palcau, DTN –fonctionnement FFCO (licences et « pass »), convention d'objectifs, HN
- Dr Catherine Chalopin
  - o La commission médicale, composition et fonctions
  - o Le Règlement Médical FFCO
    - Rappel des textes législatifs pour le CACI
    - Discussion sur l'article 9 : les contre-indications médicales - propositions de modifications
  - o La surveillance médicale règlementaire des SHN
    - Fonctionnement et organisation au sein de la FFCO et au sein des 3 Pôles.
    - Discussions sur 3 cas cliniques et conduite à tenir
  - o L'encadrement sanitaire des déplacements Haut-niveau
    - Organisation et bilan 2018
    - Perspectives 2019, organisation, contrats
  - o Le cahier des charges de la surveillance médicale des compétitions
    - L'exemple de surveillance médicale de compétions à étapes : Expériences du Dr J. Petit et du Dr I. Vaysse
    - Discussions sur l'élaboration et diffusion d'une fiche de recueil de l'accidentologie sur les compétitions (recueil qui est prévu dans le règlement médical actuel)
    - Dr André Merllié : Actualités « Tiques » en 2018 - Questions et discussions
    - Prévention en course d'orientation : propositions, discussions
  - o Prévention « Tiques », mise à jour des documents FFCO, site ?
  - o Prévention des traumatismes en course d'orientation

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

- entorse de cheville – Thèse de médecine générale en cours
- Guillaume Ribault : exercices de prévention des entorses de cheville et étirements musculaires : propositions de routine pour les SHN, modèle de fiches qui seront finalisées et distribuées par les kinés en 2019.
- J. Poulain évoque une vidéo éditée par la FFA sur une routine d'exercices pour la prévention des blessures ostéo-articulaires qui nous sera envoyée
  - o La prévention du dopage, quel outils : utiliser les outils existants, mise à jour sur le site FFCO
  - o La formation des gestes qui sauvent pour le groupe-18

• Journée Médicosport-santé du CNOSF 3 décembre 2018

Rappel : *« Le MÉDICOSPORT-SANTÉ© est un dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives validé par la commission médicale du CNOSF en coopération étroite avec SFMES. Il recense les caractéristiques physiques, physiologiques et mentales de chaque discipline ainsi que les conditions de pratique dans le cadre du sport-santé. Il vise à aider les médecins généralistes à la prescription d'activités physiques et sportives. Chaque protocole fédéral présenté dans le MÉDICOSPORT-SANTÉ a été validé par le comité médicosport-santé du CNOSF composé d'experts médicaux, kinésithérapeutes et en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ».*

Les disciplines sportives et les pathologies prises en compte actuellement dans le MEDICOSPORT-SANTE sont celles qui ont été présentées à ce jour par les fédérations affiliées au CNOSF et expertisées par sa commission médicale.
Ce Médicosport est évolutif et concerne pour l'instant les pathologies et états de santé suivants :

- APS et appareil locomoteur
- APS et avancée en âge
- APS et cancer
- APS et enfant et adolescent
- APS et grossesse et post-partum
- APS et maladies cardio-vasculaires
- APS et maladies métaboliques
- APS et pathologies neurologiques
- APS et troubles psychiques

A paraître APS et pathologies pneumologiques

Mise en ligne du Médicosport-santé par Vidal France : **Site ouvert à tous www.vidal.fr**
Le MEDICOSPORT-SANTE a pour objectif de tendre vers l'exhaustivité et une mise à jour permanente. Donc possibilité de nous faire remonter toutes remarques jugées utiles sur le **chapitre course d'orientation**.

==> Restent à développer les programmes de formation pour ces actions :

- o Dans le cadre des formations fédérales, le CNOSF travaille à l'élaboration d'un tronc commun aux formations « sport sur prescription médicale » à l'ensemble des fédérations sportives dans un objectif de mutualisation et d'harmonisation du contenu.
- o Formation au CREPS de Vichy ?

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

2°) L'ENCADREMENT SANITAIRE DES ÉQUIPES DE FRANCE

- Encadrement médical et paramédical a été réalisé par :
  - 2 médecins du sport :
    - Dr Julien Petit 12 j
    - Dr Isabelle Vaysse 9 j
  - 2 masseur-kinésithérapeutes :
    - Jean-Fréderic Gervais 70 j
    - Guillaume Ribault 19 j
- Ils ont réalisé 110 journées d'encadrement médical et paramédical:
  - 21 journées médecin : 14 en stage et 7 en compétition
  - 89 journées kinés : 37 en stage et 47 en compétition
  - *(Pour rappel en 2017 : 116 j et en 2016 : 135j d'encadrement médical et paramédical)*

L'évolution reste de privilégier les soins des kinés pour aider la récupération et consulter un médecin sur place si problème sauf pour le groupe France-18 où la présence d'un médecin reste indispensable.

3°) LE SUIVI MÉDICAL RÉGLEMENTAIRE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

(voir le rapport 2018 du médecin coordonnateur)

En 2017-2018, la Surveillance Médicale Règlementaire (SMR) a été modifiée et simplifiée selon l'*arrêté du 13 juin 2016 relatif à la surveillance médical des sportifs de haut-niveau, Espoirs et collectifs nationaux et de la refonte du projet de performance fédéral.*

- 2 groupes de sportifs ayant un financement sur convention d'objectifs :
  - -Le programme d'excellence sportive SHN (Elite, senior, relève, reconversion) : SMR fixé par l'arrêté
  - -Le programme d'accession au haut-niveau : les Espoirs, les SCN sportifs des collectifs nationaux : SMR fixée par la fédération
- Les Groupes France : le groupe France -18 et le groupe France CO à VTT.
  - La SMR est fixée par la fédération, contenu et périodicité des examens avec prise en charge financière uniquement fédérale.

Ont ainsi été concernés 80 orienteurs de haut-niveau : 23 SHN, 6 en collectif national, 22 Espoirs et 29 sportifs en Groupe France hors liste ministérielle (22 Groupe -18, 17 Groupe CO à VTT).

- Pour les 23 SHN, 95,7% (95,3% la saison précédente) ont effectué une SMR complète, 100% ont effectué une SMR au moins partielle.

1 sportif à l'étranger n'a pu réaliser l'ensemble de la surveillance médicale règlementaire.)

- Pour les 22 Espoirs, 90,9 % (88% la saison précédente) ont effectués une SMR complète.

2 sportifs n'ont réalisé aucune SMR ayant arrêté la pratique de haut-niveau en raison de la difficulté de la poursuite de leurs études avec la pratique du haut-niveau.

- Pour les 6 sportifs en collectif national, 100% ont effectué une SMR complète
- Pour les 29 sportifs en Groupe France hors liste ministérielle, 97% ont effectué la SMR complète organisée par la FFCO

1 sportif n'a réalisé aucun suivi ayant des difficultés à concilier le haut-niveau et ses activités

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

professionnelles.

o Deux certificats médicaux de contre-indication temporaire aux sports ont été délivrés suite à cette SMR, le temps de réaliser des examens complémentaires.

La mise en place de ce nouveau dispositif de surveillance règlementaire a été bien acceptée par l'ensemble des sportifs avec toujours quelques appréhensions pour certains concernant notamment l'absence de suivi biologique systématique. Celui-ci est réalisé par le médecin examinateur suite à la visite médicale si nécessaire. Seuls 3 prises de sang ont été effectuées pour vérifier des problèmes de carence en fer ou de baisse de forme lors de la SMR.
Pour les SHN majeurs, la 2ème visite médicale est remplacée par un auto-questionnaire de santé pour faire le point avant les compétitions majeures, questionnaire renvoyé au médecin coordonnateur. Comme prévu lors du précédent bilan, l'auto-questionnaire de santé a été révisé et est maintenant plus efficace permettant une surveillance médicale plus rapide si besoin. Ce dispositif a été apprécié pour les nombreux SHN effectuant une partie de saison sportive à l'étranger.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Joël POULAIN
Responsable du Club France

RAPPORT DU CLUB FRANCE

BILAN 2018

Le Club France soutenu les équipes de France, avec la création d'affiches des médaillés des championnats du Monde et d'Europe 2018, à pied comme à VTT, séniors et jeunes, pour une séance de dédicaces qui a eu lieu le 4 novembre 2018, à l'issue du CNE, sur l'Arena de Pavoux (04).

La médaille de bronze historique obtenue par Isia BASSET aux WOC (Riga, Lettonie) 1ère médaille féminine aux WOC, ainsi que celle du relais hommes sénior pédestre (Lucas Basset, Nicolas Rio, Frédéric Tranchand), ont mis en avant la persistance au Haut Niveau de notre élite en 2018, après la retraite deThierry Gueorgiou.

Les 2 médailles d'argent de Baptiste Fuchs lors des CE puis des CM de CO à VTT complétées par les nombreuses médaille chez les jeunes démontrent que la FFCO a raison de continuer à soutenir un Haut Niveau en CO à VTT.

Le Club France FFCO a également aidé à la promotion du livre d'entraînement de Michel Gueorgiou (« l'Oeil qui gagne »), sur la méthode qui a permis à la CO française de faire sa place à la cour des grandes nations de Course d'Orientation !

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Thierry VERMEERSCH
Président de la commission formation

RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION

La composition de la commission a beaucoup évolué au cours de l'année :

- elle a été présidée par Agnès Eudier jusqu'en avril
- elle a été coprésidée par Agnès et moi d'avril à octobre – Agnès, de par son métier n'ayant pas toujours la disponibilité nécessaire pour tout gérer
- Je la préside depuis cette date
- Le CTS (Cadre technique et sportif) a aussi changé : Hervé Letteron a fait valoir ses droits à la retraite et ses missions ont été reprises par Jean-Paul Hosotte (qui va lui aussi bientôt faire valoir ses droits à la retraite)
- Les hommes et les femmes qui avaient envisagé d'en être membres à la suite de l'AG élective de mars 2017 se sont tous retirés pour différentes raisons
- Daniel Poedras a intégré la commission cet automne

En plus de la gestion quotidienne, la commission a centré ses travaux sur :

- La mise en place de fiche de candidature-type pour les experts stagiaires nationaux (mai)
- La promotion de la première session CQP Animateur (juin)
- La nomination des experts nationaux stagiaires (automne)
- La mise en place au printemps 2019 de plusieurs stages de formateurs régionaux

Les travaux toujours en cours sont relatifs à :

- La création, en liaison avec la commission Equipements Sportifs, pour fin 2019 du CQP Cartographe et de la formation bénévole et non diplômante de Cartographie de base (janvier 2019)
- La création, en liaison avec la commission Juges et arbitres, pour fin 2019 de la formation et non diplômante de directeur de course nationale.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Thierry VERMEERSCH
Président de la commission haut niveau

RAPPORT DE LA COMMISSION HAUT NIVEAU

Même s'il y a un élu du comité directeur responsable du Haut-Niveau, il n'existe pas vraiment de commission au sens classique : la politique HN est pilotée par la Directrice Technique Nationale (DTN) que le ministère a placé auprès de notre fédération et les grands axes – financiers entre autres – relèvent de décisions du comité directeur.
Pour ne pas faire doublon avec le rapport de la DTN, je me contenterai de ne présenter que quelques points spécifiques.
Comme élu référent, j'ai été présent dans la limite de mes disponibilités de bénévole lors de plusieurs épreuves de sélections (Pâques et Toussaint) et lors d'un week-end HN pédestre (décembre).
J'ai aussi assuré la liaison avec la commission Jeunes pour l'accès au HN principalement en suivant le calendrier des RDE (Réseaux de développement des espoirs).
J'ai aussi été présent dans la limite de mes disponibilités de bénévole lors de plusieurs épreuves de sélections (Pâques et Toussaint) et lors d'un week-end HN pédestre (décembre).
J'ai aussi eu de nombreuses réunions (physiques ou téléphoniques) avec la DTN Marie-Violaine Palcau, que je tiens ici à remercier pour son investissement.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Denis GENEVÈS
Président de la commission juges et arbitres

RAPPORT DE LA COMMISSION JUGES ET ARBITRES

Au cours de l'année 2018 la commission juges et arbitres s'est réunie quatre fois.

- Deux réunions ont lieu au siège de la FFCO : le 26 juin et la veille du séminaire des CCN le 30 novembre ;
- Une réunion sur le lieu de ce même séminaire en soirée du 1er décembre ;
- Une réunion à Vandœuvre-lès-Nancy chez Nelly Deville le 27 septembre.

Les réunions sont essentiellement des moments de synthèses la grande majorité du travail étant faite durant les périodes inter réunions selon les feuilles de route données à chaque membre, ceci n'excluant pas bien-sûr de nombreux échanges par mail ou téléphone. D'autre part les membres de la commission ont continué à assurer leurs missions d'expertise

Comme convenue le principal travail de l'année 2018 a porté sur la refonte du cahier des charges des compétitions. Pour ce travail Nelly Deville nous a fait la gentillesse de nous apporter une précieuse expertise et nous tenons à vivement la remercier.
Au cours de la réunion du 26 juin à laquelle étaient associés le secrétaire général et la DTN nous avons pu faire des propositions pour que soient apportées des modifications au règlement des compétitions.

Nous avons également travaillé sur le projet des séminaires d'experts régionaux par zone et ainsi pu participer le 15 décembre à celui mis en place par la Ligue d'Ile de France et à celui de la région PACA initialement prévu en novembre mais reporté au 5 janvier de cette année.
Il apparait utile de rappeler aux experts l'importance du respect des échéances pour les retours des différents comptes rendus.
Concernant les compétitions régionales les CR d'arbitres sont à retourner au secrétariat fédéral, à la ligue et à l'organisateur si la compétition est inscrite au CN et pour les autres manifestations à la ligue, au comité départemental et à l'organisateur. Les CR des contrôleurs régionaux sont adressés à l'organisateur et à la ligue uniquement qui après avoir dressé une synthèse de ceux-ci la retournera à la commission juges et arbitres au plus tard le 31 octobre de l'année en cours.
Ces retours permettent de procéder à leur enregistrement et les synthèses réalisées pourront servir de support pour les différents séminaires régionaux et nationaux. L'analyse des résultats des études de ces comptes rendus doit permettre de tendre vers des pratiques communes d'arbitrage.
Nous tenons à remercier le secrétariat qui assure le suivi du retour des comptes rendus en ayant parfois recours à plusieurs rappels.

Au programme de l'année 2019 :

- Finalisation du cahier des charges des compétitions ;
- Participation aux séminaires de zones ;
- Séminaire des experts DN et AN.

Enfin pour terminer un grand merci à tous les experts qui œuvrent toute l'année, à quelque niveau que ce soit, pour le bon déroulement des compétitions et ceci pas toujours dans des conditions bien faciles.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Valérie BERGER-CAPBERN
Présidente de la commission pratiques sportives
Présidente de la sous-commission classement

RAPPORT DE LA COMMISSION PRATIQUES SPORTIVES

La commission sportive a été renforcée sur 2018 avec l'arrivée de 2 personnes qui gèrent la **commission calendrier** de manière très efficace et très professionnelle.

La commission a besoin de personnes intéressées pour faire des propositions sur l'amélioration du **calcul du CN,** étayées de simulations.

Le **règlement des compétitions** a eu peu de modifications notables pour 2019. Elles ont été récapitulées pour diffusion au travers de la lettre aux clubs. Il est fortement conseillé de le relire pour préparer une nouvelle compétition de niveau national (ne pas se reposer sur ses souvenirs de la précédente organisation).

Côté **course d'orientation en raid**, le remplacement de la dénomination « Championnat de France » par « Coupe de France » n'a pas eu d'impact négatif sur la participation. Le règlement modifié a permis à plus d'équipes d'être classées.

Côté **course d'orientation multisports**, le principe de trophée national sans qualification semble répondre aux attentes des participants licenciés, cependant, nous avons manqué d'anticipation pour la détermination de l'organisation labélisée « Trophée National ». Cela ne sera pas le cas pour 2019.

Coté **pédestre**, la modification pour favoriser la participation des jeunes en relais a été bien utilisée (possibilité de courir en relais sans être du même club, sans prétendre au podium).

Côté CO à ski etCO à VTT, pas de changements notables des règlements.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Sylvie MARCHESIN
Membre de la sous-commission calendrier

Benjamin CLEMENT-AGONI
Membre de la sous-commission calendrier

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION CALENDRIER

La sous-commission calendrier participe, au sein de la commission Pratiques Sportives, à l'élaboration du calendrier national.
Elle est chargée de l'étude et du suivi administratif des dossiers de candidatures pour les compétitions nationales, et de la désignation de l'ensemble des experts nationaux (délégués, contrôleurs des circuits et arbitres).

ACTIVITÉS DE LA SOUS-COMMISSION EN 2018 :

Elus lors de l'Assemblée Générale du 24 mars 2018, nous avons pris en charge la responsabilité de la sous-commission calendrier, poste qui était alors vacant suite à la démission de Bernard MORTELLIER.

On nous a mis le pied à l'étrier rapidement car de nombreux dossiers urgents étaient restés au point mort suite à la vacance du poste, notamment la désignation des experts nationaux pour le calendrier pédestre 2019.
À ce titre, nous tenons à remercier les experts qui ont réagi rapidement suite à notre première prise de contact en avril.

En dehors des réunions du Comité Directeur, la sous-commission s'est réunie 2 fois en 2018 :
- 11 avril : réunion de prise de fonction (par Skype) avec Jean-Philippe STEFANINI et Marie-Violaine PALCAU.
- 1 avril : réunion de la commission Pratiques Sportives sur le site du Championnat de France de Moyenne Distance aux Essarts-le-Roi (78).

Quelques chiffres :
- 23 dossiers de candidatures traités
- 85 experts nationaux désignés sur l'ensemble des compétitions du calendrier national 2019
- 42 ordres de missions envoyés
- Environ 1000 mails reçus et 400 mails envoyés.

Evolutions du calendrier :
- À compter de 2019, les Nationales de zones seront organisées en week-ends regroupant deux Nationales : une Nationale Moyenne Distance le samedi après-midi et une Nationale Longue Distance le

samedi après-midi et une Nationale Longue Distance le dimanche matin.

- S'agissant des Nationales 2020, nous avons fait preuve de souplesse sur les dates proposées par les organisateurs (et accepté un décalage de dates pour les Nationales Nord-Est) et c'est ainsi que les week-ends de Nationales ne seront exceptionnellement pas couplés deux par deux, mais auront chacun lieu à des dates différentes, dont deux en période estivale (juillet-août). Un bilan devra être fait à la fin de l'année 2020 pour savoir si cette évolution du calendrier est positive.

Nous avons été très souples sur les délais de réception des dossiers de candidatures (toutes les candidatures arrivées hors délai ont été acceptées) mais nous rappelons que plus les candidatures arrivent tardivement, plus la publication du calendrier national s'en trouve également retardée. Aussi nous invitons les organisateurs potentiels à anticiper davantage l'envoi de leurs candidatures au secrétariat fédéral.
En fin d'année 2018, un travail de suivi de la validité des diplômes des experts nationaux a été entrepris avec la commission formation.
Il est rappelé que les experts doivent avoir au moins une action tous 4 ans pour que leurs diplômes restent actifs.

Au terme de cette 1ère année, nous tenons à remercier l'ensemble des membres du Comité Directeur qui nous ont particulièrement bien accueillis et intégrés.
Enfin, nous tenons à remercier tout particulièrement Nathalie MATTON qui nous apporte une aide précieuse par son suivi administratif rigoureux.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Jean-Philippe STEFANINI
Président de la sous-commission CO à pied

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION CO À PIED

En 2018 la sous-commission était composée d'Alain ANTOINE, Yannick BEAUVIR, Pierre DELENNE, Mathieu LEMERCIER, Simon LEROY et Jean-Philippe STEFANINI;

Le champ d'intervention de la sous-commission est très large. Elle conduit des réflexions sur la pratique Course d'orientation à pied qui peuvent conduire à des propositions destinées au Comité Directeur. Pour ce faire, cette année, la sous-commission s'est réunie deux fois, la première fois sur le terrain lors du Championnat de France de Moyenne distance 2018 afin de proposer des dates pour l'organisation du calendrier pédestre 2020 et la seconde fois début Septembre à Valence dans la foulée de la réunion autour du Projet fédéral pour élaborer des propositions sur le Règlement des Compétitions. Quelques-unes de ces propositions ont été retenues par le Comité Directeur (niveau technique du Championnat de France de Sprint jeunes, élargissement du nombre d'équipes en N2 et en N3 pour le Championnat de France des Clubs à compter de 2020…), pour d'autres il lui a été demandé d'affiner le travail en s'appuyant sur des simulations plus précises (modification des temps de courses lors du Championnat de France Longue distance en catégorie H ou D21, …).

Elle assure par ailleurs l'exploitation des résultats de l'année pour :
• produire les résultats de la Coupe de France individuelle,
• calculer en fin d'année les quotas ligue pour les championnats de France de Course d'orientation à pied sprint et moyenne distance
• définir en début de chaque année la liste des clubs qualifiés pour le championnat de France de Relais Sprint
• définir après le Championnat de France des Clubs la liste provisoire des clubs qualifiés pour celui de l'année suivante division par division

Elle espère que le prochain déploiement du nouveau site internet fédéral permettra d'automatiser la quasi-totalité de ce travail.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Dominique ETIENNE
Président de la sous-commission CO à VTT

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION CO À VTT

En 2018, la sous-commission VTT était composée des mêmes membres qu'en 2017 [1], elle s'est réunie à BUHL (68) le samedi 26 mai pour s'entretenir sur le développement de la discipline et sur règlement des compétitions.

DÉVELOPPEMENT DE LA DISCIPLINE : des mesures méritent d'être prises à court terme,

- Permettre l'accès des adultes à tous les circuits et dans toutes les compétitions y compris dans les Championnats, comme pour les circuits de couleurs.
- Attribuer les mêmes titres au Championnat de France de Sprint qu'aux autres formats.

Règlement des compétitions (règles spécifiques) :

- Mise en place d'un relais pour les catégories H et D60 en 2019.
- En cas d'égalité de points en Coupe de France, c'est la cinquième meilleure performance qui désigne le vainqueur.

SAISON 2018:

- Excellents résultats de nos équipes de France sous la houlette d'André HERMET avec notamment aux Championnats du monde, Constance DEVILLERS et le relais jeunes H en or, Baptiste FUCHS en argent et au total 10 podiums internationaux.
- Le nombre d'organisations de courses au CN a chuté de 25% alors que les compétitions non CN ont augmentés de 50% !

PROJETS 2019 :

- Poursuivre la mise en place de la formation spécifique dans les Ligues.
- Réaliser un « flyer » grand public (avec un accent sur les circuits de couleur).
- Rechercher des organisateurs pour les courses des groupes A et B et les inciter à déposer leurs candidatures dans les délais fixés par le règlement des compétitions.

[1] Hélène EDIAR, Maurice AUBRY, Michel DENAIX, Alain POURRE, Jean-Charles LALEVEE, Christian PROST, François LORANG, Nicolas PINSARD et André HERMET conseiller technique et sportif de la Fédération.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

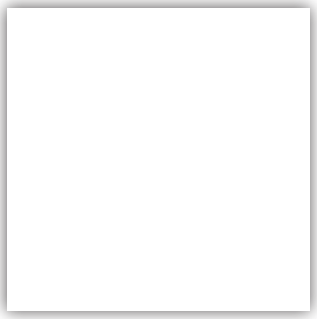

Michel DENAIX
Président par intérim de la sous-commission CO à ski

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION CO À SKI

Suite à la démission du responsable de la sous-commission Patrick DESBREST fin septembre 2018, Michel DENAIX a accepté de prendre à titre provisoire le relais pour essayer de sauver la saison à venir.

L'activité de l'hiver 2017-2018 a été bonne avec la tenue de 3 championnats sur trois sites différents (Savoie, Isère et Hautes Alpes) et un seul report de date par manque de neige. C'est une amélioration sensible par rapport à l'hiver précédent où un seul championnat avait pu avoir lieu.

Il faut toutefois noter que la participation est en baisse avec une centaine de participants en moyenne alors qu'il y a cinq ans un des championnats avait accueilli 250 coureurs. L'enneigement capricieux les multiples reports et annulations des saisons passées en sont sans doute la cause.

Un travail d'analyse des modalités d'organisation d'une compétition (cartographie, traçage, contrôle, impression des cartes, regroupement des catégories) a été faite et est à la disposition de potentiels organisateurs futurs.

Pour l'hiver à venir, les quatre championnats se dérouleront sur le même week end à Autrans le premier week end de Mars grâce au support de l'équipe de France militaire.

L'activité s'interroge sur son devenir et sur les conditions du développement de la pratique. Une réunion est prévue cet hiver pour en parler. La sous-commission CO à ski existe encore…

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Stéphane RODRIGUEZ
Président de la sous-commission co multisports

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION CO MULTISPORTS

OBJECTIF SAISON 2018

- Appel à candidature pour organiser la finale du trophée National
- Plus de communication avec notamment des infos sur une LOC tous les deux mois
- Avoir le listing des Pass'O par les organisateurs et/ou la FFCO pour un mailing
- Renforcer la commission avec des raideurs FFCO
- Communication FFCO/FF Tri

RÉSULTATS SAISON 2018

Il n'y a pas eu de réunion; les personnes n'ayant pas pu se libérer aux différents créneaux. A la place, il y a eu beaucoup d'échanges emails entres les personnes de la commission.

Il n'y a pas eu d'appel national mais des contacts sur le CFC2018 :

Pour 2018, le choix du raid des Corbières comme Finale du trophée national des courses d'orientation multisport, ayant été communiqué au secrétariat de la FFCO trop tardivement pour l'annoncer au calendrier, cette attribution n'a pas été validée par le Bureau Directeur.

Pour 2019, j'avais contacté le raid des Vikazim. Après discussions avec la commission, nous avons donc validé cette candidature et l'avons proposé à la FFCO comme Finale du Trophée 2019. Cette proposition a été retenue par le Bureau Directeur et ce raid qui aura lieu les 7 et 8 septembre 2019 constituera la Finale du Trophée national des courses d'orientation multisport.

La convention en discussion depuis l'année dernière entre la FFTRI et la FFCO a été signée.

OBJECTIF 2019

- Appel à candidature pour organiser la finale du trophée National 2020
- Plus de communication avec notamment des infos sur une LOC tous les deux mois et surtout des articles sur O'mag
- Avoir le listing des Pass'O par les organisateurs et/ou la FFCO pour un mailing
- Avoir des actions régionales avec des challenges régionaux.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Mireille SAVORNIN
Présidente de la sous-commission raids

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION RAID ORIENTATION

BILAN DES RAIDS 2018

AZUR
Date : 28/29 avril 2018
Directeur de course : Georges Deli
Officiels : Mireille Savornin Bernard Mortellier André Collomb
Ligue Provence Alpes côte d'Azur
Organisateur Comité départemental du Var de Course d'Orientation
Lieu Haut Var Verdon REGUSSE (83)

Environ 30 équipes sur le raid ; course au score et 30 équipes pour le raid solo du dimanche.
Un très bon accueil de la mairie et une mise à disposition de locaux adéquate.

O Bivwak
Date : 19/20 mai 2018
Directeur de course : Laure Carra
Officiels Eric Perrin, Sandrine Taisson, Hervé Bodelet
Lieu : La loge des gardes – Allier
Organisateur LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES

1500 participants sur le raid et environ 200 participants au raid découvert.
Le département était bien engagé pour aider la réalisation de ce raid ainsi que Vichy Communauté.

Raid Bombis
Date : 25/26/août 2018
Directeur de course : Mathilde Bonneau Rora
Officiels Sébastien Rora Mathilde Bonneau Rora Sandra Olivier Alain Guillon Bruno Haberkorn
Clubs organisateurs : Esprit Raid et Balise 77
Lieu : forêt de Nemours-Poligny (77)
Ligue : LIFCO

Ce sont presque 300 personnes qui ont pris le départ.
Une carte inédite a été créée spécialement pour le raid, d'une surface de 28km² à l'échelle 1/15000.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Une vingtaine d'équipes a participé au raid sur les circuits à VTT sur deux jours, ce qui est positif.

RAID DE LA BLANCHE
Le raid a eu lieu les 15 et 16 septembre 2018
Organisation : Thalweg 04
Directeur de course : André Collomb
Officiels et traceurs : François Savornin, André Collomb, Bernard Mortellier, Stéphane Kajak.
Ligue Provence alpes côte d'Azur
Lieu : Selonnet / Seyne les Alpes (04)

Nous avons réalisé environ 30km de carte nouvelle sur cette édition ; cela a permis de relier les villages de Seyne et Selonnet et ainsi terminer une carte côté sud de notre canton qui sera surement réutilisée en 2019 avec encore quelques modifications et agrandissements toujours dans le souci de maintenir le niveau du raid pour la cartographie et la qualité de l'épreuve.
Cette année 40 équipes ont pris le départ.
L'école polytechnique Paris apporte un plus à cette manifestation : sportivité et relance de la compétions en terme de coureurs de moins de 30 ans. Cette dynamique entraine d'autres inscriptions car le chalenge technique est de haut niveau. Les circuits grand public sont bien pourvus et bien fréquentés avec une clientèle sport santé en développement

Point sur la désignation des arbitres, délégués et contrôleurs pour les épreuves de raids faisant partie de la coupe de France des raids

Nous avons participé aux réunions organisées pour la construction du projet fédéral pour la prochaine olympiade et si nous sommes conscients des difficultés que rencontre notre fédération, nous sommes en accord pour nous mobiliser et nous battre au mieux afin de ne pas perdre la notoriété et la reconnaissance pour les épreuves de raids organisées par le FFCO.

Résultats et classement pour délivrance de la coupe des raids

Validation par le comité directeur de la proposition de modification de l'article 3 du règlement des compétitions : Le but de cette modification est de valoriser le plus d'équipes possibles sur ce format de course et faire valoir le nombre d'équipes qui y participent et faire remonter des résultats étoffés, proche de la réalité des participants aux 4 épreuves.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Valérie BERGER-CAPBERN
Présidente de la commission jeunes

RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES ET DÉVELOPPEMENT

1- RAPPORT D'ACTIVITÉ

1.1 – rappel objectif et cadre du projet fédéral

L'objectif de la commission est tout simplement d'augmenter le nombre de pratiquants/licenciés et d'améliorer leur pratique.

Cadre du projet de l'olympiade envers les jeunes:
- Mettre en place une stratégie de recrutement des plus jeunes (8 à 11 ans)
- Développer et structurer les écoles de CO et en améliorer les critères et le contrôle de labellisation.
- Aider la formation des animateurs, en particulier les jeunes, et mutualiser les pratiques des écoles de CO
- Pérenniser le passage des balises
- Pérenniser le challenge national des écoles de CO
- Pérenniser les séjours O'camp
- Favoriser la mise en place de conventions entre clubs et établissements scolaires.
- Favoriser les RDE.

1.2 - Passage de balises

L'action de la commission dans ce domaine est de fournir le questionnaire et de faire un soutien technique si nécessaire auprès des présidents de ligues et des moniteurs référents pour la partie administrative du passage de balise. La commission gère aussi les demandes de balises orange et violette dont l'obtention se fait sur la réalisation de 3 courses au CN.
Le critère sur le nombre minimum de jeunes avec balise a été supprimé des critères du CFC. C'est sans doute la cause d'un nombre de passage inférieur par rapport à l'année passée (19 à la place de 22), et d'une baisse du nombre de balises passées.
Nous avons eu des problèmes avec la qualité des questionnaires cette année. Nous ferons notre possible pour que cela ne se reproduise pas.

Tableau de progression :

ANNÉES	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
NB BALISES	73	160	137	330	379	454	616	467	570	**494**

A fin 2018, environ 1250 jeunes licenciés sont détenteur d'une balise verte à violette.

Promotion balise blanche : Cette balise sera privilégiée uniquement pour les jeunes qui loupent la balise verte. Le cahier des charges a été modifié suite à l'AG 2018 : c'est la ligue qui prend en compte le coût des balisettes blanches, et applique vus à vis des clubs la politique qu'elle veut.

1.3 - Les écoles de CO

Le nombre d'écoles de CO déclarées est stable. Certaines écoles n'atteignent pas la taille critique pour assurer leur pérennisation.

ANNÉES	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ECOLES DE CO	43	65	80	86	83	83	86	90	94 (correctif)	**94**

Les participations aux compétitions (en particulier les relais), aux RDE, aux passages de balises, aux challenges des écoles, aux stages sont à privilégier pour motiver nos jeunes.

Nous avons un objectif sur la visibilité de notre action commune vis-à-vis des scolaires. Cela doit se traduire par une convention.

Pas de modification notable du Règlement des Compétitions concernant les jeunes en 2019, si ce n'est la création de 2 classements au trophée Gueorgiou pour en réserver un uniquement aux jeunes.

1.4 - O'camp

L'édition 2018 du O'camp a eu lieu à Lamoura village situé dans le parc naturel régional du Haut-Jura. Les jeunes ont été accueillis au village vacances neige et plein air à Lamoua, les cartes ont été accessibles à pieds.
La première semaine du 29 juillet au 5 aout nous avons eu 29 jeunes âgés de 11 à 13 ans la deuxième semaine du 5 au 12 aout nous avons eu 32 jeunes âgés de 14 à 16 ans. Sur les 2 semaines nous avons eu 4 encadrants.
Ils ont eu comme activités en plus de la CO du ski roue Biathlon chose nouvelle pour le O camp et baignade au lac de Lamoura.
Pour la 2 semaines nous avons dû refuser des jeunes car c'était complet.

1.5 - RDE

Ces regroupements, créés par la fédération, ont pour objectifs de développer l'offre d'entraînement des jeunes en région, d'impliquer les acteurs locaux dans la politique sportive de la FFCO et de développer les relations entre la DTN et les entraîneurs locaux.
Les acteurs locaux s'investissent toujours autant sur la logistique, la conception et l'organisation technique

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

des situations d'entrainement. Nous les en remercions.
Pour faciliter l'organisation de ces regroupements, le calendrier des RDE est dorénavant sur le site fédéral.L'équipe fédérale veille plus particulièrement depuis 2017 à ce que ces rassemblements aient lieu.
Le cahier des charges a été revu pour mieux clarifier les responsabilités de chaque acteur.
L'objectif d'avoir les 3 regroupements par année et par zone n'est toujours pas atteints.
La FFCO maintient une aide de 10 Euro par jeunes à chaque RDE, pour l'organisateur, à répercuter sur le prix d'inscription qui prend en compte l'hébergement.

1.6 - Challenge National des écoles de CO

L'aide de la FFCO est maintenu à 1000 Euro par zone, plus l'aide de 15 Euro par jeunes participants. **A titre expérimental, il est autorisé de faire un challenge par ligue sur demande de la ligue à la fédération. L'objectif est de faire des déplacements moins longs, tout en gardant la dynamique du challenge. Dans le cas de deux challenges dans la même zone, l'aide sera de 2 fois 500 Euro.**

ANNÉES	2014	2015	2016	2017	2018
NOMBRE DE CHALLENGES	3	3	2	3	**3**
NOMBRE DE JEUNES EN TOUT	234	245	149	219	**188**

L'aspect négatif de la baisse du nombre de participants est compenser par un aspect positif qui est la participation de plus de clubs (2017 par rapport à 2016 : + 7 clubs et + 39 participants ; 2018 par rapport à 2017 : + 3 clubs et - 31 participants).
Le retour sur le changement de règlementation du challenge (plus simple pour les calculs de points, plus ouvert avec des équipes de 2 à la place de 3) est positif.
Reste encore à motiver les potentiels organisateurs pour couvrir tout le territoire (toujours pas d'organisation sur la zone SE) ainsi que les gros clubs (sur les 20 premiers clubs du classement de la Coupe de France, seuls 2 clubs ont participé).

1.7 - Communication

Nous avons fait 4 réunions Skype de la commission (Yves Boehm sur les écoles de CO, Elea Blanc Tranchant sur O'camp, Chantale Burbaud sur CO mag, Dominique Etienne pour Challenge des écoles de CO, Sylvine Brouté, Thierry Vermeersch sur RDE, Nicolas Hayer site, Etienne Morey, jean Philippe Stefanini pour le développement, plus Jean Paul Hosotte pour la DTN et Valérie Berger passage de balise).

L'opération WOD a été soutenue par la FFCO avec distribution de goodies et attribution de 6 récompenses sous forme de bon d'achats matériel à Orient Sport. Le nombre de jeunes participants au WOD 2017 en France a été de 3362 (1765 en 2016). Lors de cette 3ème édition WOD 2018 il y a eu 349 052 participants à travers le monde, en France sur les 63 événements de CO mis en place pour l'occasion par les clubs ou les écoles il y a eu 7384 participants. Cette mobilisation, toujours plus importante année après année, est à saluer fortement. Il nous faut poursuivre l'effort qui permet de faire connaitre la Course d'Orientation et qui reconnait notre investissement auprès de l'IOF.

Nous avons continué nos échanges avec la commission « jeunes » de la fédération britannique de CO. Leur plans d'actions nous conforte dans nos actions actuelles (passage de balise, O'camp, convention avec scolaire, challenge)

Les fiches O'abc ont été mise en accès libre pour en favoriser la promotion.

1.8 - Conventions

La convention avec l'UNSS a été signée pour l'olympiade en 2017.
Les conventions USEP et UGSEL sont en cours de validité.
La convention FFSU a été renouvelée en 2018

Point sur le retour sur le nombre de licences UNSS qui ont basculées licences « normales » après la première année :
- 2/3 de renouvellement en 2017,
- 1/2 en 2018,

Il est dommage que ce moyen d'attirer de nouveaux licenciés ne soit pas plus utilisé (de l'ordre de 70 licence par an).

1.9 – Promotion de la formation des jeunes

Il n'est jamais trop tôt pour impliquer les jeunes dans le bénévolat. La FFCO a décidé en 2018 de récompenser les jeunes diplômés « animateur » ou « traceur » (support PC métal personnalisé FFCO). Nous comptons renouveler l'opération en 2019.

1.10 – Axe développement de manière plus générale

2 réunions ont été faites spécifiquement sur ce sujet (Sylvine, Thierry, Jean-Philippe et Valérie). La commission a participé à l'élaboration des conventions types proposées par la DTN et diffusées par la FFCO à l'usage de tous les organes déconcentrés.
Des axes de développement ont été exposés lors des réunions des présidents de ligues, ainsi que les réunions de zones, animées par le président, le secrétaire général et la DTN.
La fédération compte principalement aider au développement en partageant les informations utiles et en favorisant le retour d'expériences positives.

2 - PROJETS POUR 2019

2.1 – Passage des balises

Pas de modification prévue.

2.2 – Ecoles de CO

Travail sur l'accueil des plus jeunes (style fiches O'abc). Le travail n'a pas encore commencé, faute de ressources vives à mobiliser sur le sujet en 2018.

2.3 – O'camp

L'édition 2019 sera dans le Vercors
Capacité cette année de 28 jeunes pour 4 encadrants (limitation sur la capacité du logement)

2.4 – RDE

Pas de changement prévu à court terme

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

2.5 – Challenge national des écoles de CO

Ouverture de la possibilité d'organiser par ligue plutôt que par zone. Si cela s'avère plus adapté, nous modifierons le cahier des charges en conséquence pour 2020.

2.6 - Communication

L'objectif WOD est toujours d'actualité pour 2019. La FFCO poursuivra ses efforts de communication sur le WOD qui s'intègre dans l'objectif JO Paris 2024. Des goodies seront à nouveau disponibles, tout en en limitant le coût au maximum. Des récompenses seront à nouveaux distribués à nos organismes affiliés participants (6 bons de 200 Euro en matériel de CO) . **Pour 2019, le WOD est du 19 au 21 Mai**. Montrons qu'il est possible d'atteindre les 10 000 jeunes participants !

Nous envisageons une plaquette sur la CO à VTT pour les jeunes.

Nous aurons du travail sur le nouveau site.

2.7 : Conventions

Pas de changement notable.

2.8 : Les H/D 10 et la compétition

Comment traiter les HD10 en compétition? Le saut entre jalonné et circuit vert est important. La course actuellement n'est pas très équitable avec souvent de forts regroupements, qui faussent complètement le classement. Le CN ne veut souvent rien dire. La proposition serait de supprimer le circuit compétition HD10. De les faire courir sur circuit vert, de donner un classement sans podium et de récompenser tous les jeunes (comme au jalonné). **Sujet à débattre à nouveau en 2019.**

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Michel EDIAR
Président de la commission écommunication

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Organisation de la commission :
- CO Mag :
  - o Coordinatrice : Chantal Burbaud
  - o Comité de pilotage : Marie-Claudine Perrin, Yves Boehm, Sylvine Brouté et Sarah Eddaïra
- Futur site internet :
  - o Chef de projet : Daniel Poedras

La stratégie de communication menée en 2018 par la fédération a permis :

- D'éditer 4 numéros du magazine fédéral CO'Mag, un grand merci à Chantal Burbaud pour la coordination de notre revue dédiée à la course d'orientation et a son comité de pilotage.
- D'éditer le n° 4 du BLE (Bulletin de Liaison des Experts), destiné à l'ensemble des experts exerçant sur les diverses épreuves et disciplines de course d'orientation de la fédération. Ce n°4 étant consacré aux courses inscrites au World Ranking de l'IOF.
- D'éditer 11 Lettre O'clubs abordant diverses thématiques telles que la vie fédérale, les jeunes, les pratiques sportives ou la formation.
- De synthétiser les articles de presse et reportages vidéo mettant en avant la course d'orientation et/ou la fédération ; si vous avez l'occasion de consulter des articles de presse parlant de notre sport, n'hésitez pas à les transmettre à la fédération pour étoffer notre base de données (via l'adresse : communication@ffcorientation.fr).
- De poursuivre la présence de la FFCO sur les réseaux sociaux à travers ses comptes Facebook, Instagram et Twitter
- De poursuivre le chantier du futur site internet en relation avec le prestataire SEVANOVA
- De travailler sur les différents dossiers de communication utilisés pour la promotion de la candidature aux WOC 2022 et aux JO de Paris 2024
- De réaliser et de diffuser 14 communiqués de presse
- De mettre à jour la plaquette « Découvrir la CO »

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Jean-Philippe STEFANINI
Président de la commission équipements sportifs

RAPPORT DE LA COMMISSION ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En 2018, la commission Equipements sportifs comprenait trois membres Bernard DAHY, Yann MAREIGNER et Jean-Philippe STEFANINI. Ils ont été rejoints en cours d'année par Daniel ROLLET.

Le champ d'intervention de la commission est assez vaste puisqu'il va des questions cartographiques à celles relatives à la mise en place des parcours permanents en passant par l'utilisation des logiciels de cartographie.

La commission travaille en mode projets essentiel¬lement par échange de courriels. Il faut toutefois noter le peu de disponibilité de son Président du fait des autres fonctions fédérales qu'il remplit.

Concernant la cartographie, la commission a poursuivi son travail autour de :
• La spécification ISOM 2017
Afin de faciliter l'appropriation de cette nouvelle spécification, une déambulation a été organisée lors du championnat de France de relais de catégorie à Lans en Vercors. Au total ce sont environ une quinzaine de participants répartis en deux groupes qui ont pu aller sur le terrain appréhender les nouveautés de cette spécification.

• Les documents disponibles sur le site internet fédéral sur la page http://www.ffcorientation.fr/licencie/cartographie/
Nous avons mis à jour les documents de mise en page des cartes disponibles en téléchargement sur le site fédéral de façon à ce qu'ils soient conformes à la charte graphique fédérale. Daniel Rollet a préparé une mise à jour des légendes cartographiques tant pour les cartes à la spécification ISOM qu'ISMTBOM et ISSkiOM, que nous mettrons en ligne prochainement.

• La spécification ISSOM 201X
Nous avons répondu à la consultation de la commission cartographique de l'IOF sur le projet de spécification ISSOM 201X. Lors de la réunion de travail de cette commission, la majorité de nos remarques ont été prises en compte.

• La spécification internationale de définition des postes
Nous avons assuré la traduction en Français de la version 2018 de cette spécification disponible sur le site fédéral http://www.ffcorientation.fr/media/cms_page_media/72/Description%20des%20postes%202018.pdf

Sont encore en chantier :

• Le travail sur les contenus de formation tant sur une formation fédérale d'initiation à la cartographie que sur le CQP Cartographie. Des premiers échanges ont eu lieu au sein du groupe sur la base des documents exploratoires préparés par la Direction technique Nationale.
• Le travail sur les symboles de proximité. Nous devrons nous positionner sur la recommandation émise par la commission cartographique de l'IOF lors de la dernière conférence ICOM qui s'est tenue le 5 octobre 2018 à Prague. Cette recommandation est disponible à l'adresse : https://1drv.ms/b/s!As4LDA11gDVmgYoCVvk49n0T0YY5EA (ou à l'adresse https://onedrive.live.com/?authkey=%21AFb5OPZ9E9GGORA&cid=663580750D0C0BCE&id=663580750D0C0BCE%2117666&parId=663580750D0C0BCE%2117218&o=OneUp)

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Hélène EDIAR
Présidente de la commission évènementiel

RAPPORT DE LA COMMISSION ÉVÉNEMENTIEL

EN MARCHE VERS LES JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

En 2018, la commission Evénementiel s'est concentrée avec le groupe de travail « Comité de candidature WOC 2022/Paris 2024 » à la préparation du dossier de candidature des WOC2022.

Après la validation des terrains ont été validés par un expert FFCO le 9 février, le dossier de candidature a été envoyé à l'IOF le 31 mars.

L'évaluation du dossier de candidature s'est déroulée durant 3 jours à partir du 8 juin par Tom Hollowell (secrétaire général & CEO de l'IOF) et Aron Less (responsable de la commission CO à pied de l'IOF).
Ainsi, les échanges ont porté sur:
- la présentation de la candidature au siège de la FFCO
- la visite de tous les terrains y compris les terrains de secours
- la visite des hébergements potentiels

Le moment fort de week-end fût l'entretien avec le Président du CNOSF, Denis Masseglia le 9 juin.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Début août, l'IOF annonce sa décision: le council de l'IOF qui s'est réuni le 6 août a retenu la candidature d'Edinburgh.
Les deux candidatures étaient toutes deux de bons dossiers, toutefois, le council de l'IOF a jugé que celui-ci d'Edinburgh était plus approprié pour 2022.

Je tiens à remercier à toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce projet, en particulier :
• la ligue Ile de France et ses clubs en particulier, Dominique Bret, Stéphane Druzetic et Hervé Quinquennel pour leur implication et le temps passé au choix des terrains,
• Georges Deli qui a apporté son expertise au groupe de travail,
• Les membres du comité directeur FFCO: Michel Ediar, Jean-Philippe Stefanni, Vincent Frey.

L'objectif Paris 2024 n'est pas pour autant abandonné. La FFCO a accueilli à nouveau l'IOF, Leho Haldna (Président), Tom Hollowell (SG/CEO) pour présenter notre activité au Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) afin d'appuyer la demande de sports additionnels pour la course d'orientation aux Jeux Olympiques 2024. Isia Basset a présenté l'activité, puis la candidature a été exposée par Tom Hollowell.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS INTERNATIONALES

Hélène EDIAR
Vice-présidente du COMOF
Confédération des pays méditerranées de course d'orientation

RAPPORT DU COMOF

MISSIONS DU COMOF

- Assurer la promotion et le développement de la course d'orientation dans les pays du bassin Méditerranéen.
- Augmenter le nombre de pays membres (11 actuellement)
- Faire du lobbying en vue de réintroduire la course d'orientation dans le programme des Jeux Méditerranéen, afin d'appuyer les actions en cours auprès du comité international olympique dans le but de rendre la course d'orientation sport olympique.
- Gérer le calendrier du championnat du COMOF

ACTIONS 2018

- Le bureau du COMOF s'est réuni deux fois en 2018 :

o Le 3 février à Alexandrie en Egypte, en marge du championnat méditerranéen de course d'orientation.

- Compte rendu de cette réunion : http://comofed.org/download/2018/minutes_comof_meeting_egypt_feb_2018_final.pdf

o Le 5 octobre à Pragues en République Tchèque, en marge des championnats du monde de course d'orientation à pied.

- Compte rendu de cette réunion : http://comofed.org/download/2018/minutes_16th_comof_council_meeting_in_prague_2018publish.pdf

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS INTERNATIONALES

PROJETS 2019

- Poursuite du travail de lobbying auprès du comité d'organisation des Jeux Méditerranéens, afin que la Course d'orientation soit intégrée en tant que sport de démonstration au programme des Jeux méditerranéens de 2021 en Algérie, à Oran puis au programme officiel des Jeux Méditerranéens en 2025
- Organisation des championnats méditerranéens en course d'orientation
- Participation au O Ringen Academy
- Développer les formations et séminaires

BUREAU DU COMOF

- Président : Zoran MILOVANOVIC (SRB)
- Vice-président : Hélène EDIAR (FRA)
- Vice-Président : José-Angel NIETO POBLET (ESP)
- Membre : Tamer MEHANA (EGY)
- Membre : Daniele Guardini (ITA)
- Membre : Raul Ferra (ESP)
- Membre : Emre Seven (TUR)

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS INTERNATIONALES

Michel EDIAR
Membre de la commission IOF «Ethic Panel»

RAPPORT DE LA COMMISSION IOF «ETHIC PANEL» (ÉTHIQUE)

MISSIONS

Lors de l'assemblée générale de l'IOF qui s'est tenue à Strömstad (Suède) en 2016, il a été décidé d'établir un code d'éthique de l'IOF, accompagné d'un comité d'éthique indépendant. Le comité d'éthique indépendant devant être élu lors de l'assemblée générale de 2018 à Prague (République Tchèque). Pour la période transitoire le Council a créé une commission d'éthique temporaire ayant les mêmes attributions que le futur comité d'éthique.

Les missions :
- Respect des règles d'éthique
- Surveillance des conflits d'intérêts potentiels
- Instruction en cas de violations du code d'éthique
- Propositions d'amélioration continue des différents règlements d'un point de vue éthique.

Membres de la commission jusqu'à l'AG de Prague :
- Président : Jan EXNER (République Tchèque)
- Membre : Kirre PALMI (Finlande)
- Membre : Anna SAMELIUS (Suède)
-Membre : Robert DREDGE (Grande Bretagne)
- Membre : Michel EDIAR (France)

Actions 2018

Réunions de la commission :
- 19 janvier à Varsovie (Pologne)

Travail sur divers règlements (statuts,.)
- 22 aout par skype

Réunion du « Hearing Panel » pour traiter d'un cas de violation présumé du code d'éthique sur les JWOC2018
https://orienteering.org/wp-content/uploads/2018/09/IOC-Ethics-Commission-2018-1.pdf
- 5 octobre à Prague (République Tchèque)

Préparation de l'Assemblée générale

L'Assemblée Générale de l'IOF du 6 octobre 2018 a dissous la commission provisoire d'éthique. Elle a élu les personnes suivantes au « IOF Ethic Panel » :

- Kirre PALMI (Finlande)
- Anna SAMELIUS (Suède)- Robert DREDGE (Grande Bretagne)
- Michel EDIAR (France)
- Robert SAINTROND (Suisse)

Le « IOF Ethic Panel » est désormais règlementairement installé dans les formes et opérationnel.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS INTERNATIONALES

Jean-Philippe STEFANINI
Membre de la commission IOF « Map Commission » (cartographie)

RAPPORT DE LA COMMISSION IOF « MAP COMMISSION » (CARTOGRAPHIE)

La commission Cartographie de l' IOF s'est réuni deux fois en 2018
• les 19 et 20 Janvier 2018 à Varsovie (Pologne) lors de la réunion des commissions et du Council ;
• et les 4 et 5 Octobre 2018 à Prague (République tchéque) à l'occasion de l'épreuve de Coupe du monde pédestre.
J'ai assisté à ces deux réunions en en assurant le secrétariat. Les comptes rendus complets de ces réunions sont disponibles à cette adresse : http://orienteering.org/about-the-iof/commissions/map-commission/meetings/

Le travail de la commission est principalement consacré aux mises à jour des différentes spécifications cartographiques.

La réunion de janvier 2017 a permis la finalisation de l'annexe relative aux méthodes d'impressions qui a été publié par l' IOF en juin 2018 (https://orienteering.org/wp-content/uploads/2018/06/ISOM-2017-Appendix-1-CMYK-Printing-and-Colour-Definitions.pdf) . Ce document représente une évolution notable en n'exigeant plus l'utilisation de couleurs pleines base Pantone et en autorisant l'utilisation de l'impression quadrichromique type CMYK +B.
Cette réunion a aussi marqué le début de la période de consultation des différentes fédérations nationales sur le projet d'évolution de la spécification des cartes de sprint pédestre (ISSOM).

La réunion du mois d'Octobre a eu lieu en même temps que la conférence cartographique internationale, conférence bisannuelle, qui comprenait une matinée de présentations, une visite d'un imprimeur maitrisant toutes les technologies d'impression tant offset que numérique et une déambulation sur la carte de sprint relais permettant un échange sur les choix de dessin et d'implémentation de la spécification ISSOM actuelle. Le contenu des diverses présentations est disponible sur https://orienteering.org/presentations-from-icom-2018/

Au cours de cette réunion a été finalisé le document d'erratum de la spécification cartographique ISOM2017 disponible sur https://orienteering.org/wp-content/uploads/2018/11/ISOM-2017-corrections-approved-2018-11.pdf , ainsi que le jeu de symboles recommandé pour les cartes de proximité (https://orienteering.org/wp-content/uploads/2019/02/Symbol-set-for-school-orienteering-maps-2019-1.pdf).

Concernant ce jeu de symboles il s'appuie sur tous les symboles de la spécification de sprint pédestre agrandis de 125% et sur 6 symboles supplémentaires (point d'eau, jeux, table, banc, lampadaire).

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DES COMMISSIONS INTERNATIONALES

Hélène EDIAR
Membre de la commission IOF « MTB Orienteering Commission » (CO à VTT)

RAPPORT DE LA COMMISSION IOF « MTB ORIENTEERING COMMISSION » (CO À VTT)

MISSIONS

Les missions de la commission Mountain Bike Orienteering (MTBO) sont de mettre en œuvre les actions définies dans son plan d'activité et de proposer au Council de l'IOF des idées dans tous les domaines concernant cette spécialité, notamment afin de :

- accroître l'attractivité de la course d'orientation à VTT et sa visibilité
- Augmenter le nombre de pays participants aux championnats du monde
- Gérer le calendrier des championnats

BILAN 2018

La commission MTBO s'est réunie deux fois en 2018 :
- Le 19-20 Janvier à Varsovie en Pologne, en marge de la réunion Joint meeting de l'IOF
- Le 10 août à Zwettl en Autriche, en marge du championnat du monde de course d'orientation à VTT

Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles à cette adresse : www.mtbo-commission.com/mi¬nutes-of-meetings.html

Membres de la commission CO à VTT :

- Présidente : Ursula Häusermann (SUI)
- Membre : Keith Dawson (GBR)
- Membre : Timo Laurila (FIN)
- Membre : Ludomir Parfianowicz (LD)
- Membre : Jiri Putik (CZE)
- Membre : Carlos Simões (POR)
- Membre : Hélène Ediar (FRA)
- Représentant de la commission des athlètes : Emily Benham (GBR)

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

Marie-Violaine PALCAU
Directrice Technique Nationale

RAPPORT DE LA DTN

La direction technique nationale (la DTN) est composée du directeur technique national (le DTN) et des conseillers techniques sportifs (CTS), cadres d'état, placés auprès de la fédération dans le cadre de l'agrément et de la délégation (pour la CO à pied, CO à VTT et CO à ski) accordée par le Ministère des sports à la FFCO pour le développement de la course d'orientation. La relation entre l'Etat et la FFCO est formalisée par une convention d'objectifs et une convention cadre.
Le bilan de la DTN 2018 présentera la réorganisation de la DTN et les missions des CTS, les nouvelles directives ministérielles et le bilan de la convention pluriannuel d'objectifs, le bilan de la formation puis du haut niveau.

I. ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

1. Maintien de la convention cadre en 2018

Suite à la mutation de Benoit Peyvel au 1er septembre 2017, parmi 3 candidatures, Rémi GARDIN a été choisi par le DTN et a été placé auprès de la FFCO au 1er janvier 2018.
La direction technique nationale a fonctionné avec l'intégralité de son effectif défini dans la convention cadre à 7 en 2018, le DTN et 6 CTS, dont un contrat Haut Niveau pour l'entraîneur national des équipes de France senior.

2. Organigramme de la DTN

Rémi Gardin, a été missionné pour 2018, conseiller technique national, responsable des actions de développement. Il est dans ce cadre l'interlocuteur privilégié auprès des ligues.

Organigramme de la DTN - 2018

DTN
Gestion des CTS – Convention d'objectifs
Responsable Equipes de France et Coordonnatrice
HN, détection, formation, développement
Participation vie fédérale (réunions, projet)
Référente Ministère suivi-socio-pro SHN
Marie-Violaine PALCAU

Entraîneur national
Responsable du GF Senior
Logistique, technique, analyse et évolution PPF
Veille réglementaire et HN international (IOF)
EN **Charly BOICHUT**

CTN	CTN	CTR Ile de France	CTN	CTN
Responsable du suivi projet fédéral développement et politiques publiques veille réglementaire (RTS) Directives techniques nationales ETR CTS référent auprès des ligues Référent PRNSN	Responsable suivi Et certification Formations fédérales Formations nationales Séminaires – de formateurs Formations professionnelles (CQP – BPAPT) CTN référent projet jeune	Responsable et entraineur Pôle espoir Fontainebleau Responsable Equipes de France CO VTT Référent CO VTT Commission fédérale Formation fédérale CO VTT-moniteur	Responsable et Entraîneur Pôle France Jeune Clermont-Ferrand Responsable et entraîneur GF -18 et détection Coordonnateur Réalisation Cartes CO Formation CCN Référent pratique sportive	Responsable et entraîneur Pôle France Loire Responsable et entraîneur GF junior Coordonnateur Réalisation Cartes CO Formation Entraîneur
Rémi GARDIN	**Jean-Paul HOSOTTE**	**André HERMET**	**Simon LEROY**	**Olivier COUPAT**

Assistants techniques de la DTN sur les stages et compétitions HN (bénévoles ou prestataires):
CO à pied: Matthieu Puech, Thibaut Magne, Théo Fleurent, Simon Charon, Eva Jurenikova, Mariam Basset
CO à VTT: Michel Denaix, Joël Poirette,

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

3. Bilan des activités des CTS par actions.

o Rémi GARDIN, Conseiller Technique National (CTN)

Missions Principales :
• Chargé du pilotage, de la mise en œuvre et du suivi des projets de développement fédéral
• Chargé de l'accompagnement à la structuration fédérale
ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre
• Participation à la vie fédérale :
- Participation à la définition et à la rédaction du projet fédéral et de la CPO ainsi que des indicateurs nécessaires à leur évaluation.
- Participation à 2 comités directeurs fédéraux et à l'assemblée générale.
- Réalisation d'une enquête auprès des clubs relative aux leviers et freins à la structuration et au développement.
- Participation à l'organisation et à l'animation des réunions de zones visant à présenter et à échanger sur le projet fédéral.
- Participation à l'organisation et à l'animation du séminaire des présidents de ligues.
- Accompagnement de plusieurs ligues et comités dans le cadre de la campagne CNDS 2018 (aide aux demandes de subventions)
- Emission d'avis auprès de certaines DR(D)JSCS concernant les demandes de subventions CNDS déposées par les structures FFCO.
- Accompagnement dans l'application des textes règlementaires (travaux avec le PRNSN sur la modification du CERFA de déclaration des manifestations sportives)
- Elaboration/modification des RTS de la fédération
- Soutien à la réalisation du dossier d'agrément « service civique »
- Travail sur les relations entre FFCO/FFTri concernant les raids
- Travail avec le ministère de l'agriculture (sous l'égide du PRNSN) concernant le développement de la pratique sécurisée de la CO au sein des établissements scolaires relevant de ce ministère.
- Participation à la rédaction de documents ou enquêtes à la demande de la DTN et/ou du comité directeur (enquête CNOSF, dossier de demande de subvention GESI).
- Soutien à la mise en place, à la structuration et le suivi des ETR :
- Elaboration/diffusion des directives techniques nationales et du cahier des charges DTN relatif aux ETR
- Accompagnement spécifique d'une ligue pour la création/mise en place de son ETR
• Mise en œuvre de la politique en faveur du milieu scolaire :
- Elaboration/diffusion des dossiers conseils pour développer et structurer les partenariats entre les structures FFCO et le milieu scolaire
• Mise en œuvre des politiques en faveur du sport-santé et sport-handicap :
- Mise en place de 2 groupes de travail spécifique à ces thématiques (identification de personnes ressources et élaboration des plans d'actions).
- Réalisation d'une enquête relative à la promotion/développement de la CO après des personnes en situation de handicap
• CTS référent au pôle ressource national des sports nature et a participé à ses regroupements thématiques
• CTS référent auprès de l'UNSS dans le cadre de la convention nationale, a participé à une commission mixte nationale.
• Participation au séminaire des CTS et aux 2 regroupements des CTS de la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes.

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

o Jean-Paul HOSOTTE, Conseiller Technique National (CTN)

Missions principales :
• Gestion de la formation fédérale et mise en œuvre
• Mise en oeuvre de la formation professionnelle (CQP) et encadrement de formation professionnelle

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre
• CTN référent au sein de la commission jeune. Participe aux réunions et aux travaux de la commission. En particulier, a réalisé les questionnaires des balises de couleur et les transmets à la demande au moniteur référent de chaque ligue pour le passage des balises de couleur.
• Participe au séminaire des CTS de la FFCO, aux réunions de travail thématiques avec le DTN.
• A participé au séminaire des CTS de la DRJSCS AURA, à Chamonix (en avril).
• A participé à un séminaire VTT organisé par le Pôle Ressource des Sports Nature à Valence, en juin.
• Ponctuellement, apporte son expertise pour une réalisation cartographique, un PPO.

ACTION 4 : Promotions des métiers du sport
Formation fédérale :
• Met à jour le calendrier des formations fédérales nationales et régionales, organisées par les ligues, sur le serveur fédéral.
• Assure le suivi, contrôle la certification et met en ligne tous les diplômes fédéraux, régionaux et nationaux sur le serveur fédéral.
• Archive tous les documents des certifications et fiche de liaison avec les ligues sur un serveur dédié à la DTN (Basecamp)
• Traite les questions des licenciés et dirigeants concernant les formations, les certifications, les VAE.
• Etudie les dossiers de VAE en binôme avec le DTN et en effectue le suivi.
• Met en oeuvre avec les dirigeants des ligues les formations qu'ils sollicitent, notamment celles de moniteurs et les formations de formateurs.
• Prépare les formations qu'il encadre au niveau logistique et technique et travaille en collaboration avec le secrétariat fédéral pour les réservations d'hébergement.
• A pour objectif de mettre à jour l'ensemble des documents et Powerpoint de formation à fournir aux différents formateurs intervenants dans les ligues.
• A participé aux réunions de la commission formation.
• Réalise en fin d'année les bilans statistiques (sur Excel) par diplôme et par ligue.
• A encadré en binôme avec Charly Boichut, deux week-ends de formation de traceurs nationaux à Fontainebleau, du 19 au 21 janvier, puis du 2 au 4 février
• A organisé, préparé et encadré en face à face pédagogique
  - une formation de moniteurs : à Figeac, du 11 au 13 mai, puis à Cahors du 1er au 3 juin.
  - le séminaire des traceurs et contrôleurs de circuits nationaux, du 30 novembre au 2 décembre.
• A effectué 2 formations de formateurs, le 26 juin.

Formation professionnelle :
o CQP Animateur de course d'orientation :
• A eu la charge de la mise en œuvre de la première formation du CQP Animateur de course d'orientation : il a coordonné la mise en place de la formation avec le CREPS, établissement d'accueil, les 2 formateurs, prélablement recrutés, et les structures de CO locales pour l'obtention des cartes de CO. Une réunion de préparation à la formation a eu lieu les 30 et 31 août.
• Il a préparé et mis en place les tests d'entrée du CQP, participé aux entretiens de positionnement, les 15 et 16 octobre.
• Il a accueilli formateur et stagiaires et participer à la première journée de formation (12 novembre).

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

• En cours de formation, il a été jury pour l'épreuve préalable de mise en situation pédagogique (le 19 novembre).

o CQP Cartographe de cartes de course d'orientation : ébauche du contenu de formation

o Diplômes d'état :

• Actions en tant que formateur en CO dans le cadre de la formation BPJEPS APT au CREPS de Vichy : préparation des séances de CO, mises en place des postes et encadrement des séances de CO pour les stagiaires en formation. 3 journées de formation ont eu lieu, les 10 et 11 octobre puis le 7 novembre.

o André HERMET, Conseiller Technique Régional (CTR), Ile de France.

Missions principales:

• Entraîneur et coordonnateur du pôle espoir de fontainebleau (suivi et entraînement sportif, suivi médical et scolaire, relation avec les parents et la structure d'accueil du pôle)
• Entraineur et coordonnateur des équipes de France de CO à VTT
• Conseiller technique auprès de la présidente de la LIFCO

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

• VIE FEDERALE
- Participation à l'assemblée générale de la FFCO.
- Référent CO VTT: 3 réunions de travail au sein de la commission CO VTT
- Participation au séminaire des CTS et à plusieurs réunions thématiques avec le DTN

• DRJSCS
- Participation au Colloque annuel des CTR de la DRJSCS d'Ile de France, à Megève 4 jours en janvier
- Participation à une réunion concernant le PSTC à la DRJSCS d'Ile de France.

• LIGUE
- Participation aux assemblée générale de la LIFCO et du CDCO77 (non invité sur les autres comités départementaux franciliens) et aux 5 CD de la LIFCO.
- En tant que CTR, accompagne la présidente de ligue sur le sujet de la promotion de la CO en Ile de France et du développement (car baisse du nombre des licenciés et des organisations de courses régionales).
- Intervention sur le stage groupe jeune LIFCO en octobre

• CD77
- 4 réunions du comité directeur sur les sujets en lien avec le Pôle espoir: Haut niveau, contrat d'objectifs du conseil départemental 77 et l'accès aux espaces de pratiques avec l'agence ONF territorial.

• CDESI - ONF (espaces de pratiques)
- Participation à une réunion CDESI en tant que membre
- 3 réunions en matinée à l'agence ONF de Fontainebleau concernant l'accès à la forêt pour la pratique de la CO.

ACTION 2 : développement du haut niveau

• EQUIPE DE France COVTT

Organisation et encadrement des actions suivantes :
- 1 week-end haut niveau prolongé CO à VTT, 4 jours du 7 au 10 avril à Besançon.
- 5 week-ends de sélection sur les courses fédérales entre avril et juin.
- Championnats d'Europe senior et junior, 7 jours du 25 juin au 2 juillet à Budapest (Hongrie)
- Championnats du monde senior et junior et championnat d'Europe jeunes, 12 jours du 2 au 13 août en Autriche.
- Coupe du monde senior au Portugal, 6 jours du 19 au 24 septembre.

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

• POLE ESPOIR de Fontainebleau, implanté au CNSD –
Gestion et suivi de la vie des internes et des entraînements.
En 2018, 7 réunions avec le CNSD et la société « Accueil Partenaires ».

o Activité du pôle du 31 août 2017 au 27 juillet 2018 :

5 internes + 2 externes (1 orienteur CO à pied et 6 CO à VTT)

- 129 séances d'entraînements encadrées
- 1 stage de 7 jours de préparation physique (ski nordique à Prémanon) en février
- participation au stage HN d'avril à Besançon
- 1 stage de 7 jours en Hongrie fin juin
- 1 Réunion au lycée Uruguay en mai

o Activité du pôle du 2 septembre 2018 au 31 décembre 2018

9 internes + 2 externes (5 orienteurs CO à pied et 6 CO à VTT)

- 60 séances encadrées
- participation

• Formation professionnelle personnelle
- Diplôme Universitaire de préparateur mental à Clermont-Ferrand : 4 jours en présentiel en novembre

ACTION 4 : Promotions des métiers du sport

• Formation fédérale
- 1 formation fédérale de CO à VTT de niveau régional en Bourgogne-Franche-comté, les 10 et 11 novembre.
- Encadrement du séminaire des traceurs et contrôleurs nationaux à Paris, les 1er et 2 décembre.

• Formation professionnelle
- Intervention sur la formation BPJEPS, 5 jours.

o Simon LEROY, Conseiller Technique National (CTN)

Missions principales :

• Responsable et entraîneur principal du pôle France Jeunes de Clermont-Ferrand,
• Entraineur responsable du groupe France et des équipes de France – de 18.

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

• Membre de la CMN FFCO-FFSportU- Présence aux championnats de France universitaires et conseil aux organisateurs.
• Contribution à la réflexion et propositions concernant la règlementation fédérale au sein de la commission pratique sportive CO à pied.
• Présence aux séminaires et réunions thématiques des CTS de la FFCO.
• Coordination avec les structures locales FFCO et les cartographes pour la réalisation de 2 projets cartographiques : mise à jour de la carte « Cheires de Côme » et mise à jour et création de cartes de sprint en région PACA.
• A participé à la réunion de zone à Valence, de présentation et discussions du projet fédéral.

ACTION 2 : développement du haut niveau

• Coordination de Pôle : effectue la gestion administrative et financière du Pôle, le suivi universitaire des sportifs du pôle.
• Détection GF-18 :

o Préparation des journées de sélections, organisation logistique et technique et encadrement.

o A été à l'initiative de l'organisation d'une réunion avec les encadrants des jeunes sportifs, rappel des principes de détection, objectifs du GF-18, présentation des critères d'accès au haut niveau.

• Direction des équipes de France Jeunes : prépare la saison 2018 du GF-18 et coordonne l'ensemble du

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

travail avec les entraîneurs et médecins du groupe France.
• Organisation et logistique du pôle et du GF-18 : préparation des stages, des samedis d'entraînements pôle et des séances quotidiennes
• Entrainement et coaching des SHN : Programmation et transmission des plans d'entraînements individualisés aux sportifs – mise en place des séances – coaching – suivi et entretiens individualisés réguliers – échanges avec le staff – analyses des entraînements et compétitions.
o Activité quotidienne au pôle France Jeune du 1er septembre à mi-juillet.
o Actions dans le cadre du GF-18 :
- Stage n°2 de 5 jours à Figeac du 22 au 26 février
- EYOC en Bulgarie du 27 juin eu 3 juillet
- Stage n°3 de 5 jours dans le Vercors, du 14 au 18 août
- Détection du GF-18 2019, 3 jours à Sisteron du 29 au 31 octobre
- Stage n°1 du GF-18 2019, 4 jours à Aix en Provence du 30 novembre au 3 décembre

ACTION 3 : Prévention par le sport et protection des sportifs
- coordination pour des interventions en réunion pôle, en matière de prévention contre le dopage et des conduites addictives.

ACTION 4 : Promotions des métiers du sport
- Analyse de la cartographie et préparation d'un power point pour le séminaire des traceurs et contrôleurs des circuits nationaux.
- A contribué à la réflexion et rédaction des directives d'entraînements en fonction de l'âge en vue du haut niveau présentées au séminaire des entraîneurs.

o Olivier COUPAT, Conseiller Technique National (CTN)

Missions principales :
• Responsable et entraîneur principal du pôle France Loire
• Responsable et entraîneur du groupe France et des équipes de France juniors

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre
• Participation au séminaire des CTS de la FFCO et réunions thématiques de la DTN.
• Participation aux regroupements des CTS de la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes
• Coordinations pour les 2 réalisations cartographiques suivantes : mise à jour des cartes des sélections de mai en lien avec le club « Brive-corrèze CO » et réalisation d'une nouvelle carte « les Tunes » dans le Larzac avec le CDCO34.

ACTION 2 : développement du haut niveau
• Direction et entraîneur du Pôle France Loire :
o Gestion administrative et financière du pôle
o Coordination des différents intervenants du pôle pour une bonne organisation des entrainements : avec le préparateur physique, le poseur pour aider à la mise en place des entraînements, ainsi qu'avec l'INSA, établissement d'études des SHN du pôle.
o Suivi individualisé des sportifs (entretiens, coaching, programme personnalisé…)
o Gestion de la programmation des entraînements du pôle France, préparation des entrainements techniques et encadrement des entraînements.
o Organisation, préparation et encadrement du stage commun des pôles France du 12 au 18 février à Alicante (Espagne).
• Direction de l'équipe de France junior (programmation de la saison)
o Assure la programmation annuelle et établit le budget annuel prévisionnel

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

o Assure l'organisation et la gestion des stages et compétitions des équipes de France juniors.

o Assure la préparation des sélections, des entraînements, l'encadrement et l'analyse lors des stages et compétitions juniors :

- Responsable des sélections Juniors : présence sur le CF MD le 21 avril en Ile de France, et coordonnateur des sélections en Corréze du 12 et 13 mai.
- Stage de préparation au JWOC de 7 jours du 29 mai au 4 juin, en Hongrie.
- Championnat du monde Junior 9 jours du 7 au 15 juillet en Hongrie.
- Préparation et encadrement des sélections JEC, le 15 août dans le Vercors
- Stage de 6 jours du 21 au 27 août à Font-Romeu.
- Coupe d'Europe junior en Suisse, 4 jours du 4 au 7 octobre.
- Week-end haut niveau de 3 jours du 8 au 10 décembre en Aveyron (Sainte-Eulalie de Cernon).

o Coordonne les contrats d'objectifs personnalisés avec les sportifs du groupe France junior dont il assure le suivi individualisé.

• Formation professionnelle

o Certificat de compétence spécifique : variabilité de la fréquence cardiaque.
3 jours de formation en présentiel au CNSNMM à Prémanon du 21 au 23 novembre.

ACTION 4 : Promotions des métiers du sport

- A eu en charge les analyses des tracés des courses nationales 2018 en forêt et la préparation d'un power point pour le séminaire des traceurs et contrôleurs des circuits nationaux.
- A géré une partie de la logistique du séminaire des entraîneurs qui a eu lieu a Saint -Etienne le 20 octobre et a contribué à sa préparation et à son animation.

o Charly BOICHUT, Entraîneur national (EN)

Missions principales :

• Responsable des équipes de France Senior et du groupe France senior
• Expert en matière de haut niveau au sein de l'IOF et de la FFCO

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

• Veille réglementaire en lien avec les réflexions et évolutions de l'IOF

o Conseils et expertise relatifs à la cartographie au sein de la commission équipements sportifs lors des mises à jour des spécifications cartographiques.

o Fait partie du groupe des entraîneurs internationaux consultés par l'IOF et participe activement aux consultations :

• Participation au séminaire des CTS de la FFCO et aux réunions HN de la DTN.

ACTION 2 : développement du haut niveau

o Assure la programmation annuelle et établit le budget annuel prévisionnel.

o Assure l'organisation et la gestion des stages et compétitions des équipes de France seniors.

o Assure la préparation des sélections seniors, des entraînements, l'encadrement et l'analyse des stages et compétitions seniors :

- WEHN n°3 à Montpellier-Narbonne, 4 jours du 4 au 7 janvier,
- Stage n°1 de préparation aux EOC, 7 jrs du 2 au 8 mars en Suisse (Tessin)
- Organisation du sprint de Sélection et présence sur les 3 jours de Pâques en Bourgogne du 30 mars au 1er avril
- Championnat d'Europe Senior en Suisse, 10 du 4 au 13 mai
- Présence aux sélections
- Stage n°2 de préparation aux WOC en Lettonie, 8 jours du 2 au 9 juillet

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

- Stage n° 3 de préparation final WOC en Lettonie, 9jrs du 17 au 25 juillet
- Championnats du monde en Lettonie, 12 jrs du 1er au 12 août
- Préparation et encadrement des sélections pour les coupes du monde, le 15 août, dans le Vercors
- Coupes du monde suivi d'un stage en Norvège, 9 jrs du 29 août au 6 septembre
- Coupes du monde en République Tchèque, 7 jours du 2 au 8 octobre
- Week-end haut niveau n°1 à Fontainebleau, les 17 et 18 novembre
- Week-end haut niveau n°2 dans le Larzac de 3jrs du 8 au 10 décembre

o Réalise les contrats d'objectifs personnalisés avec les sportifs du groupe France Senior.

o Assure le suivi individualisé de l'entraînement des sportifs hors pôle.

ACTION 3 : Prévention par le sport et protection des sportifs

o En collaboration avec le médecin fédéral et le DTN, veille pour la lutte contre le dopage, et contre les conduites addictives.

o Dans le cadre du programme anti-dopage de la fédération international, assure la transmission des informations de l'équipe de France pour chaque regroupement (stages et compétitions).

ACTION 4 : Promotions des métiers du sport

• Met à jour annuellement la formation des traceurs nationaux.

• A préparé et encadré les 2 week-ends de formation des traceurs nationaux, à Fontainebleau, du 19 au 21 janvier, puis du 2 au 4 février.

• A coordonné, préparé et encadré le séminaire des entraîneurs qui a eu lieu à Saint- Etienne, le 20 octobre.

• A eu en charge les analyses des tracés des relais 2018, la préparation d'un power point pour le séminaire des traceurs et contrôleurs des circuits nationaux du 1er et 2 décembre.

o Marie-Violaine PALCAU, Directrice technique nationale (DTN).

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

• Manage les CTS : Organise et anime la direction technique nationale :

o Répartit les missions des CTS, effectue le suivi régulier des actions dont ils ont la charge, organise selon les besoins, des réunions de travail.

o Assure le suivi fonctionnel des CTS (rédaction de la lettre de missions de Rémi Gardin et réalisation d'un entretien d'évaluation, suivi et validation des congés et des CET), en lien avec les supérieurs hiérarchiques, les directeurs régionaux des DRDJSCS dont ils dépendent.

• Participe aux regroupements et réunions de travail au sein du ministère des sports :

o 2 Réunions DTN et du réseau des directeurs régionaux (DRJSCS) et d'établissements (CREPS)

o 6 Réunions en lien avec le haut niveau (gestion du PSQS, suivi-socio professionnel des SHN)

o 1 réunion concernant le développement durable

• A participé à plusieurs réunions (4) sur la future gouvernance du sport.

• A partir des orientations ministérielles, a proposé aux élus les 2 projets de développement et de formation pour la convention d'objectifs pluriannuelle.

Assure le suivi de la réalisation des actions de la convention d'objectif ainsi que le suivi budgétaire (valide les demandes de mises en paiement de toutes les actions de la convention d'objectifs) en lien avec les commissions concernés et les CTS.

• Participe aux réunions de préparation et de bilan des conventions d'objectifs. Effectue le bilan annuel des conventions d'objectifs (HN et pluriannuel de développement-formation) via le portail des fédérations sportives (PFS) (bilan de la vie fédérale, bilan des indicateurs et bilan par actions et financier des 2 conventions d'objectifs).

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

• Réalise les documents, d'enquêtes ou statistiques demandés par le ministère et le CNOSF, au nombre de 4 en 2018.
• A participé à 2 réunions dans le cadre de conventions interfédérales.
• Veille à la mise à jour sur le site FFCO, des informations répondant aux instructions ministérielles.
• Participe activement à la vie fédérale, présente aux 12 BD, 5 CD et à l'AG, aux 12 réunions de travail avec le président et secrétaire général. Effectue la relecture des documents fédéraux et comptes rendus, concernant la DTN.
• Dans le cadre du projet fédéral, a contribué avec l'aide de Rémi Gardin à la finalisation et rédaction du projet fédéral et à sa déclinaison régionale. Puis a participé aux 3 réunions de zones de présentation et discussions du projet fédéral.
• A participé à plusieurs réunions de préparation aux WOC 2022 et Paris 2024.

ACTION 2 : développement du haut niveau

• Coordonne l'ensemble des actions du haut niveau avec les CTS entraîneurs et l'élu responsable du haut niveau en CO à pied et CO à VTT (règlement HN et définition des objectifs, programmes et critères de sélection, constitution des listes ministérielles réalisées désormais en plusieurs étapes de septembre au 1er novembre, via le Portail de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS), étude des dossiers des aides personnalisées, assure le suivi de la détection, valide l'intégralité des sélections)
• En tant que référente du suivi socio-professionnel, effectue le suivi des aménagements des études et de travail des SHN en lien avec les différents référents des DRDJSCS, transmets les informations des différents dispositifs d'aide aux SHN (aides personnalisées, retraite, accident du travail)
• Anime les 2 réunions haut niveau avec les sportifs de haut niveau en CO à pied et CO à VTT.
• Est présente sur les sélections et détection de CO à pied et quelques sélections en CO à VTT (11 jrs).
• A encadré, en soutien à l'entraîneur national , les championnats d'Europe, du monde et la coupe du monde en République Tchèque en CO à pied (27 jours).
• Effectue le suivi et les sélections des pôles en lien les CTN responsables.

ACTION 3 : Prévention par le sport et protection des sportifs

• Met en œuvre avec le médecin fédéral les actions de prévention contre le dopage.
• En coordination avec le médecin coordonnateur, surveille la bonne réalisation de la surveillance médicale réglementaire des sportifs en liste ministérielle et fédérale.
• Travaille avec le médecin fédéral à la mise à jour des textes officiels de la fédération concernant les modifications réglementaires liées à la santé des licenciés et des SHN (SMR).
• Organisation logistique et participation à la réunion de la commission médicale à Lyon, le 13 octobre.

ACTION 4 : Promotions des métiers du sport

Formation fédérale :
• A participé aux réunions des commissions « formation » et « juges-arbitres ».
• Propose en fonction de l'analyse des besoins, les évolutions et nouvelles formations à mettre en œuvre, ainsi que l'amélioration ou la création de nouveaux documents support de la formation fédérale (réalisation d'un tableau synthétique récapitulatif des formations fédérales)
• Supervise le fonctionnement de la formation fédérale et travaille régulièrement en collaboration avec le CTS responsable de la formation.

Formation professionnelle
• Coordonne la gestion administrative du CQP avec le secrétariat fédéral. A géré le dossier de déclaration d'organisme de formation. A participé à la réunion annuelle des CQP de la CPNEF.
• A coordonné avec le CTS en charge du CQP et le CREPS de Vichy, la mise en oeuvre de la 1ère session de formation du CQP animateur de course d'orientation.
• A préparé et participé aux entretiens de positionnement pour l'entrée en formation (2 jrs).

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

BILAN des missions de l'ensemble de la DTN
Cette année, le recrutement d'un CTS missionné à 100% sur des actions de développement, a permis de développer des échanges et un soutien effectif de la direction technique nationale avec différentes ligues.

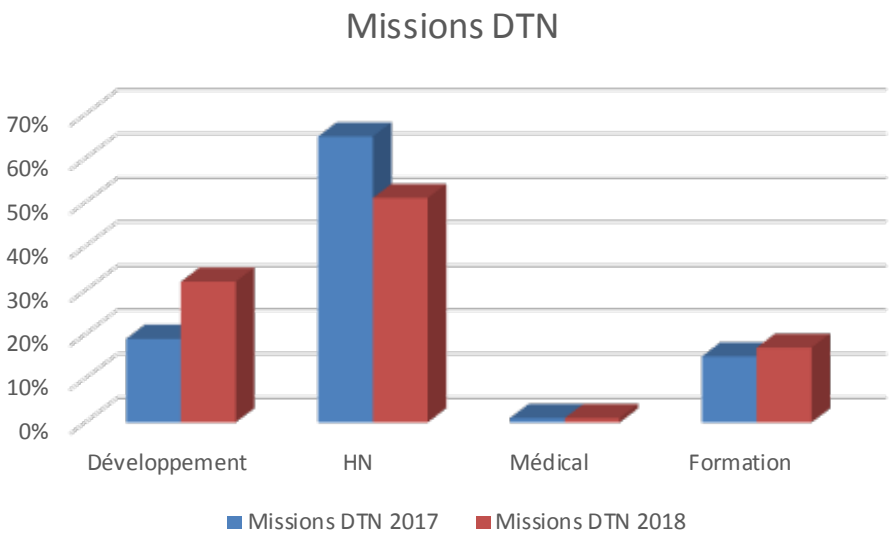

II. LES DIRECTIVES MINISTERIELLES ET LES CONVENTIONS D'OBJECTIFS

1. Le contexte

Dans le contexte de la rénovation des relations entre les pouvoirs publics et les associations, le soutien financier du ministère des sports aux fédérations sportives agréées s'effectue à partir de 2018 selon le droit commun établi par la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, modifiée le 3 novembre 2016.
La subvention caractérise ainsi la situation dans laquelle un organisme de droit privé - ici, la fédération - initie et mène un projet, une action qui intéresse les pouvoirs publics. Ainsi pour prétendre à une subvention, l'association doit être à l'initiative du projet qui doit présenter un intérêt général ou local.
Si l'autorité publique y trouve un intérêt, elle peut y apporter son soutien et/ou une aide.
Les directives pour l'établissement de la convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2020 ont été transmises au DTN fin janvier 2018, pour une signature et un retour du ministère début juillet 2018. Certaines actions, en attente des crédits affectés n'ont pu être lancées au sein de la FFCO qu'à partir de juillet.
La reconduction de la convention d'objectif haut niveau a été signée dès février. Le programme a pu être mis en oeuvre sans attendre.

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

2. Les orientations ministérielles

2.1 La convention pluriannuel d'objectifs (développement, formation)

En 2018, le ministère des sports a conclu des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO), pour les années de 2018 à 2020, avec les fédérations sportives agréées qui proposent des projets structurants. Ces projets doivent répondre aux orientations de la ministre des sports :

• Pour une France qui bouge : il s'agit de développer une pratique sportive pour tous tout au long de la vie dans un cadre de valeurs respectueuses de l'égalité entre les femmes et les hommes et exempte de discriminations et de violences. L'ambition fixée par le Président de la République est d'augmenter de 3 millions le nombre de pratiquants.

• Pour une France intègre : il s'agit de tout mettre en œuvre pour faire de la France une nation exemplaire en matière d'éthique sportive. Une mobilisation de tous les acteurs est nécessaire notamment en matière de prévention du dopage.

• Pour une France en pleine forme : Il s'agit de promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives à des fins de santé prévention primaire, secondaire ou tertiaire) en privilégiant les publics dits « à besoins spécifiques ».

La convention pluriannuelle d'objectif a été préparée par la DTN en lien étroit avec le projet fédéral.
Contrairement au dispositif précédent, chaque fédération devait présenter le ou les projets (au maximum deux) qu'elle estimait être prioritaires et structurants et pour lesquels elle sollicitait un soutien de l'Etat. Ainsi la fédération garde le pouvoir d'initiative dans son positionnement sur les différentes politiques publiques portées par le ministère des sports.

Chaque projet devait s'appuyer sur une initiative fédérale forte, répondant aux grandes orientations de la feuille de route ministérielle.
Au regard de son projet fédéral, la FFCO s'est inscrite dans les orientations ministérielles suivantes :

- Le développement des pratiques d'activité physique et sportive pour tous, tout au long de la vie.

Les programmes d'actions visant à promouvoir l'inclusion de tous les publics, la conquête de nouveaux espaces de pratiques, la correction des inégalités d'accès à la pratique sportive, l'émergence de nouvelles pratiques pour de nouveaux publics rentrent dans cette orientation ministérielle.

- Les actions de formation fédérale, destinées à accompagner la structuration fédérale.

2.2 Les conventions annuelles d'objectifs Haut-niveau

La 4ème orientation « Pour une France qui rayonne », dont les projets sont relatifs à la promotion du sport de haut niveau et haute performance seront traités en 2018 dans le cadre d'une convention annuelle d'objectifs Haut-niveau.
Avec La réforme de la gouvernance du sport et la future création d'un groupement d'intérêt public en charge de la haute performance, la convention d'objectif HN 2018 a été la reconduction de la subvention de 2017, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de performance fédéral (PPF 2017-2020) validé pour la FFCO en juillet 2017. Elle s'élève à un total de 240 954 €.

- 178 000 € pour le développement du sport de haut niveau (actions sportives, préparation - stages, pôles - et compétitions)
- 25 954 € pour la surveillance médicale réglementaire et l'encadrement sanitaire des équipes de France
- 37 000 € pour les aides personnalisées confiés au CNOSF pour être versés aux SHN.

En octobre 2018, dans le contexte de la rénovation du modèle sportif français, la Ministre des sports a demandé à l'équipe projet « Performance 2024 » d'instruire la demande financière des fédérations

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

olympiques, paralympiques et reconnues de haut niveau pour la partie haute performance de leur projet sportif 2019.

La démarche de performance 2024 :

La France a pour ambition d'enlever de manière significative son niveau de performance d'ici 2024 à l'occasion des JOP de Paris. Cet objectif repose essentiellement sur les fédérations olympiques et paralympiques. Pour autant, Performance 2024 souhaite associer à cette dynamique, les fédérations reconnues de haut niveau en leur permettant d'enlever leur niveau de performance et de contribuer, à leur manière, à la réalisation des objectifs sportifs pour Paris 2024.
Le rôle principal de « Performance 2024 » est d'investir stratégiquement les moyens de l'Etat afin de maximiser la performance des athlètes français lors des grandes échéances sportives internationales et d'accompagner les fédérations concernées dans la mise en œuvre de leur projet. La réussite de la démarche engagée sera mesurée par le nombre et la dynamique des médailles obtenues (notamment en or), la qualité des systèmes et processus mise en place par les fédérations pour détecter, former et accompagner les champions français les plus prometteurs. Performance 2024 a par ailleurs considéré que le projet de performance de la FFCO devait être revu en 2019 afin de se rapprocher davantage des objectifs de Performance 2024. Les critères de mises en liste Relève seront donc revus à la hausse, vers plus d'exigence en 2019.
La convention d'objectif haut niveau 2019 a été travaillée en ce sens fin 2018 par la DTN pour être présentée à Performance 2024.

3. Le bilan 2018 de la convention pluriannuelle d'objectifs.

3.1 Les indicateurs généraux de développement

Les 2 projets dont les objectifs et les plans d'actions ont été partagés avec le ministère ont pour but majeur, le développement de la pratique de la course d'orientation sur le territoire français et l'augmentation du nombre de licenciés. Toute action dite de développement doit pouvoir être quantifiée grâce aux nombres de titres de participation délivrés, les « Pass Orientation » et aux licences.

• Le nombre de licenciés : Il est de 9469, soit un taux de croissance de 1,7% en 2018, contre 1,5% en 2017. Certes, le taux de croissance est positif, stable mais reste peu élevé.

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

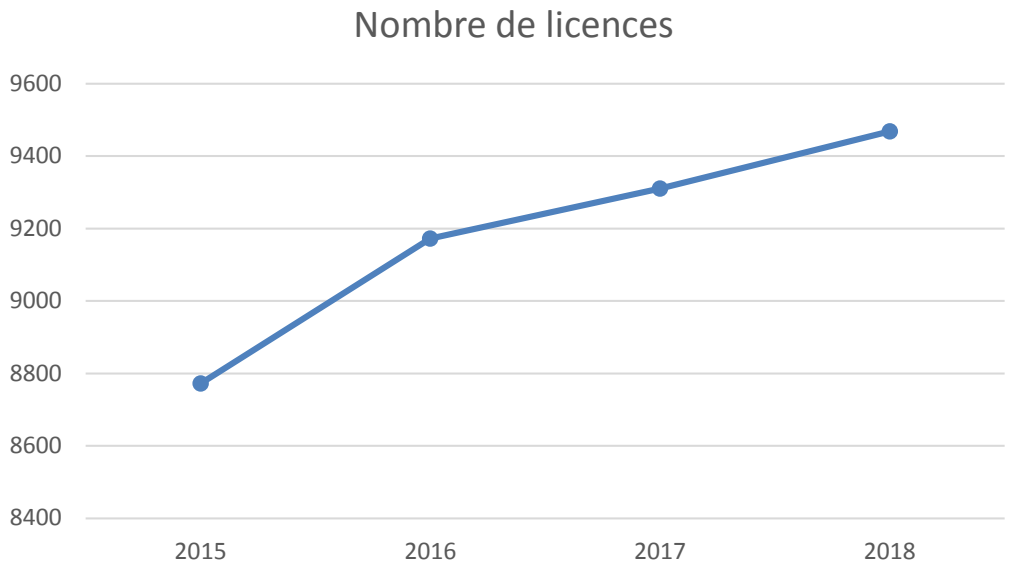

• Les titres de participation : le nombre de pratiquants occasionnels déclarés par les structures fédérales est de 34635 en 2018 et correspond à la valeur moyenne depuis 2015. Ce nombre est fluctuant et dépendant de l'organisation de compétitions à étapes, compétitions ouvertes correspondant à une pratique de loisir compétitif. Ces courses attirent des pratiquants français mais également étrangers, essentiellement européens et participent au développement de l'économie locale du lieu des compétitions (de 3 jours à une semaine).

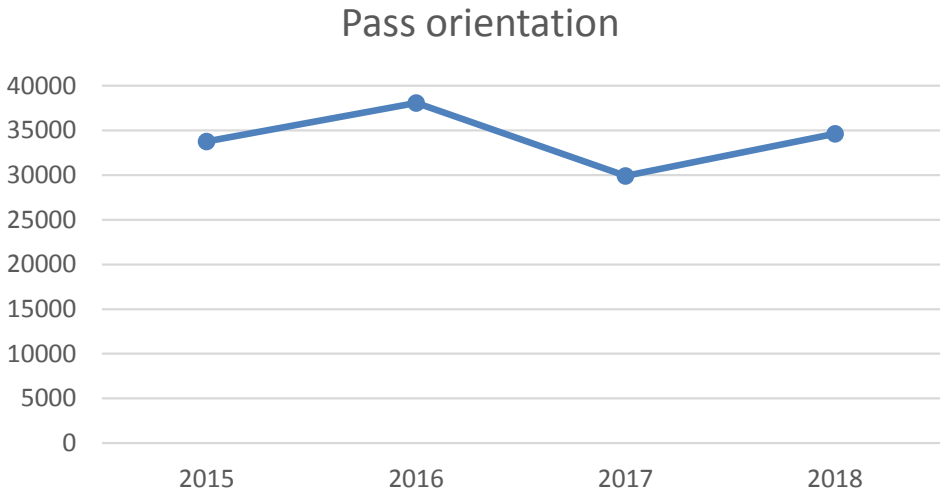

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

• Le taux de licences féminines : la FFCO poursuit sa progression régulière annuelle de quasi 1%, pour atteindre 41% de licences féminines cette année.

• Le taux de licenciés de 14 à 20 ans est stable à 18% depuis 2016.

3.2 Bilan des 2 projets de la convention d'objectifs

La convention d'objectifs pluriannuelle 2018-2020 comprend 2 projets de développement structurants.

3.2.1 Projet 1

Il rentre dans la rubrique de la promotion des pratiques sportives pour tous.
Plan d'action : développement de la pratique de la CO sur l'ensemble du territoire, pour tous avec un axe prioritaire concernant les jeunes (de 18 ans et moins).
Objectif partagé : Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires
Il concerne tous les publics et toutes les disciplines de la CO.
Ce projet comprend 3 actions :

3.2.1.1 Action 1 : engager une démarche de projet dans les structures fédérales pour un développement plus efficient.

- **Descriptif** : En s'appuyant sur une amélioration de l'efficience du fonctionnement des structures fédérales, En valorisant les cartes de course existantes et en développant de nouveaux espaces de pratique cartographiés, En poursuivant le développement de pratique pour les jeunes
- **Objectifs** : Accompagner les ligues régionales, les comités départementaux puis les clubs dans la construction de leur projet de développement visant à diversifier les pratiques pour attirer de nouveaux publics et fidéliser les pratiquants. 1. Mettre en oeuvre une politique concertée de développement territorial 2. Favoriser les partages d'expériences et les échanges de bonnes pratiques pour que chaque structure fédérale soit plus efficace dans son développement.

- Indicateur :

	2018		2019		2020	
	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
% de ligue ayant un projet de développement formalisé	50 %	25%	80 %		100 %	

- Bilan :

• **Réalisation d'objectifs** : 1. Réalisation à moitié de l'objectif fixé. 3 ligues sur 12 ont formalisé un projet de développement territorial en s'appuyant sur le projet fédéral. 3 ETR ont été effectivement mises en place et conventionnées. 2. Réalisation des 3 réunions de zones prévues sous forme de tables rondes afin d'échanger sur les problématiques et les bonnes pratiques des thématiques prioritaires du projet fédéral. 3. Présence de 11 présidents sur 12 au séminaire national des présidents de ligue.

• **Eléments d'analyse** : : Indicateur cible non atteint bien que toutes les actions prévues aient été engagées.

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

diagnostic auprès des structures fédérales concernant leurs connaissances du rôle et missions de chacun des échelons fédéraux et leurs attentes, afin de mieux définir les besoins. Taux de réponses obtenues élevés : 41%
2. Rédaction et diffusion à toutes les ligues des directives techniques nationales et cahier des charges des ETR.
3. Puis Réalisations des actions suivantes : Soutien à 3 ligues pour la rédaction de leur projet de développement dans le cadre du CNDS (courant 2ème trimestre). Accompagnement pour la création, le conventionnement et la mise en place effective de 3 ETR.
4. Organisation au niveau territorial (découpé en 3 zones) de tables rondes autour du projet fédéral et de sa déclinaison territoriale, (bonnes pratiques, freins, besoins). Du fait du calendrier sportif et du temps disponibles des élus bénévoles, décalage des tables rondes sur le 3ème trimestre. Les ligues n'ont pas engagé la formalisation du projet fédéral avant les tables rondes, d'où l'indicateur faible.
5. Le séminaire annuel des présidents de ligue est un moment privilégié pour recueillir l'avis des ligues et échanger sur le développement fédéral (11 présents sur 12). Une partie est dédiée au partage d'expériences positives.
6. présence d'élus fédéraux aux AG de ligue pour entretenir les relations FD-ligues, et rappeler les priorités du projet fédéral.
Pour 2019 : poursuivre la collecte des projets existants des autres ligues, étudier leurs projets et conseiller pour une meilleure adéquation avec le projet fédéral, poursuivre la création des ETR avec un accompagnement et un suivi. Réaliser un «tour des ligues» pour prendre connaissance de leur niveau d'organisation interne, mieux appréhender les spécificités territoriales afin de définir les priorités des actions du projet fédéral à engager. Ce tour des ligues devait commencer en 2018 mais n'a pu avoir lieu car en concurrence avec les réunions de zones autour du projet fédéral. Ces déplacements sont donc reportés en totalité sur 2019 (ce qui explique le manque de dépenses réalisés). Organisation du séminaire annuel des présidents de ligues et accompagnement des ligues pour l'organisation de réunions territoriales (avec comité et clubs).

3.2.1.2 Action 2 : valoriser et développer de nouveaux espaces de pratique cartographiés aux normes

- **Descriptif** : En poursuivant la déclaration et le recensement des cartes de course d'orientation - En contribuant à une meilleure qualité des cartes de CO (mises aux normes systématiques) - En développant de nouveaux espaces de pratique cartographiés en territoire rural et urbain et en mutualiser un usage pérenne grâce à des conventions

- **Objectifs** : 1. Valoriser en les déclarant systématiquement sur le site de la FFCO et celui de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) pour déclaration légale, les cartes de courses d'orientation afin d'en partager l'usage et d'être répertorié dans le RES. 2. Développer la cartographie de nouveaux espaces de pratique, aux normes internationales, mutualisée entre différentes structures (FFCO, collectivités territoriales, autres) 3. Mettre à jour les cartes de CO aux nouvelles normes.

- Indicateur

	2018		2019		2020	
	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
% de nouveaux espaces cartographiés	+ 3%	+5,4%	+ 3%		+ 3%	

- **Bilan**

• **Réalisation d'objectifs** : Indicateur atteint. + 5,4% de nouveaux espaces cartographiés. 446 nouvelles cartes réalisées, dont 56% urbaines ou de proximité. L'ensemble des actions sont réalisées.

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

• **Eléments d'analyse :** L'ensemble des actions sont réalisées :
1. Poursuite de la réalisation et déclaration de cartes de CO sur le site dédié (446) et à la BNF, correspondant à 944 km2, soit 3,5% de la totalité des cartes de CO.
2. 833 km2 correspondent à de nouveaux espaces cartographiés soit 5,4% de la superficie totale. La création de cartes urbaines ou de proximité représente en 2018, 56% des cartes réalisées (sur un total de 446), outil de développement indispensable à une pratique plus locale et plus nombreuse. 3. Suite à la mise à jour des spécifications cartographiques par la fédération internationale courant 2017, la fédération a communiqué largement par l'intermédiaire de documents réglementaires et pédagogiques réalisés, par différents canaux (clubs, cartographes, contrôleurs experts, site internet, formation, réunions…) et tous les championnats de France ont pu avoir lieu sur des cartes aux nouvelles spécifications. Objectif atteint par le travail de la commission nationale « équipement - cartographie » relayé sur le terrain par les contrôleurs nationaux bénévoles sur les championnats de France.

Pour 2019 : Poursuite de la réalisation de cartes de proximité et cartes de CO de compétitions aux nouvelles spécifications cartographiques (dont toutes les cartes de niveau national). Poursuite de la sensibilisation auprès des structures locales et des experts contrôleurs régionaux pour la MAJ des cartes locales.

3.2.1.3 Action 3 : développement pratique diversifiée pour les jeunes, faire connaître davantage la diversité de la pratique CO via le milieu scolaire et universitaire

- Descriptif : En aidant les clubs à développer des écoles de CO et à structurer leur activité - En favorisant le rapprochement et le partenariat avec le milieu scolaire et universitaire - En valorisant les structures motrices de la formation sportive compétitive chez les adolescents (13 à 18 ans)

- Objectifs : 1. Guider la formation des jeunes et diversifier la pratique. 2. Offrir davantage de structures d'accueil réservés aux jeunes 3. Faire connaître davantage la pratique éducative, sportive et ludique 4. Développer la pratique sur le territoire

- Indicateur

	2018		2019		2020	
	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
% d'évolution du nombre de licenciés jeunes	4%	2,7%	5%		6%	

- Bilan :

• **Réalisation d'objectif :** Objectif de progression des licenciés jeunes non atteint. Mais l'augmentation des jeunes est légèrement plus élevée que l'augmentation moyenne des licenciés (1,7%).

• **Eléments d'analyse :** 1. La diversité de la pratique dans les écoles de CO se poursuit en lien avec les activités prioritaires du projet fédéral, balises de couleur, challenge national par zone des écoles de CO, activité « O camp », week-end de regroupement RDE jeunes en hiver, mais sans évolution significative. On constate une activité auprès des jeunes plus ou moins stable mais non optimale. Les freins sont essentiellement le manque de régularité (hebdomadaire) de l'encadrement des jeunes dû au manque de disponibilité de l'encadrement quasi exclusivement bénévole, ainsi qu'au manque de ressources financières et humaines pour un encadrement professionnel palliatif. Le nombre de regroupement des meilleurs jeunes des ligues (RDE) a diminué en passant de 11 en 2017 à 8. Les freins sont le manque de structures fédérales candidates à l'organisation. Une des raisons : aucun bénéfice et toute la contrainte pour l'organisateur.

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

pour l'organisateur. Une aide à l'organisateur est à étudier. 2. L'augmentation du nombre d'écoles de CO n'est pas significative non plus (+1%). Le temps a manqué pour la mise en œuvre du projet de mutualisation des écoles de CO pour les petits clubs. De plus, le recensement actuel des écoles de CO réellement actives via le nombre de jeunes participant régulièrement aux activités organisées n'est pas décompté de manière fiable (procédure à revoir). 3. Concernant les relations avec les fédérations affinitaires, les conventions nationales et participation aux CMN se poursuivent. Coté FFCO, Le travail de 2018 a consisté à créer et diffuser 2 dossiers «conseils» pour le développement des partenariats avec les structures déconcentrées des fédérations scolaires. Des partenariats locaux existent mais pour la plupart non conventionnés. Un lien a été créé avec l'enseignement agricole, via le PRNSN concernant la création de fiches «sécurité et pédagogie» CO à destination des établissements scolaires du Ministère de l'Agriculture. Concernant la promotion de la CO via le « World Orienteering Day » (WOD), l'information a été largement relayé par la fédération et a permis d'atteindre largement l'objectif (4977 participants). 4. Au contraire, constat de stagnation du nombre des SLE, (maintenu à 4) alors que le niveau des jeunes en SLE est lui plutôt en baisse. L'entraînement hebdomadaire régulier est une réelle contrainte pour des bénévoles et la mutualisation reste difficile dans les faits. Principe à revoir.
Pour 2019 : accompagner davantage les ligues pour la mise en œuvre et avoir le retour des indicateurs des différentes actions du projet «jeune».

3.2.2 Projet 2

Il appartient à la rubrique, « formation fédérale », en tant qu'élément structurant du développement.
Plan d'action : Faciliter l'accès aux formations fédérales sur l'ensemble du territoire
Objectif partagé :
Action 1 : faciliter l'accès aux formations fédérales en mettant en place le e-learning
Objectif partagé : Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires
Public cibles : Tout public
Discipline : Toutes disciplines
Ce projet comprenait 4 actions, ramenées à 3 fin 2018.

3.2.2.1 Action 1 : facilité l'accès aux formations fédérales

- **Descriptif** : faciliter l'accès aux formations de suivi de l'arbitrage fédéral en mettant en place le e-learning puis mise en place pour les filières d'éducateurs, technique

- Objectifs : favoriser l'accès à la formation d'arbitre en évaluant à distance les pré-requis nécessaires à l'entrée en formation et en diminuant ainsi le temps de formation en présentiel.

- **Réalisation d'objectif** : Action non réalisée et non réalisable au regard du temps et du coût en ressources humaines nécessaire à sa réalisation.

- **Eléments d'analyse** : Décision fédérale de supprimer cette action au profit de la mise à jour plus régulière des formations fédérales (en faisant intervenir des personnes ressources professionnelles) pour une meilleure adaptation aux évolutions de la pratique pour tous les publics.

3.2.2.2 Action 2 : Mettre en place des formations permettant de mieux accueillir le public sur les évènements

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

- **Descriptif** : former les directeurs de course à l'accueil de tous et mettre en place des séminaires pour les traceurs et contrôleurs pour une meilleure adaptation des circuits aux différents publics

- **Objectifs** : Former les directeurs de course à l'accueil de tous, afin de capter de nouveaux pratiquants et fidéliser les licenciés. Poursuivre la formation initiale (dont mise à jour régulière) des traceurs et contrôleurs des circuits (niveau régional et national) et la formation continue de niveau national avec la mise en place et le soutien de séminaires régionaux, afin de proposer des parcours adaptés aux capacités techniques et physiques des différents publics.

- Indicateur

	2018		2019		2020	
	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
Taux de croissance du nombre de licenciés	2%	1,7%	3,5%		5%	

- **Bilan**

• **Réalisation d'objectif** : Indicateur modifié et presque atteint. Toutes les actions n'ont pas eu lieu. 1. La formation de directeur de course n'est pas finalisée 2. Le séminaire national (formation continue) des experts organisateurs des traceurs et contrôleurs des circuits a eu lieu début décembre 2018. Une seule ligue a organisé sa réunion bilan des organisations régionales 2018 en décembre 2018. Les formations initiales de niveau national se poursuivent. En région quelques difficultés à trouver des formateurs.

• **Eléments d'analyse** : Indicateur précédent modifié car restrictif en lien avec l'action. 1. La création de la formation des directeurs de course est en cours au sein de la commission des experts organisateurs mais non finalisée. Les premières formations auront lieu en 2019. En parallèle à cette formation, est prévue un livret d'accueil à destination des néo- licenciés. La réflexion de ce livret comme outil d'accueil pour les clubs a été engagée. Sa réalisation est prévue pour 2019. 2. Le retour d'expérience des organisations de niveau national est indispensable à la formation et l'amélioration continue. Le bilan des séminaires déconcentrés concernant les organisations des courses régionales 2018 ne pourra avoir lieu que courant 2019, l'essentiel des ligues les organisant après la fin d'année, en période sportive plus creuse. La FFCO doit aider de manière plus soutenue à la mise en oeuvre régionale du retour d'expérience. Les formations initiales liées aux organisations et à l'accueil de tous les pratiquants se poursuivent mais doivent être mises à jour plus régulièrement La formation de formateurs est à renforcer. Pour la réalisation de ces actions 2000 € de subvention complémentaire est demandé.

3.2.2.3 Action 3 : renforcer les formations d'éducateurs et compléter la formation d'animateur

- **Descriptif** : mise en place d'un nouveau module pour tenir compte de la diversité et du nouveau public sport santé

- **Objectifs** : 1. Renforcer les compétences et le nombre d'animateurs, de moniteurs et d'entraîneurs dans des clubs pour tenir compte de la diversité des publics à encadrer (des jeunes aux seniors), et offrir plus régulièrement des séances d'entraînement, des animations loisirs et les activités des écoles de CO, dans l'objectif de fidéliser. 2. Accueillir un nouveau public en sport-santé ou en activité de loisir en proposant une pratique adaptée en toute sécurité et régulière.

- Indicateur (décalage de l'indicateur cible d'un an, car démarrage de l'action au 2ème semestre 2018)

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

	2018		2019		2020	
	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
Evolution du nombre de licence « santé » (valeur de référence 2017 5%)	5%	5%	8%		12%	

- Bilan :

• **Réalisation d'objectif** : Indicateur cible de 2017 maintenu en 2018 1. Réalisation des actions de niveau national des formations et certifications moniteurs, et formation continue des entraîneurs. Réalisation de formations d'animateurs au sein des ligues.2. Module sport-santé non mis en place faute de chef de projet au sein du comité sport-santé. Pilotage engagé fin 2018 par la DTN pour une réalisation en 2019

• **Eléments d'analyse** : Modification des valeurs de l'indicateur : car création de la licence loisir-santé effective au 1er septembre 2018 pour l'année sportive 2019, l'indicateur de croissance de la pratique « santé » est décalé d'un an. 1. La formation continue des entraîneurs fédéraux a eu lieu comme prévue (tous les 2 ans). La formation continue entraîneurs évolue à chaque séminaire et est mise à jour par les entraîneurs nationaux des équipes de France, un expert national ou international intervient selon un sujet d'actualité. Les formations de moniteurs et leurs certifications ont eu lieu également. Mais faute de ressources humaines au sein de la commission formation et de la DTN, les mises à jour des formations d'animateurs afin de répondre à l'évolution de la demande (pratique loisir) et moniteurs n'ont pu être finalisées en 2018. Aussi, la fédération envisage de faire appel à des éducateurs professionnels pour cette mise à jour. 2. De même pour la création puis la formation au module « accueil en sport-santé ». Sous le pilotage de la DTN, a été mise en œuvre fin 2018, un questionnaire – diagnostic concernant l'accueil en sport-santé des structures de la FFCO. Cet état des lieux doit permettre de définir les besoins en formations des structures FFCO pour le développement de cette pratique adaptée. NB : Le bureau directeur a validé et demande le passage du budget dédié initialement au e-learning, aux actions de mise à jour des formations d'éducateurs adaptées aux différents publics et à la création du module complémentaire sport-santé, puis à la mise en œuvre des formations de formateurs d'animateurs pour ce nouveau module .

3.2.2.4 Action 4 : former à la cartographie de base pour conquérir de nouveaux espaces de pratique de proximité

- **Descriptif** : créer des cartes de proximité aux normes internationales pour accompagner le développement des pratiques locales au sein des clubs

- **Objectifs** : créer des cartes de proximité et permettre la mise à jour des cartes de CO de proximité, aux normes internationales en vigueur, dans le but de développer une pratique locale au sein des clubs plus régulière, facteur de fidélisation.

- **Indicateur**

	2018		2019		2020	
	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
Evolution du nombre de participants aux courses locales (départementales)	Etat des lieux à fixer	Non réalisé	Cible à construire		+ 10%	

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

- **Bilan** :

• **Réalisation d'objectif** : Objectif non réalisé, mais action lancée. L'état des lieux réalisé en 2017 est le nombre de courses locales (départementales) organisée. L'indicateur du nombre de participants n'a pas été mis en place. Sans diagnostic, il apparait difficile de définir un indicateur fiable.

• **Eléments d'analyse** : Le manque de ressources humaines au sein des commissions de la FFCO et de la DTN pour le pilotage des actions du projet fédéral est un véritable frein. L'action de création des contenus de cartographie a été seulement lancée fin 2018 par les commissions formations et équipement sportif (cartographie). Les échanges se sont fait par internet. Donc pas de frais engagés en 2018. Il est cependant prévu de faire appel dès début 2019, car les structures locales sont en attente de la formation, à des cartographes professionnels pour la réalisation des contenus puis pour dispenser les formations. En revanche cela n'empêche pas la réalisation de cartes de proximité et la mise à jour des cartes existantes (voir l'indicateur du projet 1). Mais la formation doit favoriser la qualité et la rapidité de cartographie.

III. BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF DE LA FORMATION FEDERALE ET PROFESSIONNELLE

1. Les formations fédérales

• Les formations réalisées en 2018

- Formations de Niveau National

o 2 sessions de formation de « traceur national » à Fontainebleau, les 20 et 21 janvier, puis les 3 et 4 février.
o 1 séminaire des entraîneurs avec l'intervention d'un expert international, le manager des équipes danoises, concernant le sprint et celle du préparateur physique du pôle France Loire.
o 1 séminaire des Traceurs et Contrôleurs des Circuits Nationaux, les 1er et 2 décembre à Paris, avec une formule innovante, participative. Des ateliers de d'analyse par formats de course ont été proposé aux participants.
o 2 formations de formateurs ont été réalisées en 2018 : Formateur ADR et formateur TR.

- Formations de **Niveau Zone**

o 1 formation de moniteurs en région Occitanie, les 2 week-ends ont eu lieu dans le Lot (46).
o Poursuite des épreuves de certification des moniteurs.

- Formation de **Niveau Régional**

o Augmentation de 25 % des formations régionales en 2018 en comparaison avec 2017, soit 26 formations organisées par 9 ligues.
o Une formation régionale a été organisée en CO à VTT en BF, faisant suite aux formations de PZ et OC de 2017.
o 2 ligues (IDF et PZ) ont mis en place un séminaire annuel des experts CCR, ADR et TR, auquel un membre de la commission Juges-arbitres nationale a apporté son concours. L'ouverture aux experts des ligues limitrophes n'a pu être mis en place.

2018 a été dense en formations nationales et régionales. La demande de formation TN a été telle que 2 sessions de formation ont été organisées. Le nombre de formations régionales a augmenté de plus de 20%.
En revanche, très peu de formation de formateurs ont été demandées.

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

• Les diplômes délivrés en 2018

Par filière :

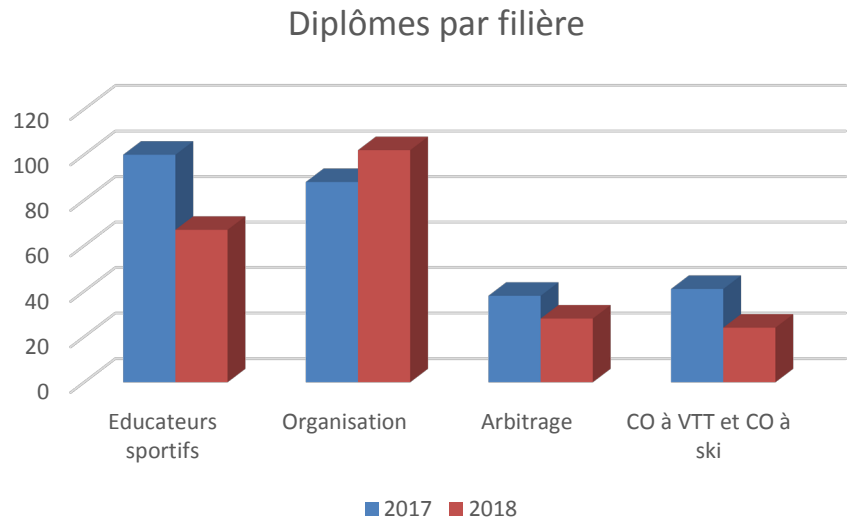

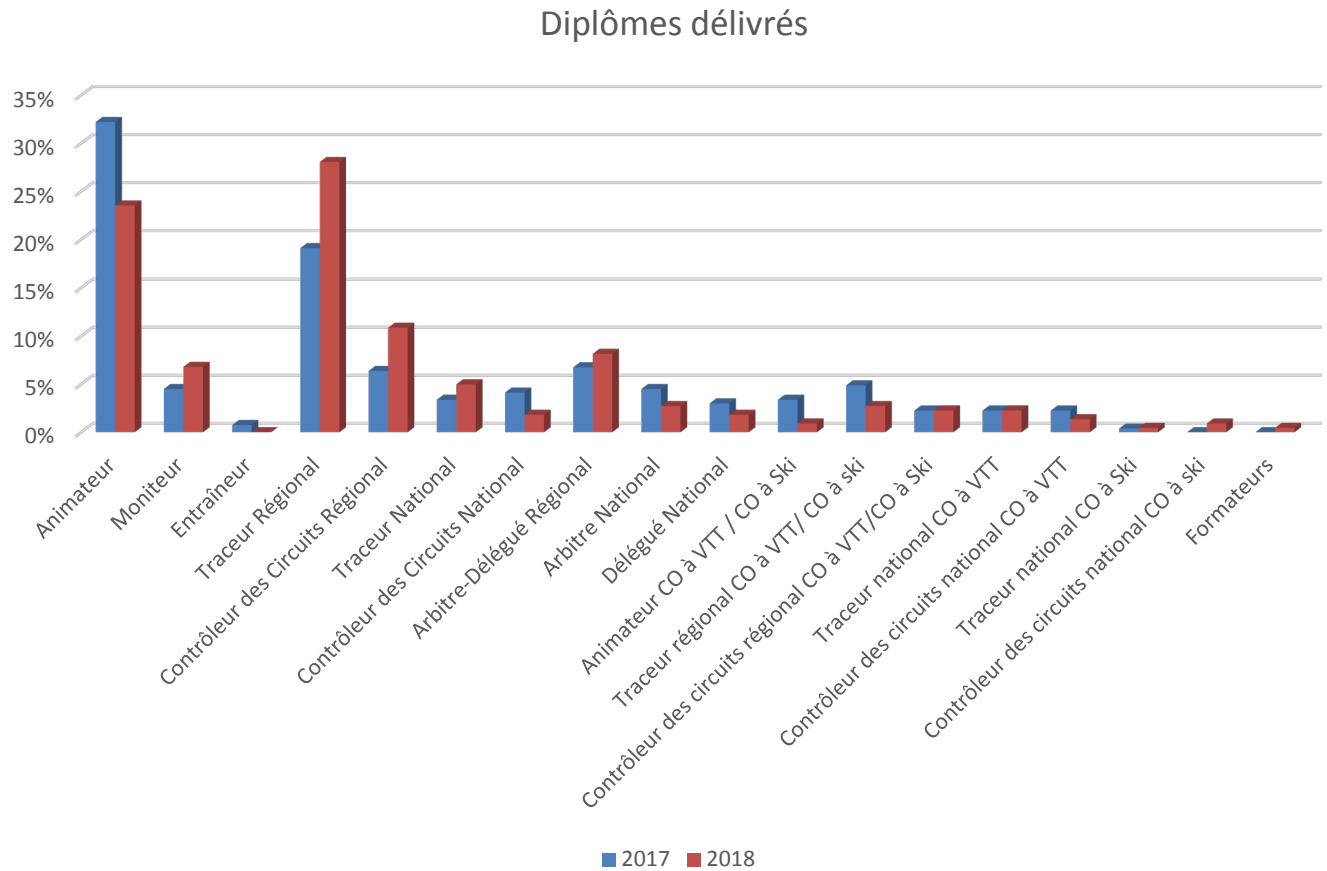

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

Les filières régionales « Organisation » et « Arbitrage » sont en augmentation cette année.
Après un sursaut de diplômes nationaux délivrés l'an dernier, on constate à nouveau une baisse de la délivrance des diplômes d'experts nationaux. Toutes les ligues doivent poursuivre les efforts engagées l'an dernier en matière de formation initiale de niveau national et doivent solliciter régulièrement leurs licenciés formés pour que davantage se positionnent en tant que stagiaires au niveau national. Le nombre d'experts nationaux CCN et DN n'est pas suffisant pour permettre une rotation plus régulière des experts.

La filière des éducateurs est légèrement en baisse au niveau régional mais sans conséquence, à court terme. En revanche, davantage de moniteurs ont été formés ce qui a un effet positif sur la formation des jeunes orienteurs dans les clubs et ligues.
Diplômes délivrés par ligues en 2018 :

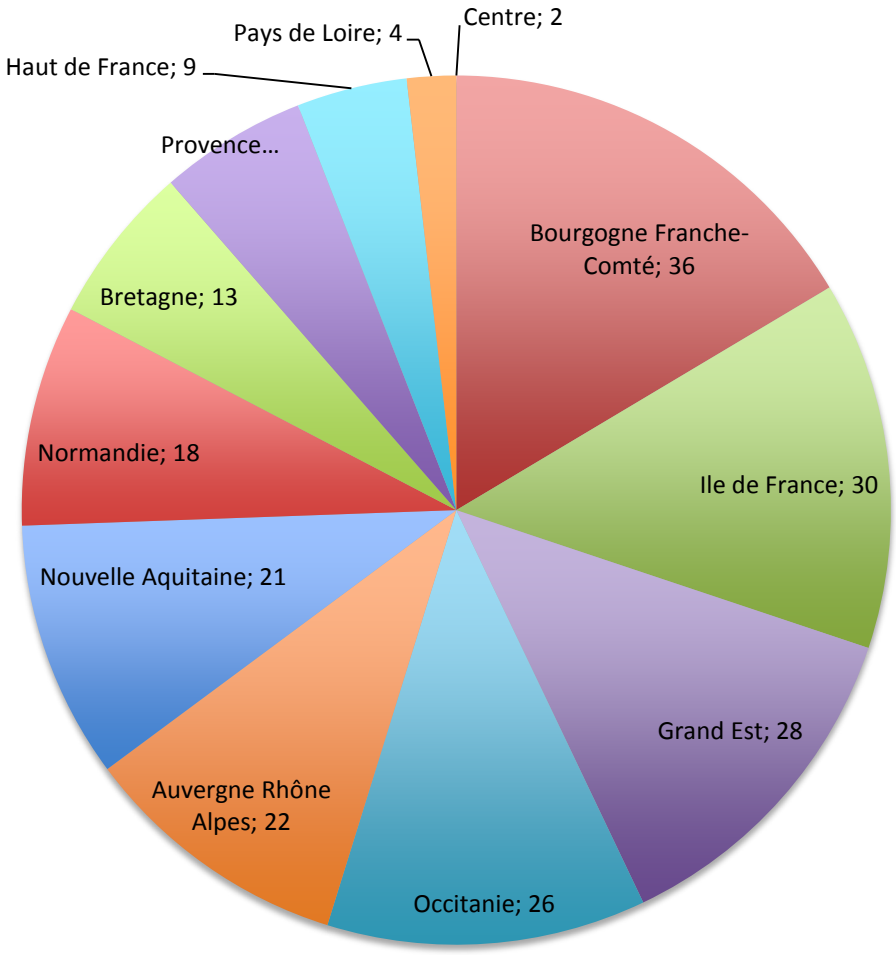

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

Evolution par ligue depuis la fusion :

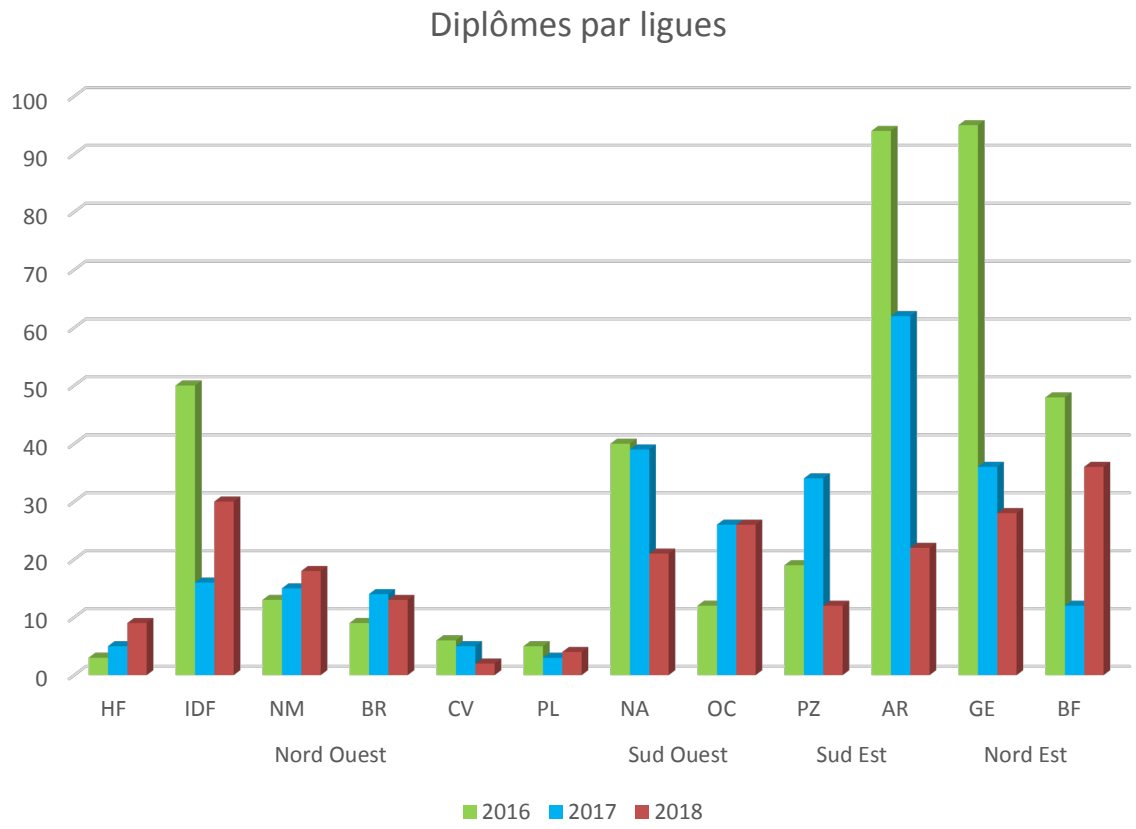

Seules 2 ligues (VL et PL), au faible nombre de licenciés n'ont pas la capacité de mettre en œuvre de formations. Actuellement, la seule solution viable pour elles, est de se raccrocher aux formations des ligues limitrophes.

En revanche, plusieurs ligues peinent à trouver des formateurs. Il devient donc urgent de former davantage de formateurs pour tous les diplômes régionaux afin qu'une rotation des formateurs ou des formations à 2 formateurs puissent être organisées.
En fonction de leurs caractéristiques, les ligues ont toute latitude pour valoriser les clubs ayant des formateurs actifs. Elles peuvent aussi faire le choix de faire appel à des professionnels (sous réserve de détention des diplômes requis).

<u>Perspectives 2019 :</u>
La commission formation propose pour 2019, une autre procédure pour la mise en place

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

- Des formations de moniteurs
- Des formations de formateurs.

La commission recensera les besoins en formation de moniteurs et de formateurs auprès des ligues et en fonction, organisera en concertation les ligues, les journées et week-ends de formations. De même pour les formations de formateurs. En fonction des candidats, les dates et lieux seront déterminés par la commission formation.

Actions prévues au niveau national :

• 1 formation de traceurs nationaux en janvier 2019
• 1 formation d'entraîneurs nationaux
• 1 séminaire des traceurs nationaux et contrôleurs des circuits nationaux
• 1 soutien de la commission juges et arbitres aux ligues qui organiseront un séminaire de leurs experts régionaux.
• La mise à jour par la commission juges-arbitres du cahier des charges des compétitions nationales doit faciliter la mise en place d'une formation de directeurs de course.
• La première formation de formateurs « cartographie de base » est prévue pour 2019.

2. La formation professionnelle : les certificats de qualification professionnelle (CQP)

o **La première formation du CQP « animateur de course d'orientation »** a pu avoir lieu en partenariat avec le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy avec 11 candidats inscrits. Finalement 8 personnes ont passé l'entretien de positionnement début octobre 2018 et selon leurs allègements, 7 entrent en formation en novembre 2018 ou janvier 2019, et une personne passera le CQP en VAE. L'évaluation aura lieu pour tous, début mars 2019. La certification par la CPNEF en jury plénier est prévue fin avril 2019.
Perspectives 2019 :
Lancement d'une 2ème session de formation du CQP Animateur dès début septembre 2019.

o Le CQP cartographe de cartes de course d'orientation : faute de ressources humaines disponibles en tant que porteur du projet pour organiser le travail de concertation entre les différentes commissions formation et équipement sportif, seule l'ébauche des contenus de la formation a été réalisée en 2018.
Perspectives 2019 :
Les contenus de formation doivent être finalisées et la première formation lancée en 2019.

La partie administrative et la gestion des diplômes professionnels avec plusieurs interlocuteurs est conséquente pour la FFCO qui n'a pas de personnels formés aux rouages de la formation professionnelles, ni attitrés exclusivement à ce travail. Mais ces diplômes professionnels sont incontournables pour un développement d'une pratique de la course d'orientation respectueuse des espaces de pratiques en milieu naturel et urbain et encadrée en toute sécurité.
L'expérience acquise en la matière en 2018 par la DTN et le secrétariat fédéral permettra une gestion plus fluide pour les sessions suivantes

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

IV. LE BILAN DU HAUT-NIVEAU

L'organisation du haut niveau en 2018 a été conforme au projet de performance fédéral présenté au Ministère des sports en juillet 2017, validé en novembre 2017 pour la période 2017-2021.
o Les listes ministérielles
o Les pôles
o Le dispositif des groupes France, préparation des équipes de France

Concernant les résultats, Le critère retenu par le ministère pour déterminer le niveau de performance de la France dans une discipline reste le rang obtenu au regard du nombre de médailles d'or, puis d'argent et de bronze.

1. Les listes ministérielles

Les critères de mise en liste sont définis dans le PPF validé par le ministère.
La réforme du haut niveau a été effective pour la mise en liste ministérielle 2018, du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018.
Les droits des sportifs collectifs nationaux (SCN) sont limités à ceux des sportifs espoirs (SE). Ceux des SHN (Elite, Senior et Relève) restent inchangés.
Après la baisse de 53 % des SHN et 51 sportifs en liste SHN en 2018, le nombre de sportifs en liste SHN pour 2019 au 1er novembre 2018, reste stable, avec 53 sportifs. Il faut cependant noter 1 seul sportif senior (top 12 et top 8 en relais en CM), et 25% de relève en plus, soit 20 sportifs.

	listes ministérielles			listes ministérielles SHN				
	Espoirs	SCN	Total	Relève	Senior	Elite	**Total SHN**	Total LM
2017	25		25	20	18	5	**43**	**68**
2018	22	6	28	16	4	3	**23**	**51**
2019	19	9	28	20	1	4	**25**	**53**

Perspectives 2020 :
Performance 2024 estiment que les critères Relève sont peu exigeants et demande à ce que le niveau de performance soit relevé. Un travail sur les valeurs statistiques mondiales fiables sera effectué afin définir le niveau de performance requis pour la Relève, dans l'objectif de parvenir au plus haut niveau senior ensuite.

2. BILAN du projet de performance fédéral (PPF) : Les pôles

En course d'orientation, au regard du temps nécessaire à la mise en place des entraînements techniques de course d'orientation, le fonctionnement en pôle d'entraînement de haut niveau n'est plus à démontrer. C'est le passage obligé pour atteindre le plus haut niveau international.
Les résultats obtenus par les sportifs des pôles France ou ayant été de longues années en pôle, démontrent l'efficacité de l'entraînement réalisé dans ces structures et les compétences acquises et réutilisables en autonomie dans l'entraînement de haut niveau.
La problématique des entrées et des maintiens en pôle reste pour les orienteurs, le choix d'études compatibles avec le lieu d'implantation des deux structures pôle France Loire et Pôle France Relève de Clermont-Ferrand.

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

Au niveau de l'équipe de France senior (mixte), sélectionnée aux WOC 2018, le pourcentage de sportifs étant en pôle France est de 60 % (50% en 2016 et 2017). Il est de **100% si l'on prend en compte les sportifs seniors qui ont été formés en pôle France** avant de le quitter pour des raisons essentiellement professionnelles ou personnelles.
Au niveau de l'équipe de France junior, **82% des sportifs sélectionnés au JWOC sont en pôle France** (dont une sportive encore lycéenne, n'ayant pas encore accès aux pôles France)

• Le pôle France Loire

- Le conseil départemental de la Loire continue de soutenir grandement (à hauteur de 20 000 €), le pole France Loire. Le Conseil Régional et le service du Sport de Haut-Niveau de la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes ont poursuivi leur soutien financier également. **Une aide importante également de la fédération à laquelle s'ajoute la subvention d'état**.

- L'INSA Lyon, cursus quasi exclusif des sportifs du Pôle France, avec sa section sportive de haut niveau permet un aménagement des études et des aides diverses facilitant la réalisation du double projet.

- L'effectif du Pôle France Loire a augmenté à la rentrée de septembre 2018, pour passer de 13 SHN à la rentrée scolaire 2017-2018 à 15 à la rentrée de 2018-2019. La motivation des SHN bacheliers pour les études d'ingénieurs à l'INSA de Lyon se maintient. Les fluctuations d'une année sur l'autre sont dues aux stages professionnels, qui durent au moins 6 mois ou à une année de césure ou Erasmus avec des départs pour l'étranger, le plus souvent en scandinavie. Dans ces cas, les sportifs sortent temporairement du pôle France Loire, pour le réintègrer l'année suivante (selon leur niveau de performance)

- Une équipe d'encadrement complète autour du coordonateur et entraîneur principal, avec un préparateur physique, un poseur en complément selon les besoins, un nouveau médecin référent du pôle désormais sur Lyon, un kinésithérapeute et un préparateur mental).

• Le pôle France Relève de Clermont-Ferrand

- **Un soutien important de la région en 2018, avec l'achat d'un nouveau minibus en 2018. Une aide importante également de la fédération à laquelle s'ajoute la subvention d'état. La santé financière du pôle est bonne. Cependant, des baisses drastiques d'aides de la région sont annoncées pour 2019.**

- **L'implication des élus locaux et notamment d'Evelyne Camarroque, présidente du Pôle, est importante et est vivement remerciée pour son investissement et son soutien au focntionnement de la structure.**

- L'effectif de 6 sportifs sur l'année scolaire 2017-2018 est passé à 8 en septembre 2018 (avec 4 sorties et 6 entrées), auquels il faut ajouter quelques partenaires d'entraînement.

- Une équipe d'encadrement toujours étoffée : le coordonateur, également entraineur principal du pôle est soutenu dans l'entraînement par un préparateur physique, un préparateur mental. Le staff médical est également présent et à l'écoute des sportifs du pôle : un kinésithérapeute et un médecin.

- **Le groupe restreint de sportif en début d'année a permis davantage d'individualisation. Le groupe plus étoffé en septembre a permis cependant davantage d'émulation aussi.**

- **Au niveau des résultats : 2 qualifiées aux JWOC (Juliette BASSET et Chloé DUDOIGNON) et 1 sélectionnée aux WOC (Maëlle BEAUVIR). En revanche, les 3 garçons du Pôle n'ont pas été sélectionnés.**

- **La mise en place d'entretiens individuels fréquents a été plus difficile cette année avec les nouvelles fonctions du coordonnateur dans le cadre du GF-18.**

• Le pôle Espoir de course d'orientation de Fontainebleau

- Le pôle espoir est bien soutenu par la DRJSCS et la région d'île de France. Dans le cadre du PPF

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

et de la convention d'objectif, le pôle a encore été soutenu en 2018 par la fédération.

- Le pôle bénéficie du plateau médical technique au CNSD.
- L'entraîneur coordonnateur du pôle est soutenu par 2 entraîneurs suppléants, un préparateur mental.
- Le pôle est en activité sur toute la période scolaire.
- L'année 2018 a été l'année de transition pour le passage de la discipline CO à VTT à CO à pied : jusqu'en juin 2018 : 5 internes et 2 externes , dont 1 en CO à pieds et 8 en CO à VTT

Puis depuis septembre 2018 : 9 internes et 2 externes dont en 5 CO à pieds et 7 CO à VTT. En 2018, le pôle a organisé : 1 stage de 7 jours de préparation physique (ski à Prémanon), 1 stage de 4 jours sur le WEHN COVTT du groupe France COVTT et 1 stage de 7 jours sur les terrains des championnats d'Europe à Budapest fin juin.

3. BILAN du dispositif des groupes France

• Données quantitatives de l'activité des groupes France.

Le dispositif des groupes France prépare spécifiquement à la saison internationale des équipes de France.

Nombre de jours encadrés en groupe France

	2018	2017
GF-18	20	19
Juniors	53	49
Seniors	83	80
COVTT	31	58
Total annuel	187	206

En CO à pied, le nombre global de journées encadrés à haut niveau est stable. C'est le nombre minimum de jours de stages pour pouvoir construire des stratégies sur un type de terrain. Les meilleurs français complètent leur préparation par des stages personnels, programmés avec l'entraineur national.

Aucun stage en CO à VTT, du fait que l'équipe de France avait déjà été en coupe du monde sur ses terrains l'année précédente.

	Seniors 2018	Juniors 2018	18 et moins
Nombres de sportifs	22(8F+14H)	21 (9F+12H)	20 (10F+10H)
Entraîneurs	2	2	5
WEHN + Stages	4 WEHN pour le GF seniors : 10 jrs 4 stages sur sélections : 28 jrs	4 WEHN pour le GF junior : 10 jrs 2 stages sur sélection : 24 jrs	3 stages pour le GF – 18 : 14 jrs
Compétitions	5, EOC, WUOC, WOC, et 3 WCup : 42 jrs Sélections : 3 jrs	2, JWOC et JEC sur sélection : 13 jrs Sélections : 6 jrs	EYOC (sur sélection) – 6 jrs
Détections			Résultats nationaux annuels + 2 jours de tests (technique et physique)

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

4. BILAN ANNUEL des résultats par équipes de France

a. Equipes de France senior

Rappel des objectifs :
La politique fédérale vise à maintenir la France parmi les nations fortes de la discipline grâce aux résultats obtenus lors des compétitions de référence.
Ainsi pour les Championnats du Monde 2018 une présence régulière dans les places de finalistes (top 8) est attendue, y compris avec des médailles. Pour les relais, les objectifs sont :

	Objectif haut	*Objectif minimal*
Relais sprint (mixte)	Top 8	Top 10
Relais dames (forêt)	Top 8	Top 10
Relais hommes (forêt)	Médaille	Top 6

Les Championnats d'Europe, autre compétition de référence 2018, seront le point de passage majeur dans la préparation aux Championnats du Monde.
Conjointement à ces résultats, l'objectif est également d'obtenir les quotas maximums de participation aux compétitions de référence.

• Analyse du contexte international :

Nation	TOTAL	%	
SUI	**54**	23%	**61%**
SWE	**54**	23%	
NOR	**32**	14%	
DEN	**21**	9%	**33%**
FRA	**20**	9%	
RUS	**20**	9%	
FIN	**16**	7%	
UKR	5	2%	
CZE	3	1%	
LAT	3	1%	
BLR	1	0%	
GBR	1	0%	
NZL	1	0%	
	231		

Depuis 2010, 7 nations dont la France fait partie, ont remporté 94% des médailles, soit 217 sur 231 médailles.

• Résultats des WOC
  o Tableau des médailles 2018

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

Rang	Nations	Or	Ar	Br	Total
1	NOR	3			3
2	SUI	2	3	5	10
3	SWE	2	2		4
4	DEN	1	1	1	3
5	RUS	1		1	2
6	FIN		1		1
7	NZL		1		1
8	UKR		1		1
9	FRA			2	2

Le contexte des WOC 2018 est à rappeler pour pondérer l'analyse des résultats :

- Retraite sportive pour Amélie Chataing et Thierry Gueorgiou pour la saison 2018.
- Des obligations professionnelles, familiales, notamment pour des sportifs devenus « collectifs nationaux », les maladies survenues pendant les championnats du monde et les blessures.
- L'Estonie, un terrain « neutre ».

o Rangs historiques de la France :

2010 : 6ème nation
2011 : 2ème nation
2012 : 9ème nation
2013 : 4ème nation
2014 : 4ème nation
2015 : 4ème nation
2016 : 6ème nation
2017 : 3ème nation
2018 : 9ème nation

Pour 2018, net recul du rang de la France, les 2 médailles étant en bronze. Mais le résultat d'Isia Basset est cependant historique s'agissant de la première médaille féminine française aux championnats du monde.
A mi olympiade, l'équipe de France reste dans l'objectif moyen du rang 6.
Mais surtout elle confirme sa place parmi les 7 nations qui continuent à se partager la quasi-totalité des médailles.

Si l'on prend le nombre de top 8, la France se retrouve également 7ème nation des top 8, certes dans la limite basse de ce groupe de nations fortes de la CO, mais malgré les maladies en cours de championnats et les retraites des 2 meilleurs sportifs.

o Les résultats en relais :

	Objectif haut	Objectif minimal	Résultats
Relais sprint (mixte)	Top 8	Top 10	14
Relais Dames (forêt)	Top 8	Top 10	Abandon (maladies)
Relais Hommes (forêt)	Médaille	Top 6	Médaille de bronze

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

Le relais sprint est clairement en dessous du niveau attendu. Il faut en revanche souligner la belle médaille de bronze du relais hommes composé de Nicolas Rio, Lucas Basset et Frédéric Tranchand.

• **Bilan des EOC, point de passage majeur**

Très bonne gestion cette année :

- Suffisamment préparé pour être « dans le coup ».
- Les plus jeunes ont su se mettre au niveau pour en tirer une véritable expérience.
- Les autres ont pu construire les repères et la confiance, avant de récupérer puis de se lancer dans la prépa WOC.

Bonne individualisation de l'importance de cette échéance, et de la préparation allant avec, permettant à chacun d'y faire et d'en tirer ce qu'il fallait par rapport à son vécu et aux objectifs suivants.

Le meilleur des EOC :

- Le relais hommes médaillés de bronze avec Nicolas Rio, Lucas Basset et Frédéric Tranchand.
- En sprint, les 3 dames qualifiées en finale : Isia, Maëlle et Léa et 5 hommes sur 6.
- En moyenne distance, les 6 hommes qualifiés en finale :

• Les quotas WOC et Wcup

Grâce aux résultats obtenus, les hommes obtiennent les quotas maximaux en WOC et World cup.
Les femmes n'obtiennent pas les quotas maximaux : 2 places (/3) en WOC et 6 places (/8) en World cup.

• Les autres résultats de l'année 2018

- Le relais sprint (mixte) des championnats du monde universitaire est médaillé de bronze, avec Delphine Poirot, Adrien Delenne, Arnaud Perrin et Florence Hanauer.
- La France termine 6ème du relais sprint de la coupe du monde en République Tchèque, avec Isia Basset, Adrien delenne, Arnaud Perrin et Léa Vercellotti.

Des performances intéressantes et surtout variées : dames et hommes, sur tous les formats. La relève arrive.

b. Equipe de France junior

Rappel des objectifs en junior : (3 années d'âge, de 18 à 20 ans) : pour être performant en senior, il faut démontrer du potentiel en junior, en réalisant au moins un top 30 aux championnats du monde junior.

- **L'encadrement junior** :

L'entraîneur responsable des équipes de France juniors est aidé sur tous les déplacements juniors par Thibaut Magne, entraîneur bénévole.

Pour la première année, un kinésithérapeute a été présent sur les 4 déplacements juniors.

- **La préparation en junior** s'appuie sur les pôles France et sur les stages et compétitions du groupe France junior.

• Les week-ends hivernaux permettent aux juniors de travailler les techniques d'orientation fondamentales, de constuire une routine de préparation avec des objectifs précis et
De développer une base de volume physique intégrée.

o Les 2 tests physiques annuels de 3000 m (l'un en mars et l'autre en septembre) réalisés dans les pôles et ouverts aux sportifs des groupes France hors pôle, permettent d'identifier les progrès réalisés sur la période de préparation hivernale. Ces tests sont un moyen de suivre l'évolution physique des orienteurs au fil des années, et peuvent le cas échéant lors de sélection, départager des sportifs très proches.

o Le stage de début juin a permis une préparation sur les terrains spécifiques, indispensable à la performance. En effet, Les terrains des JWOC en Hongrie ont été particulièrement techniques et

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

atypiques. Des réunions techniques quotidiennes et un bon niveau d'analyses des courses de la part des orienteurs juniors a permis de définir une stratégie particulière sur chacun des formats de course.
Un gros travail technique et physique a été réalisé en phase de préparation finale et effectué en stages communs sur des terrains similaires par les 2 pôles France.

o Le stage d'été des juniors permet de préparer la saison à venir. Avec un seul sportif né en 1999, et peu de filles en 2000, une nouvelle génération de jeunes juniors sont arrivés en 2018. Le stage permet d'instaurer la discipline haut niveau

- **BILAN de la compétition de référence junior** : les JWOC
Ont été sélectionnés : 6 hommes et 5 dames (juniors) dont un forfait pour cause médicale.

o Moyenne distance : une qualification historique chez les hommes juniors avec 6 qualifiés sur 6 engagés. Bien que préparés, la finale a été extrême au niveau technique. **Globalement les juniors ont eu du mal à gérer mentalement cette finale et à s'adapter à cette extrême difficulté, tant mentalement que techniquement. Toutefois le résultat d'ensemble est très positif chez les hommes avec une 6ème place pour Mathieu Perrin et 2 autres coureurs quasi dans le top 20, Guilhem Elias 18ème et Quentin Moulet 21ème.**
En revanche, les filles n'ont pas su s'adapter à la difficulté.
Sans doute, davantage de journées de stages auraient été nécessaires pour travailler l'enchainement mentale de courses aussi techniques.

o Sprint : le meilleur résultat revient à Florence Hanauer, 4ème. 2 hommes font un top 15, respectivement, Mathieu Perrin 13ème et Guilhem Elias 15ème.

o Longue distance : une longue distance bien réussie avec une médaille d'argent pour Mathieu Perrin, une 4ème place pour Benjamin Leduc, 13ème pour Florence Hanauer et 2 top 30 (Raphaël Masliah, 22ème et Guilhem Elias 26ème).

o Relais : 6ème pour les hommes juniors, qui confirment leur niveau dans le top 6 junior mondial depuis 5ans. 8ème pour les dames.

- **BILAN de la compétition intermédiaire** : JEC (concernent les catégories D/H 18 et 20).
Objectif : acquérir de l'expérience nécessaire, en compétition internationale.

o Relais sprint mixte : nouveau format pour cette compétition. L'équipe 1 s'est bien comportée, au contact sur la quasi-totalité de la course.

o Moyenne distance : nouveau format également pour cette compétition. **Les résultats d'ensemble très dense dans la catégorie H18 des français, démontre un bon niveau technique chez cette génération déjà entrevu lors du stage d'été. Le niveau est toutefois plus hétérogène (peu d'expérience internationale, technique moins stable...) chez les filles, mais malgré tout, un très bon résultat de pointe (Cécile Calandry, 1ère de la coupe d'Europe, moyenne distance en D18)**

o La longue distance, sous forme de course au contact a été mal organisée. 2 français, Quentin Moulet et Cécile Calandry, se classent malgré tout respectivement 4ème et 5ème et 3 autres français sont dans le top 12.

- **Bilan général de la relève junior**:

o Groupe très performant avec déjà une stabilité et maturité technique, physique et mentale qui s'est traduite pas d'excellents résultats au JWOC.

o Chez les féminines, en revanche, génération peu nombreuse mais avec un certain potentiel.

o Des progrès en longue distance, à confirmer pour les années futures.

o Une culture du haut niveau pour les juniors dernière année qui s'est construite durant les 3 années juniors. Le travail est à reprendre avec la nouvelle génération mais des orienteurs aux qualités physiques et aux techniques de bases acquises.

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

c. Groupe France – 18

- L'encadrement :
Simon Leroy, le nouveau responsable du GF-18 a pris ses marques sur cette année et a fait évolué le fonctionnement du groupe.
5 entraîneurs ont été présents sur 2 des 3 stages (un seul stage avec 4 entraîneurs). Cette augmentation est positive, d'autant qu'une coach féminine a été présente à chaque stage ainsi qu'à l'EYOC.
Le travail de pré-balisage pour aller s'assurer de la qualité des séances en amont a été transféré vers d'autres entraineurs du GF-18 en tenant compte des lieux de stage et disponibilité de chacun.
2 des stages ont pu être en gestion libre avec 2 super intendantes : Anne Obstetar et Agnès Buquet, vivement remerciées pour leur disponibilité et leur aide irremplaçable dans la vie du groupe en stage.
Un médecin accompagne systématiquement les 4 déplacements annuels du GF-18. Il reste indispensable au bon fonctionnement du groupe en stage et en compétition. Outre veiller à la santé des jeunes orienteurs, il œuvre à la prévention du dopage, aux gestes de premiers secours.

- Bilan de la saison :

o Du fait de l'absence du 1er stage du GF-18 2018 à l'automne 2017-2018, le contact avec chacun de jeunes a été retardé au stage d'hiver 2018. Le calendrier 2018, prévoit bien un stage d'automne pour le futur groupe GF-18 2019.
L'organisation logistique du stage d'hiver (février 2018) pendant les congés scolaires avec des départs et retours différents, combiné aux soucis d'accès aux forêts pendant la période de chasse pose des problèmes. De ce fait, il sera décalé en mars 2019.
Simon Leroy a la volonté de mieux communiquer avec les encadrants locaux des jeunes, par la transmission de compte rendus généraux des stages et plus individualisé, par la mise en place d'une réunion d'infos lors des détections, et des échanges de manière générale plus fréquents.
Qualitativement, le GF-18 avec ses 10 hommes et dames est dense et talentueux. Il n'y a pas ou peu de sportifs dont on s'est aperçu en cours de saison qu'ils n'ont pas l'attitude ou l'envie d'accéder au haut niveau.

o **Les EYOC** plutôt réussis pour les courses forêt, avec 3 médailles et 3 top 10 en individuel.
Contrairement à l'an passé, peu de réussite au sprint sur un terrain très spécifique. Il semble que les routines de sprint sont peu acquises. En revanche, les courses en forêt ont été mieux appréhendées.
En Longue distance H16, **médaille de bronze** pour Romain Discher; 5ème pour Basile Basset ; H18, 6ème en Longue distance pour Quentin Andrieux, 9ème pour Julien Vuitton.
En relais : médaille d'or pour le relais H18, Julien Vuitton, Kylian Wymer et Quentin Andrieux ; **médaille de bronze** pour le relais H16, Basile Basset, Thomas Radondy et Romain Discher. Les relais D16 et D18 sont 8ème.
Le bilan individuel a été transmis à chacun afin de mettre en place le travail à réaliser lors des entraînements quotidiens en club.

d. BILAN du groupe France CO à VTT

Le ministère a retiré la reconnaissance de haut niveau de la CO à VTT ne rentrant pas dans les critères du ministère en 2017 (au moins 30 nations en moyenne sur l'olympiade précédente sinon, être au moins 4ème nation en moyenne sur l'olympiade). Pour autant, la fédération continue à accompagner ses équipes de France en CO à VTT sur les championnats internationaux. La CO à VTT est un levier de développement en France et cela passe aussi par la visibilité et l'émulation créée grâce aux sportifs des équipes de France qui gravissent régulièrement, comme le témoignent encore les résultats de 2018, les marches des

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

des podiums européens et mondiaux.

Baptiste Fuchs a pu bénéficier de la demi-décharge accordée en 2017 pour l'année scolaire 2017-2018, c'est-à-dire jusque fin juin 2018.

Les équipes de France de CO à VTT ont encore remportées de nombreuses médailles :

- Championnats du monde senior en Autriche: 1 Médaille d'argent en Moyenne distance pour Baptiste Fuchs.
- Championnats du monde juniors : 2 médailles pour Constance Devillers, l'or en Longue distance et l'argent en Moyenne distance ; Médaille d'argent également pour le relais hommes juniors avec Nicolas Delaire, Anataël Dott et Jérémi Pourre ; la 4ème médaille, en bronze revient à Lucie Rudkiewicz en longue distance. Il faut souligner que 4 des médaillés juniors s'entraînent à la SLE de Balise 25.
- Championnat d'Europe Senior en Hongrie: Médaille de bronze pour Baptiste Fuchs en Moyenne distance.
- Championnats d'Europe Junior en Hongrie : 2 Médaillles pour Lou Garcin, l'or en Longue distance, le bronze en moyenne distance, 1 médaille d'argent pour Constance Devilers en Longue distance, et pour Marine Denoual en moyenne distance , 1 médaille de bronze en moyenne distance pour Jérémi Pourre.
- Championnats d'Europe Jeunes, en Autriche : 4 médailles pour Kylian Wymer, l'or en Sprint et moyenne distance, l'argent en Longue distance et l'or en relais avec ses co-équipier Jason Bedry et Albin Demaret-Joly. Médaille d'argent en longue distance pour Lilou Pauly.

La France est reconnue à l'internationale pour sa formation de performance des jeunes en CO à VTT.

o <u>Le suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau et l'aide institutionnelle.</u>

- **Les aides personnalisées**

27 sportifs ont reçu des aides personnalisées en 2018. Les aides sont réparties en tenant compte des résultats, des frais réellement engagés et justifiés par le SHN demandeur, sa situation d'entraînement (en ou hors pôle) et sa situation professionnelle et sociale.
Cette aide pour 50 % des SHN est issue de la convention d'objectif ministérielle ainsi que des fonds propres fédéraux.
La fédération a fait un effort plus important pour cette première année d'application de la réforme du haut niveau en soutenant les sportifs collectifs nationaux, pilier des équipes de France Senior.

- L'aménagement du temps de travail

Toujours SHN au 1er septembre 2017, Baptiste FUCHS a obtenu une demi-décharge pour l'année scolaire 2017-2018, soit jusqu'en juin 2018. Il a repris son travail de professeur d'EPS à temps plein au 1er septembre. C'est pour cette raison qu'il n'a pas participé au dernier round de coupes du monde en 2018 ;

Dans le cadre des CIP de niveau régional, un seul SHN, Vincent COUPAT a pu bénéficier d'une CIP de 37 jours. La DRDJSCS de Bourgogne Franche-Comté et la fédération ont toutes 2 cofinancé cette importante CIP.

- Dans l'aide institutionnel apporté au haut niveau français, il faut souligner 2 partenariats conventionnés qui fonctionnent bien à la fois en terme de préparation et de résultats:

o Avec le CNSD dans le cadre des mutualisations de stages et week-ends haut niveau réalisés entre les équipes de France de la FFCO et les équipes de France militaires. L'encadrement sur les stages est

RAPPORT DE LA DTN
(MARIE-VIOLAINE PALCAU)

est commun aux 2 équipes et les missions partagées.

o Avec la FFSportU dans le cadre de la sélection et participation des équipes de France aux championnats du monde universitaires. L'encadrement est mutualisé : cette année, Thibaut Magne, entraîneur bénévole de la FFCO a encadré avec l'entraîneur de la FFSPortU, les championnats du monde universitaires. La FFCO a également participé financièrement et en équipant des tenues spécifiques, l'équipe de France universitaire.

V. LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Se référer aux rapports du médecin fédéral et du médecin coordonnateur de la SMR.

BILAN DU MÉDECIN COORDONNATEUR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGE DES SPORTS

Fédération Française de Course d'Orientation

Bilan annuel du médecin coordonnateur de la surveillance médicale réglementaire (SMR) – 2018

Médecin coordonnateur de la SMR :
Dr Catherine CHALOPIN Catherine.chalopin@ffcorientation.fr

Rappel du contexte

Conformément à l'article R 231-4 du code du sport, l'instance dirigeante compétente de la fédération sportive désigne, un **médecin chargé de coordonner les examens requis dans le cadre de la surveillance médicale particulière** des sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau et dans les filières d'accès au sport de haut niveau (espoirs notamment).

Il a notamment la charge de **recevoir et d'analyser les résultats** (art R.231-9 du code du sport) de l'ensemble des examens pratiqués dans le cadre de cette surveillance médicale définie aux articles A 231-3 à A 231-7 du code du sport.

Au vu de cette surveillance, il peut **établir**, le cas échéant, un **certificat de contre-indication à la participation aux compétitions sportives** au vu des résultats de la surveillance médicale (art L.231-3 du code du sport).

Enfin il lui appartient de **dresser un bilan de l'action relative à la surveillance médicale** des sportifs de haut niveau et inscrits dans les filières d'accès au sport de haut niveau (espoirs notamment).
Ce bilan annuel fait état des modalités de mise en oeuvre et de la synthèse des résultats collectifs de cette surveillance. Il est présenté par le médecin coordonnateur de la surveillance médicale réglementaire (SMR) à chaque assemblée générale fédérale et adressé par la fédération au ministre chargé des sports (art R.231-10 du code du sport).

Le présent document devra être retourné par voie électronique au bureau DSB2 avant le 14 février 2019 à gilles.einsargueix@jeunesse-sports.gouv.fr
Ce document dispense les fédérations de répondre à l'enquête LOLF pour l'indicateur 5-1

BILAN DU MÉDECIN COORDONNATEUR

I-Observance de la SMR :

POPULATION suivie (1 novembre 2017-30 octobre 2018)	SHN	% de suivi	Collectif national	% de suivi	Espoirs	% de suivi	Autre population suivie (12 groupe-18 et 17 groupe VTT-O)	% de suivi
Nombre d'inscrits sur LM	23		6		22		0 (non LM 29)	
Nombre d'inscrits ayant satisfait à l'ensemble du bilan réglementaire	22	96%	6	100%	20	91%	28	97%
Nombre d'inscrits n'ayant satisfait qu'à une partie du bilan réglementaire	1	4%	0	0%	0	0%	0	0%
Absence de suivi	0	0%	0	0%	2	9%	1	3%

Pour les SHN, 1 sportif à l'étranger en reconversion et ayant décidé d'arrêter la pratique de haut-niveau n'a pu réaliser l'ensemble de la surveillance médicale règlementaire.
2 sportifs en liste Espoir n'ont pas réalisé de surveillance médical réglementaire et ont arrêté la pratique de haut-niveau en raison de l'incompatibilité de la poursuite de leurs études avec le haut-niveau.
1 sportif du groupe national VTT-O n'a pas pu concilier sa vie professionnelle et la pratique du haut-niveau.

.

II-Structuration

La fédération a-t-elle mise en place un secrétariat médical dédié ? ☐ OUI ☒ NON

Si oui, préciser : ☐ Dédié ☐ Partagé
☐ Temps plein
☐ Temps partiel : h/sem.

- La fédération est-elle dotée d'un logiciel de suivi médical ? ☒ NON

Les résultats de la SMR sont-ils transmis à l'IRMES ? ☐ OUI ☒ NON
Jamais eu de contact avec l'IRMES

III-Anomalies et pathologies détectées dans le cadre de la SMR

Est considéré comme anomalie, toute **pathologie** confirmée ayant nécessité un bilan complémentaire et/ou une prise en charge thérapeutique et/ou une contre indication temporaire ou définitive à la pratique sportive.
Sont exclues :

-les variations et les modifications non significatives ou « physiologiques » des paramètres cliniques, biologiques ou autres ;
-les pathologies survenues ou détectées préalablement à la réalisation des examens de la SMR.

Appareil cardiovasculaire : *découverte sur l'ECG de repos annuel*
-1 trouble de repolarisation majeur dépistée sur le SMR 2015 avec examens cardiologiques complémentaires et une décision collégiale des cardiologues d'autorisation de la poursuite du sport de haut-niveau avec un suivi cardiologique annuel obligatoire fait en 2018
-2 extrasystolies ventriculaires ayant nécessité des examens complémentaires et avis cardiologiques avant la poursuite de l'activité sportive

Appareil Respiratoire :

- Nombre et type de pathologies détectées: **3** asthmes déjà traités et retrouvés lors de la SMR

BILAN DU MÉDECIN COORDONNATEUR

Bilan psychologique :
- Nombre et type de pathologies détectées: 0

Bilan diététique ou nutritionnel :
- Nombre et type de pathologies détectées: 0

Bilan ORL :
- Nombre et type de pathologies détectées: 0

Bilan ophtalmologique :
- Nombre et type de pathologies détectées: 1 dyschromatopsie (déjà connue)

Autres :
- Nombre et type de pathologies détectées: 0

IV-Contre-indications prononcées dans le cadre de la SMR

Il est rappelé que la non-réalisation de la SMR ne peut pas être considérée comme une contre-indication médicale. Elle peut conduire à une sanction administrative sanction administrative ou disciplinaire et non pas « d'une contre indication administrative », terme impropre qui porte à confusion avec une véritable contre indication médicale.

Anomalie	Nombre de cas ayant donné lieu à une **contre-indication temporaire**	Nombre de cas ayant donné lieu à une **contre-indication définitive**
cardiaque	2	0

V-Conclusions sur la mise en place de la SMR 2017-2018

La mise en place de ce nouveau dispositif de surveillance règlementaire a été bien acceptée par l'ensemble des sportifs avec toujours quelques appréhensions pour certains concernant notamment l'absence de suivi biologique systématique.
Celui-ci est réalisé par le médecin examinateur suite à la visite médicale si nécessaire. Seuls 3 prises de sang ont été effectuées pour vérifier des problèmes de carence en fer ou de baisse de forme lors de la SMR.
Pour les SHN majeurs, la 2° visite médicale n'a pas été systématique mais a été remplacée par un auto-questionnaire de santé pour faire le point avant les compétitions majeures, questionnaire renvoyée au médecin coordonnateur.
Ce dispositif a été apprécié pour les nombreux SHN effectuant leur 2° partie de saison sportive à l'étranger. Comme prévu lors du précédent bilan, l'auto-questionnaire de santé a été révisé et est maintenant plus efficace permettant une surveillance médicale plus rapide si besoin.

PARTIE 2

DOCUMENTS FINANCIERS

Course d'Orientation
Fédération Française

RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

Mathieu LEMERCIER
Trésorier

RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER

Exercice financier du 01/01/18 au 31/12/18

PLAN

I. Equilibre Recettes/Dépenses

II. Analyse des Recettes

III. Analyse des Dépenses

IV. Analyse du bilan

V. Perspectives 2019

o **Annexe : affectation du résultat**

RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

I. EQUILIBRE RECETTES/ DÉPENSES

(document référence : compte de résultat SOPRECA)

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se décomposent de la manière suivante :

		2 018	2 017	% de variation
Recettes	Vente de marchandises	6 608 €	5 444 €	21,4%
	Production services	70 511 €	72 704 €	-3,0%
	Subventions d'exploitation	303 050 €	306 035 €	-1,0%
	Recettes internes	701 191 €	675 701 €	3,8%
	Reprises sur provision	0 €	5 092 €	-100,0%
	Recettes financières	1 718 €	1 619 €	6,1%
	Recettes hors fonds dédiés	**1 083 078 €**	**1 066 595 €**	**1,5%**
	Reprise sur fonds dédiés			
	Recettes totales	**1 083 078 €**	**1 066 595 €**	**1,5%**

		2 018	2 017	% de variation
Dépenses	Achats de marchandises	2 712 €	516 €	425,6%
	Variations de stocks	1 180 €	445 €	165,2%
	Autres achats	574 830 €	637 723 €	-9,9%
	Impots taxes	6 524 €	6 510 €	0,2%
	Salaires	175 033 €	171 911 €	1,8%
	Charges sociales	64 817 €	64 339 €	0,7%
	Dotation aux amortissements	25 622 €	23 976 €	6,9%
	Provision pour risque			
	Autres charges	197 070 €	177 855 €	10,8%
	Charges financières			
	Charges exceptionelles			
	Dépenses hors fonds dédiés	1 047 788 €	1 083 275 €	-3,3%
	Dotation sur fonds dédiés			
	Dépenses totales	**1 047 788 €**	**1 083 275 €**	**-3,3%**
	Résultat	**35 290 €**	**-16 680 €**	

Le résultat comptable 2018 est excédentaire de 35 290 €.

Ce déficit correspond à 3,4 % de nos charges totales. Cela équivaut à 12 jours de fonctionnement.

Ce résultat comptable s'explique pour une hausse des recettes (+1,5 %) conjuguée à une baisse de nos charges (- 3,3 %).

RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

II. ANALYSE DES RECETTES

(document référence : Compte de résultat FFCO 2018)

	Réalisé 2018	Prévisionnel réactualisé 2018	Variation/ Prévisionnel réactualisé	Réalisé 2017	Variation/ Réalisé 2017
Recettes hors fonds dédiés	**1 082 566 €**	**1 140 600 €**	**-5,1%**	**1 066 389 €**	**1,5%**
Ministère	290 954 €	298 854 €	-2,6%	291 035 €	0,0%
Licences	445 857 €	465 000 €	-4,1%	441 037 €	1,1%
Affiliations	72 424 €	72 000 €	0,6%	70 943 €	2,1%
Pass'Orientation	46 748 €	43 000 €	8,7%	42 519 €	9,9%
Redevances Fédérales	131 913 €	143 000 €	-7,8%	100 265 €	31,6%
Partenariat	12 096 €	15 000 €	-19,4%	15 000 €	-19,4%
Produits HN	33 895 €	35 500 €	-4,5%	36 981 €	-8,3%
Boutique	8 477 €	13 500 €	-37,2%	7 628 €	11,1%
Autres	40 202 €	54 746 €	-26,6%	60 981 €	-34,1%

Le principal changement à noter est l'augmentation significative des redevances fédérales : 31 000 € de plus qu'en 2017, soit une augmentation de 31,6 %.
Cette différence s'explique par l'organisation des 2 courses internationales organisées sur le territoire français par nos structures affiliées : O'France dans les Vosges Mosellanes (25 000 €) et les 3 jours de Bourgogne (13 000 €).
Suite au conventionnement avec les organisateurs d'OOCup, les redevances perçues à l'issue de cette manifestation s'élèvent à 7 600 €. Cette somme a été intégralement reversée aux organisateurs d'O'France 2018 suite à la concurrence occasionnée par l'événement.

Pour le reste, les 2 plus importantes sources de financement de la FFCO restent :
- les licences (41 % des recettes totales),
- la subvention ministérielle (27 %).

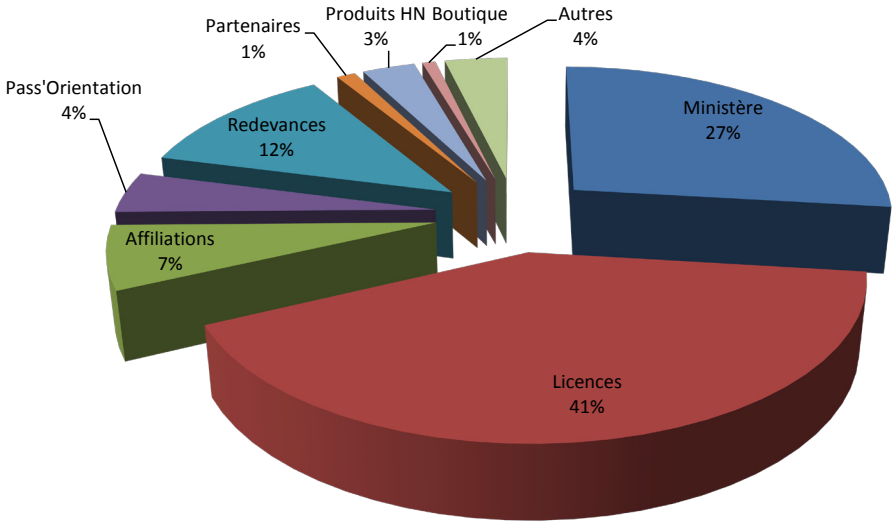

RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

Ministère

Subvention Ministère

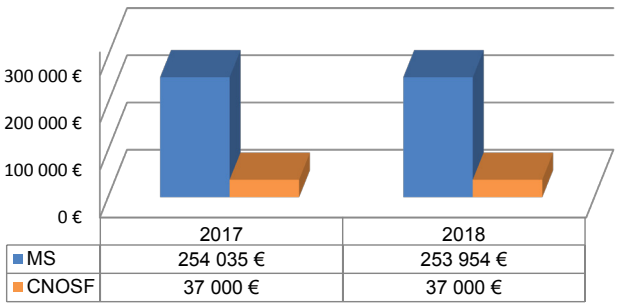

	2017	2018
MS	254 035 €	253 954 €
CNOSF	37 000 €	37 000 €

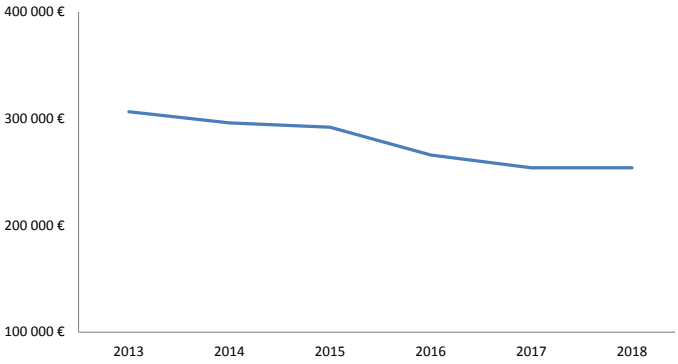

Les subventions ministérielles se sont maintenues au même niveau en 2018.
La subvention du CNOSF, stable, est entièrement destinée aux aides personnalisées des sportifs de haut niveau de la FFCO.

III. ANALYSE DES DÉPENSES

(document référence : Compte de résultat FFCO 2018)

	Réalisé 2018	Prévisionnel réactualisé 2018	Variation/ Prévisionnel réactualisé 2018	Réalisé 2017	Variation/ Réalisé 2017
Dépenses hors fonds dédiés	**1 047 276 €**	**1 140 600 €**	**-8,2%**	**1 083 069 €**	**-3,3%**
Fonctionnement fédéral	377 056 €	414 600 €	-9,1%	399 554 €	-5,6%
Haut niveau	390 618 €	410 500 €	-4,8%	419 425 €	-6,9%
Formation	36 445 €	44 000 €	-17,2%	26 648 €	36,8%
Développement	218 346 €	247 500 €	-11,8%	212 397 €	2,8%
Autres	24 811 €	24 000 €	3,4%	25 045 €	-0,9%

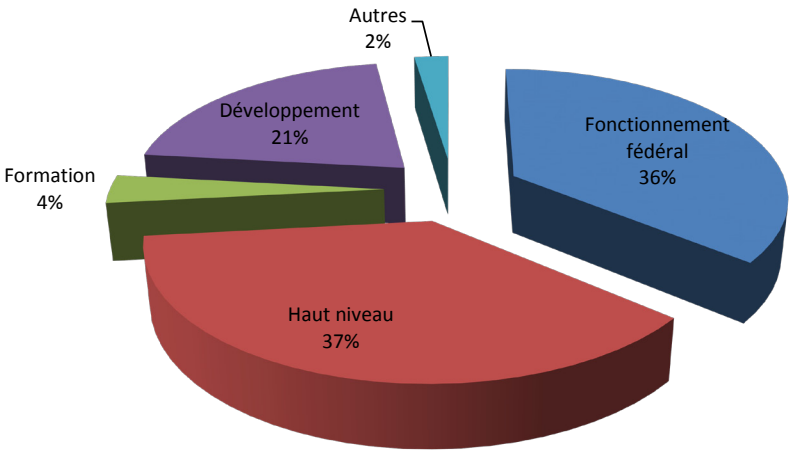

RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

Fonctionnement fédéral

			Réalisé 2017	Prév. réactualisé 2018	Réalisé 2018	Réalisé 2017	Prév. réactualisé 2018	Réalisé 2018
			Recettes	Recettes	Recettes	Dépenses	Dépenses	Dépenses
		TOTAL	*1 063 717,85 €*	*1 140 600,00 €*	*1 082 566,37 €*	*1 076 002,39 €*	*1 140 600,00 €*	*1 047 276,46 €*
A-	**Fonctionnement fédéral**		**565 052,47 €**	**587 000,00 €**	**571 730,86 €**	**399 553,51 €**	**414 600,00 €**	**377 055,84 €**
A1	**Frais statutaires**		**5 522,14 €**	**7 000,00 €**	**5 409,48 €**	**107 615,68 €**	**112 000,00 €**	**90 944,01 €**
	A1A	Frais d'AG	234,52 €			11 208,77 €	7 000,00 €	5 329,07 €
	A1B	Structuration fédérale	2 500,00 €	5 000,00 €	4 967,00 €	5 965,83 €	10 000,00 €	6 553,17 €
	A1C	Fonctionnement comité et bureau directeur	692,54 €	2 000,00 €	367,48 €	28 140,50 €	30 000,00 €	17 763,11 €
	A1D	Fonctionnement DTN	2 000,00 €	- €		10 801,63 €	13 000,00 €	12 162,03 €
	A1E	Commissaire aux comptes et expert comptable				15 997,70 €	16 000,00 €	16 728,80 €
	A1F	Adhésion IOF et CNOSF				5 720,00 €	6 000,00 €	6 043,00 €
	A1G	Edition de CO mag (revue fédérale officielle)	95,08 €		75,00 €	29 781,25 €	30 000,00 €	26 364,83 €
	A1H	Frais fonctionnement Club France						
	A1I							
	A1J							
A2	**Fonctionnement général**		**5 030,13 €**	**- €**	**- €**	**40 389,79 €**	**39 500,00 €**	**41 426,84 €**
	A2A	Abonnements, documentation générale				223,00 €	500,00 €	359,01 €
	A2B	Matériel de bureau				238,66 €	1 000,00 €	831,06 €
	A2C	Fourniture de bureau				1 799,99 €	2 000,00 €	2 406,51 €
	A2D	Reprographie (location et usage dont entretien)				4 946,66 €	5 000,00 €	5 966,52 €
	A2E	Assurance membres (MAIF)	30,13 €			28 805,80 €	29 000,00 €	30 738,70 €
	A2F	Conseil juridique	5 000,00 €			4 375,68 €	2 000,00 €	1 125,04 €
	A2G	Evenements exceptionnels						
A3	**Frais de siège**		**- €**	**- €**	**1 292,95 €**	**198 580,89 €**	**208 100,00 €**	**196 802,54 €**
	A3A	Salaires et charges				163 583,50 €	175 100,00 €	165 157,99 €
	A3B	Indemnités des CTS				9 700,00 €	11 000,00 €	11 550,00 €
	A3C	Local charges copropriété			1 248,60 €	4 110,88 €	3 000,00 €	0,00 €
	A3D	Taxe foncière				3 475,00 €	3 500,00 €	3 479,00 €
	A3E	Assurance locaux				833,74 €	1 000,00 €	833,74 €
	A3F	Travaux et entretien des locaux				8 356,42 €	6 000,00 €	6 939,94 €
	A3G	EDF-GDF				1 085,66 €	1 500,00 €	1 642,14 €
	A3H	Affranchissement			44,35 €	2 140,35 €	2 000,00 €	1 811,19 €
	A3I	Téléphonie et internet				5 295,34 €	5 000,00 €	5 388,54 €
A4	**Licences affiliations**		**554 500,20 €**	**580 000,00 €**	**565 028,43 €**	**52 017,76 €**	**53 000,00 €**	**47 882,45 €**
	A4A	Affiliations + membres associés	70 943,02 €	72 000,00 €	72 423,51 €			
	A4B	Licences	441 037,31 €	465 000,00 €	445 857,09 €	51 278,45 €	52 000,00 €	
	A4C	Pass'O	42 519,87 €	43 000,00 €	46 747,83 €	739,31 €	1 000,00 €	47 882,45 €
A5	**Fonctionnement des commissions**		**- €**	**- €**	**- €**	**949,39 €**	**2 000,00 €**	**- €**
	A5A	Commission de discipline				949,39 €	1 000,00 €	
	A5B	Commission anti dopage					1 000,00 €	

RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

- <u>Fonctionnement comité directeur + Structuration fédérale (A1C+A1B)</u> : 24 316 €. Il s'agit de l'ensemble des remboursements de frais des membres du comité directeur. Cette dépense est en forte baisse (- 10 000 €) : le mode de fonctionnement du bureau directeur avec plus de réunion en vidéoconférence (1 sur 2 environ) explique principalement cette diminution. L'achat de matériel performant pour ce type de réunion se révèle un très bon investissement.

- <u>Charges du personnel</u> : En ce qui concerne les dépenses de personnel, on observe une stabilité en % des produits à un peu plus de 22% depuis 3 ans, et ce indemnités de sujétions DTN/CTS incluses. L'effectif équivalent temps plein a progressé un peu cette année à 4,99 contre moins de 4,50 l'an passé. Ce chiffre est impacté par les heures payées aux animateurs O'CAMP d'une part et aux vacations médicales d'autres part, Dr. Chalopin compris).

RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

			Réalisé 2017	Prév. 2018	Réalisé 2018	Réalisé 2017	Prév. 2018	Réalisé 2018
			Recettes	Recettes	Recettes	Dépenses	Dépenses	Dépenses
B- Formation			**16 372,74 €**	**30 000,00 €**	**21 902,04 €**	**19 581,30 €**	**44 000,00 €**	**36 445,55 €**
B1	**Formation fédérale continue**		**4 415,70 €**	**7 000,00 €**	**7 333,00 €**	**7 669,89 €**	**13 000,00 €**	**14 915,92 €**
	B1C	Séminaire éducateurs	875,70 I		1000,00 I		2 000,00 €	4 054,13 I
	B1D	Séminaire pôle technique des compétitions			5 333,00 I		6 500,00 €	10 861,79 I
	B1E	séminaire pôle administratif et logistique	3 540,00 I		1000,00 I	7 669,89 I	4 500,00 €	
B2	**Formation fédérale Initiale**		**7 457,04 €**	**10 000,00 €**	**10 544,04 €**	**9 666,79 €**	**14 500,00 €**	**16 167,88 €**
	B2A	Educateurs	1500,00 I	1 500,00 €	1500,00 I	1021,60 I	1 500,00 €	1433,09 I
	B2B	Pôle technique des compétitions	3 957,04 I	7 500,00 €	2 544,04 I	4 711,51 I	11 000,00 €	10 387,33 I
	B2C	Pôle administratif et logistique des compétitions	2 000,00 I	1 000,00 €	6 500,00 I	3 933,68 I	2 000,00 €	4 347,46 I
B3	**Autres formations**		**4 500,00 €**	**2 500,00 €**	**- €**	**2 244,62 €**	**4 500,00 €**	**64,80 €**
	B3A	Contenus et matériels	1000,00 I	- €		1044,51 I	1 000,00 €	
	B3B	Collaborations diverses	3 500,00 I	2 500,00 €		1200,11 I	3 500,00 €	64,80 I
B4	**Formation professionnelle**			**10 500,00 €**	**4 025,00 I**		**12 000,00 €**	**5 296,95 I**
	B4A	Certificat de Qualification Professionnelle		10 000,00 €	4 025,00 I		6 000,00 €	4 338,76 I
	B4B	CTS					2 000,00 €	958,19 I
	B4C	Personnels FFCO		500,00 €			4 000,00 €	

2 remarques :

- L'augmentation des dépenses sur la formation fédérale initiale due à l'imputation de tous les frais d'experts stagiaires et titulaires.
- Le début du CQP qui a trouvé un équilibre financier sur l'exercice 2018.

La subvention du ministère (16 333 €) est la source de financement majoritaire des dépenses de formation, dont voici la répartition :

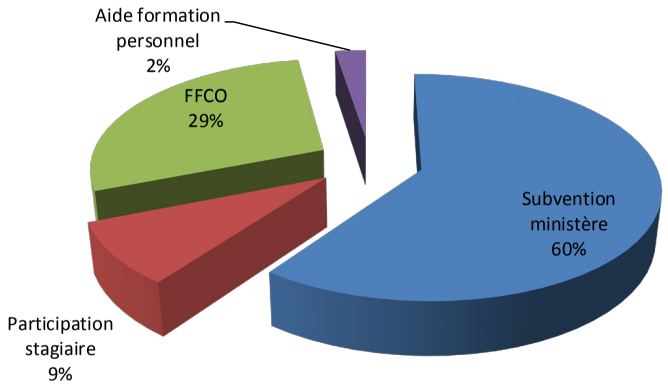

			Réalisé 2017	Prév. 2018	Réalisé 2018	Réalisé 2017	Prév. 2018	Réalisé 2018
			Recettes	Recettes	Recettes	Dépenses	Dépenses	Dépenses
C - Haut niveau			**272 516,00 €**	**270 454,00 €**	**268 349,13 €**	**419 425,25 €**	**410 500,00 €**	**390 617,60 €**
C1	**Filière**		**30 000,00 €**	**30 000,00 €**	**30 000,00 €**	**45 000,00 €**	**45 000,00 €**	**45 000,00 €**
	C1A	Pôle France Seniors	16 000,00	16 000,00 €	16 000,00	20 000,00	21 000,00 €	22 000,00
	C1B	Pôle espoir Fontainebleau	2 000,00	2 000,00 €	2 000,00	19 000,00	5 000,00 €	6 000,00
	C1C	Pôle France Jeunes	12 000,00	12 360,00 €	12 000,00	6 000,00	19 000,00 €	17 000,00
	C1D							
	C1E							
C2	**Compétitions**		**72 291,45 €**	**79 000,00 €**	**78 358,40 €**	**147 458,28 €**	**157 000,00 €**	**132 228,06 €**
	C2A	Seniors pied	40 291,45	46 000,00 €	48 358,40	46 007,89	68 000,00 €	59 978,83
	C2B	Juniors pied	13 000,00	13 000,00 €	18 000,00	23 713,42	21 000,00 €	20 740,59
	C2C	Cadets pied	11 000,00	10 000,00 €	12 000,00	15 117,35	20 000,00 €	13 400,58
	C2D	CO VTT	8 000,00	10 000,00 €		62 619,62	48 000,00 €	38 108,06
	C2E	CO Ski						
C3	**Stages et week-end**		**112 689,55 €**	**104 500,00 €**	**103 536,73 €**	**134 355,87 €**	**115 500,00 €**	**121 619,18 €**
	C3A	Seniors pied	72 132,00	73 000,00 €	68 505,73	73 498,81	72 000,00 €	72 937,43
	C3B	Juniors pied	15 208,00	15 000,00 €	16 715,00	16 707,05	20 000,00 €	20 252,91
	C3C	Cadet pied	15 529,00	16 000,00 €	17 417,00	20 630,81	21 000,00 €	25 737,37
	C3D	CO VTT	9 820,55	500,00 €	899,00	23 519,20	2 500,00 €	2 691,47
	C3E							
C4	**Suivi médical**		**20 535,00 €**	**19 954,00 €**	**19 454,00 €**	**44 774,60 €**	**45 500,00 €**	**40 714,36 €**
	C4A	Suivi réglementaire des HN SENIORS	2 785,00	2 785,00 €	1610,00	6 420,40	6 500,00 €	2 825,63
	C4B	Suivi réglementaire ESPOIRS	1 250,00	1 545,00 €	1344,00	5 059,69	6 000,00 €	4 663,41
	C4C	Encadrement sanitaire	16 500,00	15 919,00 €	16 500,00	33 294,51	33 000,00 €	33 225,32
C5	**Aide aux sportifs**		**37 000,00 €**	**37 000,00 €**	**37 000,00 €**	**47 836,50 €**	**47 500,00 €**	**51 056,00 €**
	C5A	Aides personnalisées	37 000,00	37 000,00 €	37 000,00	37 000,00	37 000,00 €	37 000,00
	C5B	Aides fédérales				10 650,00	10 000,00 €	13 610,00
	C5C	Cartes 12/25				186,50	500,00 €	446,00

RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

Je me répète chaque année, mais je félicite une nouvelle fois la gestion exemplaire des cadres techniques de la FFCO concernant les dépenses du HN. Nous constatons donc un écart de 4,8 % avec le prévisionnel réactualisé 2018.
Les dépenses du Haut-Niveau sont également fluctuantes d'un exercice sur l'autre en fonction du nombre de compétitions, des pays d'accueil et du type de transports / hébergements retenus. En 2018, ces dépenses sont en forte baisse (6,9 % pour environ 30 000 € par rapport à 2017).
Les sources de financement restent proportionnellement stables mais la convention d'objectif avec le ministère est annuelle et les prévisions ne sont pas forcément très optimistes.

Les sources de financement des dépenses du Haut Niveau sont les suivantes :

Source de Financement du HN

	2018
Subvention Ministère	234 454 €
Produits HN	33 895 €
FFCO	122 269 €
Total des dépenses	**390 618 €**

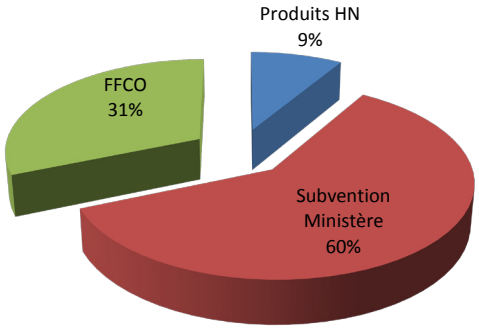

Le détail des produits HN est le suivant :

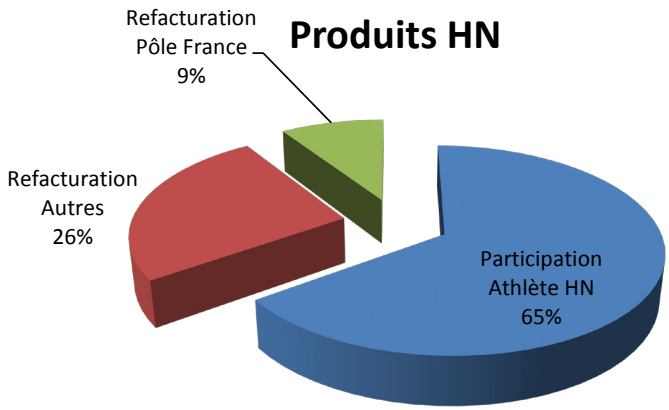

			Réalisé 2017	Prév. 2018	Réalisé 2018	Réalisé 2017	Prév. 2018	Réalisé 2018
			Recettes	Recettes	Recettes	Dépenses	Dépenses	Dépenses
D - Développement et Promotion de l'activité			195 734,27 €	251 646,00 €	218 086,72 €	212 397,02 €	247 500,00 €	218 346,06 €
D1	**Jeunes**		**41 867,00 €**	**47 000,00 €**	**43 712,00 €**	**46 499,57 €**	**61 000,00 €**	**59 264,27 €**
	D1A	Projets Jeunes - CN des Ecoles de CO	10 000,00 €	7 000,00 €	8 552,00 €	8 921,13 €	13 000,00 €	19 686,17 €
	D1B	Projets Jeunes - RDE/SLE	2 000,00 €	7 000,00 €	7 500,00 €	4 707,35 €	13 000,00 €	8 557,00 €
	D1C	O Camp	29 867,00 €	33 000,00 €	27 660,00 €	32 871,09 €	35 000,00 €	31 021,10 €
D2	**Santé**		**6 500,00 €**	**6 000,00 €**	**6 500,00 €**	**23 845,86 €**	**27 000,00 €**	**26 905,68 €**
	D2A	Développement des activités santé				568,02 €	1 000,00 €	1 520,79 €
	D2B	Structuration médicale	6 500,00 €	6 000,00 €	6 500,00 €	23 277,84 €	26 000,00 €	25 384,89 €
D3	**Développement des clubs**		**- €**	**- €**	**- €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	D3A	Création de clubs						
	D3B	Labellisation des clubs						
D4	**Développement des raids**		**- €**	**- €**	**- €**	**1 526,03 €**	**1 500,00 €**	**- €**
	D4A	Accompagnement des raids orientation						
	D4B	Labellisation de raids multisports						
	D4C	Soutien de raids multisports				1 526,03 €	1 500,00 €	
D5	**CO Ski**		**- €**	**- €**	**- €**	**449,94 €**	**0,00 €**	**- €**
	D5A	Accompagnement de la CO à ski				449,94 €		
D6	**O Précision**		**- €**	**- €**	**- €**	**- €**	**0,00 €**	**- €**
	D6A	Accès public handicapés						
D7	**Communication**		**- €**	**- €**	**- €**	**7 798,97 €**	**26 000,00 €**	**18 280,87 €**
	D7A	Frais divers (presse et médias)				3 984,18 €	8 000,00 €	4 507,72 €
	D7B	Site web				1 704,00 €	8 000,00 €	3 419,28 €
	D7C	Outils de communication				2 110,79 €	10 000,00 €	10 290,82 €
	D7D	Club France Investissement		- €				63,05 €
D8	**Relations Clubs et extérieures**		**5 971,13 €**	**12 400,00 €**	**2 139,34 €**	**10 709,28 €**	**17 500,00 €**	**15 130,95 €**
	D8A	Relations avec CD/Ligues/clubs	2 218,23 €	2 000,00 €	237,32 €	1 951,04 €	3 000,00 €	438,44 €
	D8B	Relations internationales	3 752,90 €	8 400,00 €	1 902,02 €	6 078,47 €	11 000,00 €	13 404,17 €
	D8C	Relations avec fédérations affinitaires		- €		1 421,53 €	1 500,00 €	1 013,42 €
	D8D	Relations avec autres institutions		2 000,00 €		1 258,24 €	2 000,00 €	274,92 €
	D8E	Protocole international						
D9	**Equipements sportifs**		**14 500,00 €**	**14 000,00 €**	**13 200,00 €**	**21 458,62 €**	**24 000,00 €**	**22 378,03 €**
	D9A	Cartographie HN	12 500,00 €	12 000,00 €	11 500,00 €	17 433,00 €	20 000,00 €	19 650,00 €
	D9B	Normalisation et contrôle	1 000,00 €	2 000,00 €	500,00 €	1 618,71 €	4 000,00 €	252,98 €
	D9C	Référencement	1 000,00 €	- €	1 200,00 €	2 406,91 €		2 475,05 €
D10	**Evénementiels**		**104 267,65 €**	**143 746,00 €**	**131 962,67 €**	**63 265,18 €**	**57 000,00 €**	**49 247,60 €**
	D10A	Redevances groupe national	57 850,81 €	100 000,00 €	94 236,82 €	6 174,25 €	5 000,00 €	13 082,61 €
	D10B	Redevances CN	42 414,84 €	43 000,00 €	37 675,85 €			
	D10C	Expertises	50,00 €		50,00 €	37 675,53 €	40 000,00 €	24 145,43 €
	D10D	Evénements internationaux	3 952,00 €			12 818,00 €	5 000,00 €	3 628,76 €
	D10E	Récompenses				6 597,40 €	7 000,00 €	8 390,80 €
D11	**Partenariats commerciaux**		**15 000,00 €**	**15 000,00 €**	**12 096,00 €**	**32 942,44 €**	**30 000,00 €**	**19 892,87 €**
	D11A	Partenaire						
	D11B	Partenaire équipementier CO pédestre	15 000,00 €	15 000,00 €	12 096,00 €	32 942,44 €	30 000,00 €	19 892,87 €
	D11C	Partenaire équipementier CO VTT						
	D11D	Autres partenaires						
	D11E	Recettes publicitaires						
	D11F	Séminaire d'entreprise						
D12	**Boutique**		**7 628,49 €**	**13 500,00 €**	**8 476,71 €**	**3 901,13 €**	**3 500,00 €**	**7 245,79 €**
	D12A	Matériel de poinçonnage électronique (vente)	48,00 €	500,00 €	1 097,34 €	357,00 €	500,00 €	
	D12B	Matériel d'organisation de course (location)	3 053,30 €	3 000,00 €	2 418,90 €	1 894,90 €	1 500,00 €	2 071,70 €
	D12C	Divers boutique	4 527,19 €	10 000,00 €	4 960,47 €	1 649,23 €	1 500,00 €	5 174,09 €

RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

Dans sa globalité, ce poste, à hauteur de 218 346 €, est en hausse de 2,8 %.

- Jeunes :

Projet Jeunes – CN des Ecoles de CO :
Plus de 5 800 € de subvention ont été accordée suite aux organisations des challenges nationaux des écoles de CO dans les zones Nord-Est, Sud-Ouest et Nord-Ouest.
Les dépenses liées au dispositif des premières licences gratuites pour l'UNSS s'élèvent à 2270 €.

Projets jeunes – RDE/SLE :
3 170 € de subvention accordée aux RDE sur l'année 2018.
4362 € de subvention accordée aux SLE sur l'année 2018.

- Communication :
Les dépenses liées à la communication ont retrouvées un niveau normal grâce à l'activité de notre chargé de communication à plein temps sur toute l'année 2018, contrairement à l'année 2017.

- Relations internationales :
A noter les dépenses en hausse sur cet item. Cela est dû au déplacement d'une équipe pour représenter la France au COMOF.
Le reste des dépenses est consacré aux déplacements de nos élus dans les instances de l'IOF.

- Equipements sportifs :
Concernant la cartographie, il s'agit soit d'une subvention vers nos structures locales pour la réalisation de cartes de haut niveau, soit des réalisations directes de la FFCO. Ces dépenses s'élèvent à 19 650 €.

- Evénementiels :

Redevances : comme indiqué dans l'analyse des recettes, la redevance perçue pour OOCup a été intégralement reversée. Cela explique le doublement de la dépense en question. Le restant correspond à la ristourne accordée aux compétitions de CO à VTT et de CO à Ski.

RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

IV. ANALYSE DU BILAN

(document référence : bilan SOPRECA)

Pour terminer ce rapport 2018, vous trouverez les derniers indicateurs tirés du bilan. Il permet de visualiser des données importantes afin de se faire une idée de la qualité de la gestion de notre fédération :

Fond de Roulement :
Le fond de roulement est le véritable socle financier sur lequel repose les comptes de la FFCO. Il correspond à la somme des capitaux propres et des provisions sous déduction de l'actif net immobilisé.
Au 31 décembre 2018, il s'élève à 421 792 € ce qui correspond à 147 jours (quasi 5 mois) du fonctionnement fédéral dans sa globalité. Il se retrouve intégralement dans la trésorerie en caisse à cette date, traduisant une santé financière très saine.

Trésorerie :
Il s'agit des moyens financiers immédiatement disponibles.
Au 31 décembre 2018, elle s'élève à 507 942 € ce qui correspond à 177 jours (environ 6 mois) du fonctionnement fédéral dans sa globalité. Le niveau de la trésorerie nous assure raisonnablement contre les aléas.
En augmentation d'environ 10 000 €, cette situation masque en fait une baisse compensée par une baisse des créances clients en rapport avec un maintien des dettes fournisseurs (cf. schéma ci-dessous).
La baisse est aussi due aux premières dépenses effectives pour le nouveau site internet en cours de gestation (69 000 € en 2018 qui se rajoute au 40 000 € de 2017). Ces dépenses ne seront prises en compte dans les charges qu'à partir de la mise en route effective de ce dernier.

Créances clients :
C'est l'argent qui est dû à la fédération.

Dettes fournisseurs :
C'est l'argent que la fédération doit à ses prestataires, essentiellement constitué des factures fournisseurs.

Situation au 31/12/2018

	2017	2018
Créances clients	69 001 €	33 198 €
Dettes fournisseurs	94 199,00 €	99 230
Différence	-25 198 €	-66 032 €

RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

V. PERSPECTIVES 2019

(document référence : Budget Prévisionnel 2019 réactualisé)

Avant d'aborder les perspectives 2019, il est à noter qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice 2018 et la date de l'établissement du présent rapport.

Recettes significatives:

- Subvention ministérielle : Contrairement à l'an passé, nous sommes fixés sur la somme que nous toucherons en 2019 :
    - o 47 950 € dans le cadre d'une convention pluri-annuel d'objectifs (CPO) concernant la formation, les jeunes, la structuration fédérale.
    - o 227 719 € dans le cadre d'une convention d'objectifs annuel concernant le Haut Niveau.

Le total de 275 669 € est en baisse de 6 %
- Licences : le taux de base augmente de 0,6 % en 2019. J'estime la prévision de recettes pour les licences à 485 000 €.
- Redevances fédérales : Celle-ci devrait être en augmentation en 2018 grâce aux courses du groupe A prévues cette année, notamment O'France.

Dépenses significatives :

- Communication : le lancement du site internet est prévu pour 2019. Son coût sera amorti sur plusieurs années et cet amortissement débutera le jour de sa mise en service. Pour 2019, le lancement étant prévu en septembre, la charge sera d'environ 8000 €. Je prévois pour les années suivantes une charge de 25 000 € (amortissement sur 5 ans préconisé par notre commissaire aux comptes).

Conclusion

Le budget prévisionnel réactualisé 2019 des recettes et dépenses s'élève à 1 140 600 €, en hausse de 5,4 % par rapport au compte de résultat 2018.

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018 :

Après prise en compte de l'excédent de 35 289,91 € pour l'exercice clos le 31/12/2018 et d'un report à nouveau créditeur de 194 894,87 €, formant un total affectable de 230 184,78 €, il est proposé l'affectation suivante :

- affecter la somme de 120 000 € au projet associatif concernant le développement du nouveau site internet,

- reporter à nouveau la somme restante, soit 110 184,78 €.

COMPTE DE RÉSULTAT
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

Compte de Résultat 2018 - FFCO							
CHARGES	**2017**	**2018**		**PRODUITS**	**2017**	**2018**	
A - Fonctionnement fédéral	**399 553,51**		**377 055,84**	**A - Fonctionnement fédéral**	**565 052,47**		**571 730,86**
Fonctionnement comité et bureau directeur	28 140,50	17 763,11		Fonctionnement comité et bureau directeur	692,54	367,48	
Autres frais statutaires	79 475,18	73 180,90		Autres frais statutaires	4 829,60	5 042,00	
Fonctionnement général	40 389,79	41 426,84		Fonctionnement général	5 030,13	0,00	
Frais de siège	198 580,89	196 802,54		Frais de siège	0,00	1 292,95	
Licences - Affiliations - Pass'O	52 017,76	47 882,45		Licences - Affiliations - Pass'O	554 500,20	565 028,43	
Fonctionnement des commissions	949,39	0,00		Fonctionnement des commissions	0,00	0,00	
B - Formation	**26 648,33**		**36 445,55**	**B - Formation**	**19 044,74**		**21 902,04**
Formation fédérale continue	7 669,89	14 915,92		Formation fédérale continue	4 415,70	7 333,00	
Formation fédérale initiale	9 666,79	16 167,88		Formation fédérale initiale	7 457,04	10 544,04	
Autres formations	2 244,62	64,80		Autres formations	4 500,00	0,00	
Formation professionnelle	7 067,03	5 296,95		Formation professionnelle	2 672,00	4 025,00	
C - Haut Niveau	**419 425,25**		**390 617,60**	**C - Haut Niveau**	**272 516,00**		**268 349,13**
Filière pôle	45 000,00	45 000,00		Filière pôle	30 000,00	30 000,00	
Compétitions	147 458,28	132 228,06		Compétitions	72 291,45	78 358,40	
Stages et week-end	134 355,87	121 619,18		Stages et week-end	112 689,55	103 536,73	
Suivi médical	44 774,60	40 714,36		Suivi médical	20 535,00	19 454,00	
Aide aux sportifs	47 836,50	51 056,00		Aide aux sportifs	37 000,00	37 000,00	
D - Développement de l'activité	**212 397,02**		**218 346,06**	**D - Développement de l'activité**	**195 734,27**		**218 086,72**
Jeunes	46 499,57	59 264,27		Jeunes	41 867,00	43 712,00	
Communication	7 798,97	18 280,87		Communication	0,00	0,00	
Relations Clubs et extérieurs	10 709,28	15 130,95		Relations Clubs et extérieurs	2 218,23	237,32	
Equipements sportifs	21 458,62	22 378,03		Equipements sportifs	3 752,90	1 902,02	
Evénementiels	63 265,18	49 247,60		Evénementiels	104 267,65	131 962,67	
Partenariats	32 942,44	19 892,87		Partenariats	15 000,00	12 096,00	
Autres	29 722,96	34 151,47		Autres	28 628,49	28 176,71	
E - Autres	**25 045,31**		**24 811,41**	**E - Autres**	**14 042,37**		**2 497,62**
Amortissements	21 878,68	22 377,57		Amortissements	12 423,47	0,00	
Autres	3 166,63	2 433,84		Autres	1 618,90	2 497,62	
Excédent de l'exercice	**0,00**	35 289,91	**35 289,91**	**Reprise sur fonds propres**	**16 679,57**	0,00	**0,00**
Sous-total	**1 083 069,42**		**1 082 566,37**	**Sous-total**	**1 083 069,42**		**1 082 566,37**

COMPTE DE RÉSULTAT
DU TRÉSORIER (MATHIEU LEMERCIER)

Comparatif Budgétaire 2018 - FFCO								
CHARGES	**Prévisionnel 2018**	**2018**			**PRODUITS**	**Prévisionnel 2018**	**2018**	
A - Fonctionnement fédéral	**414 600,00**		**377 055,84**		**A - Fonctionnement fédéral**	**587 000,00**		**571 730,86**
Fonctionnement comité et bureau directeur	30 000,00	17 763,11			Fonctionnement comité et bureau directeur	2 000,00	367,48	
Autres frais statutaires	82 000,00	73 180,90			Autres frais statutaires	5 000,00	5 042,00	
Fonctionnement général	39 500,00	41 426,84			Fonctionnement général	0,00	0,00	
Frais de siège	208 100,00	196 802,54			Frais de siège	0,00	1 292,95	
Licences - Affiliations - Pass'O	53 000,00	47 882,45			Licences - Affiliations - Pass'O	580 000,00	565 028,43	
Fonctionnement des commissions	2 000,00	0,00			Fonctionnement des commissions	0,00	0,00	
B - Formation	**44 000,00**		**36 445,55**		**B - Formation**	**30 000,00**		**21 902,04**
Formation fédérale continue	13 000,00	14 915,92			Formation fédérale continue	7 000,00	7 333,00	
Formation fédérale initiale	14 500,00	16 167,88			Formation fédérale initiale	10 000,00	10 544,04	
Autres formations	4 500,00	64,80			Autres formations	2 500,00	0,00	
Formation professionnelle	12 000,00	5 296,95			Formation professionnelle	10 500,00	4 025,00	
C - Haut Niveau	**410 500,00**		**390 617,60**		**C - Haut Niveau**	**270 454,00**		**268 349,13**
Filière pôle	45 000,00	45 000,00			Filière pôle	30 000,00	30 000,00	
Compétitions	157 000,00	132 228,06			Compétitions	79 000,00	78 358,40	
Stages et week-end	115 500,00	121 619,18			Stages et week-end	104 500,00	103 536,73	
Suivi médical	45 500,00	40 714,36			Suivi médical	19 954,00	19 454,00	
Aide aux sportifs	47 500,00	51 056,00			Aide aux sportifs	37 000,00	37 000,00	
D - Développement de l'activité	**247 500,00**		**218 346,06**		**D - Développement de l'activité**	**251 646,00**		**218 086,72**
Jeunes	61 000,00	59 264,27			Jeunes	47 000,00	43 712,00	
Communication	26 000,00	18 280,87			Communication	0,00	0,00	
Relations Clubs et extérieurs	17 500,00	15 130,95			Relations Clubs et extérieurs	12 400,00	237,32	
Equipements sportifs	24 000,00	22 378,03			Equipements sportifs	3 752,90	1 902,02	
Evénementiels	57 000,00	49 247,60			Evénementiels	143 746,00	131 962,67	
Partenariats	30 000,00	19 892,87			Partenariats	15 000,00	12 096,00	
Autres	32 000,00	34 151,47			Autres	29 747,10	28 176,71	
E - Autres	**24 000,00**		**24 811,41**		**E - Autres**	**1 500,00**		**2 497,62**
Amortissements	21 500,00	22 377,57			Amortissements	0,00	0,00	
Autres	2 500,00	2 433,84			Autres	1 500,00	2 497,62	
Excédent de l'exercice	**0,00**	35 289,91	**35 289,91**		**Reprise sur fonds propres**	**0,00**	0,00	**0,00**
Sous-total	**1 140 600,00**		**1 082 566,37**		**Sous-total**	**1 140 600,00**		**1 082 566,37**

BUDGET RÉACTUALISÉ 2019 ET BUDGET PREVISIONNEL 2020

			Produits				Charges		
			Réalisé 2018	Prév réactualisé 2019	Recettes MS 2019	Prév. 2020	Réalisé 2018	Prév réactualisé 2019	Prév. 2020
		TOTAL	*1 082 566,37 €*	*1 140 933,00 €*	*275 669,00 €*	*1 153 000,00 €*	*1 047 276,46 €*	*1 140 933,00 €*	*1 153 000,00 €*
A- Fonctionnement fédéral			**571 730,86 €**	**611 181,00 €**	**5 517,00 €**	**636 517,00 €**	**377 055,84 €**	**390 533,00 €**	**408 500,00 €**
A1	**Frais statutaires**		**5 409,48 €**	**5 517,00 €**	**5 517,00 €**	**5 517,00 €**	**90 944,01 €**	**96 033,00 €**	**109 000,00 €**
	A1A	Frais d'AG					5 329,07 €	6 000,00 €	11 000,00 €
	A1B	Structuration fédérale	4 967,00 €	4 967,00 €	4 967,00 €	CPO 4 967,00 €	6 553,17 €	9 033,00 €	9 000,00 €
	A1C	Fonctionnement comité et bureau directeur	367,48 €				17 763,11 €	19 000,00 €	20 000,00 €
	A1D	Fonctionnement DTN		550,00 €	550,00 €	CO 550,00 €	12 162,03 €	12 000,00 €	12 000,00 €
	A1E	Commissaire aux comptes et expert comptable					16 728,80 €	17 000,00 €	17 000,00 €
	A1F	Adhésion IOF et CNOSF					6 043,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
	A1G	Edition de CO mag (revue fédérale officielle)	75,00 €				26 364,83 €	27 000,00 €	34 000,00 €
	A1H	Frais fonctionnement Club France							
A2	**Fonctionnement général**		**- €**	**- €**	**- €**	**- €**	**41 426,84 €**	**42 000,00 €**	**45 000,00 €**
	A2A	Abonnements, documentation générale					359,01 €	500,00 €	500,00 €
	A2B	Matériel de bureau					831,06 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	A2C	Fourniture de bureau					2 406,51 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	A2D	Reprographie (location et usage dont entretien)					5 966,52 €	6 000,00 €	6 000,00 €
	A2E	Assurance membres (MAIF)					30 738,70 €	31 000,00 €	31 000,00 €
	A2F	Conseil juridique					1 125,04 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	A2G	Evenements exceptionnels							3 000,00 €
A3	**Frais de siège**		**1 292,95 €**	**- €**	**- €**	**- €**	**196 802,54 €**	**201 500,00 €**	**205 500,00 €**
	A3A	Salaires et charges					165 157,99 €	168 000,00 €	170 000,00 €
	A3B	Indemnités des CTS					11 550,00 €	11 000,00 €	12 000,00 €
	A3C	Local charges copropriété	1 248,60 €				0,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €
	A3D	Taxe foncière					3 479,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
	A3E	Assurance locaux					833,74 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	A3F	Travaux et entretien des locaux					6 939,94 €	7 000,00 €	7 000,00 €
	A3G	EDF-GDF					1 642,14 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	A3H	Affranchissement	44,35 €				1 811,19 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	A3I	Téléphonie et internet					5 388,54 €	5 500,00 €	5 500,00 €
A4	**Licences affiliations**		**565 028,43 €**	**605 664,00 €**	**- €**	**631 000,00 €**	**47 882,45 €**	**49 000,00 €**	**47 000,00 €**
	A4A	Affiliations + membres associés	72 423,51 €	73 000,00 €		73 000,00 €			
	A4B	Licences	445 857,09 €	485 664,00 €		510 000,00 €		48 000,00 €	47 000,00 €
	A4C	Pass'O	46 747,83 €	47 000,00 €		48 000,00 €	47 882,45 €	1 000,00 €	
A5	**Fonctionnement des commissions**		**- €**	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**	**2 000,00 €**	**2 000,00 €**
	A5A	Commission de discipline						1 000,00 €	1 000,00 €
	A5B	Commission anti dopage						1 000,00 €	1 000,00 €

			Réalisé 2018	Prév réactualisé 2019	Recette MS 2019		Prév. 2020	Réalisé 2018	Prév réactualisé 2019	Prév. 2020
B- Formation			**21 902,04 €**	**29 283,00 €**	**14 283,00 €**		**32 783,00 €**	**36 445,55 €**	**47 200,00 €**	**48 500,00 €**
B1	**Formation fédérale Continue**		**7 333,00 €**	**2 333,00 €**	**2 333,00 €**		**6 000,00 €**	**14 915,92 €**	**10 000,00 €**	**14 000,00 €**
	B1C	Séminaire éducateurs	1 000,00 €				2 000,00 €	4 054,13 €		4 000,00 €
	B1D	Séminaire pôle technique des compétitions	5 333,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	CPO	4 000,00 €	10 861,79 €	4 000,00 €	10 000,00 €
	B1E	séminaire pôle administratif et logistique	1 000,00 €	1 333,00 €	1 333,00 €	CPO			6 000,00 €	
B2	**Formation fédérale Initiale**		**10 544,04 €**	**11 000,00 €**	**10 000,00 €**		**10 833,00 €**	**16 167,88 €**	**28 200,00 €**	**21 500,00 €**
	B2A	Educateurs	1 500,00 €	3 500,00 €	2 500,00 €	CPO	3 000,00 €	1433,09 €	9 200,00 €	4 500,00 €
	B2B	Pôle technique des compétitions	2 544,04 €	3 000,00 €	3 000,00 €	CPO	4 000,00 €	10 387,33 €	8 000,00 €	9 000,00 €
	B2C	Pôle administratif et logistique des compétitio	6 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	CPO	3 833,00 €	4 347,46 €	11 000,00 €	8 000,00 €
B3	**Autres formations**		**- €**	**- €**	**- €**		**0,00 €**	**64,80 €**	**0,00 €**	**1 000,00 €**
	B3A	Contenus et matériels								
	B3B	Collaborations diverses						64,80 €		1 000,00 €
B4	**Formation professionnelle**		**4 025,00 €**	**15 950,00 €**	**1 950,00 €**		**15 950,00 €**	**5 296,95 €**	**9 000,00 €**	**12 000,00 €**
	B4A	CQP	4 025,00 €	14 000,00 €			14 000,00 €	4 338,76 €	6 000,00 €	6 000,00 €
	B4B	CTS		1 950,00 €	1 950,00 €	CPO	1 950,00 €	958,19 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	B4C	Personnels FFCO								3 000,00 €

			Réalisé 2017	Prév réactualisé 2019	Recettes MS 2019		Prév. 2020	Réalisé 2018	Prév réactualisé 2019	Prév. 2020
C - Haut niveau			**268 349,13 €**	**251 269,00 €**	**220 669,00 €**		**250 000,00 €**	**390 617,60 €**	**452 900,00 €**	**438 000,00 €**
C1	**Filière**		**30 000,00 €**	**18 000,00 €**	**18 000,00 €**		**17 000,00 €**	**45 000,00 €**	**31 000,00 €**	**31 000,00 €**
	C1A	Pôle France Loire	16 000,00 €	9 600,00 €	9 600,00 €	CO	9 000,00 €	22 000,00 €	15 600,00 €	15 600,00 €
	C1B	Pôle espoir Fontainebleau	2 000,00 €					6 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	C1C	Pôle France Relève Clermont	12 000,00 €	8 400,00 €	8 400,00 €	CO	8 000,00 €	17 000,00 €	13 400,00 €	13 400,00 €
	C1D									
	C1E									
C2	**Compétitions**		**78 358,40 €**	**61 300,00 €**	**61 300,00 €**		**61 500,00 €**	**132 228,06 €**	**130 600,00 €**	**130 600,00 €**
	C2A	Seniors pied	48 358,40 €	36 800,00 €	36 800,00 €	CO	37 000,00 €	59 978,83 €	52 700,00 €	52 700,00 €
	C2B	Juniors pied	18 000,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €	CO	12 500,00 €	20 740,59 €	22 500,00 €	22 500,00 €
	C2C	GF-18 pied	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	CO	12 000,00 €	13 400,58 €	17 900,00 €	17 900,00 €
	C2D	CO VTT						38 108,06 €	37 500,00 €	37 500,00 €
	C2E	CO Ski								
C3	**Stages et week-end**		**103 536,73 €**	**115 300,00 €**	**84 700,00 €**		**114 700,00 €**	**121 619,18 €**	**200 400,00 €**	**185 500,00 €**
	C3A	Seniors pied	68 505,73 €	63 600,00 €	50 600,00 €	CO	63 200,00 €	72 937,43 €	105 600,00 €	90 000,00 €
	C3B	Juniors pied	16 715,00 €	25 300,00 €	17 300,00 €	CO	25 000,00 €	20 252,91 €	34 700,00 €	35 000,00 €
	C3C	GF-18 pied	17 417,00 €	20 900,00 €	15 600,00 €	CO	21000,00 €	25 737,37 €	32 600,00 €	33 000,00 €
	C3D	CO VTT	899,00 €	4 000,00 €			4 000,00 €	2 691,47 €	26 000,00 €	26 000,00 €
	C3E	Détection		1 500,00 €	1 200,00 €	CO	1500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €
C4	**Suivi médical**		**19 454,00 €**	**19 669,00 €**	**19 669,00 €**		**19 800,00 €**	**40 714,36 €**	**43 400,00 €**	**43 400,00 €**
	C4A	Suivi réglementaire des HN Elite	1 610,00 €	1 825,00 €	1 825,00 €	CO	2 000,00 €	2 825,63 €	3 600,00 €	3 600,00 €
	C4B	Suivi réglementaire autres	1 344,00 €	1 344,00 €	1 344,00 €	CO	1300,00 €	4 663,41 €	6 300,00 €	6 300,00 €
	C4C	Encadrement sanitaire des équipes de France	16 500,00 €	16 500,00 €	16 500,00 €	CO	16 500,00 €	33 225,32 €	33 500,00 €	33 500,00 €
C5	**Aide aux sportifs**		**37 000,00 €**	**37 000,00 €**	**37 000,00 €**		**37 000,00 €**	**51 056,00 €**	**47 500,00 €**	**47 500,00 €**
	C5A	Aides personnalisées	37 000,00 €	37 000,00 €	37 000,00 €	CO	37 000,00 €	37 000,00 €	37 000,00 €	37 000,00 €
	C5B	Aides fédérales						13 610,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	C5C	Cartes 12/25						446,00 €	500,00 €	500,00 €

BUDGET RÉACTUALISÉ 2019 ET BUDGET PREVISIONNEL 2020

			Réalisé 2018	Prév réactualisé 2019	Recettes MS 2019		Prév. 2020	Réalisé 2018	Prév réactualisé 2019	Prév. 2020
D - Développement et Promotion de l'activité			**218 086,72 €**	**247 200,00 €**	**35 200,00 €**		**231 700,00 €**	**218 346,06 €**	**226 300,00 €**	**234 000,00 €**
D1	**Jeunes**		**43 712,00 €**	**44 500,00 €**	**15 500,00 €**		**45 500,00 €**	**59 264,27 €**	**61 800,00 €**	**62 000,00 €**
	D1A	Projets Jeunes - CN des Ecoles de CO	8 552,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	CPO	8 000,00 €	19 686,17 €	16 000,00 €	16 000,00 €
	D1B	Projets Jeunes - RDE/SLE	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	CPO	7 500,00 €	8 557,00 €	14 800,00 €	15 000,00 €
	D1C	O Camp	27 660,00 €	29 000,00 €			30 000,00 €	31 021,10 €	31 000,00 €	31 000,00 €
D2	**Santé**		**6 500,00 €**	**6 500,00 €**	**6 500,00 €**		**6 500,00 €**	**26 905,68 €**	**28 500,00 €**	**28 500,00 €**
	D2A	Développement des activités santé						1 520,79 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	D2B	Structuration médicale	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	CO	6 500,00 €	25 384,89 €	27 500,00 €	27 500,00 €
D3	**Développement des clubs**		**- €**	**- €**	**- €**		**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	D3A	Création de clubs								
	D3B	Labellisation des clubs								
D4	**Développement des raids**		**- €**	**- €**	**- €**		**- €**	**- €**	**- €**	**- €**
	D4A	Accompagnement des raids orientation								
	D4B	Labellisation de raids multisports								
	D4C	Soutien de raids multisports								
D5	**CO Ski**		**- €**	**- €**	**- €**		**- €**	**- €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	D5A	Accompagnement de la CO à ski								
D6	**O Précision**		**- €**	**- €**	**- €**		**- €**	**- €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	D6A	Accès public handicapés								
D7	**Communication**		**- €**	**- €**	**- €**		**0,00 €**	**18 280,87 €**	**26 000,00 €**	**34 000,00 €**
	D7A	Frais divers (presse et médias)						4 507,72 €	6 000,00 €	6 000,00 €
	D7B	Site web						3 419,28 €	10 000,00 €	20 000,00 €
	D7C	Outils de communication						10 290,82 €	10 000,00 €	8 000,00 €
	D7D	Club France Investissement						63,05 €		
D8	**Relations Clubs et extérieures**		**2 139,34 €**	**5 000,00 €**	**- €**		**3 000,00 €**	**15 130,95 €**	**14 500,00 €**	**12 500,00 €**
	D8A	Relations avec CD/Ligues/clubs	237,32 €					438,44 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	D8B	Relations internationales	1 902,02 €	5 000,00 €			3 000,00 €	13 404,17 €	12 000,00 €	10 000,00 €
	D8C	Relations avec fédérations affinitaires						1013,42 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	D8D	Relations avec autres institutions						274,92 €	500,00 €	500,00 €
	D8E	Protocole international								
D9	**Equipements sportifs**		**13 200,00 €**	**13 200,00 €**	**13 200,00 €**		**13 200,00 €**	**22 378,03 €**	**24 000,00 €**	**24 000,00 €**
	D9A	Cartographie HN	11 500,00 €	11 500,00 €	11 500,00 €	CPO	11 500,00 €	19 650,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
	D9B	Normalisation et contrôle	500,00 €	500,00 €	500,00 €	CPO	500,00 €	252,98 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	D9C	Référencement	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	CPO	1 200,00 €	2 475,05 €	2 500,00 €	2 500,00 €
D10	**Evénementiels**		**131 962,67 €**	**160 000,00 €**	**- €**		**145 000,00 €**	**49 247,60 €**	**44 500,00 €**	**46 000,00 €**
	D10A	Redevances groupe national	94 236,82 €	120 000,00 €			105 000,00 €	13 082,61 €	6 000,00 €	6 000,00 €
	D10B	Redevances CN	37 675,85 €	40 000,00 €			40 000,00 €			
	D10C	Expertises	50,00 €					24 145,43 €	26 000,00 €	26 000,00 €
	D10D	Evénements internationaux						3 628,76 €	4 000,00 €	6 000,00 €
	D10E	Récompenses						8 390,80 €	8 500,00 €	8 000,00 €
D11	**Partenariats commerciaux**		**12 096,00 €**	**10 000,00 €**	**- €**		**10 000,00 €**	**19 892,87 €**	**20 000,00 €**	**20 000,00 €**
	D11A	Partenaire								
	D11B	Partenaire équipementier CO pédestre	12 096,00 €	10 000,00 €			10 000,00 €	19 892,87 €	20 000,00 €	20 000,00 €
	D11C	Partenaire équipementier CO VTT								
	D11D	Autres partenaires								
	D11E	Recettes publicitaires								
	D11F	Séminaire d'entreprise								
D12	**Boutique**		**8 476,71 €**	**8 000,00 €**	**- €**		**8 500,00 €**	**7 245,79 €**	**7 000,00 €**	**7 000,00 €**
	D12A	Matériel de poinçonnage électronique (vente)	1 097,34 €	1 000,00 €			1 000,00 €			
	D12B	Matériel d'organisation de course (location)	2 418,90 €	2 500,00 €			2 500,00 €	2 071,70 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	D12C	Divers boutique	4 960,47 €	4 500,00 €			5 000,00 €	5 174,09 €	5 000,00 €	5 000,00 €

			Réalisé 2018	Prév réactualisé 2019	Recettes MS 2019	Prév. 2020	Réalisé 2018	Prév réactualisé 2019	Prév. 2020
E - Autres			**2 497,62 €**	**2 000,00 €**		**2 000,00 €**	**24 811,41 €**	**24 000,00 €**	**24 000,00 €**
E1	**Amortissements**		**- €**				**22 377,57 €**	**21 500,00 €**	**21 500,00 €**
	E1A	Amortissement achat locaux					14 324,11 €	14 000,00 €	14 000,00 €
	E1B	Amortissement agencement et installation					5 500,78 €	5 000,00 €	5 000,00 €
	E1C	Amortissement équipements et matériels					2 552,68 €	2 500,00 €	2 500,00 €
E2	**Autres**		**779,70 €**	**500,00 €**		**500,00 €**	**2 433,84 €**	**2 500,00 €**	**2 500,00 €**
	E2A	autres	779,70 €	500,00 €		500,00 €	2 433,84 €	2 500,00 €	2 500,00 €
E3	**Provisions pour risques**		**- €**					**0,00 €**	**0,00 €**
	E3A	Provisions							
E4	**Fonds dédiés**		**- €**						
E5	**Placements financiers**		**1 717,92 €**	**1 500,00 €**		**1 500,00 €**			
	E5A	Placements financiers	1 717,92 €	1 500,00 €		1500,00 €			

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation

15 Passage des Mauxins
75019 PARIS
Tél. 01.47.97.11.91

Exercice clos le 31/12/2018

NAF : 9319Z SIRET : 30553358000042

CABINET SOPRECA

94 rue Saint Lazare Tél : 01.53.20.90.22

75009 PARIS Fax : 01.53.20.90.23

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation **Exercice clos le 31/12/2018**

Sommaire

1. Comptes annuels ***1***
Attestation d'Expert Comptable 3
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Compte de Résultat 6
Annexe 7
Règles et méthodes comptables 8
Faits caractéristiques 10
Notes sur le bilan 11
Notes sur le compte de résultat 17
Autres informations 18
Chiffres significatifs 5 derniers exercices 19
2. Détail des comptes ***21***
Bilan détaillé 22
Compte de résultat détaillé 26
3. Autres informations ***29***
FFCO Etat des immobilisations 2018 30

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

Comptes annuels

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation **Exercice clos le 31/12/2018**

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 12/07/2007, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association Féd. Franç. de Course d'Orientation relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes annuels ci–joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	943 113
Total des ressources	648 112
Résultat net comptable (Excédent)	**35 290**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 28/02/2019

David GEOFFROY
Expert–comptable

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	112 611	4 291	108 319	39 430
Immobilisations corporelles	634 842	368 057	266 785	284 647
Immobilisations financières	338		338	338
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	747 791	372 348	375 442	324 415
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours (autres que marchandises)				
Marchandises	2 807		2 807	3 988
Avances et acomptes versés sur commandes	7 723		7 723	3 841
Créances				
Usagers et comptes rattachés	33 100		33 100	67 775
Autres	98		98	1 226
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	507 915		507 915	498 811
Caisse	27		27	97
TOTAL ACTIF CIRCULANT	551 671		551 671	575 738
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	15 999		15 999	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	15 999		15 999	
TOTAL GENERAL	**1 315 461**	**372 348**	**943 113**	**900 153**

Legs nets à réaliser :		
acceptés par les organes statutairement compétents		
autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Bilan passif

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	465 000	465 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves	100 000	100 000
Résultat de l'exercice	35 290	-16 680
Report à nouveau	194 895	211 574
SOUS–TOTAL : SITUATION NETTE	795 185	759 895
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	795 185	759 895
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES	2 049	2 049
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	14 082	8 693
Fournisseurs et comptes rattachés	99 230	94 199
Autres	32 567	35 316
TOTAL DETTES	145 879	138 209
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	**943 113**	**900 153**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	131 797
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises	6 608	5 444
Production vendue (biens et services)	70 511	72 704
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	303 050	306 035
Cotisations	570 992	554 591
Autres produits	128 021	106 715
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 079 183	1 045 490
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises	2 712	516
Variation des stocks (marchandises)	1 181	445
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	574 831	637 723
Impôts, taxes et versements assimilés	6 245	6 229
Rémunérations du personnel	175 033	171 911
Charges sociales	64 817	64 339
Dotations aux amortissements	25 622	23 976
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	197 071	177 855
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 047 510	1 082 995
RESULTAT D'EXPLOITATION	**31 673**	**-37 505**
PRODUITS FINANCIERS	1 718	1 619
CHARGES FINANCIERES		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 178	19 487
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	279	281
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
EXCEDENT OU DEFICIT	**35 290**	**-16 680**

SOPRECA — **Page 6**

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

Annexe

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Féd. Franç. de Course d'Orientation

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 943 113 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 35 290 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/01/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables n'ont pas été appliquées conformément aux hypothèses de base pour les raisons suivantes :
- - Amortissements de certaines immobilisations en totalité sur l'exercice (mais aucune acquisition concernée ni en 2017 ni en 2018), quelle que soit la date d'acquisition et la durée d'utilisation, afn d'obtenir un équilibre entre charges (dotations aux amortissements) et produits (subventions d'Etat).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'association pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions :
  En fonction des sous–ensembles immobiliers : 7 à 40 ans
* Agencements des constructions : 3 à 15 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans
* Matériel de bureau :
  100% sur un exercice ou de 1 à 3 ans
* Matériel informatique :
  100% sur un exercice ou de 1 à 3 ans
* Mobilier :
  Mobilier : 3 à 6 ans
  Matériels de courses : 1 à 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Actif immobilisé

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La FFCO est en cours de développement - avec un prestataire extérieur - d'un nouveau site Internet complet pour son fonctionnement et relations avec ses clubs affiliés. Les coûts facturés au 31/12/2018 s'élèvent à 108.319 € présentés en immobilisations incorporelles en cours. Une fois la mise en service intervenue (prévue courant 2019), ces coûts seront immobilisés et amortis ou passés en charges en fonction des règles comptables applicables.

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	51 008	68 889	7 286	112 611
Immobilisations incorporelles	51 008	68 889	7 286	112 611
– Terrains	47 670			47 670
– Constructions sur sol propre	429 030			429 030
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	73 243	4 971		78 214
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	23 437			23 437
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 590	2 790	888	56 492
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	627 970	7 761	888	634 842
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	338			338
Immobilisations financières	338			338
ACTIF IMMOBILISE	**679 315**	**76 649**	**8 174**	**747 791**

Immobilisations incorporelles

Les marques et logos sont amorties sur 5 ans; les logiciels 100% sur un exercice, 12 mois ou 3 ans

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 577		7 286	4 291
Immobilisations incorporelles	11 577		7 286	4 291
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	230 645	14 301		244 946
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	50 525	4 641		55 166
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	17 276	1 247		18 523
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 877	5 432	888	49 421
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	343 323	25 622	888	368 057
ACTIF IMMOBILISE	**354 900**	**25 622**	**8 174**	**372 348**

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 49 536 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	338		338
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	33 100	33 100	
Autres	98	98	
Charges constatées d'avance	15 999	15 999	
Total	**49 536**	**49 198**	**338**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	465 000			465 000
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	465 000			465 000
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	100 000			100 000
Report à Nouveau	211 574		16 680	194 895
Résultat de l'exercice	-16 680	51 969		35 290
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**759 895**	**51 969**	**16 680**	**795 185**

Affectation du résultat 2017 : selon décision assemblée générale du 24 mars 2018

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 131 797 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 230	99 230		
Dettes fiscales et sociales	32 567	32 567		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**131 797**	**131 797**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	18 564
DETTES PRO./CONGES A PAYE	9 090
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	4 091
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	3 316
Total	**35 061**

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONSTATEES D AVANCE	15 999		
Total	**15 999**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Selon :
1– la Convention annuelle d'objectifs 2018 du 15 février 2018 entre le Ministère des Sport et la FFCO
2– la Convetion Pluriannuelle d'objectifs 2018–2020 du 28 juin 2018 entre le Ministère des Sport et la FFCO

La FFCO a obtenu au titre de l'année 2018 de la part du Ministère des Sports une subvention de 290.954 € répartie comme suit :
– développement du sport de haut niveau : 215.000 € (y compris 37.000 € relatifs aux aides personnalisées)
– surveillance médicale réglementaire et encadrement sanitaire et médical des équipes de France : 25.954 €
– développement de la pratique de la CO sur l'ensemble du territoire, pour tous avec axe prioritaire concernat les jeunes : 33.667 €
– faciliter l'accès aux formations fédérales sur l'ensemble du territoire : 16.333 €

Pour rappel, par avenant n°4 en date du 26/06/2017, le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports informait la FFCO que : "la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : 531.342 €"

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Autres informations

BILAN - ACTIF

Chèques vacances et bons CAF à utiliser (présentés en Trésorerie, Valeurs Mobilières de Placement)	2014	2015	2016	2017	2018
Montant brut	-	-	2 962 €	-	-

Remarque : en 2016, les familles pouvaient payer à l'aide de chèques vacances ou de bon de la Caisse d'allocation famililale; la FFCO doit s'en servir pour payer les organismes qui acceptent ces moyens de paiement avant leur date de péremption

BILAN - PASSIF

Fonds dédiés	Montant au début de l'exercice	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur les nouvelles ressoures	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Quote part subvention MJS (en €)	2 049	2 049	-	-	2 049

Remarque : Les 2049 € sont le reliquat des fonds attribués en 2010/2011 dans le cadre du "protocole international / programme d'échange des sportifs" (en attente utilisation)

RESULTAT

Montant des frais remboursés aux membres élus du Bureau Directeur (en €)	2016	2017	2018
Total des frais bruts remboursables	22 177	23 344	20 240
à déduire : dons	*- 6 791*	*- 2 719*	*- 1 734*
Total des frais remboursés	**15 386**	**20 625**	**18 505**
dont au titre des commissions, expertises sportives, formations	*3 425*	*6 887*	*2 426*

Remarque : ces remboursements concernent principalement les frais de déplacements, missions, réceptions, téléphonie

HORS BILAN

Contributions volontaires en nature (non comptabilisées)	2014	2015	2016	2017	2018
Bénévolat (en € ou en heures)	NC	7252,5 h	5711,5 h	6017,5 h	5189,5 h

NC : non communiqué

Remarque : en 2015 il a été mis en place un système de collecte des heures via les notes de frais (autoévaluation de leurs temps par les bénévoles). Ce volume cumulé d'heures n'est donc pas forcément exhaustif.

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Chiffres significatifs 5 derniers exercices

EN EURO	2014	2015	2016	2017	2018
Capitaux propres hors résultat de l'exercice	641 224	693 310	759 422	776 574	759 895
Résultat d'exploitation, y compris fonds dédiés et impôt société, hors dotations aux amortissements	*77 023*	*80 234*	*32 152*	*- 13 810*	*57 016*
Dotations aux amortissements	*- 27 858*	*- 25 240*	*- 27 354*	*- 23 976*	*- 25 622*
Résultat financier	921	727	689	1 619	1 718
Résultat exceptionnel, hors fonds dédiés	*2 000*	*10 390*	*11 666*	*19 487*	*2 178*
RESULTAT (- = perte)	*52 086*	*66 111*	*17 153*	*- 16 680*	*35 290*
CAPITAUX PROPRES au 31/12	693 310	759 422	776 574	759 894	795 185
DETTES (1)	114 253	130 787	148 582	138 209	145 879
Ratio Dettes / Capitaux Propres	0,16	0,17	0,19	0,18	0,18
TRESORERIE NETTE au 31/12 (2)	438 632	548 730	477 039	498 908	507 943
Ratio Trésorerie nette / Dettes	383,9%	419,6%	321,1%	361,0%	348,2%
TOTAL DES PRODUITS d'EXPLOITATION	1 041 701	1 154 495	1 107 367	1 045 490	1 079 183
dont SUBVENTIONS	333 142	333 000	308 053	291 035	290 954
Part des subventions en % des produits	32,0%	28,8%	27,8%	27,8%	27,0%
dont PARTENARIATS	29 912	31 712	15 000	15 000	12 096
Part des partenariats en % des produits	2,9%	2,7%	1,4%	1,4%	1,1%
Salariés permanents (3)	4	4	4	4	5
SALAIRES & CHARGES (4)	213 776	247 229	246 800	236 250	239 850
En % des produits	20,5%	21,4%	22,3%	22,6%	22,2%

Notes:
1 non compris les concours bancaires et les produits constatés d'avance
2 y compris les concours bancaires
3 arrondis - équivalent temps plein - hors DTN et CTS
4 la masse salariale comprend les vacations médicales et indemnités DTN/CTS soumises à cotisations sociales

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

Détail des comptes

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
20510000 – MARQUES ET LOGOS	705,00		705,00	1 350,00
20520000 – LOGICIELS	3 586,25		3 586,25	10 227,30
23200000 – IMMOB. INCORPORELLES EN COURS	108 319,32		108 319,32	39 430,44
28051000 – AMORT.MARQUES ET LOGOS		705,00	-705,00	-1 350,00
28052000 – AMORT.LOGICIELS		3 586,25	-3 586,25	-10 227,30
	112 610,57	4 291,25	108 319,32	39 430,44
Immobilisations corporelles				
21100000 – TERRAINS	47 670,00		47 670,00	47 670,00
21300000 – CONSTRUCTIONS	429 030,00		429 030,00	429 030,00
21350000 – AAI DES CONSTRUCTIONS	78 214,08		78 214,08	73 243,44
21810000 – AAI DIVERS	23 436,62		23 436,62	23 436,62
21830000 – MATERIEL BUREAU ET INFO.	8 369,28		8 369,28	7 770,28
21830100 – MAT. BUR. INFO DTN	2 130,26		2 130,26	709,29
21830200 – MAT. BUR. INFO – HN	4 851,76		4 851,76	4 081,77
21830300 – MAT. BUR. INFO. FORMATION	4 203,83		4 203,83	5 091,73
21830600 – MAT.BUR. INFO – MEDICAL	2 498,99		2 498,99	2 498,99
21840000 – MOBILIER	9 001,02		9 001,02	9 001,02
21850000 – MAT. ORGANISø COURSES FED	25 436,49		25 436,49	25 436,49
28130000 – AMORT.DES CONSTRUCTIONS		244 946,22	-244 946,22	-230 645,18
28135000 – AMORT.AAI DES CONSTRUCT.		55 166,45	-55 166,45	-50 525,32
28181000 – AMORT.AAI DIVERS		18 523,24	-18 523,24	-17 275,88
28183000 – AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		6 857,71	-6 857,71	-6 182,67
28183010 – AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		1 530,12	-1 530,12	-709,29
28183020 – AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		3 626,00	-3 626,00	-3 260,40
28183030 – AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		4 203,83	-4 203,83	-5 091,73
28183060 – AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		2 498,99	-2 498,99	-2 498,99
28184000 – AMORT.DU MOBILIER		8 579,18	-8 579,18	-8 344,83
28185000 – AMORT. MAT.ORG.COURSES		22 125,34	-22 125,34	-18 788,75
	634 842,33	368 057,08	266 785,25	284 646,59
Immobilisations financières				
27500000 – DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	337,73		337,73	337,73
	337,73		337,73	337,73
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	747 790,63	372 348,33	375 442,30	324 414,76
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
37000000 – STOCKS FOURN. FFCO	2 807,13		2 807,13	3 987,75
	2 807,13		2 807,13	3 987,75
Avances et acomptes versés sur commandes				
40910000 – FOURNISSEURS DEBITEURS	7 723,29		7 723,29	3 841,27
	7 723,29		7 723,29	3 841,27
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
41100000 – CLIENTS	33 100,08		33 100,08	63 679,71

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
41800000 – CLIENTS–FACT. A ETABLIR				4 095,40
	33 100,08		33 100,08	67 775,11
Autres				
43710000 – REPRISE IJSS	90,51		90,51	
43730000 – IRCANTEC – RETRAITE	7,93		7,93	
46870000 – DIVERS – PROD. A RECEVOIR				1 226,26
	98,44		98,44	1 226,26
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)				
51211000 – CREDIT MUTUEL – COURANT	70 349,31		70 349,31	110 481,52
51212000 – CREDIT MUTUEL – LIVRET	77 054,74		77 054,74	83 324,96
51214000 – CM PLACEMENT L PART. OBNL	329 156,08		329 156,08	201 167,94
51231000 – CREDIT MUTUEL – HN	2 353,55		2 353,55	2 977,78
51250000 – SOCIETE GENERALE CPTE COU				71 795,96
51400000 – CHEQUES POSTAUX	29 001,51		29 001,51	29 063,01
	507 915,19		507 915,19	498 811,17
Caisse				
53000000 – CAISSE	27,33		27,33	96,87
	27,33		27,33	96,87
TOTAL ACTIF CIRCULANT	551 671,46		551 671,46	575 738,43
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
48600000 – CHGES CONSTATEES D'AVANCE	15 999,30		15 999,30	
	15 999,30		15 999,30	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	15 999,30		15 999,30	
TOTAL GENERAL	**1 315 461,39**	**372 348,33**	**943 113,06**	**900 153,19**

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Bilan détaillé

PASSIF

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
10210000 – VALEUR DU PATRIMOINE INTEGRE	465 000,00	465 000,00
	465 000,00	465 000,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
10680000 – AUTRES RESERVES (LIBRES)	100 000,00	100 000,00
	100 000,00	100 000,00
Résultat de l'exercice	35 289,91	-16 679,57
Report à nouveau		
11000000 – REP. A NOUVEAU CREDITEUR	194 894,87	211 574,44
	194 894,87	211 574,44
SOUS–TOTAL : SITUATION NETTE	795 184,78	759 894,87
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	795 184,78	759 894,87
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
19410000 – FONDS DEDIES/SUBV FONCT.	2 049,42	2 049,42
	2 049,42	2 049,42
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
41910000 – CLIENTS CREDITEURS	14 081,66	8 693,39
	14 081,66	8 693,39
Fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 – FOURNISSEURS	80 666,26	82 337,18
40810000 – FOURN. FACT.NON PARVENUES	18 564,11	11 862,00
	99 230,37	94 199,18
Autres		
42820000 – DETTES PRO./CONGES A PAYE	9 090,46	7 347,77
43100000 – URSSAF	12 235,00	19 652,00
43720000 – MUTUELLE		124,96
43730000 – IRCANTEC – RETRAITE		1 223,00
43731000 – FDS RETRAITE FONCTIONNAIRES		97,00
43740000 – CHORUM PREVOYANCE	115,18	511,10
43820000 – CHARG.SOC./CONGES A PAYER	4 090,71	3 306,50
43860000 – AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	3 316,00	2 814,00
44400000 – ETAT IMPOTS/LES BENEFICES	279,00	240,00
44520000 – TVA DUE INTRACOMMUNAUT.	3 440,48	
	32 566,83	35 316,33

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Bilan détaillé

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
TOTAL DETTES	145 878,86	138 208,90
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	**943 113,06**	**900 153,19**

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		
70700000 – VT MAT ET DOC–MBRES	4 983,17	4 527,19
70701000 – VT MAT DOC–TIERS	527,50	
70710000 – VT MAT GEC–MBRES	997,74	916,90
70711000 – VT MAT GEC TIERS	99,60	
	6 608,01	5 444,09
Production vendue (biens et services)		
70620000 – ABT O'MAG POUR MBRES	60,00	95,08
70621000 – ABT O'MAG POUR TIERS	15,00	
70630000 – ANIMATø POUR LES MBRES	255,00	750,00
70632000 – O'CAMP	27 450,00	27 132,00
70640000 – FORMATIONS INTERNES	1 350,00	600,00
70642000 – FORMATION Prof. Continue	4 025,00	
70830000 – LOCATION GEC AUX MEMBRES	1 901,80	2 184,40
70831000 – LOCATIONS GEC AUX TIERS	517,10	
70880000 – REFACT HN	32 576,13	36 981,00
70883000 – REFACTURATION DIVERSES	2 361,45	4 961,83
	70 511,48	72 704,31
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
74100000 – SUBVENTION MJS & CNDS	253 954,00	254 035,00
74120000 – AIDES PERSO CNOSF	37 000,00	37 000,00
74830000 – REC. PARTENARIAT HN	12 096,00	15 000,00
	303 050,00	306 035,00
Cotisations		
75610000 – AFFILIATION	71 558,73	70 543,09
75611000 – ADHESION MEMBRE ASSOCIES	791,70	484,80
75620000 – LICENCES	398 257,65	395 011,58
75621000 – LICENCES GRATUITES	47 794,32	46 031,76
75630000 – PASSP'ORIENTATION	8 100,65	1 520,78
75632000 – PASS'DECOUVERTE	27 778,59	25 679,48
75633000 – PASS'COMPET	13 348,23	12 926,27
75634000 – PASS FAMILLE	3 362,26	2 393,34
	570 992,13	554 591,10
Autres produits		
75631000 – PASS'EVENT	1 805,60	
75640000 – REDEVANCE FED	124 228,11	100 265,65
75650000 – DROIT ORG. COURSE FEDE	37,06	
75800000 – PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	770,25	557,47
75810000 – PENALITES ET DROITS RECLAMATIONS	146,11	220,00
78150000 – REPR/PROV.RISQ.CHARG.EXPL		5 000,00
79100000 – TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	1 034,23	672,00
	128 021,36	106 715,12
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 079 182,98	1 045 489,62
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		
60740000 – HA MAT DOC MBRES	2 712,14	516,00
	2 712,14	516,00
Variation des stocks (marchandises)		
60370000 – VAR. STOCKS DIVERS FFCO	1 180,62	445,43

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
	1 180,62	445,43
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes		
60611000 – ELECTRICITE – GAZ	1 642,14	1 075,45
60630000 – FOURN.ENTR&PETIT EQUIPE	1 694,78	2 786,03
60640000 – FOURN.ADMINISTRATIVES	2 917,32	2 102,44
60680000 – AUT MAT.ET FOURNITURES	3 956,61	48 093,96
60681000 – MAT & FOURN HN	34 624,92	743,42
60682000 – MAT & FOURN DEVELOPPEMENT	985,32	927,60
60683000 – FTURES DIVERSES SIEGE	2 646,00	2 767,25
61351000 – LOCATIONS COPIEURS	2 141,37	2 057,76
61352000 – LOYER MAT TELEPHONIE	2 880,00	2 554,00
61400000 – CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	-1 248,60	4 110,88
61550000 – ENT.&REPAR/BIENS MOBIL.	6 232,80	8 441,79
61562000 – MAINTENANCE SAGE	2 318,33	2 206,80
61564000 – MAINTENANCE CANON	3 825,15	2 888,90
61610000 – ASSURANCE MAIF	833,74	833,74
61680000 – AUTRES ASSURANCES	360,29	576,51
61681000 – ASSURANCES LICENCES	30 738,70	28 805,80
61810000 – DOCUMENTATION GENERALE	544,30	223,00
61850000 – FRS COLLOQUES SEMINAIRES	1 880,00	4 552,00
61851000 – INSCRIPTø COMPETITø HN	33 476,29	39 084,27
62261000 – HONORAIRES EXPERT COMPTAB	11 970,00	11 502,00
62262000 – HONORAIRES CAC	4 274,40	4 132,20
62263000 – HONORAIRES EXAMENS MED	6 326,41	11 538,52
62264000 – COMMUNICATION	6 439,50	4 012,80
62266000 – HONORAIRES AVOCAT	1 125,04	4 375,68
62267000 – PRESTATIONS DIVERSES	15 104,23	14 292,00
62268000 – PRESTATIONS CARTO	9 650,00	
62269000 – HONO FORMATION FPC	3 485,76	
62340000 – CADEAUX	4 460,50	75,00
62360000 – CATALOGUES ET IMPRIMES	2 752,42	381,28
62361000 – PRODUCTION OMAG	26 364,83	29 781,25
62380000 – RECOMPENSES	11 400,48	8 754,16
62510000 – VOYAGES ET DEPLACEMENTS	164 381,28	198 888,78
62560000 – REPAS & HEBERGEMENT	156 924,53	174 560,25
62610000 – POSTE & AFFRANCHISSEMENTS	3 058,37	2 904,15
62620000 – FRAIS TELEPHONE	2 686,66	2 729,92
62621000 – FRAIS INTERNET	4 063,76	4 018,36
62700000 – SERVICES BANCAIRES ET ASS	1 769,89	1 839,67
62810000 – COTISATIONS	6 143,00	5 920,00
62820000 – FORMATIONS (EMPLOYES)		3 185,00
	574 830,52	637 722,62
Impôts, taxes et versements assimilés		
63130000 – PART.EMPL.FORM.PROF.CONT	2 766,00	2 753,89
63512000 – TAXES FONCIERES	2 312,00	2 341,00
63514000 – TAXE / LOCAUX COMMERCIAUX	1 167,00	1 134,00
	6 245,00	6 228,89
Rémunérations du personnel		
64110000 – SALAIRES, APPOINTEMENTS	162 290,20	164 542,24
64110014 – Indemnités de sujetions DTN CTS	11 000,00	9 700,00
64121000 – CONGES A PAYER – PROVø	1 742,69	-2 331,13

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
	175 032,89	171 911,11
Charges sociales		
64510000 – URSSAF PERSONNEL	43 081,46	44 523,52
64520000 – MUTUELLE	1 140,48	1 143,30
64530000 – COTISATION IRCANTEC	6 816,20	6 910,74
64540000 – COTISATIONS AUX ASSEDIC	6 816,07	6 757,58
64550000 – CHARGES PROVø/CP	784,21	-1 049,01
64560000 – FMP PREVOYANCE	470,69	477,15
64570000 – CARTES ORANGE	3 291,20	2 809,20
64580000 – CHARGES DE PERSONNEL	1 500,00	1 375,00
64581000 – COT.AUT.ORGAN. SOCIAUX	550,00	
64750000 – MEDECINE TRAV. PHARMACIE	366,46	1 391,98
	64 816,77	64 339,46
Dotations aux amortissements		
68112000 – DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	25 621,94	23 976,10
	25 621,94	23 976,10
Subventions accordées par l'association		
Autres charges		
65700000 – AIDES VERSEES ASSOCIATION	42 699,02	20 357,25
65720000 – AIDES CARTOGRAPHIQUES	10 000,00	17 433,00
65721000 – AIDES VERSEES AUX POLES	45 000,00	45 000,00
65730000 – AIDES PERSONNALISEES FFCO	50 610,00	47 650,00
65750000 – LICENCES GRATUITES	47 794,32	46 031,76
65800000 – CHARGES DIV.GEST.COURANTE	967,18	1 382,95
	197 070,52	177 854,96
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 047 510,40	1 082 994,57
RESULTAT D'EXPLOITATION	**31 672,58**	**-37 504,95**
PRODUITS FINANCIERS		
76810000 – PRODUITS FINANCIERS	1 717,92	1 618,90
	1 717,92	1 618,90
CHARGES FINANCIERES		
66160000 – AGIOS & INT. BANCAIRES		0,01
		0,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77180000 – DONS EXCEPTIONNELS RECUS	2 178,41	7 669,91
77181000 – AUTRES PROD EXCEPTIONNELS		11 725,58
78750000 – REPR./PROV.RISQ.CHARG.EXC		92,00
	2 178,41	19 487,49
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
69500000 – IMPOTS SUR LES BENEFICES	279,00	281,00
	279,00	281,00
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
EXCEDENT OU DEFICIT	**35 289,91**	**-16 679,57**

Autres informations

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

FFCO Etat des immobilisations 2018

Etat des immobilisations

au 31/12/2018

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

FFCO — Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100c Immobilisations Premium 3.11 — Date tirage : 23/01/2019 à 12:51:20 — Page : 1

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
20510000	MARQUES ET LOGOS					
2051000004	INPI ANCIEN LOGO FFCO	17/10/2011	1	240,00	240,00	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2051000005	INPI ANCIEN LOGO FFCO	17/10/2011	1	225,00	225,00	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2051000006	IMPI CONCEPT ESO FFCO	17/10/2011	1	240,00	240,00	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
	Total 20510000			**705,00**	**705,00**	
20520000	LOGICIELS					
2052000005	CS5 DESIGN STD PC	01/12/2010	1	2 033,00	2 033,00	
Mode : Linéaire	1 an	Taux : 100,00%				
2052000007	OFFICE PME 2010 PALCAU	27/12/2012	1	179,70	179,70	
Mode : Exceptionnel	0 an 1 mois	Taux :				
2052000012	OFFICE PC HS 2016	15/06/2016	1	149,00	149,00	
Mode : Exceptionnel	0 an 6 mois	Taux :				
2052000013	OFFICE PRO 2016	21/12/2016	1	642,55	642,55	
Mode : Exceptionnel	0 an 1 mois	Taux :				
2052000014	OCAD 12	23/05/2016	1	582,00	582,00	
Mode : Exceptionnel	0 an 6 mois	Taux :				
	Total 20520000			**3 586,25**	**3 586,25**	
21100000	TERRAINS					
2110000001	TERRAIN 15 PASSAGE MAUXI	28/03/2006	1	47 670,00		47 670,00
Mode :		Taux :				
	Total 21100000			**47 670,00**		**47 670,00**
21300000	CONSTRUCTIONS					
2130000001	GROS OEUVREPASSAGE MA	28/03/2006	1	214 515,00	67 733,91	146 781,09
Mode : Linéaire	40 ans	Taux : 2,50%				
2130000002	FACADE PASSAGE DES MAUX	28/03/2006	1	64 354,50	40 640,37	23 714,13
Mode : Linéaire	20 ans	Taux : 5,00%				
2130000003	IGT PASSAGE MAUXINS	28/03/2006	1	85 806,00	72 217,44	13 588,56
Mode : Linéaire	15 ans	Taux : 6,6667%				
2130000004	AGENCEMENT PASSAGE	28/03/2006	1	64 354,50	64 354,50	
Mode : Linéaire	7 ans	Taux : 14,2857%				
	Total 21300000			**429 030,00**	**244 946,22**	**184 083,78**
21350000	AAI DES CONSTRUCTIONS					
2135000001	MAUXINS SIEGE TRAVAUX	30/04/2006	1	33 635,35	33 635,35	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2135000002	MAUXIN SIEGE ASCENCEUR	28/05/2006	1	681,72	681,72	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2135000003	BMMD LOT PLOMBERIE	01/03/2014	1	868,80	420,36	448,44
Mode : Linéaire	10 ans	Taux : 10,00%				
2135000004	BMMS LOT PEINTURES	01/03/2014	1	9 028,94	5 460,66	3 568,28
Mode : Linéaire	8 ans	Taux : 12,50%				
2135000005	BMMX+S LOT PLAFONDS	01/03/2014	1	3 717,35	1 199,05	2 518,30
Mode : Linéaire	15 ans	Taux : 6,6667%				
2135000006	BMMS LOT SOLS SALLE	01/03/2014	1	5 064,76	3 063,16	2 001,60
Mode : Linéaire	8 ans	Taux : 12,50%				
			A reporter	**533 988,17**	**293 697,77**	**240 290,40**

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

FFCO Etat des immobilisations 2018

Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

FFCO — Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100c Immobilisations Premium 3.11 — Date tirage : 23/01/2019 à 12:51:21 — Page : 2

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
			Report	**533 988,17**	**293 697,77**	**240 290,40**
2135000007	BMMS LOT CAISSONS RANG	01/03/2014	1	2 328,01	750,91	1 577,10
Mode : Linéaire	15 ans	Taux : 6,6667%				
2135000008	BMMS LOT ELECTRICITE	01/03/2014	1	8 583,89	4 153,20	4 430,69
Mode : Linéaire	10 ans	Taux : 10,00%				
2135000009	RMD RATTRPAGE PEINTURES	05/05/2014	1	9 334,63	5 437,75	3 896,88
Mode : Linéaire	8 ans	Taux : 12,50%				
2135000010	FENETRES 3 BUREAUX ARTIS	17/12/2017	3	4 970,63	364,29	4 606,34
Mode : Linéaire	8 ans	Taux : 12,50%				
	Total 21350000			**78 214,08**	**55 166,45**	**23 047,63**
21810000	AAI DIVERS					
2181000001	CHAUFFE-EAU JOHAN	20/03/2007	1	510,00	510,00	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2181000002	UNITE CLIM REVERS MITSUBI	29/06/2007	1	12 947,72	12 947,72	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2181000003	SEIF CHAUFFAGE CLIMATISAT	14/05/2014	1	6 877,20	3 985,01	2 892,19
Mode : Linéaire	8 ans	Taux : 12,50%				
2181000004	RENO FENETRE CUISINE	19/03/2016	1	3 101,70	1 080,51	2 021,19
Mode : Linéaire	8 ans	Taux : 12,50%				
	Total 21810000			**23 436,62**	**18 523,24**	**4 913,38**
21830000	MATERIEL BUREAU ET INFO.					
2183000002	MACHINE A RELIER SIEGE	01/01/1995	1	386,09	386,09	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2183000004	JPM STAND FFCO	19/04/2002	1	3 008,43	3 008,43	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2183000017	RETOPROJECTEUR SURCOUF	20/11/2009	1	598,00	598,00	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2183000019	ORDI COMPTA DELL	19/04/2012	1	477,99	477,99	
Mode : Exceptionnel	0 an 7 mois	Taux :				
2183000020	AID COMPUTERS ORDI GABR	26/03/2014	2	1 277,90	1 277,90	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2183000021	CHAISES SALLE REUNON	26/06/2017	30	677,52	128,54	548,98
Mode : Linéaire	8 ans	Taux : 12,50%				
2183000022	ORDI PORTABLE COM	17/02/2017	1	1 344,35	838,53	505,82
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2183000023	KIT VIDEO CONFERENCE	16/04/2018	1	599,00	142,23	456,77
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
	Total 21830000			**8 369,28**	**6 857,71**	**1 511,57**
21830100	MAT. BUR. INFO DTN					
2183010010	ORDI PALCAU	27/12/2012	1	709,29	709,29	
Mode : Manuel	0 an 1 mois	Taux :				
2183010011	VIDEO PROJECTEUR LEROY S	01/08/2018	1	692,98	96,83	596,15
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2183010014	ORDI ASUS GARDIN R	03/01/2018	1	727,99	724,00	3,99
Mode : Linéaire	1 an	Taux : 100,00%				
	Total 21830100			**2 130,26**	**1 530,12**	**600,14**
21830200	MAT. BUR. INFO - HN					
			A reporter	**593 141,49**	**331 314,99**	**261 826,50**

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

FFCO Etat des immobilisations 2018

Etat des immobilisations

au 31/12/2018

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

FFCO — Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100c Immobilisations Premium 3.11 — Date tirage : 23/01/2019 à 12:51:22 — Page : 3

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
			Report	**593 141,49**	**331 314,99**	**261 826,50**
2183020002	1 RETROPROJECTEUR	10/04/2009	1	1 658,00	829,00	829,00
Mode : Linéaire	1 an	Taux : 100,00%				
2183020005	VIDEOPROJECTEUR OPTOMA	16/11/2016	1	764,80	764,80	
Mode : Exceptionnel	0 an 1 mois	Taux :				
2183020006	ORDI COUPAT O	15/06/2016	1	789,98	789,98	
Mode : Exceptionnel	0 an 6 mois	Taux :				
2183020007	ORDI MAGNE T	02/11/2017	1	868,99	337,28	531,71
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2183020008	ORDI BOICHUT C	22/11/2018	1	769,99	75,94	694,05
Mode : Linéaire	1 an	Taux : 100,00%				
2750000003	1 RETROPROJECTEUR défect	10/04/2009	1		829,00	-829,00
Mode : Linéaire	1 an	Taux : 100,00%				
	Total 21830200			**4 851,76**	**3 626,00**	**1 225,76**
21830300	MAT. BUR. INFO. FORMATION					
2183010008	ORDI PORTABLE ASUS HERM	13/10/2012	1	679,00	679,00	
Mode : Exceptionnel	0 an 2 mois	Taux :				
2183030001	RETRO PROJECTEUR OPTOMA	08/10/2010	1	859,00	859,00	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2183030003	ORDI PORT HOSOTTE	30/11/2014	1	758,99	758,99	
Mode : Exceptionnel	0 an 1 mois	Taux :				
2183030004	IPHONE FORMATION MVP	25/10/2016	1	709,00	709,00	
Mode : Exceptionnel	0 an 2 mois	Taux :				
2183030005	ORDI PORT ASUS VIVOBOOK	21/12/2016	1	599,00	599,00	
Mode : Exceptionnel	0 an 1 mois	Taux :				
2183030006	ORDI LEROY S DELL INSPIRO	06/12/2016	1	598,84	598,84	
Mode : Exceptionnel	0 an 1 mois	Taux :				
	Total 21830300			**4 203,83**	**4 203,83**	
21830600	MAT.BUR. INFO - MEDICAL					
2183060003	SURCOUF ORDI PORT CHALO	01/01/2011	1	499,99	499,99	
Mode : Linéaire	1 an	Taux : 100,00%				
2183060005	MACBOOK CHALOPIN	14/11/2014	1	1 999,00	1 999,00	
Mode : Exceptionnel	0 an 1 mois	Taux :				
	Total 21830600			**2 498,99**	**2 498,99**	
21840000	MOBILIER					
2184000002	ARMOIRES BUREAU	01/01/1989	1	482,75	482,75	
Mode : Linéaire	6 ans	Taux : 16,6667%				
2184000003	ARMOIRES BUREAU	01/01/1990	1	900,41	900,41	
Mode : Linéaire	6 ans	Taux : 16,6667%				
2184000007	ARMOIRES A RIDEAUX	01/01/1990	1	640,73	640,73	
Mode : Linéaire	6 ans	Taux : 16,6667%				
2184000008	MONILIER ET MAT DE BUREAU	09/05/2006	1	1 627,76	1 627,76	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2184000009	MOBILIER BUR IPSOPRESTO	13/06/2006	1	1 463,66	1 463,66	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2184000010	MOBILIER BUREAU IMPOPRE	30/05/2006	1	216,48	216,48	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2184000011	MOBILIER BUREAU IKEA FF163	08/06/2006	1	879,65	879,65	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
			A reporter	**610 907,51**	**347 855,25**	**263 052,26**

RAPPORT 2018
DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

FFCO Etat des immobilisations 2018

Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

FFCO — Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100c Immobilisations Premium 3.11 — Date tirage : 23/01/2019 à 12:51:23 — Page : 4

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
			Report	**610 907,51**	**347 855,25**	**263 052,26**
2184000012	POINT CHAUD CUISINE IKEA S	08/12/2011	1	1 287,48	1 287,48	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2184000013	CONGELATEUR	24/04/2013	1	95,99	95,99	
Mode : Linéaire	0 an 6 mois	Taux : 100,00%				
2184000014	BUREAU VALLE COMPTA+TRE	20/10/2014	2	1 406,11	984,27	421,84
Mode : Linéaire	6 ans	Taux : 16,6667%				
	Total 21840000			**9 001,02**	**8 579,18**	**421,84**
21850000	MAT. ORGANISø COURSES FED					
2185000001	DRAPEAUX MATS HAMPE	01/01/1992	1	715,17	715,17	
Mode : Linéaire	6 ans	Taux : 16,6667%				
2185000002	DRAPEAUX MOURGEON	01/01/2000	1	653,32	653,32	
Mode : Linéaire	2 ans	Taux : 50,00%				
2185000003	DRAPEAUX	01/01/2000	1	60,21	60,21	
Mode : Linéaire	1 an	Taux : 100,00%				
2185000004	DRAPEAUX	01/01/2000	1	525,64	525,64	
Mode : Linéaire	2 ans	Taux : 50,00%				
2185000006	DRAPEAUX	01/01/1999	1	223,38	223,38	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2185000009	ARCHE GONFLABLE RAIDS	28/08/2005	1	699,66	699,66	
Mode : Linéaire	1 an	Taux : 100,00%				
2185000010	CABLES FFCO ORG COURSES	10/08/2006	1	891,26	891,26	
Mode : Linéaire	6 ans	Taux : 16,6667%				
2185000012	MODEM ROUTEUR BELKI FNAC	15/01/2008	1	119,99	119,99	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2185000013	SURCOUF PORTABLE CP	10/06/2009	1	609,23	609,23	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2185000014	PUCES LOC SI	21/03/2013	200	7 893,60	7 893,60	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2185000015	CAIRN ARCHE	01/01/2014	1	4 894,03	4 894,03	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2185000016	108 PUCES SI POUR LOCATION	07/12/2016	1	5 457,00	3 762,25	1 694,75
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2185000017	DRAPEAUX 2017	26/12/2016	75	2 694,00	1 077,60	1 616,40
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
	Total 21850000			**25 436,49**	**22 125,34**	**3 311,15**
27500000	DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES					
2750000001	PARITEL DEPOT DE GARANTI	08/03/2005	1	237,00		237,00
Mode :		Taux :				
2750000002	FONDS DE ROULEMENT SYND	29/06/2006	1	100,73		100,73
Mode :		Taux :				
	Total 27500000			**337,73**		**337,73**
			Total général	**639 471,31**	**372 348,33**	**267 122,98**

CABINET SOPRECA — **Page 33**

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

FFCO Etat des immobilisations 2018

Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

FFCO — Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100c Immobilisations Premium 3.11 — Date tirage : 23/01/2019 à 12:51:23 — Page : 4

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
			Report	**610 907,51**	**347 855,25**	**263 052,26**
2184000012	POINT CHAUD CUISINE IKEA S	08/12/2011	1	1 287,48	1 287,48	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2184000013	CONGELATEUR	24/04/2013	1	95,99	95,99	
Mode : Linéaire	0 an 6 mois	Taux : 100,00%				
2184000014	BUREAU VALLE COMPTA+TRE	20/10/2014	2	1 406,11	984,27	421,84
Mode : Linéaire	6 ans	Taux : 16,6667%				
	Total 21840000			**9 001,02**	**8 579,18**	**421,84**
21850000	MAT. ORGANISø COURSES FED					
2185000001	DRAPEAUX MATS HAMPE	01/01/1992	1	715,17	715,17	
Mode : Linéaire	6 ans	Taux : 16,6667%				
2185000002	DRAPEAUX MOURGEON	01/01/2000	1	653,32	653,32	
Mode : Linéaire	2 ans	Taux : 50,00%				
2185000003	DRAPEAUX	01/01/2000	1	60,21	60,21	
Mode : Linéaire	1 an	Taux : 100,00%				
2185000004	DRAPEAUX	01/01/2000	1	525,64	525,64	
Mode : Linéaire	2 ans	Taux : 50,00%				
2185000006	DRAPEAUX	01/01/1999	1	223,38	223,38	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2185000009	ARCHE GONFLABLE RAIDS	28/08/2005	1	699,66	699,66	
Mode : Linéaire	1 an	Taux : 100,00%				
2185000010	CABLES FFCO ORG COURSES	10/08/2006	1	891,26	891,26	
Mode : Linéaire	6 ans	Taux : 16,6667%				
2185000012	MODEM ROUTEUR BELKI FNAC	15/01/2008	1	119,99	119,99	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2185000013	SURCOUF PORTABLE CP	10/06/2009	1	609,23	609,23	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2185000014	PUCES LOC SI	21/03/2013	200	7 893,60	7 893,60	
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2185000015	CAIRN ARCHE	01/01/2014	1	4 894,03	4 894,03	
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
2185000016	108 PUCES SI POUR LOCATION	07/12/2016	1	5 457,00	3 762,25	1 694,75
Mode : Linéaire	3 ans	Taux : 33,3333%				
2185000017	DRAPEAUX 2017	26/12/2016	75	2 694,00	1 077,60	1 616,40
Mode : Linéaire	5 ans	Taux : 20,00%				
	Total 21850000			**25 436,49**	**22 125,34**	**3 311,15**
27500000	DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES					
2750000001	PARITEL DEPOT DE GARANTI	08/03/2005	1	237,00		237,00
Mode :		Taux :				
2750000002	FONDS DE ROULEMENT SYND	29/06/2006	1	100,73		100,73
Mode :		Taux :				
	Total 27500000			**337,73**		**337,73**
			Total général	**639 471,31**	**372 348,33**	**267 122,98**

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Auréalys

FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO)

****

Siège social :

15 Passage des Mauxins
75019 PARIS

****

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Société d'Expertise Comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Paris
SARL au capital de 40 000 € - 502 510 860 RCS Paris

8 avenue Bertie Albrecht – 75008 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO)

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 7 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes
AUREALYS

Aymeric JANET

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Auréalys

FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO)

****

Siège social :

15 Passage des Mauxins
75019 PARIS

****

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Société d'Expertise Comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Paris
SARL au capital de 40 000 € - 502 510 860 RCS Paris

8 avenue Bertie Albrecht – 75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO)

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier fédéral et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le comité directeur relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes
AUREALYS

Aymeric JANET

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	112 611	4 291	108 319	39 430
Immobilisations corporelles	634 842	368 057	266 785	284 647
Immobilisations financières	338		338	338
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	747 791	372 348	375 442	324 415
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises	2 807		2 807	3 988
Avances et acomptes versés sur commandes	7 723		7 723	3 841
Créances				
Usagers et comptes rattachés	33 100		33 100	67 775
Autres	98		98	1 226
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	507 915		507 915	498 811
Caisse	27		27	97
TOTAL ACTIF CIRCULANT	551 671		551 671	575 738
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	15 999		15 999	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	15 999		15 999	
TOTAL GENERAL	**1 315 461**	**372 348**	**943 113**	**900 153**

Legs nets à réaliser :		
acceptés par les organes statutairements compétents		
autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Bilan passif

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	465 000	465 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves	100 000	100 000
Résultat de l'exercice	35 290	-16 680
Report à nouveau	194 895	211 574
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	795 185	759 895
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	795 185	759 895
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES	2 049	2 049
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	14 082	8 693
Fournisseurs et comptes rattachés	99 230	94 199
Autres	32 567	35 316
TOTAL DETTES	145 879	138 209
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	**943 113**	**900 153**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	131 797
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

SOPRECA — **Page 5**

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises	6 608	5 444
Production vendue (biens et services)	70 511	72 704
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	303 050	306 035
Cotisations	570 992	554 591
Autres produits	128 021	106 715
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 079 183	1 045 490
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises	2 712	516
Variation des stocks (marchandises)	1 181	445
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	574 831	637 723
Impôts, taxes et versements assimilés	6 245	6 229
Rémunérations du personnel	175 033	171 911
Charges sociales	64 817	64 339
Dotations aux amortissements	25 622	23 976
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	197 071	177 855
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 047 510	1 082 995
RESULTAT D'EXPLOITATION	**31 673**	**-37 505**
PRODUITS FINANCIERS	1 718	1 619
CHARGES FINANCIERES		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 178	19 487
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	279	281
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
EXCEDENT OU DEFICIT	**35 290**	**-16 680**

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Féd. Franç. de Course d'Orientation

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 943 113 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 35 290 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/01/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables n'ont pas été appliquées conformément aux hypothèses de base pour les raisons suivantes :
- - Amortissements de certaines immobilisations en totalité sur l'exercice (mais aucune acquisition concernée ni en 2017 ni en 2018), quelle que soit la date d'acquisition et la durée d'utilisation, afn d'obtenir un équilibre entre charges (dotations aux amortissements) et produits (subventions d'Etat).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'association pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions :
  En fonction des sous–ensembles immobiliers : 7 à 40 ans
* Agencements des constructions : 3 à 15 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans
* Matériel de bureau :
  100% sur un exercice ou de 1 à 3 ans
* Matériel informatique :
  100% sur un exercice ou de 1 à 3 ans
* Mobilier :
  Mobilier : 3 à 6 ans
  Matériels de courses : 1 à 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Actif immobilisé

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La FFCO est en cours de développement - avec un prestataire extérieur - d'un nouveau site Internet complet pour son fonctionnement et relations avec ses clubs affiliés. Les coûts facturés au 31/12/2018 s'élèvent à 108.319 € présentés en immobilisations incorporelles en cours. Une fois la mise en service intervenue (prévue courant 2019), ces coûts seront immobilisés et amortis ou passés en charges en fonction des règles comptables applicables.

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	51 008	68 889	7 286	112 611
Immobilisations incorporelles	51 008	68 889	7 286	112 611
– Terrains	47 670			47 670
– Constructions sur sol propre	429 030			429 030
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	73 243	4 971		78 214
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	23 437			23 437
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 590	2 790	888	56 492
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	627 970	7 761	888	634 842
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	338			338
Immobilisations financières	338			338
ACTIF IMMOBILISE	**679 315**	**76 649**	**8 174**	**747 791**

Immobilisations incorporelles

Les marques et logos sont amorties sur 5 ans; les logiciels 100% sur un exercice, 12 mois ou 3 ans

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 577		7 286	4 291
Immobilisations incorporelles	11 577		7 286	4 291
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	230 645	14 301		244 946
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	50 525	4 641		55 166
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	17 276	1 247		18 523
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 877	5 432	888	49 421
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	343 323	25 622	888	368 057
ACTIF IMMOBILISE	**354 900**	**25 622**	**8 174**	**372 348**

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 49 536 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	338		338
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	33 100	33 100	
Autres	98	98	
Charges constatées d'avance	15 999	15 999	
Total	**49 536**	**49 198**	**338**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	465 000			465 000
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	465 000			465 000
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	100 000			100 000
Report à Nouveau	211 574		16 680	194 895
Résultat de l'exercice	-16 680	51 969		35 290
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**759 895**	**51 969**	**16 680**	**795 185**

Affectation du résultat 2017 : selon décision assemblée générale du 24 mars 2018

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 131 797 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 230	99 230		
Dettes fiscales et sociales	32 567	32 567		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**131 797**	**131 797**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	18 564
DETTES PRO./CONGES A PAYE	9 090
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	4 091
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	3 316
Total	**35 061**

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONSTATEES D AVANCE	15 999		
Total	**15 999**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

RAPPORT 2018
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Selon :
1– la Convention annuelle d'objectifs 2018 du 15 février 2018 entre le Ministère des Sport et la FFCO
2– la Convetion Pluriannuelle d'objectifs 2018–2020 du 28 juin 2018 entre le Ministère des Sport et la FFCO

La FFCO a obtenu au titre de l'année 2018 de la part du Ministère des Sports une subvention de 290.954 € répartie comme suit :
– développement du sport de haut niveau : 215.000 € (y compris 37.000 € relatifs aux aides personnalisées)
– surveillance médicale réglementaire et encadrement sanitaire et médical des équipes de France : 25.954 €
– développement de la pratique de la CO sur l'ensemble du territoire, pour tous avec axe prioritaire concernat les jeunes : 33.667 €
– faciliter l'accès aux formations fédérales sur l'ensemble du territoire : 16.333 €

Pour rappel, par avenant n°4 en date du 26/06/2017, le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports informait la FFCO que : "la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : 531.342 €"

SOPRECA — **Page 17**

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation — **Exercice clos le 31/12/2018**

Autres informations

BILAN - ACTIF

Chèques vacances et bons CAF à utiliser (présentés en Trésorerie, Valeurs Mobilières de Placement)	2014	2015	2016	2017	2018
Montant brut	-	-	2 962 €	-	-

Remarque : en 2016, les familles pouvaient payer à l'aide de chèques vacances ou de bon de la Caisse d'allocation familiale; la FFCO doit s'en servir pour payer les organismes qui acceptent ces moyens de paiement avant leur date de péremption

BILAN - PASSIF

Fonds dédiés	Montant au début de l'exercice	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur les nouvelles ressoures	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Quote part subvention MJS (en €)	2 049	2 049	-	-	2 049

Remarque : Les 2049 € sont le reliquat des fonds attribués en 2010/2011 dans le cadre du "protocole international / programme d'échange des sportifs" (en attente utilisation)

RESULTAT

Montant des frais remboursés aux membres élus du Bureau Directeur (en €)	2016	2017	2018
Total des frais bruts remboursables	22 177	23 344	20 240
à déduire : dons	*- 6 791*	*- 2 719*	*- 1 734*
Total des frais remboursés	**15 386**	**20 625**	**18 505**
dont au titre des commissions, expertises sportives, formations	*3 425*	*6 887*	*2 426*

Remarque : ces remboursements concernent principalement les frais de déplacements, missions, réceptions, téléphonie

HORS BILAN

Contributions volontaires en nature (non comptabilisées)	2014	2015	2016	2017	2018
Bénévolat (en € ou en heures)	NC	7252,5 h	5711,5 h	6017,5 h	5189,5 h

NC : non communiqué

Remarque : en 2015 il a été mis en place un système de collecte des heures via les notes de frais (autoévaluation de leurs temps par les bénévoles). Ce volume cumulé d'heures n'est donc pas forcément exhaustif.

PARTIE 3

RÉSOLUTIONS À VOTER

Course d'Orientation
Fédération Française

RÉSOLUTIONS FINANCIÈRES

Résolution n°1 : Augmentation du taux de base 2021 à 6,34 €

Proposition d'augmenter le taux de base de 2 % par rapport à 2020 (conforme à l'inflation 2018) : le taux de base passerait donc de 6,22 € à 6,34 €.

Résolution n°2 : Evolution des redevances 2020 sur manifestations CO à pied.

Suite aux rencontres avec les ligues lors du 2e semestre 2018, il est apparu que le système actuel des redevances pouvait générer des réticences à s'engager sur des organisations de grandes envergures en CO à pied. La question du modèle économique de la FFCO s'est même posée.

Il faut savoir que les redevances fédérales assurent entre 10 et 15 % des recettes par an à la FFCO (50 % cotisations et 25 % ministère), ce qui est significatif. Les marges de manœuvre de la fédération restent limitées dans le contexte actuel. Nous pensons donc qu'il faut conserver un système de redevances sur les compétitions quitte à le faire évoluer.

Aussi au cours des 3 derniers mois (depuis la conférence des présidents de ligue du mois de novembre), le comité directeur a travaillé sur une nouvelle proposition afin de limiter au maximum les risques financiers liés à l'organisation d'une manifestation d'envergure nationale (nationales et championnats de France, CNE) et internationale (O'France, 3 jours,…).

L'objectif n°1 de cette proposition est donc d'avoir un niveau de redevances moins élevé en cas de participation plus faible sur une manifestation.

L'objectif n°2 est de disposer d'un outil compréhensible et le plus simple possible à mettre en œuvre.
La proposition est la suivante :

1 - Manifestations correspondant à l'article 3.2.1 du règlement des compétitions (nationales, CNE, championnats de France) :

3 seuils de participation :

- Seuil 1 : 500 participants
- Seuil 2 : 750 participants
- Seuil 3 : 1000 participants

Montant fixe	Montant sous seuil 1	Montant sous seuil 2	Montant sous seuil 3	Montant au-dessus du seuil 3
1 000 €	0 €	0,5 Taux de Base (TB)	0,75 TB	1 TB
-	-	3,11 € (valeur en 2020)	4,67 €	6,22 €

Exemple : Championnat de France MD (CF MD) à 802 participants.
Le montant des redevances serait de : 1 000 € + 250 fois 3,11 € + 52 fois 4,67 € = 2020,08 €
Pour information, les redevances du CF MD 2017 (802 participants) se sont élevées à 2733,25 €.

RÉSOLUTIONS FINANCIÈRES

2 – Manifestations internationales correspondant à l'article 3.3.1 du RC (ex : O'France,…)

3 seuils de participation :
- Seuil 1 : 1000 participants
- Seuil 2 : 1500 participants
- Seuil 3 : 2000 participants

Montant fixe	Montant sous seuil 1	Montant sous seuil 2	Montant sous seuil 3	Montant au-dessus du seuil 3
2000 € par jour de course	0 €	1 Taux de Base (TB)	3 TB	6 TB
-	-	6,22 € (valeur en 2020)	18,66 €	37,32 €

STATUTS
PROPOSITION DE MODIFICATIONS

SECTION II - DISPOSITIONS RELATIVES AUX ORGANES FEDERAUX

Article 10 - Autres organes de la Fédération

Art. 10.1 - Conseil national de l'Éthique
Conformément à la loi n° 2017-261 du 1er mars 2017 visant, en particulier, à préserver l'éthique du sport chez une fédération délégataire, la Fédération a établi une charte d'éthique et de déontologie conforme aux principes définis par ladite loi.

Elle définit les règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitements des conflits d'intérêts.
Le Comité directeur institue au sein de la fédération, un Conseil national de l'Éthique, chargé de l'assister dans son fonctionnement. Ce conseil dispose d'un pouvoir d'appréciation indépendant, et est habilité à saisir les organes disciplinaires.

Il désigne les membres de ce conseil. Le Président de la fédération nomme le président du Conseil parmi les membres désignés.

Art. 10.2 - Commission de surveillance des opérations électorales
…

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
PROPOSITION DE MODIFICATIONS

CHAPITRE VI - ÉLÉMENTS DE FONCTIONNEMENT

Article 37 - Responsabilité des élus

Art. 37.1 – Présidence

• Le Président détient, de par son élection, les pouvoirs les plus étendus, sans toutefois pouvoir aller à l'encontre des décisions de l'Assemblée Générale.
A ce titre :
• Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et fédérale, auprès des pouvoirs publics ou des organismes privés, sur son ressort territorial ;
• Il détient le pouvoir disciplinaire à l'égard des éventuels salariés de l'association et le pouvoir de poursuite disciplinaire à l'égard de tous les membres, organes et licenciés de l'association, conformément à l'article 10 du Règlement disciplinaire ;
• Il ordonnance les dépenses conformément à l'article 9.2 des Statuts
• Il peut déléguer ses pouvoirs, suivant mandat écrit, pour des objets qu'il définit et délimite ;

Le Président dispose pour l'aider et le conseiller du Bureau directeur fédéral ainsi que du personnel fédéral.

Art. 37.2 - Membres du Bureau directeur fédéral

Le Bureau directeur est composé de sept membres, tous issus du Comité directeur élu.
A la suite de l'élection du Bureau directeur par le Comité directeur, puis chaque année s'il le juge utile, le Comité directeur fixe les attributions qu'il entend donner à chaque membre du Bureau directeur.
Toutefois, les fonctions de trésorier et de secrétaire général comportent, entre autres, et obligatoirement les attributions ci-après.

Le Trésorier dépositaire des fonds de la Fédération est chargé :
~~- de conduire la préparation du budget prévisionnel, puis de surveiller son exécution dont il rend compte à chaque réunion du Comité directeur,~~
~~- de faire toutes propositions utiles pour la gestion des avoirs de la Fédération,~~
~~- d'établir le rapport financier annuel.~~
• de préparer, chaque année, le budget prévisionnel qu'il soumet au Comité Directeur et qu'il présente ensuite à l'approbation de l'Assemblée Générale ;
• de surveiller la bonne exécution du budget ;
• de donner son accord pour les règlements financiers ;
• de donner un avis sur toutes propositions instituant une dépense nouvelle ne figurant pas au budget prévisionnel ;
• de veiller à l'établissement, en fin d'exercice, des documents comptables et notamment le compte de résultat ;
• de soumettre ces documents comptables au Comité Directeur pour approbation par l'Assemblée Générale ;
• de viser les documents comptables présentés à l'AG et validés par celle-ci.

L'ensemble des signatures qu'il appose au titre de ses fonctions l'est toujours sur autorisation et sous le couvert et la responsabilité du Président.

~~Le Secrétaire général assure la tenue des registres de délibération des instances fédérales. Il établit le rapport annuel d'activités qu'il doit soumettre au Comité directeur avant présentation devant l'assemblée~~

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
PROPOSITION DE MODIFICATIONS

~~générale.~~

Le Secrétaire général veille au bon fonctionnement du Comité Directeur.
A ce titre :
• Il s'assure de la diffusion de l'information à destination des adhérents, des commissions ;
• Il assure l'information et la communication auprès des administrations, des instances fédérales, des structures déconcentrées, des clubs affiliés, des membres associés et des tiers ;
• Il surveille la correspondance courante, assure l'expédition des affaires courantes, et veille à la stricte application des décisions du Comité Directeur et des Règlements ;
• Il est chargé également de la transcription, sur le registre prévu à cet effet, des procès-verbaux des Comités Directeurs et des Assemblées Générales ;
• Il assure la diffusion des procès-verbaux des diverses réunions ;
• Il établit le rapport annuel d'activités qu'il doit soumettre au Comité directeur avant présentation devant l'assemblée générale.
• Il supervise le processus d'affiliation des clubs des membres associés et des structures déconcentrés et de délivrance des licences ;
• Il s'assure que l'utilisation des fichiers des adhérents et des listes de diffusion informatique qui en découlent soient conformes à la Réglementation Générale de Protection des données;

Il s'appuie pour ce faire sur le personnel administratif de la Fédération auquel il peut déléguer certaines tâches.
L'ensemble des signatures qu'il appose au titre de ses fonctions l'est toujours sur autorisation et sous le couvert et la responsabilité du Président.

Les trésorier-adjoint et secrétaire général-adjoint peuvent assumer les mêmes fonctions que les trésorier et secrétaire général.

~~Un mineur ne peut accéder aux fonctions de responsabilité (président, secrétaire général, trésorier, etc.).~~
Un mineur ne peut accéder aux fonctions de responsabilité (président, secrétaire général, trésorier, secrétaire général adjoint, trésorier adjoint.)

...

Article 42 : Conseil National de l'Ethique
Conformément à l'article 10.1 des statuts le Comité directeur institue au sein de la fédération, un Conseil national de l'Éthique, chargé de l'assister dans son fonctionnement. Ce conseil dispose d'un pouvoir d'appréciation indépendant, et est habilité à saisir les organes disciplinaires, conformément à l'article 10 du Règlement disciplinaire.
Les membres du conseil ne peuvent faire partie du Comité directeur, être président d'une commission, être membre d'un organe disciplinaire de la Fédération. Ne peuvent également être désignés les agents du Ministère des Sports en activité. Ils sont choisis parmi d'anciens dirigeants de la fédération, les anciens athlètes de haut-niveau ou parmi les personnalités du monde sportif. La durée du mandat du Conseil national de l'Éthique est identique à celle du mandat des instances dirigeantes correspondantes. Leur mandat expire à la fin de la saison sportive au cours de laquelle les instances dirigeantes sont renouvelées. En cas d'empêchement définitif, de démission ou d'exclusion d'un membre, un nouveau membre peut être désigné dans les mêmes conditions que son prédécesseur pour la durée du mandat restant à courir.
Les membres du Conseil National de l'Éthique se prononcent en toute indépendance et ne peuvent recevoir d'instruction. Ils sont astreints à une obligation de confidentialité pour les faits, actes et

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
PROPOSITION DE MODIFICATIONS

informations dont ils ont connaissance en raison de leurs fonctions. Toute méconnaissance de cette règle constitue un motif d'exclusion du membre par les instances compétentes pour leur désignation.
Le Conseil national de l'Éthique se réunit au minimum une fois par an et chaque fois que demandé par le Comité directeur.
Tout licencié(e), titulaire de sa licence annuelle, peut également saisir le Conseil national de l'Éthique par courrier recommandé avec avis de réception.
Dans ce cas, le Conseil National de l'Éthique doit se réunir sous 1 mois pour émettre un avis

Article 43 - Organes déconcentrés de la FFCO

PARTIE 4

CANDIDATURES AU COMITÉ DIRECTEUR

Course d'Orientation
Fédération Française

CANDIDATURES
AU COMITÉ DIRECTEUR (NELLY DEVILLE)

Assemblée générale du 23 mars 2019

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

OLYMPIADE 2017-2020

Fiche de candidature

Cette fiche doit impérativement être adressée au **Comité départemental,** puis à la **Ligue** d'appartenance qui la transmettra au secrétariat fédéral contact@ffcorientation.fr ou 15 passage des Mauxins 75019 PARIS
(une copie de cette fiche sera envoyée directement au secrétariat fédéral)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 1er février 2019, au siège de la Fédération

NOM - Prénom Deville Nelly date de naissance : 30/03/1948

Adresse : 6, rue du Dauphiné 54500 VANDOEUVRE

Courriel : nelly.deville54@orange.fr N° de téléphone : 06 88 89 55 62

Profession : retraitée

Club Scapa Nancy Orientation Ligue : LGECO

Licence n° 2401

Diplômes FFCO : traceur et contrôleur national CO à VTT - moniteur - traceur national - arbitre national

Votre rôle actuel au sein

- de la FFCO (Comité Directeur et/ou commission) : aide ponctuelle commission juges et arbitres
- d'une ligue : (présidente pendant 12 ans au siècle dernier)
- d'un comité départemental : membre du CD du CDCO54
- d'un club : présidente

Domaine de compétences, contribution au projet fédéral
- commission pratique sportive (CO pédestre et CO à VTT)
- commission juges et arbitres

Date et signature du candidat
20 janvier 2019

Visa du Président du comité départemental
le 20 janvier 2019

Visa du Président de la ligue
(date, signature et cachet)

22/01/19

ELIGIBILITE
Statuts - article 5.1.
Pour être candidat au comité directeur fédéral, il devra avoir été membre d'une instance dirigeante déconcentrée ou être titulaire d'un diplôme fédéral
Règlement intérieur - chapitre 5 - section 1 - article 26
Pour être candidate, la personne doit être titulaire d'une licence annuelle en cours de validité.
Elle doit joindre à son dossier une attestation sur l'honneur stipulant ne pas avoir été condamnée à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ou, si elle est de nationalité étrangère, ne pas avoir été condamnée à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales. ...
Le candidat mineur (plus de 16 ans) doit joindre à son dossier de candidature une autorisation parentale.

CANDIDATURES
AU COMITÉ DIRECTEUR (JOËL LE COZ)

Assemblée générale du 23 mars 2019

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

OLYMPIADE 2017-2020

Fiche de candidature

Cette fiche doit impérativement être adressée au **Comité départemental,** puis à **la Ligue** d'appartenance qui la transmettra au secrétariat fédéral contact@ffcorientation.fr ou 15 passage des Mauxins 75019 PARIS
(une copie de cette fiche sera envoyée directement au secrétariat fédéral)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 1er février 2019, au siège de la Fédération

NOM - Prénom LE COZ JOEL date de naissance 12/05/1954

Adresse 5, allée des 2 plages 29900 Concarneau

Courriel joel1.lecoz@orange.fr N° de téléphone 0681119324

Profession retraité

Club Quimper orientation 2904 Ligue Bretagne BR

Licence n° 18141

Diplômes FFCO : AN, DN, TN, ANI, CCN stagiaire

Votre rôle actuel au sein

- de la FFCO (Comité Directeur et/ou commission) membre commission des votes
- d'une ligue Président LBRCO
- d'un comité départemental Président CDCO29
- d'un club Président 2904

Domaine de compétences, contribution au projet fédéral

Date et signature du candidat

30/01/19

Visa du Président du comité départemental
(date, signature et cachet)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL CDCO29 DE COURSE D'ORIENTATION DU FINISTÈRE

31/01/19

Visa du Président de la ligue
(date, signature et cachet)

LIGUE DE BRETAGNE DE COURSE D'ORIENTATION

31/01/19

Le Président de la Ligue

ELIGIBILITE
Statuts - article 5.1.
Pour être candidat au comité directeur fédéral, il devra avoir été membre d'une instance dirigeante déconcentrée ou être titulaire d'un diplôme fédéral
Règlement intérieur - chapitre 5 - section 1 - article 26
Pour être candidate, la personne doit être titulaire d'une licence annuelle en cours de validité.
Elle doit joindre à son dossier une attestation sur l'honneur stipulant ne pas avoir été condamnée à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ou, si elle est de nationalité étrangère, ne pas avoir été condamnée à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales. ...

CANDIDATURES
AU COMITÉ DIRECTEUR (PATRICK MERINO)

Assemblée générale du 23 mars 2019

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

OLYMPIADE 2017-2020

Fiche de candidature

Cette fiche doit impérativement être adressée au **Comité départemental,** puis à **la Ligue** d'appartenance qui la transmettra au secrétariat fédéral contact@ffcorientation.fr ou 15 passage des Mauxins 75019 PARIS
(une copie de cette fiche sera envoyée directement au secrétariat fédéral)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 1er février 2019, au siège de la Fédératior

NOM – Prénom MERNO Pierrick date de naissance 24/12/1991

Adresse 3 rue de Milan 69100 VILLEURBANNE

Courriel pierrick.merino@gmail.com N° de téléphone +33 6 334 364 58

Profession Doctorant en mécanique

Club ASUL Sports Nature 6911 Ligue Auvergne Rhône-Alpes

Licence n° 27725

Diplômes FFCO Ani, TR, CCR, Stagiaire TN

Votre rôle actuel au sein

- de la FFCO (Comité Directeur et/ou commission)
- d'une ligue Membre de la commission Pratiques Sportives, actif sur le déploiement d'outils numériques
- d'un comité départemental Membre du comité directeur
- d'un club Membre du conseil d'administration. Actif dans la gestion et la vie du club, gestion des inscriptions aux courses, communication interne et externe au club.

Domaine de compétences, contribution au projet fédéral
Malgré une expérience modérée en nombre d'année (2013), je suis dynamique et motivé sur différentes strates ; club ligue, en formation, organisation... J'espère apporter un regard peut être différent, plus « jeune ? » sur certaines pratiques, et souhaite m'investir pour notre sport. Je maitrise également dans une certaine mesure les outils numériques.

Date et signature du candidat 04/01/19

Visa du Président du comité départemental
(date, signature et cachet) 8/01/2019
avis favorable
L. BONORA

Visa du Président de la ligue
(date, signature et cachet)
le 15/01/2019

ELIGIBILITE
Statuts - article 5.1.
Pour être candidat au comité directeur fédéral, il devra avoir été membre d'une instance dirigeante déconcentrée ou être titulaire d'un diplôme fédéral

Règlement intérieur - chapitre 5 - section 1 - article 26
Pour être candidate, la personne doit être titulaire d'une licence annuelle en cours de validité.
Elle doit joindre à son dossier une attestation sur l'honneur stipulant ne pas avoir été condamnée à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ou, si elle est de nationalité étrangère, ne pas avoir été condamnée à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales. ...
Le candidat mineur (plus de 16 ans) doit joindre à son dossier de candidature une autorisation parentale.

ANNEXES

STATISTIQUES

LICENCIÉS

1. NOMBRE DE LICENCIÉS EN 2018 : **9 469 (+158)**

2. RÉPARTITION DU NOMBRE DE LICENCIÉS 2018 PAR SEXE

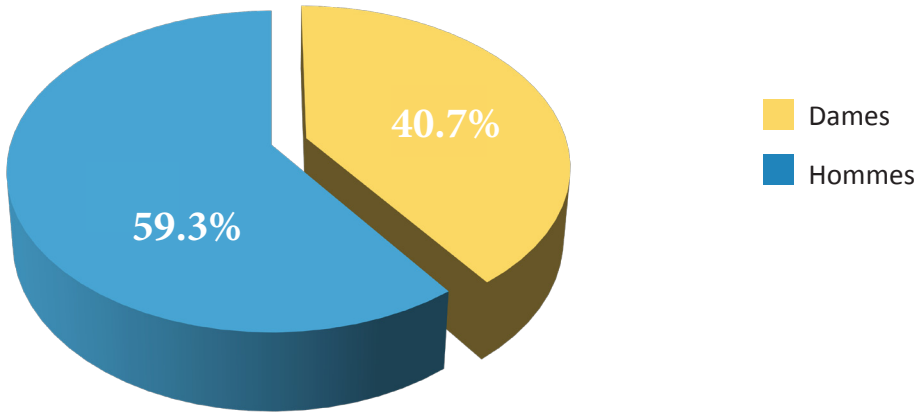

3. RÉPARTITION DU NOMBRE DE LICENCIÉS 2018 PAR CATÉGORIE D'ÂGE

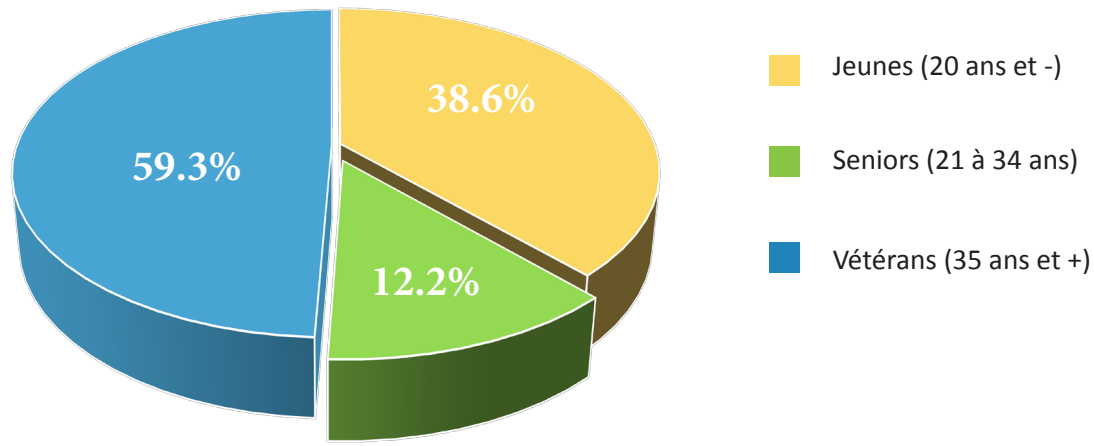

STATISTIQUES

LICENCIÉS

4. RÉPARTITION DU NOMBRE DE LICENCIÉS 2018 PAR LIGUE

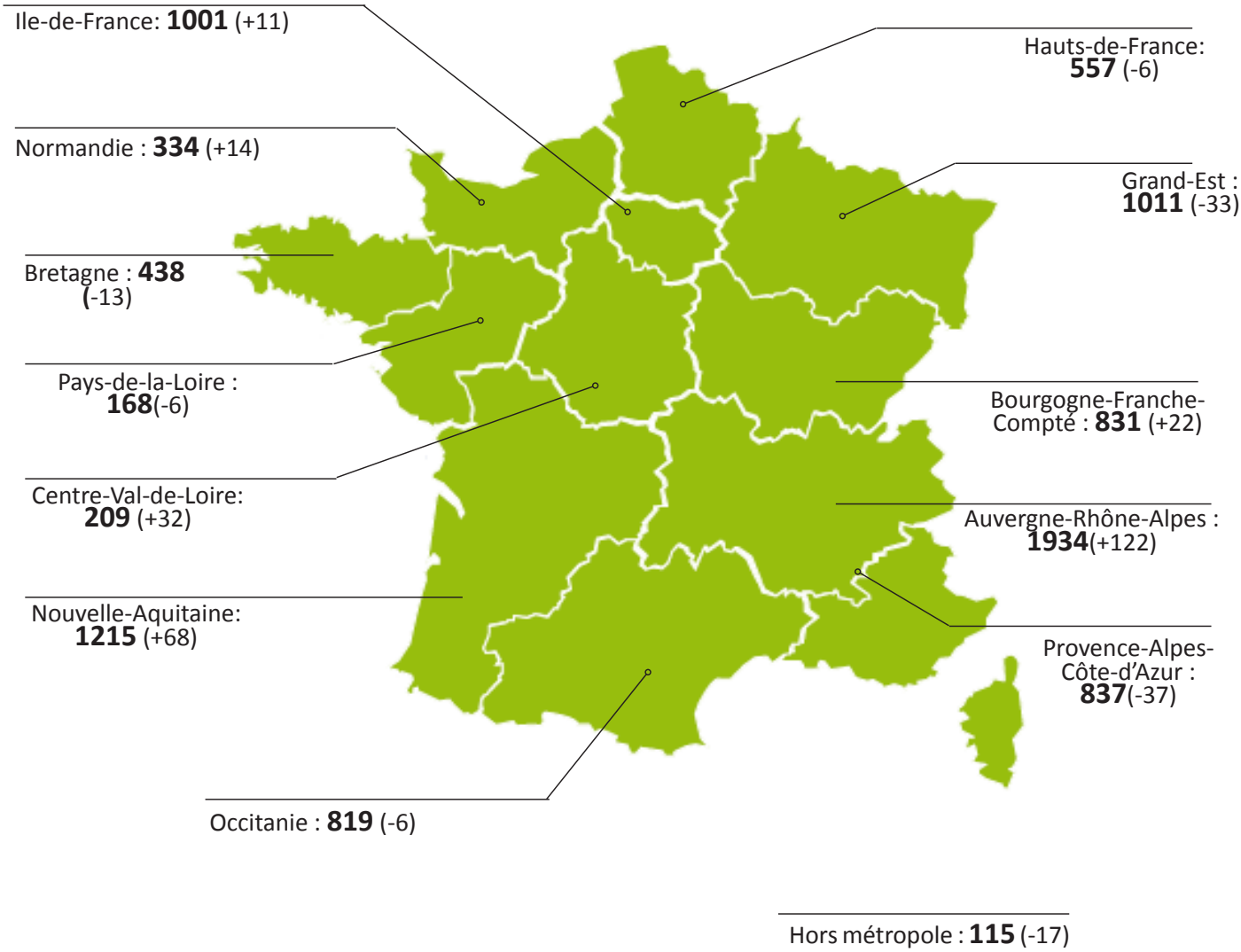

STATISTIQUES

LICENCIÉS

5. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS PAR SEXE

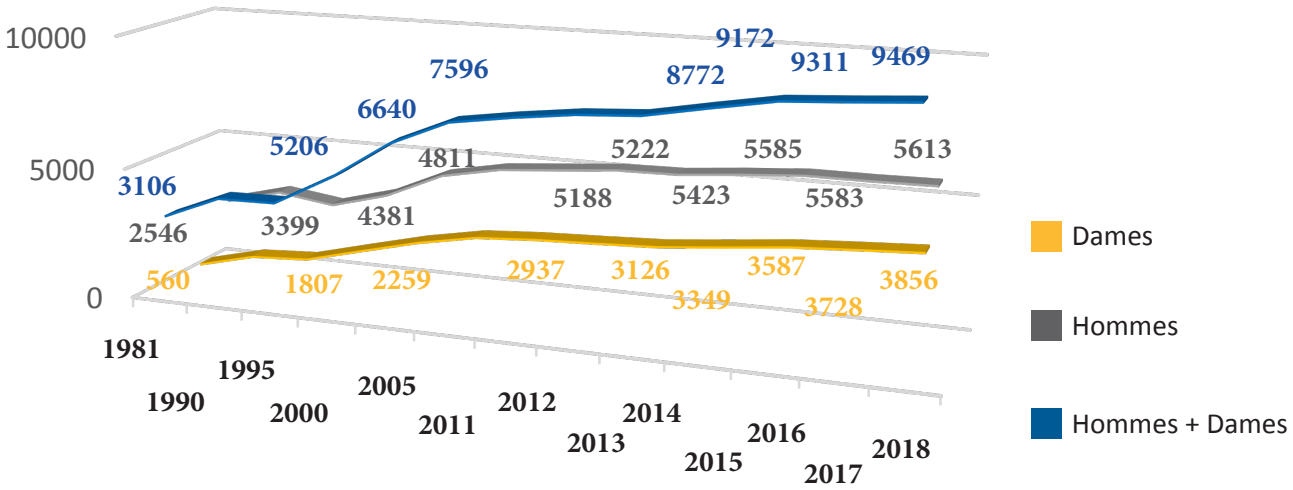

3106

6. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS PAR CATÉGORIE D'ÂGE

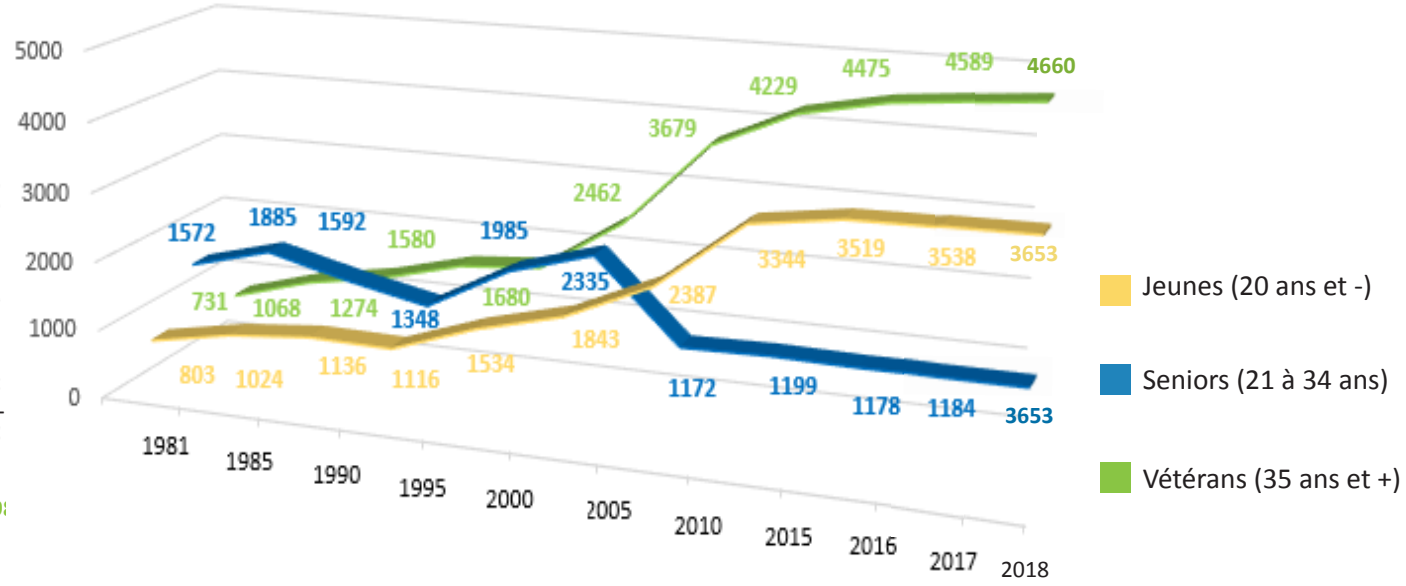

STATISTIQUES

LICENCIÉS

7. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

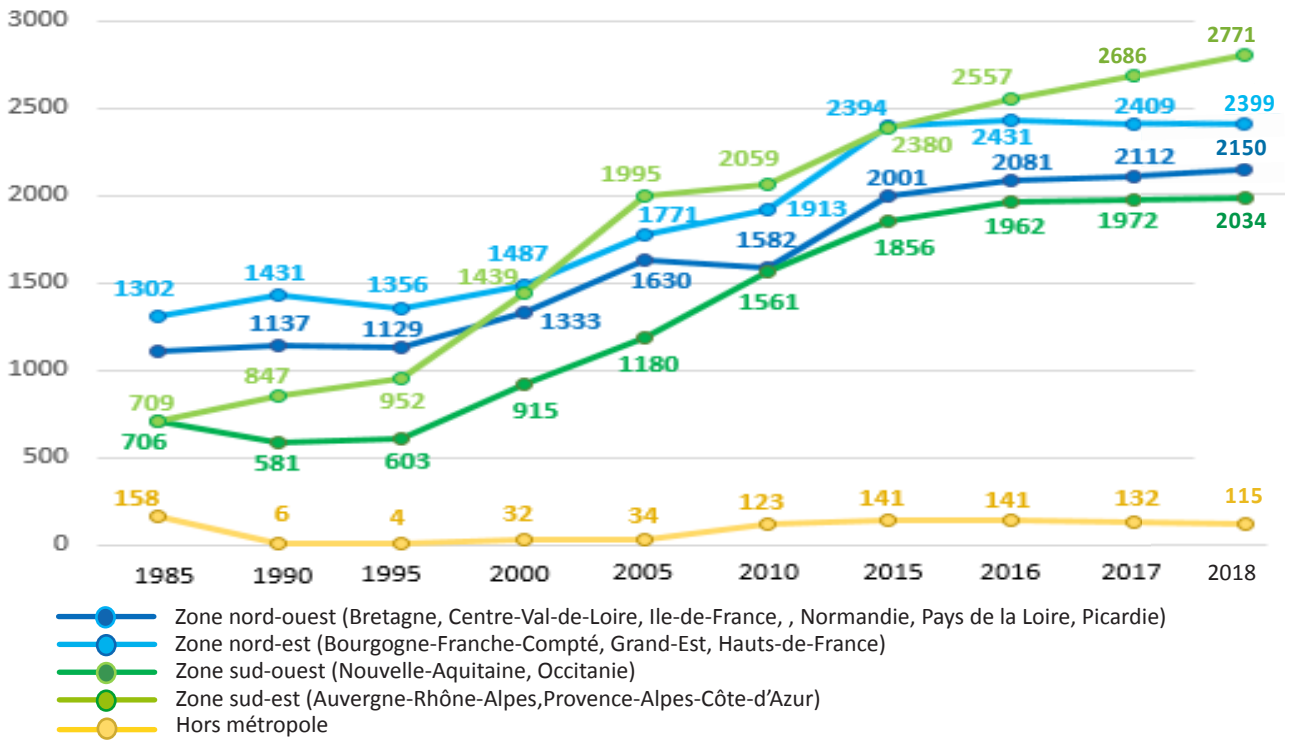

8. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

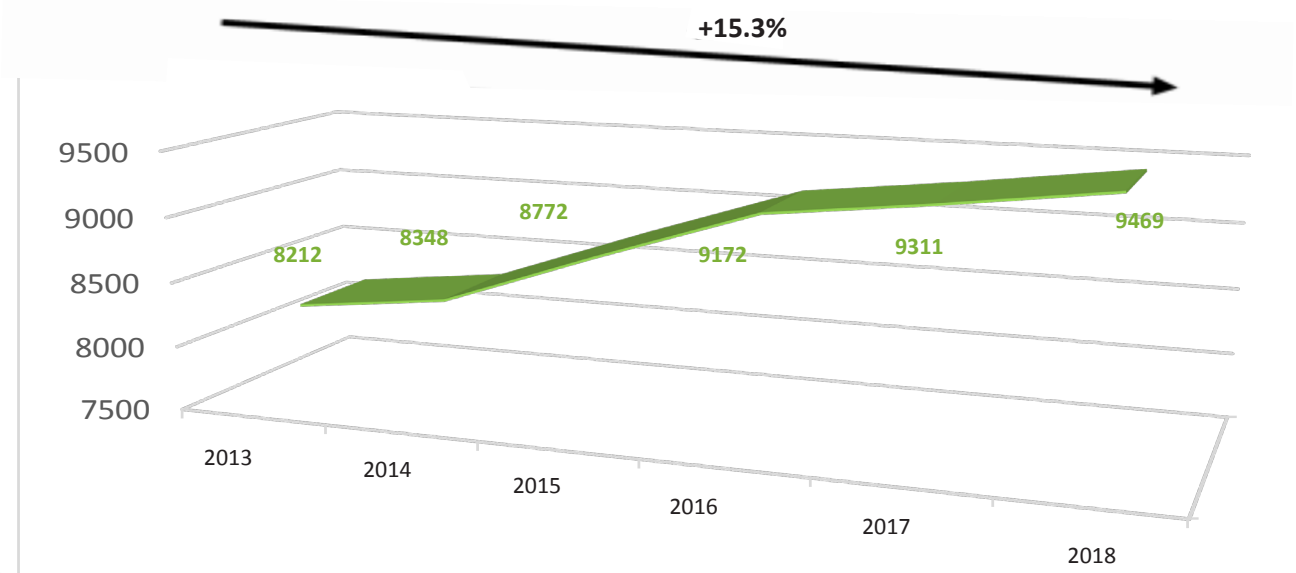

STATISTIQUES

CLUBS

1. NOMBRE DE CLUBS EN 2017 : **208 (+0)**

2. RÉPARTITION DU NOMBRE DE CLUBS PAR LIGUE EN 2018

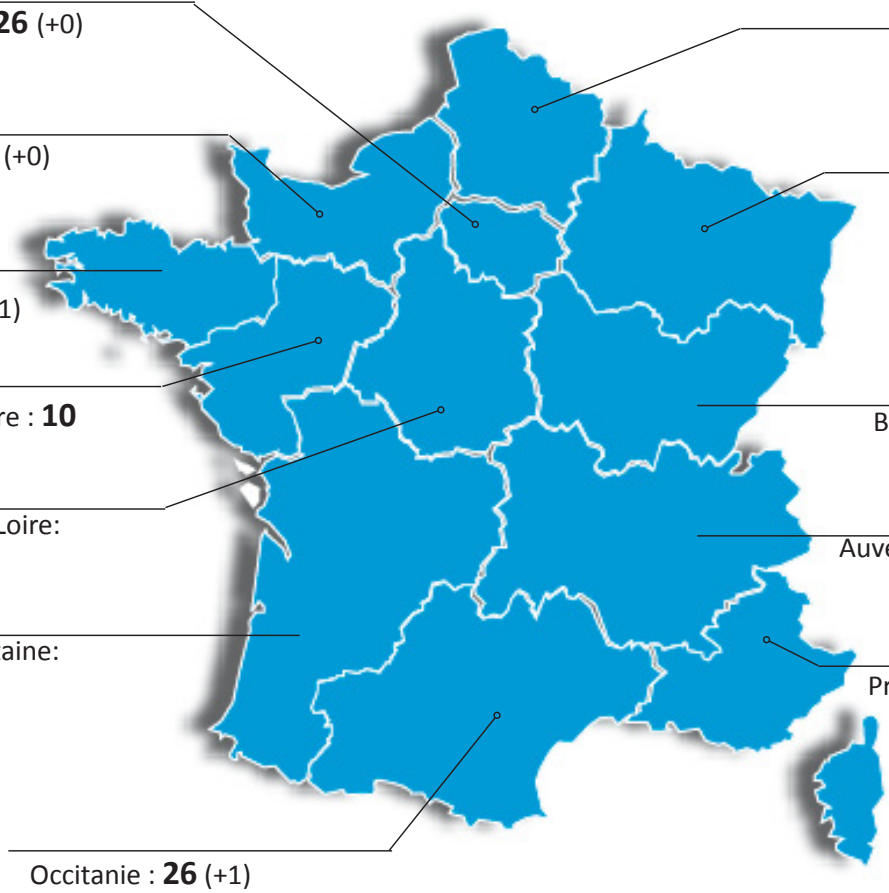

Ile-de-France: **26** (+0)

Hauts-de-France: **9** (+0)

Normandie : **8** (+0)

Grand-Est : **18** (+0)

Bretagne : **8** (-1)

Pays-de-la-Loire : **10** (+1)

Bourgogne-Franche-Compté : **18** (+0)

Centre-Val-de-Loire: **7** (+0)

Auvergne-Rhône-Alpes : **37** (+1)

Nouvelle-Aquitaine: **19** (-1)

Provence-Alpes-Côte-d'Azur : **19** (-1)

Occitanie : **26** (+1)

Hors métropole :3 (+0)

3. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS

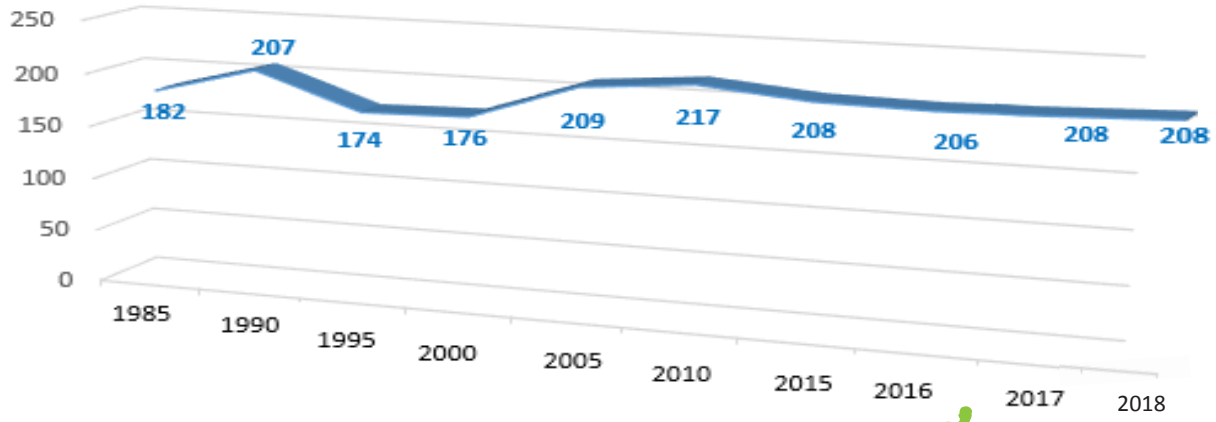

STATISTIQUES

COURSES

1. NOMBRE DE COURSES DU GROUPE NATIONAL EN 2018 : **35 (+8)**

2. RÉPARTITION DU NOMBRE DE COURSES DU GROUPE NATIONAL PAR SPÉCIALITÉ EN 2018

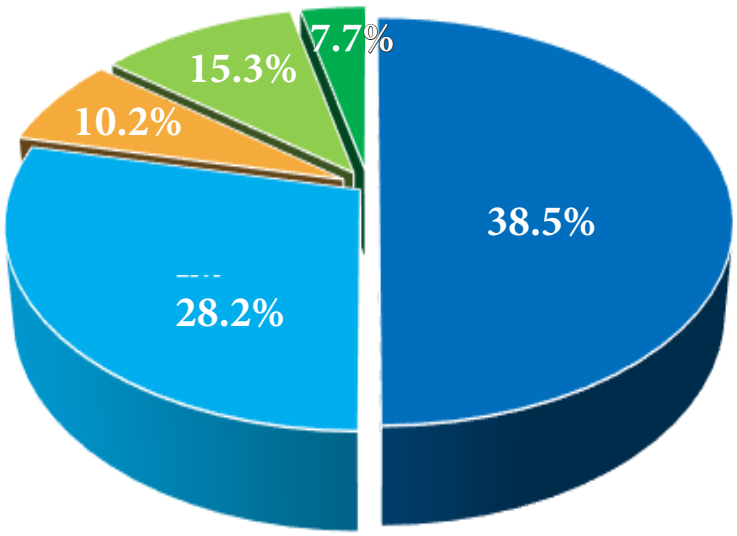

- **Course d'orientation à pied**
  11 courses (-1)
- **Course d'orientation à VTT**
  15 course (+3)
- **Course d'orientation à ski**
  6 courses (+4)
- **Course d'orientation en raid**
  4 courses (+1)
- **Course d'orientation à étapes**
  3 course (+2)

3. NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX COURSES DU GROUPE NATIONAL EN 2018 : **27484 (+7566)**

4. RÉPARTITION DU NB. DE PARTICIPANTS AUX COURSES DU GROUPE NATIONAL PAR SPÉCIALITÉ EN 2018

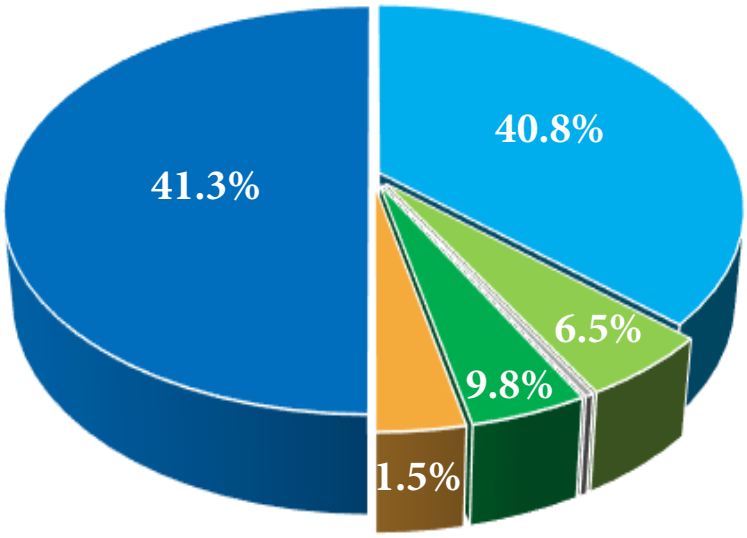

- **Course d'orientation à pied**
  11232 participants (-3469)
- **Course d'orientation à VTT**
  2 689 participants (+663)
- **Course d'orientation à ski**
  398 participants (+ 269)
- **Course d'orientation en raid**
  1 751 participants (-151)
- **Course d'orientation à étapes**
  11368 participants (+10047)

STATISTIQUES

COURSES

5. ÉVOLUTION DU NB. DE PARTICIPANTS AUX COURSES DU GROUPE NATIONAL 2018 CO À PIED

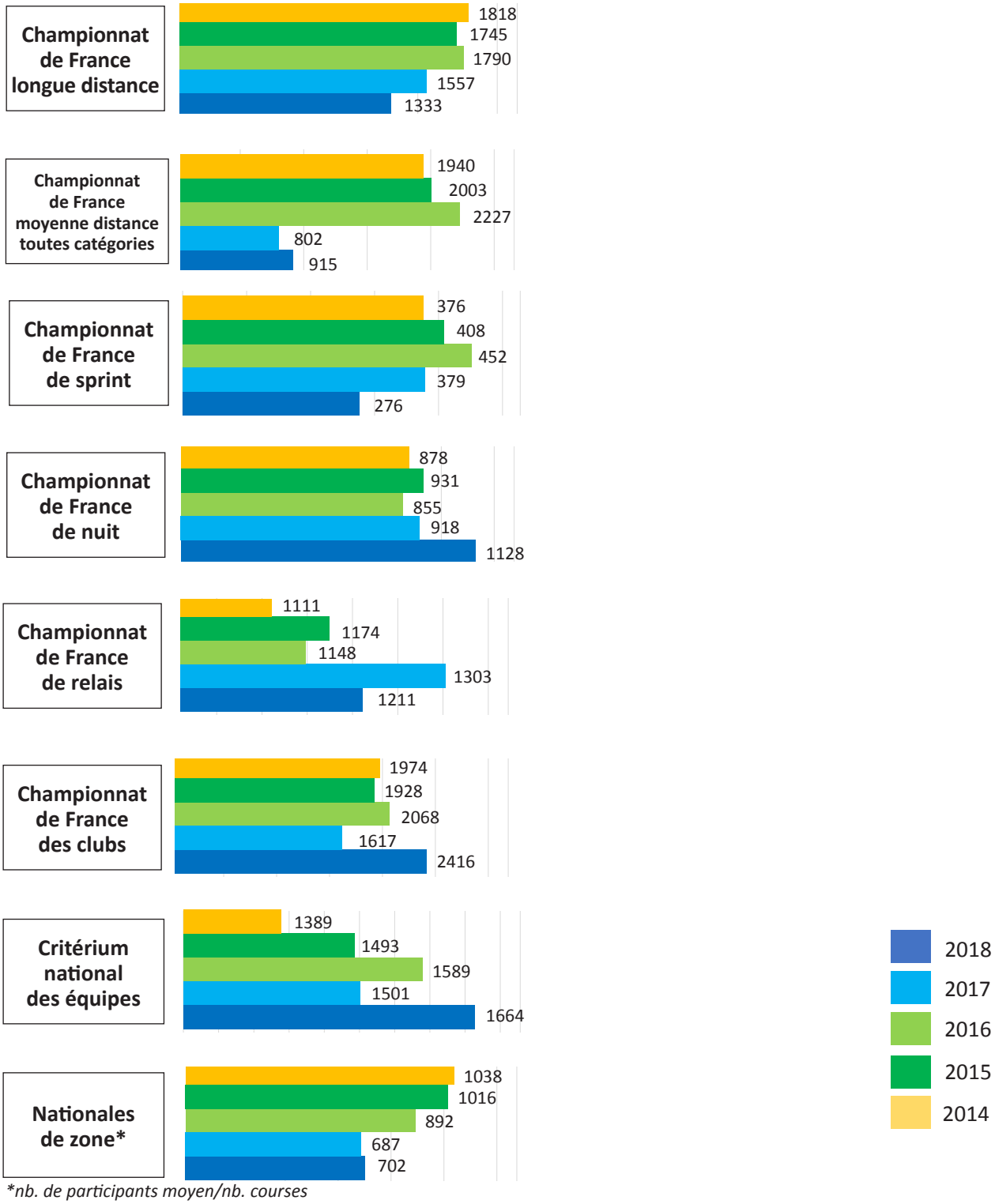

*nb. de participants moyen/nb. courses

STATISTIQUES

COURSES

6. ÉVOLUTION DU NB. DE PARTICIPANTS AUX COURSES DU GROUPE NATIONAL 2018 CO À VTT

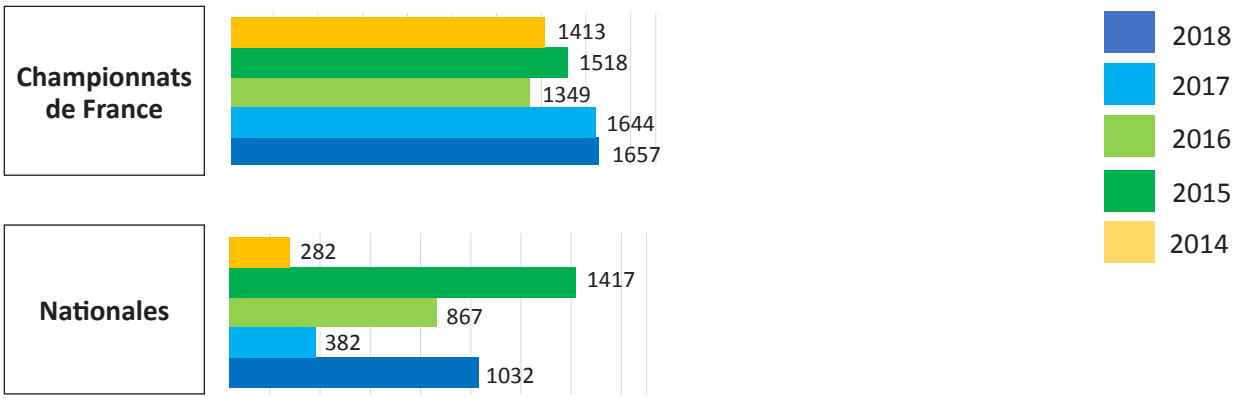

7. ÉVOLUTION DU NB. DE PARTICIPANTS AUX COURSES DU GROUPE NATIONAL 2018 CO À SKI

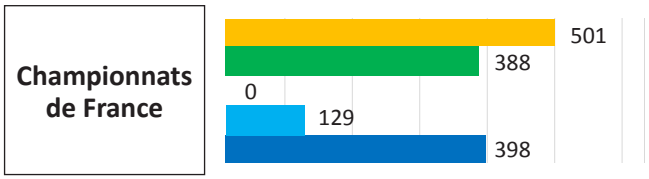

8. ÉVOLUTION DU NB. DE PARTICIPANTS AUX COURSES DU GROUPE NATIONAL 2018 CO EN RAID

9. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX COURSES DU GROUPE NATIONAL 2018 TOUTES SPÉCIALITÉS CONFONDUES (PIED, VTT, SKI, RAID)

STATISTIQUES

COURSES

10. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COURSES RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES INSCRITES AU CLASSEMENT NATIONAL 2018

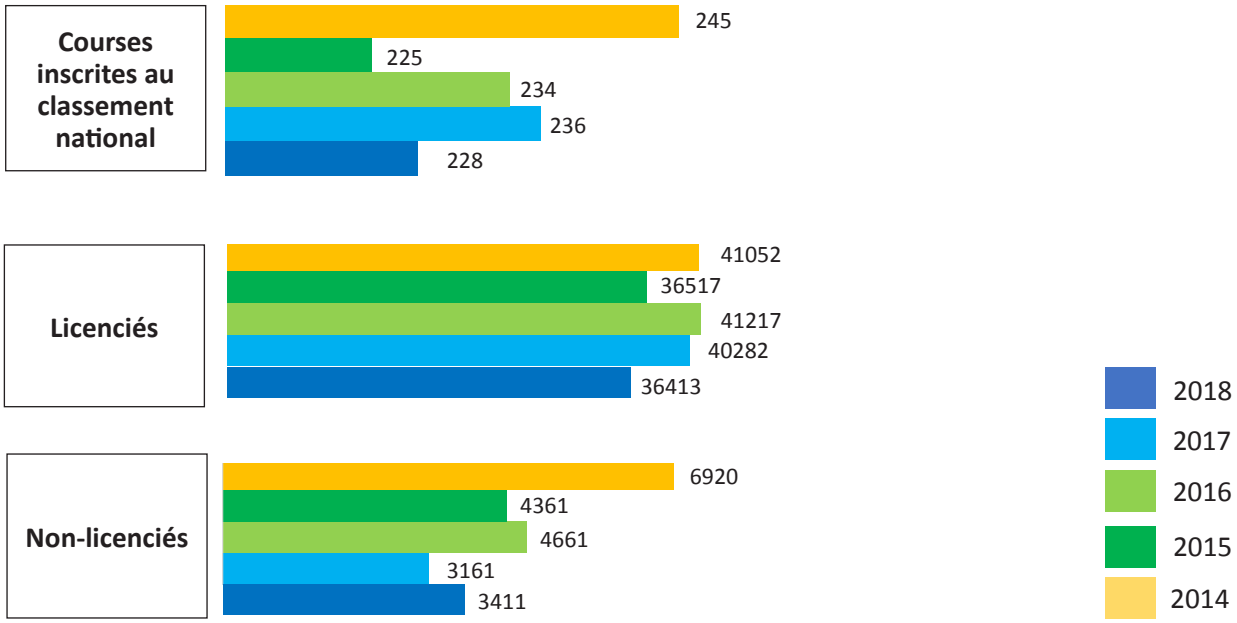

PASS'O

1. NOMBRE DE TITRES DE PARTICIPATION (PASS'O) EN 2018 : **34635 (+4727)**

2. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TITRES DE PARTICIPATION

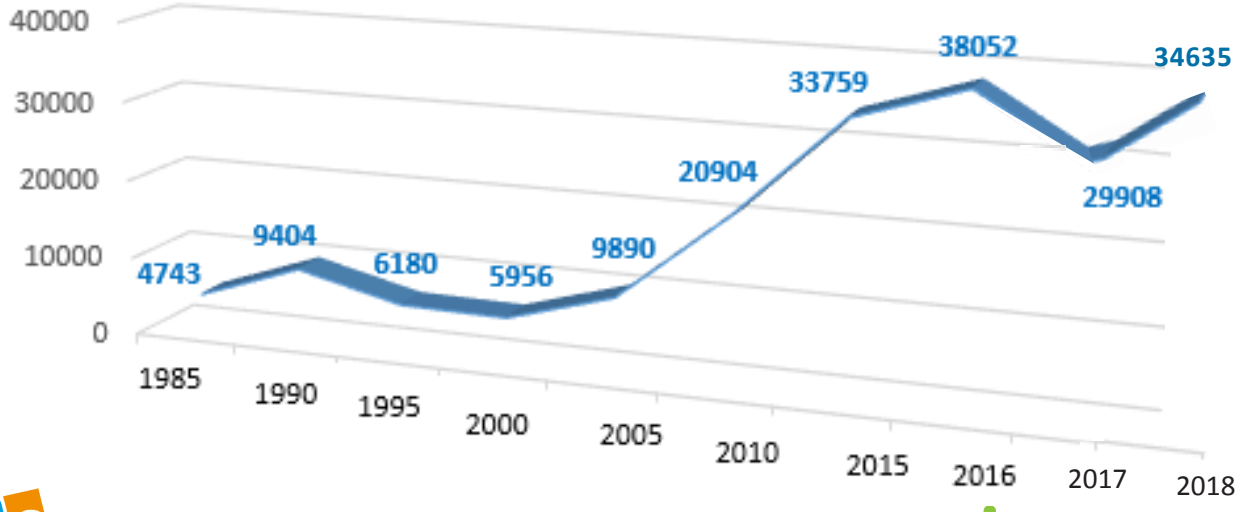

STATISTIQUES

PASS'O

3. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TITRES DE PARTICIPATION (PASS'O) PAR LIGUE EN 2018

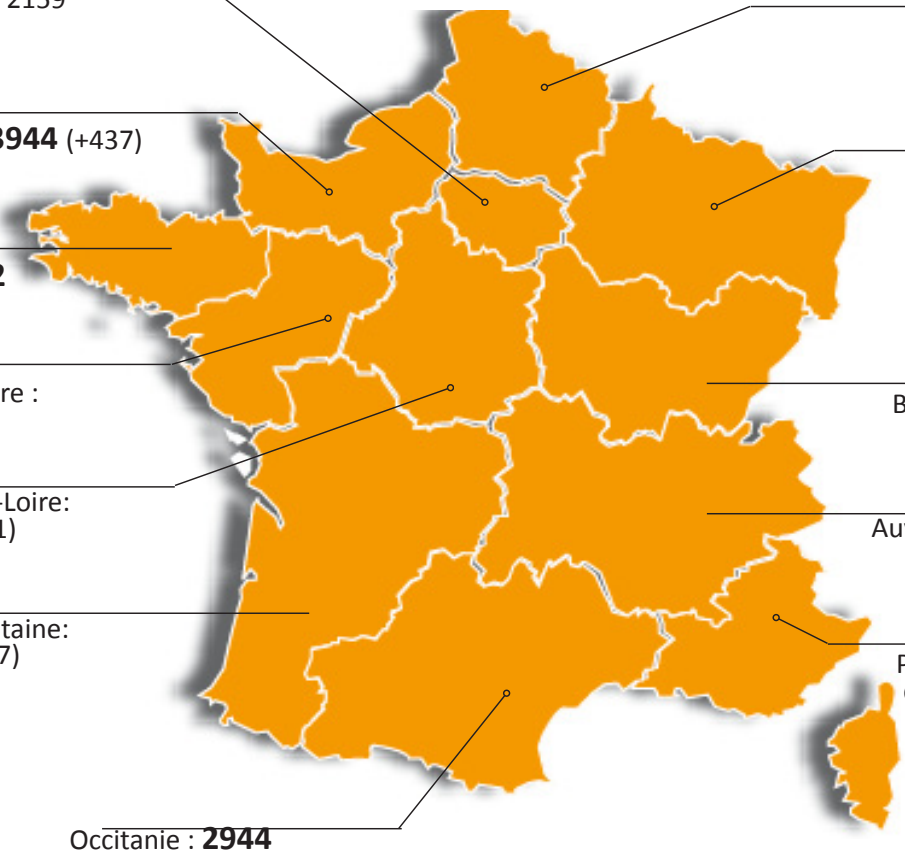

Ile-de-France: 2159 (+168)

Hauts-de-France: **1044** (-57)

Normandie : **3944** (+437)

Grand-Est : **4745** (+2173)

Bretagne :**632** (+329)

Pays-de-la-Loire : **749** (-43)

Bourgogne-Franche-Compté : **2644** (+1461)

Centre-Val-de-Loire: **625** (-631)

Auvergne-Rhône-Alpes : **10974** (+2198)

Nouvelle-Aquitaine: **1201** (+77)

Provence-Alpes-Côte-d'Azur : **1612** (-808)

Occitanie : **2944** (-1480)

Hors métropole : 1362 (+903)

O'camp : 0 (+0)

RÉSULTATS

Course d'Orientation
Fédération Française

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À PIED

COURSE D'ORIENTATION À PIED
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RELAIS SPRINT
20/04/2018

1	Asul Sports Nat			0:59:41	
1	Juliette BASSET	Asul Sports Nat	**0:16:08**	0:16:08	
2	Lucas TOULIER ANCIAN	Asul Sports Nat	**0:15:20**	+ 0:31:28	
3	Lucas BASSET	Asul Sports Nat	**0:13:18**	+ 0:44:46	
4	Isia BASSET	Asul Sports Nat	**0:14:55**	+ 0:59:41	

2	ACA Aix en Prov			01:00:08	+ 00:27
1	Céline DODIN	ACA Aix en Prov	**0:15:48**	0:15:48	
2	Guilhem ELIAS	ACA Aix en Prov	**0:14:50**	+ 0:30:38	
3	Adrien DELENNE	ACA Aix en Prov	**0:14:30**	+ 0:45:08	
4	Eva JURENIKOVA	ACA Aix en Prov	**0:15:00**	+ 1:00:08	

3	NOSE			1:01:49	+ 02:08
1	Anais FLORI	NOSE	**0:18:48**	0:18:48	
2	Mathieu PERRIN	NOSE	**0:13:56**	0:32:44	
3	Arnaud PERRIN	NOSE	**0:13:49**	0:46:33	
4	Amélie CHATAING	NOSE	**0:15:16**	1:01:49	

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À PIED

COURSE D'ORIENTATION À PIED
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MOYENNE DISTANCE TOUTES CATÉGORIES
21/04/2018

H12

1	Marin MASSE	TOAC Orientatio	0:18:45	
2	Célian BLONDEAU-TOINY	SO Luneville	0:19:14	+ 00:29
3	Albin CHIFFLET	Raidlinks'07	0:20:46	+ 02:01

D12

1	Yaëlle MALARD	VO	0:22:54	
2	Romane SENCE	VALMO	0:25:11	+ 02:17
3	Lucie GAUDION	OPA	0:25:45	+ 02:51

H14

1	Hugo PISZCZOROWICZ	Tom Meaux	0:21:01	
2	Guilhem VEROVE	T.A.D.	0:22:36	+ 01:35
3	Ilian VANNIER	CSLG Melun	0:22:57	+ 01:56

D14

1	Coline BOURGEOIS	BriveCorrèzeCO	0:24:31	
2	Alyssia WYMER	Balise 25	0:25:31	+ 01:00
3	Sarah GHIBAUDO	OE42	0:25:43	+ 01:12

H16

1	Thomas RADONDY	T.A.D.	0:23:04	
2	Basile BASSET	Asul Sports Nat	0:23:47	+ 00:43
3	Nathan MARCHAND	COBS	0:25:09	+ 02:05

D16

1	Tifenn MOULET	OTB	0:26:45	
2	Emie VANNIER	CSLG Melun	0:27:35	+ 00:50
3	Diane BODY	Echo 73	0:29:53	+ 03:08

H18

1	Thomas PIGEON	VIK'AZIM	0:34:56	
2	Paul LEDUC	BriveCorrèzeCO	0:35:29	+ 00:33
3	Julien VUITTON	Asul Sports Nat	0:36:03	+ 01:07

D18

1	Perrine TOUSSAINT	CSLG Melun	0:32:52	
2	Hélène CHAMPIGNY	ACA Aix en Prov	0:34:15	+ 01:23
3	Fanny THONIER	GO78	0:34:46	+ 01:54

H20E

1	Guilhem ELIAS	ACA Aix en Prov	0:33:32	
2	Benjamin LEDUC	BriveCorrèzeCO	0:35:40	+ 02:08
3	Guilhem HABERKORN	ADOChenôve	0:36:02	+ 02:30
3	Quentin MOULET	OTB	0:36:02	+ 02:30

D20E

1	Florence HANAUER	COBuhl.Florival	0:32:37	
2	Alina PALCAU	ASO	0:35:06	+ 02:29
3	Juliette BASSET	Asul Sports Nat	0:36:56	+ 04:19

H21E

1	Lucas BASSET	Asul Sports Nat	0:31:58	
2	Philippe ADAMSKI	T.A.D.	0:33:47	+ 01:49
3	Vincent COUPAT	OTB	0:34:15	+ 02:17

D21E

1	Léa VERCELLOTTI	OTB	0:33:16	
2	Eva JURENIKOVA	ACA Aix en Prov	0:35:42	+ 02:26
3	Maëlle BEAUVIR	CRCO	0:36:00	+ 02:44

H35

1	Benoit PEYVEL	COCS	0:39:13	
2	Benjamin MAURIES	GO78	0:39:26	+ 00:13
3	François CALANDOT	O.Caennaise	0:40:43	+ 01:30

D35

1	Céline DODIN	ACA Aix en Prov	0:38:15	
2	Agnès MERCIER	T.A.D.	0:41:46	+ 03:31
3	Aurélie DARMAILLACQ	B.R.O.S	0:42:40	+ 04:25

H40

1	Fabrice VANNIER	CSLG Melun	0:35:58	
2	Yann LOCATELLI	COCS	0:37:51	+ 01:53
3	Michel BASTIN	Balise 25	0:39:16	+ 03:18

D40

1	Laure COUPAT	LOUP	0:35:16	
2	Marie DESRUMEAUX	VALMO	0:37:25	+ 02:09
3	Severine BOVERO	NOSE	0:40:01	+ 04:45

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À PIED

COURSE D'ORIENTATION À PIED
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MOYENNE DISTANCE TOUTES CATÉGORIES
21/04/2018

H45

1	Eric PERRIN	NOSE	0:32:16	
2	Gilles PERRIN	NOSE	0:34:45	+ 02:29
3	Eric BRASSART	O.Caennaise	0:36:22	+ 04:06

H50

1	Eddie WYMER	Balise 25	0:37:33	
2	Gilles CLOUZEAU	COF	0:38:46	+ 01:13
3	Raphaël LE CAM	CRCO	0:38:47	+ 01:14

H55

1	Alain POURRE	Balise 25	0:28:07	
2	Yves DEVILLE	ASM CO	0:29:39	+ 01:32
3	Philippe DUBOIS	USM/CO	0:30:06	+ 01:59

H60

1	Patrick CAPBERN	TOAC Orientatio	0:31:40	
2	Philippe POGU	Scapa Nancy	0:34:52	+ 03:12
3	Gaston CLERC	ADOChenôve	0:35:29	+ 03:49

H65

1	Jean DERMINE	Dauphine'O	0:32:52	
2	Jacques CORDIER	CSAG Metz	0:34:58	+ 02:06
3	Patrick ROBIN	CMO	0:39:02	+ 06:10

H70

1	Etienne BOUSSER	CSAG Metz	0:36:12	
2	Guy TAILLANDIER	OSCM	0:38:47	+ 02:35
3	Gérard VENON	ADOChenôve	0:41:26	+ 05:14

H75

1	Jacques ABISSE	Balise 25	1:05:23	
2	J-Raymond DRAULT	Orientation 87	1:20:06	+ 14:43

H80

1	John PEARSON	C.O.T.E. 66	2:05:03	
2	Georges GUICHARDON	ASCO Orléans	2:11:34	+ 06:31

D45

1	Sandra OLIVIER	Balise 77	0:32:11	
2	Stéphanie VARRON	AS IGN	0:34:19	+ 02:08
3	Odile PERRIN	NOSE	0:34:25	+ 02:14

D50

1	Marie MORLON	CSAG Metz	0:31:25	
2	Véronique HERITIER	NOSE	0:31:37	+ 00:12
3	Jeanette JANSSON	GO78	0:35:23	+ 03:58

D55

1	Véronique GUINOT	Talant SO	0:30:19	
2	Christiane DELATOUR	ASO	0:34:50	+ 04:31
3	Virginie OLIGO	COPV	0:35:00	+ 04:41

D60

1	Virginie BLUM	ASO Sillery	0:37:11	
2	Pascale PREVOST	OPA Montigny	0:40:45	+ 03:34
3	Anne-Françoise LE ROUX	ASM CO	0:41:04	+ 03:53

D65

1	Catherine CHALOPIN	ADOChenôve	0:30:03	
2	Brigitte ANNE	CO Amberieu	0:35:19	+ 05:16
3	Monique ENARD	A.B.C.O.Dijon	0:40:36	+ 10:33

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	0:31:56	
2	Nicole RICHARD	VO	0:35:16	+ 03:20
3	Monique DUBROCA	SAGC Cestas	0:35:37	+ 03:41

D75

1	M-Bernadette MOULIERE	VO	0:44:26	
2	Gisele ABISSE	Balise 25	0:54:23	+ 09:57
3	M-Therese JEANPIERRE	HVO	1:06:18	+ 21:52

D80

1	Colette LAGOIDET	B.R.O.S	1:17:41	

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À PIED

COURSE D'ORIENTATION À PIED
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS
22/04/2018

NATIONALE 1

1 NOSE — 4:40:04

1	Thibaut MAGNE	NOSE	0:45:17	0:45:17
2	Maël HERITIER	NOSE	0:31:56	1:17:13
3	Juliette MILHAUD	NOSE	0:27:49	1:45:02
4	Mathieu PERRIN	NOSE	0:44:36	2:29:38
5	Amélie CHATAING	NOSE	0:33:26	3:03:04
6	Odile PERRIN	NOSE	0:25:56	3:29:00
7	Corentin ROUX	NOSE	0:30:17	3:59:17
8	Arnaud PERRIN	NOSE	0:40:47	4:40:04

2 OTB — 4:40:08

1	Fabien PASQUASY	OTB	0:44:17	0:44:17
2	Léa VERCELLOTTI	OTB	0:33:40	1:17:57
3	Estelle TINCHANT	OTB	0:26:52	1:44:49
4	Quentin MOULET	OTB	0:49:33	2:34:22
5	Grégoire CHATELAIN	OTB	0:31:02	3:05:24
6	Marine SILLIEN	OTB	0:25:06	3:30:30
7	Clément DEMEUSE	OTB	0:28:13	3:58:43
8	Vincent COUPAT	OTB	0:41:25	4:40:08

3 ACA AIX EN PROVENCE — 4:46:11

1	Emilien SCHIAVO	ACA Aix en Provence	0:44:33	0:44:33
2	Martin NILSSON	ACA Aix en Provence	0:30:12	1:14:45
3	Hélène CHAMPIGNY	ACA Aix en Provence	0:23:06	1:37:51
4	Guilhem ELIAS	ACA Aix en Provence	0:47:54	2:25:45
5	Eva JURENKOVA	ACA Aix en Provence	0:34:36	3:00:21
6	Céline DODIN	ACA Aix en Provence	0:22:26	3:22:47
7	Matthieu PUECH	ACA Aix en Provence	0:28:48	3:51:35
8	Adrien DELENNE	ACA Aix en Provence	0:54:36	4:46:11

NATIONALE 2

1 T.A.D — 4:15:56

1	Benjamin LEPOUTRE	T.A.D	0:34:00	0:34:00
2	Roxane FLORENT	T.A.D	0:24:21	0:58:21
3	Pierre MAHIEU	T.A.D	0:35:44	1:34:05
4	Théo RADONDY	T.A.D	0:35:24	2:09:29
5	Agnès MERCIER	T.A.D	0:42:23	2:51:52
6	Apolline VEROVE	T.A.D	0:23:38	3:15:30
7	Thomas RADONDY	T.A.D	0:28:37	3:44:07
8	Philippe ADAMSKI	T.A.D	0:31:49	4:15:56

2 OTB — 4:28:54

1	David BRULPORT	OTB	0:37:15	0:37:15
2	Tifenn MOULET	OTB	0:22:03	0:59:18
3	Johann TINCHANT	OTB	0:31:22	1:30:40
4	Nicolas SILLIEN	OTB	0:40:14	2:10:54
5	Rahela BRUNNER	OTB	0:31:55	2:42:49
6	Carole COINTEAU	OTB	0:27:17	3:10:06
7	Rafael DI GERONIMO	OTB	0:39:52	3:49:58
8	Christophe BERNARD	OTB	0:38:56	4:28:54

3 NOSE — 4:35:25

1	Clement VALLA	NOSE	0:34:01	0:34:01
2	Justine PELLISIER	NOSE	0:32:18	1:06:19
3	Clement FLORI	NOSE	0:33:08	1:39:27
4	Rémi BAUDOT	NOSE	0:37:24	2:16:51
5	Severine BOVERO	NOSE	0:48:28	3:05:19
6	Anais FLORI	NOSE	0:22:56	3:28:15
7	Eric PERRIN	NOSE	0:28:02	3:56:17
8	Fleury ROUX	NOSE	0:39:08	4:35:25

NATIONALE 3

1 ASUL SPORTS NAT — 3:06:05

1	Thomas RABOURDIN	Asul Sports Nat	0:29:04	0:29:04
2	Basile BASSET	Asul Sports Nat	0:36:12	1:05:16
3	Emilie BACKSCHEIDER	Asul Sports Nat	0:18:14	1:23:30
4	Juliette BASSET	Asul Sports Nat	0:29:40	1:53:10
5	Pierrick MERINO	Asul Sports Nat	0:39:02	2:32:12
6	Nicolas VAN DER MEULEN	Asul Sports Nat	0:33:53	3:06:05

2 CSLG MELUN — 3:08:46

1	Tom TOUSSAINT	CSLG Melun	0:26:48	0:26:48
2	Juste RAIMBAULT	CSLG Melun	0:35:56	1:02:44
3	Elsa AUDEFROY	CSLG Melun	0:22:11	1:24:55
4	Perrine TOUSSAINT	CSLG Melun	0:38:30	2:03:25
5	Fabrice VANNIER	CSLG Melun	0:36:38	2:40:03
6	Stéphane TOUSSAINT	CSLG Melun	0:28:43	3:08:46

3 NOSE — 3:13:48

1	Simon PERRIN	NOSE	0:29:52	0:29:52
2	Gilles PERRIN	NOSE	0:39:01	1:08:53
3	Aurore CHOMETTE	NOSE	0:24:00	1:32:53
4	Véronique HERITIER	NOSE	0:35:03	2:07:56
5	Maxime CHABANCE	NOSE	0:37:17	2:45:13
6	Emmanuel LEPLAT	NOSE	0:28:35	3:13:48

NATIONALE 4

1 TOM MEAUX — 2:55:41

1	Etienne MOREY	TOM MEAUX	0:28:45	0:28:45
2	Denis SEIMBILLE	TOM MEAUX	0:37:22	1:06:07
3	Noémie VARIOT	TOM MEAUX	0:22:19	1:28:26
4	Théo PISZCZOROWICZ	TOM MEAUX	0:17:58	1:46:24
5	Baptiste FUCHS	TOM MEAUX	0:37:23	2:23:47
6	Cyril SOUCAT	TOM MEAUX	0:31:54	2:55:41

2 BALISE 63 — 2:57:56

1	David GAILLARD	Balise 63	0:29:26	0:29:26
2	Stéphane PEYRIN	Balise 63	0:41:09	1:10:35
3	Lancelot GAILLARD	Balise 63	0:19:56	1:30:31
4	Marine PRADEAU	Balise 63	0:23:03	1:53:34
5	François PRADEAU	Balise 63	0:36:31	2:30:05
6	Guillaume ROCHE	Balise 63	0:27:51	2:57:56

3 NOSE — 2:58:11

1	Aurélien MEYER	NOSE	0:31:38	0:31:38
2	Andy JACOUD	NOSE	0:34:28	1:06:06
3	Yann CHABANCE	NOSE	0:20:22	1:26:28
4	Marine VORWERK	NOSE	0:21:10	1:47:38
5	Julien MERLE	NOSE	0:42:30	2:30:08
6	Philippe LAVENNE	NOSE	0:28:03	2:58:11

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À PIED

COURSE D'ORIENTATION À PIED
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE LONGUE DISTANCE TOUTES CATÉGORIES
23/06/2018

H12

1	Anton WENZEL	OPA	0:26:16	
2	Johan CALANDRY	ASO	0:26:19	+ 00:03
3	Elouan BRASSART	O.Caeannaise	0:27:02	+ 00:46

D12

1	Yaëlle MALARD	VO	0:28:59	
2	Dalhia ABDELAZIZ	CO Mulhouse	0:31:05	+ 02:06
3	Mahaut ZANATTA	CMO	0:33:36	+ 04:37

H14

1	Gaspar GINER	OE42	0:41:16	
2	Bastien THENOZ	TOAC Orientation	0:42:00	+ 00:44
3	Romain PICHARD	Asul Sports Nat	0:43:20	+ 02:04

D14

1	Lilou PARIGOT	AS.Quetigny	0:28:37	
2	Violette DUPUY	BriveCorrèzeCO	0:31:06	+ 02:29
3	Annabelle DELENNE	ACA Aix en Prov	0:31:23	+ 02:46

H16

1	Basile BASSET	Asul Sports Nat	0:50:46	
2	Romain DISCHER	T.A. Fameck	0:52:47	+ 02:01
3	Nathan MARCHAND	COBS	0:54:53	+ 04:07

D16

1	Tifenn MOULET	OTB	0:47:53	
2	Marion ANDRIEUX	ECHO73	0:51:42	+ 03:49
3	Lucie LATASTE	COColmar	0:52:33	+ 04:40

H18

1	Julien VUITTON	Asul Sports Nat	1:04:37	
2	Quentin ANDRIEUX	ECHO73	1:04:38	+ 00:01
3	Antoine BECAERT	ASO	1:06:25	+ 01:48

D18

1	Cécile CALANDRY	ASO	1:05:06	
2	Fanny THONIER	GO78	1:06:02	+ 00:56
3	Lilou PAULY	CMO	1:10:42	+ 05:36

H20E

1	Alexandre VERGNAUD	BriveCorrèzeCO	1:15:23	
2	Benjamin LEDUC	BriveCorrèzeCO	1:16:19	+ 00:56
3	Mathieu PERRIN	NOSE	1:17:13	+ 01:50

D20E

1	Florence HANAUER	COBuhl.Florival	1:19:22	
2	Tereza SMELIKOVA	Asul Sports Nat	1:25:43	+ 06:21
3	Juliette BASSET	Asul Sports Nat	1:27:58	+ 08:36

H21E

1	Vincent COUPAT	OTB	1:43:10	
2	Olivier BLANC-TRANCHANT	O'JURA	1:44:39	+ 01:29
3	Loic MARTY	FINO46	1:45:45	+ 02:35

D21E

1	Isia BASSET	Asul Sports Nat	1:13:06	
2	Amélie CHATAING	NOSE	1:15:35	+ 02:29
3	Cécile FOLLTZER	OTB	1:16:43	+ 03:37

H35

1	William BOUVIER	BriveCorrèzeCO	1:10:05	
2	Mickael BLANCHARD	COCS	1:13:17	+ 03:12
3	François CALANDOT	O.Caennaise	1:14:16	+ 04:11

D35

1	Céline DODIN	ACA Aix en Prov	0:49:49	
2	Cindy BECU	Noyon CO	1:01:16	+ 11:27
3	Marlène GROSPERRIN	JSO	1:02:25	+ 12:36

H40

1	Fabien PASQUASY	OTB	1:09:11	
2	Michel BASTIN	Balise 25	1:12:35	03:24
3	Fabrice VANNIER	CSLG Melun	1:12:55	03:44

D40

1	Severine BOVERO	NOSE	1:00:14	
2	Julie FAIVRE	L.O.V	1:01:46	+ 01:32
3	Virginie PARIGOT	A.S.Quetigny	1:04:56	+ 04:42

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À PIED

COURSE D'ORIENTATION À PIED
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE LONGUE DISTANCE TOUTES CATÉGORIES
23/06/2018

H45

1	Eric PERRIN	NOSE	1:14:57	
2	Yannick BEAUVIR	CRCO	1:15:58	+ 01:01
3	Olivier PARIGOT	AS.Quetigny	1:17:38	+ 02:41

D45

1	Sandra OLIVIER	Balise 77	0:56:42	
2	Stephanie VARRON	AS IGN	0:58:28	+ 01:46
3	Odile PERRIN	NOSE	1:04:25	+ 07:43

H50

1	Eddie WYMER	Balise 25	0:56:44	
2	Eric VANNIER	CSLG Melun	0:58:38	+ 01:54
3	Jurg NIGGLI	O'Jura	0:59:11	+ 02:27

D50

1	Marie MORLON	CSAG METZ	0:43:35	
2	Marie-Violaine PALCAU	ASO	0:46:42	+ 03:07
3	Isabelle WYMER	Balise 25	0:49:09	+ 05:34

H55

1	Serge GRILLET	ASO	0:53:10	
2	Michel DENAIX	COCS	0:53:57	+ 00:47
3	Yvan BALLIOT	ASO	0:54:12	+ 01:02

D55

1	Véronique GUINOT	Talant SO	0:45:17	
2	Sylvie MARCHESIN	CSAG METZ	0:50:21	+ 05:04
3	Christine PORTE	ADOChenôve	0:54:16	+ 08:59

H60

1	Michel VINCENT	COOL	0:45:40	
2	Patrick CAPBERN	TOAC Orientatio	0:49:45	+ 04:05
3	Philippe POGU	SCAPA NANCY	0:52:04	+ 06:24

D60

1	Pascale PREVOST	OPA Montigny	0:48:09	
2	Claudie BERJOAN	AMSO34	0:55:23	+ 07:14
3	Virginie BLUM	ASO Sillery	0:57:09	+ 09:00

H65

1	Jacques CORDIER	CSAG Metz	0:54:26	
2	Daniel SECKLER	MARCO	1:01:15	+ 06:49
3	Thibaud COULON	VSAO	1:01:54	+ 07:28

D65

1	Christine VAGNER	CSAG METZ	0:48:16	
2	Brigitte ANNE	CO Ambérieu	0:53:41	+ 05:25
3	Catherine CHALOPIN	ADOChenôve	1:08:02	+ 19:46

H70

1	Etienne BOUSSER	CSAG METZ	0:39:45	
2	Guy TALLANDIER	OSCM	0:43:05	+ 03:20
3	Gérard COUPAT	LOUP	0:45:27	+ 05:42

D70

1	Nelly DEVILLE	SCAPA NANCY	1:02:56	
2	Madeleine DIEUDONNE	ASMB-CO	1:10:19	+ 07:23
3	Monique DUBROCA	SAGC CESTAS	1:13:30	+ 10:34

H75

1	Jacques ABISSE	Balise 25	0:59:28	
2	André LARMINACH	SAGC CESTAS	1:08:42	+ 09:14
3	Jean-Claude ELIAS	ACA Aix en Prov	1:10:05	+ 10:37

D75

1	M-Therese JEANPIERRE	HVO	1:13:44	
2	M-Bernadette MOULIERE	VO	1:24:07	+ 10:23
3	Gisèle ABISSE	Balise 25	1:36:14	+ 22:30

H80

1	Pierre GROSJEAN	CRAPAHUT	1:21:13	
2	Albert PIGER	ASCO Orléans	1:28:12	+ 06:59

D80

1	Ghislaine PIGER	ASCO Orléans	1:51:57	
2	A-Marie GROSJEAN	CRAPAHUT	2:18:00	+ 26:03

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À PIED

COURSE D'ORIENTATION À PIED
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SPRINT
03/11/2018

HE

1	Adrien DELENNE	ACA Aix en Prov	**0:14:01**	
2	Lucas BASSET	Asul Sports Nat	**0:14:03**	+ 00:02
3	Maxime RAUTURIER	GO78	**0:14:32**	+ 00:31

DE

1	Léa VERCELLOTTI	OTB	**0:14:13**	
2	Isia BASSET	Asul Sports Nat	**0:14:17**	+ 00:04
3	Florence HANAUER	COBuhl.Florival	**0:14:50**	+ 00:37

HJ

1	Basile BASSET	Asul Sports Nat	**0:14:18**	
2	Quentin ANDRIEUX	Echo 73	**0:14:30**	+ 00:12
3	Axel PANNIER	GO78	**0:14:35**	+ 00:17

DJ

1	Cécile CALANDRY	ASO	**0:14:19**	
2	Alina PALCAU	ASO	**0:15:04**	+ 00:45
3	Lucie LATASTE	COColmar	**0:15:18**	+ 00:59

COURSE D'ORIENTATION À PIED
PODIUMS DU CRITÉRIUM NATIONAL DES ÉQUIPES
04/11/2018

RÉSULTATS
PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À PIED

CNE HOMMES

1	ASUL SPORTS NATURE			4:39:17
1	Mathieu KERN-GILLARD	Asul Sports Nature	0:43:37	0:43:37
2	Hakon Raadal BØRLO	Asul Sports Nature	0:37:20	1:20:57
3	Julien VUITTON	Asul Sports Nature	0:48:08	2:09:05
4	Marian BASSET	Asul Sports Nature	0:32:48	2:41:53
5	Sven ASCHWANDEN	Asul Sports Nature	0:47:40	3:29:33
6	Basile BASSET	Asul Sports Nature	0:32:11	4:01:44
7	Lucas BASSET	Asul Sports Nature	0:37:33	4:39:17

2	NOSE			4:45:14
1	Maxime CHABANCE	Nose	0:43:16	0:43:16
2	Thibaut MAGNE	Nose	0:44:37	1:27:53
3	Fleury ROUX	Nose	0:48:41	2:16:34
4	Rémi BAUDOT	Nose	0:28:27	2:45:01
5	Corentin ROUX	Nose	0:43:57	3:28:58
6	Eric PERRIN	Nose	0:32:19	4:01:17
7	Mathieu PERRIN	Nose	0:43:57	4:45:14

3	ACA AIX EN PROVENCE			5:04:29
1	Mathieu PETITGOUNELLE-SABIA	ACA Aix-en-Prov.	0:53:49	0:53:49
2	Mathieu PUECH	ACA Aix-en-Prov.	0:44:07	1:37:56
3	Emilien SCHIAVO	ACA Aix-en-Prov.	0:45:47	2:23:43
4	Julien LAVILLE	ACA Aix-en-Prov.	0:32:25	2:56:08
5	Adrien DELENNE	ACA Aix-en-Prov.	0:46:46	3:42:54
6	Olivier ESTELA	ACA Aix-en-Prov.	0:38:49	4:21:43
7	Guilhem ELIAS	ACA Aix-en-Prov.	0:42:46	5:04:29

CNE FEMMES

1	OTB			2:32:33
1	Cécile FOLTZER	OTB	0:40:14	0:40:14
2	Fanny TILKIN	OTB	0:36:32	1:16:46
3	Léa VERCELLOTTI	OTB	0:35:41	1:52:27
4	Rahela BRUNNER	OTB	0:40:06	2:32:33

2	ACA AIX EN PROVENCE			2:40:53
1	Hélène CHAMPIGNY	ACA Aix-en-Prov.	0:39:47	0:39:47
2	Camila DELENNE	ACA Aix-en-Prov.	0:37:06	1:16:53
3	Eva JURENIKOVA	ACA Aix-en-Prov.	0:37:12	1:54:05
4	Diane HUEBER	ACA Aix-en-Prov.	0:46:48	2:40:53

3	ASUL SPORTS NATURE			2:41:15
1	Juliette BASSET	Asul Sports Nature	0:43:17	0:43:17
2	Tereza SMELIKOVA	Asul Sports Nature	0:45:00	1:28:17
3	Isia BASSET	Asul Sports Nature	0:37:15	2:05:32
4	Emilie BACKSCHEIDER	Asul Sports Nature	0:35:43	2:41:15

CNE JEUNES

1	NOSE			2:00:31
1	Simon PERRIN	Nose	0:28:46	0:28:46
2	Justine PELLISIER	Nose	0:34:02	1:02:48
3	Adam CONWAY	Nose	0:30:13	1:33:01
4	Mael HERITIER	Nose	0:27:30	2:00:31

2	OE42			2:10:26
1	Paolo FLECHET	OE42	0:33:42	0:33:42
2	Yona JACQUEMIN	OE42	0:39:55	1:13:37
3	David GERY	OE42	0:26:43	1:40:20
4	Swann VIGIER	OE42	0:30:06	2:10:26

3	GO78			2:16:00
1	Cyprien URVOAS	GO78	0:27:18	0:27:18
2	Mélissa JOLLY-JANSSON	GO78	0:40:40	1:07:58
3	Titouan THONIER	GO78	0:28:24	1:36:22
4	Jon ICEAGA	GO78	0:39:38	2:16:00

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À PIED

COURSE D'ORIENTATION À PIED
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NUIT
01/11/2018

H12

1	Baptiste HERAULT	FINO46	0:14:20
2	Johan CALANDRY	ASO	0:14:28 + 00:08
3	Johan DEJOUX	Raidlinks'07	0:14:44 + 00:24

D12

1	Camille PINARD	Balise 25	0:15:05
2	Jéromine JANOD	Echo 73	0:16:27 + 01:22
3	Lucie GAUDION	OPA	0:17:38 + 02:33

H14

1	Mathias LATASTE	COColmar	0:22:23
2	Romain PICHARD	Asul Sports Nat	0:23:24 + 01:01
3	Alec LE HELLOCO	GO78	0:23:45 + 01:22

D14

1	Justine HAMEL	O'Jura	0:23:43
2	Violette DUPUY	BriveCorrèzeCO	0:25:18 + 01:35
3	Alyssia WYMER	Balise 25	0:25:53 + 02:10

H16

1	Basile BASSET	Asul Sports Nat	0:35:31
2	Romain DISCHER	T.A.Fameck	0:35:39 + 00:08
3	Simon HAMEL	O'Jura	0:36:08 + 00:37

D16

1	Romane LESQUER	Raidlinks'07	0:28:22
2	Lucie LATASTE	COColmar	0:29:04 + 00:42
3	Aurélie HARNIST	COMulhouse	0:32:49 + 04:27

H18

1	Axel PANNIER	GO78	0:51:46
2	Antoine BECAERT	ASO	0:56:54 + 05:08
3	Julien VUITTON	Asul Sports Nat	0:57:33 + 05:47

D18

1	Cécile CALANDRY	ASO	0:36:44
2	Fanny THONIER	GO78	0:38:54 + 02:10
3	Perrine TOUSSAINT	CSLG Melun	0:47:13 + 10:29

H20E

1	Mathieu PERRIN	NOSE	0:56:59
2	Guilhem ELIAS	ACA Aix en Prov	0:57:43 + 00:44
3	Tom TOUSAINT	CSLG Melun	1:02:52 + 05:53

D20E

1	Juliette BASSET	Asul Sports Nat	1:07:36
2	Florence HANAUER	COBuhl.Florival	1:08:24 + 00:48
3	Marine DUDOIGNON	CROCO	1:10:27 + 02:51

H21E

1	Loïc CAPBERN	TOAC Orientatio	1:03:16
2	Vincent COUPAT	OTB	1:03:19 + 00:03
3	Corentin ROUX	NOSE	1:04:17 + 01:01

D21E

1	Amélie CHATAING	NOSE	0:58:14
2	Chloé BLANC	O'JURA	1:04:53 + 06:39
3	Léa VERCELLOTTI	OTB	1:05:22 + 07:08

H35

1	Andy JACOUD	NOSE	0:56:44
2	Johann TINCHANT	OTB	1:04:55 + 08:11
3	Mathieu CHESNEAU	COCS	1:05:54 + 09:10

D35

1	Céline DODIN	ACA Aix en Prov	0:58:30
2	Agnès MERCIER	T.A.D.	0:59:40 + 01:10
3	Cindy BECU	Noyon CO	1:03:17 + 04:47

H40

1	Yann LOCATELLI	COCS	0:53:25
2	Ondrej KOTECKY	VALMO	0:57:09 + 03:44
3	Benoit COCHEY	Orient'Alp	1:00:53 + 07:28

D40

1	Michaela KOTECKA	VALMO	0:38:16
2	Sophie HAMEL	O'Jura	0:47:31 + 09:15
3	Karine OUVRARD	OPA	0:51:52 + 13:36

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À PIED

COURSE D'ORIENTATION À PIED
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NUIT
01/11/2018

H45

1	Stéphane TOUSSAINT	CSLG Melun	**0:54:11**	
2	Gilles PERRIN	NOSE	**0:58:05**	+ 03:54
3	Thierry BESTEL	COLE	**1:00:06**	+ 05:55

H50

1	Eddie WYMER	Balise 25	**0:43:31**	
2	Andreas GROTE	O.Caennaise	**0:46:05**	+ 02:34
3	Gilles CLOUZEAU	COF	**0:48:09**	+ 04:38

H55

1	Yves DEVILLE	ASM CO	**0:43:02**	
2	Michel VUILLEMIN	Balise 25	**0:44:16**	+ 01:14
3	Christophe VUITTON	Asul Sports Nat	**0:44:31**	+ 01:29

H60

1	Patrick CAPBERN	TOAC Orientatio	**0:31:58**	
2	Jean-Marie FATH	Scapa Nancy	**0:43:03**	+ 11:05
3	Patrick EUDIER	COBS	**0:43:11**	+ 11:13

H65

1	Christian ESCUDIE	BOA Albi	**0:37:07**	
2	Jacques CORDIER	CSAG Metz	**0:41:16**	+ 04:09
3	Pierre DAYON	B.R.O.S	**0:52:55**	+ 15:48

H70

1	Alain RICHAUD	VSAO	**0:41:34**	
2	Roland EGGLI	COMulhouse	**0:47:39**	+ 06:05
3	Guy TAILLANDIER	OSCM	**0:49:31**	+ 07:57

H75

1	Jacques ABISSE	Balise 25	**0:54:42**	
2	André LAMINACH	SAGC Cestas	**1:11:48**	+ 17:06

H80

1	Abdelkader KENANE	SAV Verdunois	**1:10:49**	

D45

1	Anne-Françoise DENIER	Givry SO	**0:46:18**	
2	Pascale MIAILHE	OPA	**0:49:52**	+ 03:34
3	Karine MAES	COL	**0:50:03**	+ 03:45

D50

1	Marie MORLON	CSAG Metz	**0:28:01**	
2	Jeanette JANSSON	GO78	**0:31:47**	+ 03:46
3	Marie-Violaine PALCAU	ASO	**0:38:46**	+ 10:45

D55

1	Véronique GUINOT	Talant SO	**0:39:27**	
2	Christine PORTE	ADOChenôve	**0:42:26**	+ 02:59
3	Camille GIRE	OPA Montigny	**0:44:30**	+ 05:03

D60

1	Pascale PREVOST	OPA Montigny	**0:35:34**	
2	Guyonne PETIT	ASMB-CO	**0:51:50**	+ 16:16
3	Jocelyne ROUPIOZ	Raidlinks'07	**0:54:34**	+ 19:00

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	**1:02:22**	
2	Françoise FRANTZ	Quimper 29	**1:14:27**	+ 12:05
3	Madeleine DIEUDONNE	ASMB-CO	**1:17:45**	+ 15:23

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À VTT

COURSE D'ORIENTATION À VTT
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE LONGUE DISTANCE TOUTES CATÉGORIES
26/05/2018

H12

1	Anton WENZEL	OPA	0:18:46	
2	Aubin VILLAR-THIERY	Noyon CO	0:18:53	+ 00:07
3	Tim DOTT	COBuhl.Florival	0:19:27	+ 00:41

D12

1	Mathilde BLOT	LO Sanchey	0:26:52	
2	Marie Emilie CUNY	LO Sanchey	0:28:08	+ 01:16
3	Louise MOULIERE	VO	0:33:41	+ 06:49

H14

1	Timothy BLOT	LO sanchey	0:35:28	
2	Mathieu VAYSSAT	Noyon CO	0:44:28	+ 09:00
3	Hugo PISCZOROWICZ	Tom Meaux	0:49:43	+ 14:15

D14

1	Alyssia WYMER	Balise 25	0:22:50	
2	Enola BARDINE	Raidlinks'07	0:25:44	+ 02:54
3	Jade BOUSSIER	Vallée Ouche Or	0:26:44	+ 03:54

H17

1	Albin DEMARET-JOLY	Raidlinks'07	0:59:30	
2	Kylian WYMER	Balise 25	1:00:25	+ 00:55
3	Jason BEDRY	ERCO	1:02:54	+ 03:24

D17

1	Camille ROLLER	OPA	0:35:45	
2	Lilou GRANDIN MARTIN	OPA	0:40:06	+ 04:21
3	Juliette BOISSAY	OPA	0:40:42	+ 04:57

H20

1	Nicolas DELAIRE	Balise 25	1:39:17	
2	Jeremi POURRE	Balise 25	1:40:02	+ 00:45
3	Robin GALINDO	Orient'Alp	1:42:01	+ 02:44

D20

1	Lou GARCIN	Bol d'Air	1:11:20	
2	Marine DENOUAL	Noyon CO	1:14:27	+ 03:07
3	Constance DEVILLERS	Balise 25	1:16:19	+ 04:59

H21

1	Baptiste FUCHS	Tom Meaux	1:31:30	
2	Yoann GARDE	OE42	1:31:40	+ 00:10
3	Florian PINSARD	AS Samois	1:34:41	+ 03:11

D21

1	Gaëlle BARLET	Scapa Nancy	1:52:19	
2	Lou DENAIX	CDCS	2:04:08	+ 11:49
3	Cécile MARCUZZI	Noyon CO	2:19:09	+ 26:50

H40

1	J-Laurent BODY	Echo73	1:14:44	
2	Thierry GALINDO	Orient'Alp	1:15:57	+ 01:13
3	Vincent BOUCHUT	OPA	1:16:48	+ 02:04

D40

1	Rachel TRISTRAM	COColmar	1:01:27	
2	Sophie PISZCZOROWICZ	Tom Meaux	1:03:19	+ 01:52
3	Anne-Françoise DENIER	Givry SO	1:04:06	+ 02:39

H50

1	Jean-Charles LALEVEE	YCONE-Sens	1:02:08	
2	Georges TREVISAN	Echo73	1:08:17	+ 06:09
3	Frédéric VIRY	Scapa Nancy	1:08:32	+ 06:24

D50

1	Marie-Pierre REMOUET	OPA	0:48:37	
2	Catherine MATHEVON	Balise 25	0:51:30	+ 02:53
3	Isabelle WYMER	Balise 25	0:51:42	+ 03:05

H60

1	Franck GARCIN	Bol d'Air	1:00:43	
2	Didier MARCHAL	Balise 25	1:01:02	+ 00:19
3	Christian PROST	Vallée Ouche Or	1:02:22	+ 01:39

D60

1	Christine VAGNER	CSAG Metz	0:28:19	
2	Chantal BASTIEN	COColmar	0:31:39	+ 03:20
3	Dany BONNORONT	Bol d'Air	0:36:43	+ 08:24

H70

1	Jean-Paul DARTHIAL	SAGC CESTAS	0:55:21	
2	Jacques ABISSE	Balise 25	0:56:23	+ 01:02
3	Guy TAILLANDIER	OSCM	0:57:43	+ 02:22

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	0:23:39	
2	Gisèle ABISSE	Balise 25	0:35:50	

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À VTT

COURSE D'ORIENTATION À VTT
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT ÉLITES ET JEUNES
27/05/2018

HE

1	Baptiste FUCHS	Tom Meaux	**0:31:49**	
2	Samson DERIAZ	ADOChenôve	**0:32:52**	+ 01:03
3	Yoann GARDE	OE42	**0:33:03**	+ 01:14

DE

1	Gaëlle BARLET	Scapa Nancy	**0:24:56**	
2	Lucie RUDKIEWICZ	Balise 25	**0:25:27**	+ 00:31
3	Lou DENAIX	COCS	**0:25:49**	+ 00:53

HJ

1	Jason BEDRY	ERCO	**0:21:30**	
2	Kylian WYMER	Balise 25	**0:21:43**	+ 00:13
3	Théo PISZCZOROWICZ	Tom Meaux	**0:23:39**	+ 02:09

DJ

1	Alexandrine SIPOS	AS Samois	**0:24:26**	
2	Lilou PAULY	CMO	**0:24:39**	+ 00:13
3	Lou COLLE	Raidlinks'07	**0:26:29**	+ 02:03

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À VTT

COURSE D'ORIENTATION À VTT
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS
09/06/2018

1 Balise 25 — **2:48:27**

1	Nicolas DELAIRE	Balise 25	**0:54:59**	0:54:59
2	Kylian WYMER	Balise 25	**0:31:09**	1:26:08
3	Constance DEVILLERS	Balise 25	**0:32:47**	1:58:55
4	Jeremi POURRE	Balise 25	**0:49:32**	2:48:27

2 Tom Meaux — **2:57:33** + 09:06

1	Théo PISZCZOROWICZ	Tom Meaux	**0:55:11**	0:55:11
2	Cyril SOUCAT	Tom Meaux	**0:37:05**	1:32:16
3	Sophie PISZCZOROWICZ	Tom Meaux	**0:42:12**	2:14:28
4	Baptiste FUCHS	Tom Meaux	**0:43:05**	2:57:33

3 COCS — **2:58:13** + 09:46

1	Matthieu BARTHELEMY	COCS	**0:54:26**	0:54:26
2	Timothée NITSCHKE	COCS	**0:43:18**	1:37:44
3	Lou DENAIX	COCS	**0:31:07**	2:08:51
4	Benoit PEYVEL	COCS	**0:49:22**	2:58:13

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À VTT

COURSE D'ORIENTATION À VTT
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MASS START TOUTES CATÉGORIES
10/06/2018

H12

1	Aubin VILLAR-THIERY	Noyon CO	0:22:02
2	Anton WENZEL	OPA	0:22:37 + 00:35
3	Albin CHIFFLET	Raidlinks' 07	0:27:21 + 05:19

D12

1	Mathilde BLOT	LO Sanchey	0:35:49
2	Pauline MEZRICH	OPA	0:37:52 + 02:03
3	Alyzée BODY	Echo 73	0:38:38 + 02:49

H14

1	Timothy BLOT	LO Sanchey	0:33:57
2	Arthur PERRIN	NOSE	0:39:10 + 05:13
3	Augustin LECLERC	Bol d'Air	0:41:17 + 07:20

D14

1	Alyssia WYMER	Balise 25	0:32:31
2	Jade BOUSSIER	Vallée Ouche OR	0:36:44 + 04:13
3	Enola BARDINE	Raidlinks'07	0:38:27 + 05:56

H17

1	Albin DEMARET-JOLY	Raidlinks'07	0:50:44
2	Jason BEDRY	ERCO	0:51:02 + 00:18
3	Kylian WYMER	Balise 25	0:54:25 + 03:41

D17

1	Lilou GRANDIN MARTIN	OPA	0:50:52
2	Juliette BOISSAY	OPA	0:51:57 + 01:05
3	Camille ROLLER	OPA	0:52:23 + 01:31

H20

1	Nicolas DELAIRE	Balise 25	1:27:23
2	Jeremi POURRE	Balise 25	1:36:16 + 08:53
3	Anathaël DOTT	COBuhl.Florival	1:37:52 + 10:29

D20

1	Lou GARCIN	Bol d'Air	0:59:09
2	Marine DENOUAL	Noyon CO	1:02:32 + 03:23
3	Lucie RUDKIEWICZ	Balise 25	1:09:24 + 10:15

H21

1	Baptiste FUCHS	Tom Meaux	1:19:10
2	Yoann GARDE	OE42	1:23:50 + 04:40
3	Clément SOUVRAY	ASF VTT	1:27:28 + 08:18

D21

1	Gaëlle BARLET	Scapa Nancy	1:14:29
2	Lou DENAIX	COCS	1:22:27 + 07:58
3	Constance DEVILLERS	Balise 25	1:31:13 + 16:44

H40

1	J-Laurent BODY	Echo 73	1:14:45
2	Sebastien THIERY	Noyon CO	1:18:29 + 03:44
3	Bertrand MASSOT	Balise 04	1:18:34 + 03:49

D40

1	Severine BOVERO	Nose	0:51:40
2	Aurélie VILLAR	Noyon Co	0:54:11 + 02:31
3	Audrey FAYE	OPA	1:02:48 + 11:08

H50

1	Jean-Charles LALEVEE	YCONE-Sens	1:00:25
2	Georges TREVISAN	Echo 73	1:01:09 + 00:44
3	Joël POIRETTE	AS Samois	1:02:52 + 02:27

D50

1	Valérie POURRE	Balise 25	1:27:22
2	Marie-Pierre REMOUET	OPA	1:30:41 + 03:19
3	Marie RODIER	LOA	1:33:51 + 06:29

H60

1	Franck GARCIN	Bol d'Air	0:53:00
2	Christian PROST	Valée Ouche OR	0:53:54 + 00:54
3	Michel STRIBEAU	RAMBO	0:57:10 + 04:10

D60

1	Dany BONNORONT	Bol d'Air	0:42:42

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À VTT

COURSE D'ORIENTATION À VTT
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MASS START TOUTES CATÉGORIES
10/06/2018

H70

1	Alain RICHAUD	VSAO	**0:44:19**
2	Michel CHARIAU	AS Samois	**1:02:52** + 18:33
3	Alain RUAUD	Balise 25	**1:12:54** + 28:35

D70

1	Gisèle ABISSE	Balise 25	**0:59:47**

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À VTT

COURSE D'ORIENTATION À VTT
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MOYENNE DISTANCE TOUTES CATÉGORIES
08/09/2018

H12

1	Anton WENZEL	OPA	0:16:49	
2	Nicolas LECLERC	LO Sanchey	0:18:57	+ 02:08
3	Tim DOTT	COBuhl.Florival	0:21:11	+ 04:22

D12

1	Juliette GILI	Orient'Alp	0:21:38	
2	Gala LAUVERGNE	COBuhl.Florival	0:23:35	+ 01:57
3	Mathilde BLOT	LO Sanchey	0:25:11	+ 03:33

H14

1	Timothy BLOT	LO Sanchey	0:23:36	
2	Hugo PISZCZOROWICZ	Tom Meaux	0:28:50	+ 05:14
3	Augustin LECLERC	Bol d'Air	0:31:30	+ 07:54

D14

1	Alyssia WYMER	Balise 25	0:22:36	
2	Margaux LECLERC	LO Sanchey	0:24:45	+ 02:09
3	Enola BARDINE	Raidlinks'07	0:27:01	+ 04:25

H17

1	Kylian WYMER	Balise 25	0:34:05	
2	Albin DEMARET-JOLY	Raidlinks'07	0:35:25	+ 01:20
3	Quentin ANDRIEUX	Echo 73	0:38:48	+ 04:43

D17

1	Alexandrine SIPOS	AS Samois	0:33:25	
2	Camille ROLLER	OPA	0:36:09	+ 02:44
3	Melie CHIFFLET	Raidlinks'07	0:36:57	+ 03:32

H20

1	Anathael DOTT	COBuhl.Florival	0:58:31	
2	Jeremi POURRE	Balise 25	1:01:04	+ 02:33
3	Nicolas DELAIRE	Balise 25	1:08:45	+ 10:14

D20

1	Lou GARCIN	COCS	0:48:28	
2	Constance DEVILLERS	Balise 25	0:49:25	+ 00:57
3	Nicole HUEBER	COCS	0:55:48	+ 07:20

H21

1	Baptiste FUCHS	Tom meaux	0:55:27	
2	Yoann COURTOIS	LO Sanchey	0:57:49	+ 02:22
3	Clément SOUVRAY	ASF VTT	1:01:27	+ 06:00

D21

1	Lou DENAIX	COCS	0:48:28	
2	Constance DEVILLERS	Balise 25	0:49:25	+ 00:57
3	Nicole HUEBER	COCS	0:55:48	+ 06:23

H40

1	Sebastien RAICHON	OPA	0:46:20	
2	J-Laurent BODY	Echo 73	0:47:54	+ 01:34
3	Sebastien THIERY	Noyon CO	0:49:24	+ 03:04

D40

1	Aurélie VILLAR	Noyon CO	0:35:56	
2	Emmanuelle VALENTIN	PSNO	0:42:02	+ 06:06
3	Anne-Françoise DENIER	Givry SO	0:42:04	+ 06:08

H50

1	Jean-Charles LALEVEE	YCONE-Sens	0:38:19	
2	Frédéric PINSARD	AS Samois	0:41:16	+ 02:57
3	Patrick JANAND	Balise 25	0:42:23	+ 04:04

D50

1	Florence BLANC JOUVAN	Orient'Alp	0:38:20	
2	Isabelle WYMER	Balise 25	0:41:15	+ 02:55
3	Véronique GUINOT	Talant SO	0:43:02	+ 04:42

H60

1	Christian PROST	Vallée Ouche Or	0:34:27	
2	Michel STRIBEAU	RAMBO	0:38:10	+ 03:43
3	Philippe BEZIRDJOGLOU	SAGC Cestas	0:40:26	+ 05:59

D60

1	Dany BONNORONT	Bol d'Air	0:33:14	
2	Huguette SOUVRAY	ASF VTT	0:34:33	+ 01:19
3	Nancy BARLET	Scapa Nancy	0:45:00	+ 11:46

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À VTT

COURSE D'ORIENTATION À VTT
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MOYENNE DISTANCE TOUTES CATÉGORIES
08/09/2018

H70

1	Guy TAILLANDIER	OSCM	**0:39:50**	
2	Jean-Paul DARTHIAIL	SAGC Cestas	**0:41:41**	+ 01:51
3	Yves MARCHAL	Talant SO	**0:48:19**	+ 08:29

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	**0:25:31**

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À VTT

COURSE D'ORIENTATION À VTT
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RELAIS
09/09/2018

H14

1	Maxence DENOUAL Aubin VILLAR-THIERY	Noyon CO	0:42:21	
2	Nathanael VIOT Timothy BLOT	LO Sanchey	0:44:35	+ 02:14
3	Odin LEFEVRE Hugo PISZCZOROWICZ	TOM MEAUX	0:45:03	+ 02:42

D14

1	Manon DESBORDES Margaux LECLERC	LO Sanchey	0:42:43	
2	Enola BARDINE Lola COLLE	Raidlinks'07	0:42:51	+ 00:08
3	Juliette GILI Marion LAROSE	Orient'Alp	0:48:29	+ 05:46

H20

1	Nicolas DELAIRE Kylian WYMER	Balise 25	1:06:37	
2	Thomas CHAMBEYRON Nathan GUILLOT	OPA	1:12:14	+ 05:37
3	Arthur MOURGUES Guillaume FATTICCI	OPA	1:18:49	+ 12:12

D20

1	Melle CHIFFLET Lou COLLE	Raidlinks'07	1:07:06	
2	Juliette BOISSAY Ilona MAILLARD	OPA	1:08:01	+ 00:55
3	Lou GARCIN Maili-Lou GIRIAT	Bol d'Air	1:08:04	+ 00:58

H21

1	Nicolas PINSARD Florian PINSARD	AS SAMOIS	1:33:22	
2	Jeremi POURRE Loic LONCHAMPT	Balise 25	1:34:42	+ 01:20
3	Théo PISZCZOROWICZ Baptiste FUSCHS	TOM MEAUX	1:37:03	+ 03:41

D21

1	Lucie RUDKIEWICZ Constance DEVILLERS	Balise 25	1:18:31	
2	Lou DENAIX Nicole HUEBER	COCS	1:23:42	+ 05:11
3	Marine DENOUAL Juliette CRETE	Noyon CO	1:24:48	+ 06:17

H40

1	Xavier ANDRIEUX J-Laurent BODY	Echo 73	1:13:31	
2	Vincent BOUCHUT Sébastien RAICHON	OPA	1:13:37	+ 00:06
3	Philippe BOBIN Jurg NIGGLI	O'JURA	1:20:17	+ 06:46

D40

1	Véronique DECROIX Johanne FREMONT	SOS GO	1:45:58	
2	Laure COLLE Caroline BARDINE	Raidlinks'07	2:01:45	+ 15:47
3	Daria NIGGLI Emmanuelle BOBIN	O'JURA	2:02:11	+ 16:13

H50

1	Bruno GILI Pierre BERNARD	Orient'Alp	1:16:39	
2	Patrick JANAND Alain POURRE	Balise 25	1:17:39	+ 01:00
3	Eric SILVESTRE Georges TREVISAN	Echo 73	1:19:05	+ 02:26

D50

1	Catherine MATHEVON Isabelle WYMER	Balise 25	1:12:32	
2	Claire FRANET Catherine PERE	ADOChenôve	1:21:48	+ 09:16
3	Nancy BARLET Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	1:31:24	+ 18:52

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À SKI

COURSE D'ORIENTATION À SKI
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT
13/01/2018

HE

1	Yann LOCATELLI	COCS	**0:15:43**	
2	Baptiste FUCHS	TOM MEAUX	**0:16:17**	+ 00:34
3	Cédric BEILL	COColmar	**0:17:33**	+ 01:50

DE

1	Fanny ROCHE	LOUP	**0:14:03**	
2	Lou DENAIX	COCS	**0:14:45**	+ 00:42
3	Pauline VUILLEMIN	Balise 25	**0:15:19**	+ 01:16

HJ

1	Quentin ANDRIEUX	ECHO 73	**0:11:33**	
2	Victor DANNECKER	O'JURA	**0:12:37**	+ 01:04
3	Elliot DANNECKER	O'JURA	**0:15:35**	+ 04:02

DJ

1	Maïli-Lou GIRIAT	BOL D'AIR	**0:13:58**	
2	Candice VADROT	Balise 25	**0:14:08**	+ 00:10
3	Lucine GINTZBURGER	SOS GO	**0:15:46**	+ 01:48

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À SKI

COURSE D'ORIENTATION À SKI
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MASS-START
14/01/2018

H14

1	Mathéo CERRUTI	JSO	**0:17:51**	
2	Gabriel MOREAU	ECHO 73	**0:18:09**	+ 00:18
3	Vaïk VADROT	Balise 25	**0:18:17**	+ 00:26

D14

1	Marion LAROSE	Orient'Alp	**0:17:28**	
2	Jéromine JANOD	ECHO 73	**0:18:17**	+ 00:49
3	Lise CERRUTI	JSO	**0:18:39**	+ 01:11

H18

1	Quentin ANDRIEUX	ECHO 73	**0:38:10**	
2	Victor DANNECKER	O'JURA	**0:41:14**	+ 03:04
3	Killian THOMAS	O'JURA	**0:42:51**	+ 04:41

D18

1	Lucine GINTZBURGER	SOS GO	**0:39:19**	
2	Maïli-Lou GIRIAT	Bol d'Air	**0:41:05**	+ 01:46
3	Marion ANDRIEUX	ECHO 73	**0:42:29**	+ 03:10

H21

1	Rudy GOUY	COCS	**0:44:13**	
2	Cédric BEILL	COColmar	**0:44:48**	+ 00:35
3	Yann GOUY	COCS	**0:47:17**	+ 03:04

D21

1	Lou DENAIX	COCS	**0:45:48**	
2	Maylis DENAIX	COCS	**0:54:51**	+ 09:03
3	Aurore IVALDI	O'JURA	**0:56:46**	+ 10:58

H40

1	Yann LOCATELLI	COCS	**0:48:09**	
1	Gilles DANNECKER	O'JURA	**0:59:26**	+ 11:17
3	Adrien VADROT	Balise 25	**1:00:06**	+ 11:57

D40

1	Adeline IMBERT	LOUP	**0:48:45**	
2	Laurence - Marie GREBEL	ECHO 73	**0:53:23**	+ 04:38
3	Caroline CLERC	ECHO 73	**1:02:44**	+ 13:59

H50

1	Pierre BERNARD	Orient'Alp	**0:38:18**	
2	Laurent ASTRADE	ECHO 73	**0:44:24**	+ 06:06
3	Eric SILVESTRE	ECHO 73	**0:45:50**	+ 07:32

D50

1	Fabienne GILLONNIER	ECHO 73	**0:31:22**	
2	Lucia CALANDRY	ASO	**0:34:22**	+ 03:00
3	Valérie GIRALDE-MOSSET	SOS GO	**0:46:04**	+ 14:42

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À SKI

COURSE D'ORIENTATION À SKI
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MOYENNE DISTANCE
10/02/2018

H14

1	Virgile GREBEL	Echo 73	**0:26:28**
2	Edgar GREBEL	Echo 73	**0:49:30** + 23:02

H18

1	Nils GOUY	COCS	**0:39:27**
2	Simeon ASTRADE	Echo 73	**0:57:35** + 18:08
3	Antonin GREBEL	Echo 73	**1:04:49** + 25:22

H21

1	Rudy GOUY	COCS	**0:39:38**
2	Yann GOUY	COCS	**0:43:15** + 03:37
3	Pierrick MERINO	Asul Sports Nat	**0:50:18** + 10:40

H40

1	Yann LOCATELLI	COCS	**0:47:11**
1	J-Laurent BODY	Echo 73	**0:51:58** + 04:47
3	Emmanuel GREBEL	Echo 73	**1:37:08** + 49:57

H50

1	Laurent ASTRADE	Echo 73	**0:45:07**
2	Thierry FELTRIN	Echo 73	**0:46:30** + 01:23
3	Jean-Louis MEUNIER	OPA	**0:46:41** + 01:34

D14

1	Jéromine JANOD	Echo 73	**0:21:30**

D21

1	Charlotte BOUCHET	COCS	**0:40:38**
2	Lou DENAIX	COCS	**0:47:14** + 06:36
3	Maylis DENAIX	COCS	**0:55:36** + 14:58

D40

1	Laurence-Marie GREBEL	Echo 73	**0:49:57**
2	Laurence GAUDRILLIER	Echo 73	**1:09:41** + 19:44
3	Sandrine GROSSE	CS Pertuis	**1:15:49** + 25:52

D50

1	Carmen ROIG	USSE CO	**0:59:38**
2	Danielle GIBIAT	CS Pertuis	**1:19:11** + 19:33

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À SKI

COURSE D'ORIENTATION À SKI
PODIUM DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS
11/02/2018

1	COCS			1:40:40
1	Etienne GOUY	COCS	**0:32:02**	06:16
2	Lou DENAIX	COCS	**0:21:00**	08:45
3	Nils GOUY	COCS	**0:16:34**	06:54
4	Rudy GOUY	COCS	**0:31:04**	06:05

2	CROCO			2:35:26
1	Fabien AVIAS	CROCO	**0:43:40**	08:33
2	Alexandre BOUVET	CROCO	**0:26:48**	11:09
3	Corinne SMITH	CROCO	**0:23:30**	09:47
4	Guillaume BLECIC	CROCO	**01:11:54**	12:03

3	ORIENTALP			2:41:54
1	Eric DUMONT	ORIENTALP	**0:45:53**	08:59
2	Perrine PONTHENIER	ORIENTALP	**0:22:54**	09:32
3	Lucas MONTEMONT	ORIENTALP	**0:21:13**	08:50
4	Elea LUCATELLI	ORIENTALP	**1:11:54**	14:05

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À SKI

COURSE D'ORIENTATION À SKI
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LONGUE DISTANCE
17/02/2018

H14

1	Milian AVIAS	CROCO	**0:28:01**	
2	Olivier CHAMPIGNY	ACA Aix en Prov	**0:46:09**	+ 18:08
3	Célestin DUFOUR	LOUP	**0:46:22**	+ 18:21

D14

1	Marion LAROSE	Orient'Alp	**0:37:08**	
2	Ambre DUFOUR	LOUP	**0:45:53**	+ 08:45
3	Alyzée BODY	Echo 73	**1:01:55**	+ 24:47

H18

1	Robin GALINDO	Orient'Alp	**1:11:54**	
2	Simeon ASTRADE	Echo 73	**1:18:41**	+ 06:47
3	Antonin BODY	Echo 73	**1:19:27**	+ 07:33

D18

1	Natalja NIGGLI	O'JURA	**0:34:34**	
2	Alina NIGGLI	O'JURA	**0:36:43**	+ 02:09
3	Lise BELLET	Orient'Alp	**0:40:48**	+ 06:14

H21

1	Rudy GOUY	COCS	**1:08:13**	
2	Raphaël DUFOUR	LOUP	**1:23:46**	+ 15:33
3	Damien SABOUL	O'BUGUEY	**1:25:03**	+ 16:50

D21

1	Gaëlle BARLET	Scapa Nancy	**1:09:45**	
2	Céline DODIN	ACA Aix en Prov	**1:19:40**	+ 09:55
3	Lou DENAIX	COCS	**1:23:26**	+ 00:13:41

H40

1	François JANOD	Echo 73	**1:08:35**	
2	Thierry GALINDO	Orient'Alp	**1:12:52**	+ 04:17
3	J-Laurent BODY	Echo 73	**1:15:16**	+ 06:41

D40

1	Séverine BOVERO	NOSE	**0:58:36**	
2	Adeline IMBERT	LOUP	**1:04:50**	+ 06:14
3	Anne MANOPOULOS	PACARAID	**1:05:18**	+ 06:42

H50

1	Pierre BERNARD	Orient'Alp	**0:46:52**	
2	Michel DENAIX	COCS	**0:51:06**	+ 04:14
3	Olivier GOUDARD	OPA	**0:53:27**	+ 06:35

D50

1	Valérie GIRALDE-MOSSET	SOS GO	**0:49:10**	
2	Claire VALCHERA	Orient'Alp	**0:51:19**	+ 02:09
3	Isabelle COURSON	CS Pertuis	**0:58:06**	+ 08:56

RÉSULTATS

PODIUM DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CO À SKI

COURSE D'ORIENTATION À SKI
PODIUMS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RELAIS
18/02/2018

H14

1	Célestin DUFOUR Ambre DUFOUR	LOUP	1:21:45

D14

1	Jéromine JANOD Alyzée BODY	Echo 73	2:25:55

H18

1	Lucas MONTEMONT Clément MONTEMONT	Orient'Alp	1:34:38

D18

1	Natalja NIGGLI NIGGLI	Alina	O'Jura	00:52:24	
2	Lise BELLET BELLET	Clémentine	Orient'Alp	1:10:54	+ 18:30

H21

1	Michel DENAIX Rudy GOUY	COCS	1:30:56	
2	Thierry GALINDO Robin GALINDO	Orient'Alp	1:35:58	+ 05:02
3	Raphael DUFOUR Adeline IMBERT	LOUP	1:46:47	+ 15:51

D21

1	Maÿlis DENAIX Lou DENAIX	COCSinelle	1:15:58	
2	Marion MANEGLIA Elea LUCATELLI	Orient'Alp	1:24:27	+ 08:29
3	Céline DODIN CHAMPIGNY	Hélène	ACA	1:42:55	+ 26:57

H40

1	François JANOD J-Laurent BODY	Echo 73	1:03:02	
2	Philippe LAVENNE Séverine BOVERO	NOSE	1:14:05	+ 11:03
3	Yves ROUSSELOT Frédéric VERGNE	Balise 25	1:38:53	+ 35:51

D40

1	Valérie GIRALDE-MOSSET GINTZBURGER	Véronique	SOS GO	1:38:25	
2	Sandrine GROSSE Danielle GIBIAT		CSP Girls	1:58:15	+ 19:50

H50

1	Pierre BERNARD Eric DUMONT	Orient'Alp	0:54:18	
2	Eric SYLVESTRE Thierry BODY	Echo 73	2:57:00	+ 02:42
3	Frédéric PORTOLEAU Pierre DELENNE	ACA	2:59:42	+ 05:24

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE
PODIUMS 2018

CHAMPIONNATS D'EUROPE / SUISSE / 6-13 MAI 2018

3	*Médaille de bron.* **Moyenne distan**	Lucas BASSET

CHAMPIONNATS D'EUROPE DES JEUNES / BULGARIE / 28 JUIN-01 JUILLET 2018

3	*Médaille de bron.* **Longue distance**	Romain DISCHER
3	*Médaille de bron.* **Relais**	Basile BASSET / Thomas RADONDY / Romain DISCHER

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS / HONGRIE / 9-14 JUILLET 2018

2	*Médaille d'argen* **Longue distance**	Mathieu PERRIN

CHAMPIONNATS DU MONDE UNIVERSITAIRES / FINLANDE / 17-21 JUILLET 2018

3	*Médaille de bron.* **Relais**	Delphine POIROT / Adrien DELENNE / Arnaud PERRIN / Florence HANAUER

CHAMPIONNATS DU MONDE / LETTONIE / 4-11 AOÛT 2018

3	*Médaille d'argen* **Moyenne distan**	Isia BASSET

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe (SUISSE)

6 - 13 mai 2018

http://www.eoc2018.ch/eoc2018/news.html

European Orienteering Championships Ticino Switzerland 2018

** **DNS** : do not start / **DNF** : do not finish / **PM** : poste manquant / **Disq.** : disqualifié / **NC** : non classé / **IP** : indice de performance*

QUALIFICATION SPRINT - 06/05/2018

3,7 km / 30 m de dénivelé / 20 postes

	HOMMES SÉRIE A	NATION	TEMPS		IP
1	Matthias KYBURZ	Suisse	**0:12:48**	+ 00:00	1,00
2	Daniel HUBMANN	Suisse	**0:12:55**	+ 00:07	1,01
3	Kristian JONES	Grande-Bretagne	**0:12:59**	+ 00:11	1,01
6	Adrien DELENNE	France	**0:13:17**	+ 00:29	1,04
18	(19) Quentin RAUTURIER	France	**0:13:41**	+ 00:53	1,07

3,7 km / 125 m de dénivelé / 19 postes

	HOMMES SÉRIE B	NATION	TEMPS		IP
1	Jonas LEANDERSSON	Suède	**0:13:33**	+ 00:00	1,00
2	Martin HUBANN	Suisse	**0:13:47**	+ 00:14	1,02
3	Peter HODKINSON	Grande-Bretagne	**0:13:52**	+ 00:19	1,02
13	(14) Frédéric TRANCHAND	France	**0:14:34**	+ 01:01	1,08
16	(17) Vincent COUPAT	France	**0:14:35**	+ 01:02	1,08

3,8 km / 20 m de dénivelé / 20 postes

	HOMMES SÉRIE C	NATION	TEMPS		IP
1	Florian HOWALD	Suisse	**0:13:26**	+ 00:00	1,00
1	Martin REGBORN	Suède	**0:13:31**	+ 00:05	1,01
3	Florian SCNEIDER	Suisse	**0:13:32**	+ 00:06	1,01
4	Lucas BASSET	France	**0:13:35**	+ 00:09	1,01
15	Loïc CAPBERN	France	**0:14:19**	+ 00:53	1,07

3,4 km / 20 m de dénivelé / 16 postes

	DAMES SÉRIE A	NATION	TEMPS		IP
1	Elena ROOS	Suisse	**0:13:17**	+ 00:00	1,00
2	Tatyana RIABKINA	Russie	**0:13:26**	+ 00:09	1,01
3	Tove ALEKSANDERSSON	Suède	**0:13:33**	+ 00:16	1,02
14	Léa VERCELLOTTI	France	**0:16:14**	+ 02:57	1,22

3,4 km / 15 m de dénivelé / 16 postes

	DAMES SÉRIE B	NATION	TEMPS		IP
1	Sarina JENZER	Suisse	**0:14:36**	+ 00:00	1,00
2	Simona AEBERSOLD	Suisse	**0:14:37**	+ 00:01	1,00
3	Karolin OHLSSON	Suède	**0:14:47**	+ 00:11	1,01
14	Isia BASSET	France	**0:14:48**	+ 00:12	1,01

3,5 km / 20 m de dénivelé / 19 postes

	DAMES SÉRIE C	NATION	TEMPS		IP
1	Silje EKROLL JAHREN	Norvège	**0:13:39**	+ 00:00	1,00
2	Aleksandra HORNIK	Pologne	**0:13:55**	+ 00:16	1,02
3	Julia GROSS	Suisse	**0:14:00**	+ 00:21	1,03
18	(19) Maëlle BEAUVIR	France	**0:15:16**	+ 01:37	1,12

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe (SUISSE)

6 - 13 mai 2018

http://www.eoc2018.ch/eoc2018/news.html

European Orienteering Championships Ticino Switzerland 2018

FINALE SPRINT - 06/05/2018

3,4 km / 130 m de dénivelé / 22 postes

	HOMMES FINALE A	NATION	TEMPS		IP
1	Daniel HUBMANN	Suisse	**0:14:44**	+ 00:00	1,00
1	Matthias KYBURZ	Suisse	**1:14:44**	+ 00:00	5,07
3	Kristian JONES	Grande-Bretagne	**0:14:59**	+ 00:15	1,02
14	Frédéric TRANCHAND	France	**0:15:41**	+ 00:57	1,06
31	(32) Loïc CAPBERN	France	**0:16:25**	+ 01:41	1,11
33	(34) Lucas BASSET	France	**0:16:26**	+ 01:42	1,12
43	(44) Vincent COUPAT	France	**0:16:50**	+ 02:06	1,14
45	(46) Adrien DELENNE	France	**0:16:56**	+ 02:12	1,15

3,0 km / 115 m de dénivelé / 18 postes

	DAMES FINALE A	NATION	TEMPS		IP
1	Tove ALEKSANDERSSON	Suède	**0:15:16**	+ 00:00	1,00
2	Judith WYDER	Suisse	**0:15:40**	+ 00:24	1,03
3	Natalia GEMPERLE	Russie	**0:15:49**	+ 00:33	1,04
29	Isia BASSET	France	**0:17:33**	+ 02:17	1,15
44	(45) Léa VERCELLOTTI	France	**0:18:48**	+ 03:32	1,23

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe (SUISSE)

6 - 13 mai 2018

http://www.eoc2018.ch/eoc2018/news.html

European Orienteering Championships Ticino Switzerland 2018

QUALIFICATION MOYENNE DISTANCE - 08/05/2018

4,7 km / 185 m de dénivelé / 21 postes

	HOMMES SÉRIE A	NATION	TEMPS		IP
1	Fabian HERTNER	Suisse	**00:24:50**	+ 00:00	1,00
2	Matthias KYBURZ	Suisse	**0:25:47**	+ 00:57	1,04
3	Milos NYKODYM	République Tchèque	**0:29:08**	+ 04:18	1,17
11	Nicolas RIO	France	**0:27:35**	+ 02:45	1,11
14	Philippe ADAMSKI	France	**0:28:31**	+ 03:41	1,15

4,7 km / 190 m de dénivelé / 22 postes

	HOMMES SÉRIE B	NATION	TEMPS		IP
1	Florian HOWALD	Suisse	**0:26:57**	+ 00:00	1,00
2	Olli OJANAHO	Finlande	**0:27:04**	+ 00:07	1,00
3	Johan RUNESSON	Suède	**0:27:34**	+ 00:37	1,02
6	Frédérique TRANCHAND	France	**0:27:49**	+ 00:52	1,03
13	(14) Vincent COUPAT	France	**0:30:10**	+ 03:13	1,12

3,3 km / 80 m de dénivelé / 16 postes

	DAMES SÉRIE A	NATION	TEMPS		IP
1	Marika TEINI	Finlande	**0:26:30**	+ 00:00	1,00
2	Tove ALEKSANDERSSON	Suède	**0:27:23**	+ 00:53	1,03
3	Denisa KOSOVA	République Tchèque	**0:27:49**	+ 01:19	1,05
16	Isia BASSET	France	**0:32:16**	+ 05:46	1,22

3,3 km / 85 m de dénivelé / 16 postes

	DAMES SÉRIE B	NATION	TEMPS		IP
1	Julia GROSS	Suisse	**0:26:52**	+ 00:00	1,00
2	Natalia GEMPERLE	Russie	**0:27:59**	+ 01:07	1,04
3	Anja ARBTER	Autriche	**0:29:48**	+ 02:56	1,11
24	Maëlle BEAUVIR	France	**0:36:21**	+ 09:29	1,35

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe (SUISSE)

6 - 13 mai 2018

4,7 km / 175 m de dénivelé / 22 postes

	HOMMES SÉRIE C	NATION	TEMPS		IP
1	Daniel HUBMANN	Suisse	**0:24:53**	+ 00:00	1,00
2	Andreas KYBURZ	Suisse	**0:25:50**	+ 00:57	1,04
3	Ruslan GLIBOV	Ukraine	**0:26:21**	+ 01:28	1,06
4	Lucas BASSET	France	**0:26:50**	+ 01:57	1,08
8	Quentin RAUTURIER	France	**0:27:29**	+ 02:36	1,10

3,3 km / 80 m de dénivelé / 16 postes

	DAMES SÉRIE C	NATION	TEMPS		IP
1	Jana KNAPOVA	République Tchèque	**0:27:10**	+ 00:00	1,00
2	Andrine BENJAMINSEN	Norvège	**0:27:55**	+ 00:45	1,03
3	Silje EKROLL JAHREN	Norvège	**0:28:09**	+ 00:59	1,04
11	Léa VERCELLOTTI	France	**0:30:17**	+ 03:07	1,11

FINALE MOYENNE DISTANCE - 09/05/2018

5,7 km / 210 m de dénivelé / 24 postes

	HOMMES FINALE A	NATION	TEMPS		IP
1	Matthias KYBURZ	Suisse	**0:34:25**	+ 00:00	1,00
2	Florian HOWALD	Suisse	**0:35:35**	+ 01:10	1,03
3	Olav LUNDANES	Norvège	**0:35:47**	+ 01:22	1,04
12	Lucas BASSET	France	**0:38:49**	+ 04:24	1,13
13	Nicolas RIO	France	**0:38:50**	+ 04:25	1,13
26	Philippe ADAMSKI	France	**0:41:28**	+ 07:03	1,20
8	Quentin RAUTURIER	France	**0:42:33**	+ 08:08	1,24
16	Vincent COUPAT	France	**0:42:39**	+ 44:29	1,24

5,0 km / 170 m de dénivelé / 21 postes

	DAMES FINALE A	NATION	TEMPS		IP
1	Marika TEINI	Finlande	**0:35:44**	+ 00:00	1,00
2	Tove ALEXANDERSSON	Suède	**0:35:52**	+ 00:08	1,00
3	Simona AEBERSOLD	Suisse	**0:36:02**	+ 00:18	1,01
29	(30) Isia BASSET	France	**0:44:01**	+ 08:17	1,23
47	(48) Léa VERCELLOTTI	France	**0:51:56**	+ 16:12	1,45

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe (SUISSE)

6 - 13 mai 2018

http://www.eoc2018.ch/eoc2018/news.html

European Orienteering Championships Ticino Switzerland 2018

SPRINT RELAIS - 10/05/2018

	HOMMES	NATION	TEMPS			IP
1	**SUISSE**	Suisse		**1:02:45**	+ 00:00	1,00
	1- Judith WYDER		0:15:27	0:15:27		
	2- Florian HOWALD		0:16:18	0:31:45		
	3- Martin HUBMANN		0:15:35	0:47:20		
	4- Elena ROOS		0:15:25	1:02:45		
2	**SUEDE**	Suède		**1:03:57**	+ 01:12	1,02
	1- Lina STRAND		0:16:35	0:16:35		
	2- Emil SVENSK		0:15:34	0:32:09		
	3- Jonas LEANDERSSON		0:15:57	0:48:06		
	4- Karolin OHLSSON		0:15:51	1:03:57		
3	**NORVEGE**	Norvège		**1:05:55**	+ 03:10	1,05
	1- Sigrid ALEXANDERSEN		0:16:38	0:16:38		
	2- Trond Einar MOEN PEDERSLI		0:16:03	0:32:41		
	3- Oystein KVAAL OSTERBO		0:16:07	0:48:48		
	4- Andrine BENJAMINSEN		0:17:07	1:05:55		
13	**France**	France		**1:09:21**	+ 06:36	1,11
	1- Maëlle BEAUVIR		0:17:02	0:17:02		
	2- Adrien DELENNE		0:18:00	0:35:02		
	3- Loïc CAPBERN		0:16:48	0:51:50		
	4- Léa VERCELLOTTI		0:17:31	1:09:21		

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe (SUISSE)

6 - 13 mai 2018

http://www.eoc2018.ch/eoc2018/news.html

European Orienteering Championships Ticino Switzerland 2018

RELAIS - 12/05/2018

		NATION	TEMPS			IP
1	**NORVEGE**	Norvège		**1:55:40**	+ 00:00	1,00
	1- Eskil KINNEBERG		0:38:57	0:38:57		
	2- Magne DAEHLI		0:37:52	1:16:49		
	3- Olav LUNDANES		0:38:51	1:55:40		
2	**SUISSE**	Suisse		**1:56:10**	+ 00:30	1,00
	1- Florian HOWALD		0:38:41	0:38:41		
	2- Matthias KYBURZ		0:38:33	1:17:14		
	3- Daniel HUBMANN		0:38:56	1:56:10		
3	**(4) FRANCE 1**	France		**1:58:47**	+ 03:07	1,03
	1- Nicolas RIO		0:39:29	0:39:29		
	2- Lucas BASSET		0:39:24	1:18:53		
	3- Frédéric TRANCHAND		0:39:54	1:58:47		
16	**FRANCE 2**	France		**2:04:30**	+ 08:50	1,08
	1- Quentin RAUTURIER		0:39:39	0:39:39		
	2- Philippe ADAMSKI		0:42:06	1:21:45		
	3- Loïc CAPBERN		0:42:45	2:04:30		

	DAMES 18	NATION	TEMPS			IP
1	**SUISSE**	Suisse		**1:45:56**	+ 00:00	1,00
	1- Judith WYDER		0:35:18	0:35:18		
	2- Elena ROOS		0:34:53	1:10:11		
	3- Julia GROSS		0:35:45	1:45:56		
2	**(3) SUEDE**	Suède		**1:48:07**	+ 02:11	1,02
	1- Lina STRAND		0:35:47	0:35:47		
	2- Sara HAGSTROM		0:37:19	1:13:06		
	3- Karolin OHLSSON		0:35:01	1:48:07		
3	**(4) DANEMARK**	Danemark		**1:48:09**	+ 02:13	1,02
	1- Cecile FRIBERG KLYSNER		0:37:01	0:37:01		
	2- Ida BOBACH		0:37:00	1:14:01		
	3- Maja ALM		0:34:08	1:48:09		
13	**FRANCE 1**	France		**1:57:40**	+ 11:44	1,11
	1- Maëlle BEAUVIR		0:38:30	0:38:30		
	2- Léa VERCELLOTTI		0:39:59	1:18:29		
	3- Isia BASSET		0:39:11	1:57:40		
	FRANCE 2	France	**DNF**			
	1- Delphine POIROT		0:38:16	0:38:16		
	2- Marie-Violaine PALCAU		0:58:47	1:37:03		
	3- Anne OBSTETAR		DNS	DNF		

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe (SUISSE)

6 - 13 mai 2018

http://www.eoc2018.ch/eoc2018/news.html

European Orienteering Championships Ticino Switzerland 2018

LONGUE DISTANCE - 13/05/2018

10,3 km / 470 m de dénivelé / 20 postes

	HOMMES SÉRIE	NATION	TEMPS		IP
1	Olav LUDANES	Norvège	**1:34:42**	+ 00:00	1,00
2	Matthias KYBURZ	Suisse	**1:35:34**	+ 00:52	1,01
3	Gernot KERSCHBAUMER	Autriche	**1:35:54**	+ 01:12	1,01
4	Frédéric TRANCHAND	France	**1:36:09**	+ 01:27	1,02
30	Loïc CAPBERN	France	**1:46:31**	+ 11:49	1,12
31	Lucas BASSET	France	**1:46:48**	+ 12:06	1,13

6,3 km / 245 m de dénivelé / 13 postes

	DAMES SÉRIE	NATION	TEMPS		IP
1	Tove ALEXANDERSSON	Suède	**1:21:08**	+ 00:00	1,00
2	Natalia GEMPERLE	Russie	**1:26:08**	+ 05:00	1,06
3	Julia GROSS	Suisse	**1:26:49**	+ 05:41	1,07
36	Isia BASSET	France	**1:42:41**	+ 21:33	1,27
41	Delphine POIROT	France	**1:45:14**	+ 24:06	1,30
51	Maëlle BEAUVIR	France	**1:50:40**	+ 29:32	1,36

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe des jeunes (Veliko Tarnovo - BULGARI

28 juin - 01 juillet 2018

http://eyoc2018.eu/

EYOC 2018
28 JUNE-1 JULY-VELIKO TARNOVO, BULGARIA

** **DNS** : do not start / **DNF** : do not finish / **PM** : poste manquant / **Disq.** : disqualifié / **NC** : non classé / **IP** : indice de performance*

SPRINT - 29/06/2018

2,2 km / 105 m de dénivelé / 15 postes

	HOMMES 16	NATION	TEMPS		IP
1	Touko SEPPA	Finlande	0:10:18	+ 00:00	1,00
2	Simon MARECEK	République Tchèque	0:10:47	+ 00:29	1,05
3	Vasco MENDES	Portugal	0:11:04	+ 00:46	1,07
26	Thomas RADONDY	France	0:11:57	+ 01:39	1,16
27	Basile BASSET	France	0:12:01	+ 01:43	1,17
46	Romain DISCHER	France	0:12:52	+ 02:34	1,25
73	Nathan MARCHAND	France	0:14:09	+ 03:51	1,37

2,5 km / 115 m de dénivelé / 17 postes

	HOMMES 18	NATION	TEMPS		IP
1	Samuel PIHLSTROM	Suède	0:12:04	+ 00:00	1,00
2	Mikko EEROLA	Finlande	0:12:09	+ 00:05	1,01
3	Teemu OKSEANEN	Finlande	0:12:17	+ 00:13	1,02
6	Quentin ANDRIEUX	France	0:12:32	+ 00:28	1,04
18	Mathis GENNARO	France	0:13:08	+ 01:04	1,09
24	Julien VUITTON	France	0:13:17	+ 01:13	1,10
28	Kylian WYMER	France	0:13:25	+ 01:21	1,11

2,0 km / 85 m de dénivelé / 15 postes

	DAMES 16	NATION	TEMPS		IP
1	Megan KEITH	Grande-Bretagne	0:10:14	+ 00:00	1,00
2	Lilly GRABER	Suisse	0:10:48	+ 00:34	1,06
2	Tamara MIKLUSOVA	Slovaquie	0:10:48	+ 00:00	1,00
30	Romane LESQUER	France	0:12:16	+ 02:02	1,20
34	Lucie LATASTE	France	0:12:31	+ 02:17	1,22
39	Tifenn MOULET	France	0:12:41	+ 02:27	1,24
40	Diane BODY	France	0:12:42	+ 02:28	1,24

2,1 km / 90 m de dénivelé / 15 postes

	DAMES 18	NATION	TEMPS		IP
1	Csilla GARDONYI	Hongrie	0:11:52	+ 00:00	1,00
2	Katja BRUETSCH	Suisse	0:12:33	+ 00:41	1,06
3	Marie MAIER	Autriche	0:12:37	+ 00:45	1,06
24	Cécile CALANDRY	France	0:13:49	+ 01:57	1,16
38	Perrine TOUSSAINT	France	0:14:16	+ 02:24	1,20
47	Marine DUDOIGNON	France	0:14:50	+ 02:58	1,25

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe des jeunes (Veliko Tarnovo - BULGARI

28 juin - 01 juillet 2018

http://eyoc2018.eu/

EYOC 2018
28 JUNE-1 JULY VELIKO TARNOVO, BULGARIA

LONGUE DISTANCE - 30/06/2018

5,3 km / 335 m de dénivelé / 13 postes

	HOMMES 16	NATION	TEMPS		IP
1	Touko SEPPA	Finlande	**0:41:08**	+ 00:00	1,00
2	Daniil FOMIN	Russie	**0:42:24**	+ 01:16	1,03
3	Romain DISCHER	France	**0:43:32**	+ 02:24	1,06
5	Basile BASSET	France	**0:43:53**	+ 02:45	1,07
22	Thomas RADONDY	France	**0:49:17**	+ 06:53	1,16
73	Nathan MARCHAND	France	**1:11:56**	+ 29:32	1,70

4,4 km / 215 m de dénivelé / 12 postes

	DAMES 16	NATION	TEMPS		IP
1	Liisa PELTONEN	Finlande	**0:40:16**	+ 00:00	1,00
2	Elisa MATTILA	Finlande	**0:40:42**	+ 00:26	1,01
3	Yasna PETROVA	Bulgarie	**0:42:12**	+ 01:56	1,05
12	Lucie LATASTE	France	**0:45:46**	+ 05:30	1,14
24	Romane LESQUER	France	**0:49:53**	+ 09:37	1,24
43	Tifen MOULET	France	**0:54:31**	+ 14:15	1,35
44	Diane BODY	France	**0:54:40**	+ 14:24	1,36

6,7 km / 425 m de dénivelé / 15 postes

	HOMMES 18	NATION	TEMPS		IP
1	Mikko EEROLA	Finlande	**0:53:31**	+ 00:00	1,00
1	Sander ARNTZEN	Norvège	**0:53:31**	+ 00:00	1,00
3	Jonas SOLDINI	Suisse	**0:55:12**	+ 01:41	1,03
6	Quentin ANDRIEUX	France	**0:56:24**	+ 02:53	1,05
9	Julien VUITTON	France	**0:56:54**	+ 03:23	1,06
67	Mathis GENNARO	France	**1:11:43**	+ 18:12	1,34
NC	Kylian WYMER	France	**PM**		

5,1 km / 365 m de dénivelé / 14 postes

	DAMES 18	NATION	TEMPS		IP
1	Ida HAAPALA	Finlande	**0:50:03**	+ 00:00	1,00
2	Marlin HAAVENGEN	Norvège	**0:51:36**	+ 01:33	1,03
3	Hanga SZUROMI	Hongrie	**0:52:34**	+ 02:31	1,05
16	Cécile CALANDRY	France	**0:56:41**	+ 06:38	1,13
40	Marine DUDOIGNON	France	**1:04:09**	+ 14:06	1,28
53	Hélène CHAMPIGNY	France	**1:08:16**	+ 18:13	1,36
NC	Perrine TOUSSAINT	France	**PM**		

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe des jeunes (Veliko Tarnovo - BULGARI

28 juin - 01 juillet 2018

http://eyoc2018.eu/

EYOC 2018
28 JUNE-1 JULY VELIKO TARNOVO, BULGARIA

RELAIS - 01/07/2018

	HOMMES 16	NATION	TEMPS			IP
1	**RÉPUBLIQUE-TCHÈQUE**	République-Tchèque		**1:21:20**	+ 00:00	1,00
	1- Jakub CHALOUPSKY		0:26:21	0:26:21		
	2- Lukas VITEBSKY		0:28:14	0:54:35		
	3- Simon MARECEK		0:26:45	1:21:20		
2	**FINLANDE**	Finlande		**1:22:40**	+ 01:20	1,02
	1- Aaro OJALA		0:28:43	0:28:43		
	2- Aarni RONKAINEN		0:27:56	0:56:39		
	3- Touko SEPPA		0:26:01	1:22:40		
3	**FRANCE**	France		**1:24:29**	+ 03:09	1,04
	1- Basile BASSET		0:25:57	0:25:57		
	2- Thomas RADONDY		0:28:42	0:54:39		
	3- Romain DISCHER		0:29:50	1:24:29		

	DAMES 16	NATION	TEMPS			IP
1	**SUISSE**	Suisse		**1:14:12**	+ 00:00	1,00
	1- Mirjam WUERSTEN		0:24:38	0:24:38		
	2- Sanna HOTZ		0:24:42	0:49:20		
	3- Alina NIGGLI		0:24:52	1:14:12		
2	**FINLANDE**	Finlande		**1:18:51**	+ 04:39	1,06
	1- Hanne HILO		0:24:41	0:24:41		
	2- Liisa PELTONEN		0:27:07	0:51:48		
	3- Elisa MATTILA		0:27:03	1:18:51		
3	**REPUBLIQUE TCHEQUE**	République Tchèque		**1:18:52**	+ 04:40	1,06
	1- Michaela DITTRICHOVA		0:24:46	0:24:46		
	2- Petra KISHANTI		0:22:58	0:47:44		
	3- Anna KARLOVA		0:31:08	1:18:52		
8	**FRANCE**	France		**1:25:11**	+ 10:59	1,15
	1- Lucie LATASTE		0:25:32	0:25:32		
	2- Romane LESQUER		0:27:21	0:52:53		
	3- Tiffen MOULET		0:32:18	1:25:11		

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe des jeunes (Veliko Tarnovo - BULGARI

28 juin - 01 juillet 2018

http://eyoc2018.eu/

EYOC 2018
28 JUNE-1 JULY VELIKO TARNOVO, BULGARIA

RELAIS - 01/07/2018

	HOMMES 18	NATION	TEMPS		IP
1	**FRANCE**	France	**1:24:43**	+ 00:00	1,00
	1- Juilien VUITTON		0:26:58	0:26:58	
	2- Kylian WYMER		00:28:02	0:55:00	
	3-Quentin ANDRIEUX		0:29:43	1:24:43	
2	**FINLANDE**	Finlande	**1:26:08**	+ 01:25	1,02
	1- Teemu OKSANEN		0:31:04	0:31:04	
	2- Leo MATINHEIKKI		0:28:37	0:59:41	
	3- Mikko EEROLA		0:26:27	1:26:08	
3	**NORVEGE**	Norvège	**1:26:21**	+ 01:38	1,02
	1- Niels Christian HELLERUD		0:27:17	0:27:17	
	2- Henrik FREDRIKSE AAS		0:27:25	0:54:42	
	3- Sander AZNTZEN		0:31:39	1:26:21	

	DAMES 18	NATION	TEMPS		IP
1	**SUEDE**	Suède	**1:23:48**	+ 00:00	1,00
	1- Erika KAELLVIK LEUFVEN		0:27:10	0:27:10	
	2- Tove PETTERSSON		0:26:46	0:53:56	
	3- Johanna KAELLVIK		0:29:52	1:23:48	
2	**NORVEGE**	Norvège	**1:23:50**	+ 00:02	1,00
	1- Ingrid GYLTERUD KVALSGARD		0:27:11	0:27:11	
	2- Aurora GJOLSJO		0:28:08	0:55:19	
	3- Marlin HAAVENGEN		0:28:31	1:23:50	
3	**FINLANDE**	Finlande	**1:25:36**	+ 01:48	1,02
	1- Venla TAULAVUORI		0:30:31	0:30:31	
	2- Siiri SILVENNOINEN		0:27:02	0:57:33	
	3- Ida HAAPALA		0:28:03	1:25:36	
8	**FRANCE**	France	**1:34:45**	+ 10:57	1,13
	1- Cécile CALANDRY		0:29:41	0:29:41	
	2- Marine DUDOIGNON		0:34:34	1:04:15	
	3- Perrine TOUSSAINT		0:30:30	1:34:45	

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde juniors (HONGRIE)

09-14 juillet 2018

http://iwoc2018.hu/

** **DNS** : do not start / **DNF** : do not finish / **PM** : poste manquant / **Disq.** : disqualifié / **NC** : non classé / **IP** : indice de performance*

LONGUE DISTANCE - 09/07/2018

15 km / 29 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Kasper FOSSER	Norvège	**1:09:25**	+ 00:00	1,00
2	Mathieu PERRIN	France	**1:13:46**	+ 04:21	1,06
3	Daniel VANDAS	République-Tchèque	**1:15:02**	+ 05:37	1,08
4	Benjamin LEDUC	France	**1:15:19**	+ 05:54	1,08
22	Raphaël MASLIAH	France	**1:19:15**	+ 09:50	1,14
26	Guilhem ELIAS	France	**1:19:38**	+ 10:13	1,15
32	Guilhem HABERKORN	France	**1:21:11**	+ 11:46	1,17
57	Quentin MOULET	France	**1:26:23**	+ 16:58	1,24

10,2 km / 18 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Simona AEBERSOLD	Suisse	**0:54:37**	+ 00:00	1,00
2	Zsofia SARKOZY	Hongrie	**0:59:40**	+ 05:03	1,09
3	Tereza JANOSIKOVA	République-Tchèque	**1:00:33**	+ 05:56	1,11
13	Florence HANAUER	France	**1:06:08**	+ 11:31	1,21
57	Juliette BASSET	France	**1:13:10**	+ 18:33	1,34
91	Chloé DUDOIGNON	France	**1:21:14**	+ 26:37	1,49

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde juniors (HONGRIE)

09-14 juillet 2018

http://iwoc2018.hu/

SPRINT - 10/07/2018

4,1 km / 24 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Colin KOLBE	Allemagne	0:15:48	+ 00:00	1,00
2	Matthew FELLBAUM	Grande-Bretagne	0:15:56	+ 00:08	1,01
3	Kasper FOSSER	Norvège	0:15:57	+ 00:09	1,01
13	Mathieu PERRIN	France	0:16:30	+ 00:42	1,04
15	Guilhem ELIAS	France	0:16:35	+ 00:47	1,04
33	Benjamin LEDUC	France	0:17:04	+ 01:16	1,08
36	Quentin MOULET	France	0:17:12	+ 01:24	1,09
63	Raphaël MASLIAH	France	0:17:58	+ 02:10	1,14

3,7 km / 21 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Simona AEBERSOLD	Suisse	0:15:35	+ 00:00	1,00
2	Tereza JANOSIKOVA	République-Tchèque	0:16:01	+ 00:26	1,03
3	Csilla GARDONYI	Hongrie	0:16:40	+ 01:05	1,07
4	Florence HANAUER	France	0:16:40	+ 01:05	1,07
50	Juliette BASSET	France	0:18:52	+ 03:17	1,18
60	Cécile CALANDRY	France	0:19:09	+ 03:34	1,23

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde juniors (HONGRIE)

09-14 juillet 2018

http://iwoc2018.hu/

QUALIFICATION MOYENNE DISTANCE - 12/07/2018

4,2 km / 17 postes

	HOMMES SÉRIE 1	NATION	TEMPS		IP
1	Erik LANGEDAL BREIVIK	Norvège	0:25:22	+ 00:00	1,00
2	Fryderyk PRYJMA	Pologne	0:25:23	+ 00:01	1,00
3	Tuomas HEIKKILA	Finlande	0:25:37	+ 00:15	1,01
11	Quentin MOULET	France	0:27:13	+ 01:51	1,07
12	Guillhem ELIAS	France	0:27:45	+ 02:23	1,09

3,4 km / 16 postes

	DAMES SÉRIE 1	NATION	TEMPS		IP
1	Zsofia SARKOZY	Hongrie	0:23:56	+ 00:00	1,00
2	Barbora CHALOUPSKA	République Tchèque	0:24:44	+ 00:48	1,03
3	Ragne WIKLUND	Norvège	0:24:59	+ 01:03	1,04
19	Cécile CALANDRY	France	0:28:47	+ 04:51	1,20

4,3 km / 17 postes

	HOMMES SÉRIE 2	NATION	TEMPS		IP
1	Kasper FOSSER	Norvège	0:24:46	+ 00:00	1,00
2	Reto EGGER	Suisse	0:25:20	+ 00:34	1,02
3	Stanislav POLIANYSTIA	Ukraine	0:26:16	+ 01:30	1,06
5	Mathieu PERRIN	France	0:26:33	+ 01:47	1,07
13	Raphaël MASLIAH	France	0:28:15	+ 03:29	1,14

3,5 / 16 postes

	DAMES SÉRIE 2	NATION	TEMPS		IP
1	Veronika KALININA	Russie	0:24:40	+ 00:00	1,00
2	Csilla GARDONYI	Hongrie	0:25:57	+ 01:17	1,05
3	Victoria HAESTAD BJORNSTAD	Norvège	0:26:11	+ 01:31	1,06
17	Florence HANAUER	France	0:29:16	+ 04:36	1,19
32	Chloé DUDOIGNON	France	0:32:43	+ 08:03	1,33

4,2 km / 17 postes

	HOMMES SÉRIE 3	NATION	TEMPS		IP
1	Guilhem HABERKORN	France	0:24:57	+ 00:00	1,00
2	Aston Key	Australia	0:25:20	+ 00:23	1,02
3	Chamuel ZBINDEN	Suisse	0:25:38	+ 00:41	1,03
4	Benjamin LEDUC	France	0:25:40	+ 00:43	1,03

3,5 / 15 postes

	DAMES SÉRIE 3	NATION	TEMPS		IP
1	Kristina SMIRNOVA	Russie	0:25:00	+ 00:00	1,00
2	Simona AEBERSOLD	Suisse	0:25:06	+ 00:06	1,00
3	Tereza JANOSIKOVA	République-Tchèque	0:26:12	+ 01:12	1,05
27	Juliette BASSET	France	0:31:33	+ 06:33	1,26

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde juniors (HONGRIE)

09-14 juillet 2018

http://iwoc2018.hu/

FINALE MOYENNE DISTANCE - 13/07/2018

4,4 km / 17 postes

	HOMMES FINALE A	NATION	TEMPS		IP
1	Jesper SVENSK	Suède	0:29:32	+ 00:00	1,00
2	Simon IMARK	Suède	0:29:49	+ 00:17	1,01
3	Henrik JOHANNESSON	Suède	0:30:08	+ 00:36	1,02
6	Mathieu PERRIN	France	0:31:42	+ 02:10	1,07
18	Guilhem ELIAS	France	0:33:37	+ 04:05	1,14
21	Quentin MOULET	France	0:33:54	+ 04:22	1,14
34	Benjamin LEDUC	France	0:36:16	+ 06:44	1,23
37	Raphaël MASLIAH	France	0:37:40	+ 08:08	1,28
47	Guilhem HABERKORN	France	0:43:28	+ 13:56	1,47

3,6 km / 14 postes

	DAMES FINALE A	NATION	TEMPS		IP
1	Csilla GARDONYI	Hongrie	0:28:59	+ 00:00	1,00
2	Sanna FAST	Suède	0:29:07	+ 00:08	1,00
3	Barbora CHALOUPSKA	République Tchèque	0:29:25	+ 00:26	1,01
43	Florence HANAUER	France	0:41:34	+ 12:35	1,43
54	Cécile CALANDRY	France	0:50:02	+ 21:03	1,73

3,8 km / 15 postes

	HOMMES FINALE B	NATION	TEMPS		IP
1	Tomas KRIVDA	République Tchèque	0:30:14	+ 00:00	1,00
2	Mikko EEROLA	Finlande	0:30:28	+ 00:14	1,01
3	Georg GROELL	Autriche	0:32:13	+ 01:59	1,07

3,1 km / 12 postes

	DAMES FINALE B	NATION	TEMPS		IP
1	Juliette BASSET	France	0:27:26	+ 00:00	1,00
2	Tina TIEFENBOECK	Autriche	0:28:00	+ 00:34	1,02
3	Tara MELHUISH	Australie	0:29:08	+ 01:42	1,06
8	Chloé DUDOIGNON	France	0:32:03	+ 04:37	1,17

3,4 km / 15 postes

	HOMMES FINALE C	NATION	TEMPS		IP
1	Nicola MUELLER	Suisse	0:21:11	+ 00:00	1,00
2	Jan Erik NAESS	Canada	0:22:02	+ 00:51	1,04
3	Boyan IVANDZHIKOV	Bulgarie	0:22:56	+ 01:45	1,08

2,8 km / 12 postes

	DAMES FINALE C	NATION	TEMPS		IP
1	Vilma VON KRUSENSTIERNA	Suède	0:26:20	+ 00:00	1,00
2	Kotomi IBE	Japon	0:28:08	+ 01:48	1,07
3	Lucie ARNO	Belgique	0:29:08	+ 02:48	1,11

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde juniors (HONGRIE)

09-14 juillet 2018

http://jwoc2018.hu/

RELAIS - 14/07/2018

	HOMMES	NATION	TEMPS			IP
1	**NORVEGE**	Norvège		**1:40:13**	+ 00:00	1,00
	1- Havard EIDSMO		0:33:12	0:33:12		
	2- Elias JONSSON		0:31:47	1:04:59		
	3- Kasper FOSSER		0:35:14	1:40:13		
2	**SUEDE**	Suède		**1:42:40**	+ 02:27	1,02
	1- Jesper SVENSK		0:34:01	0:34:01		
	2- Tomas KRIVDA		0:33:17	1:07:18		
	3- Daniel VANDAS		0:35:22	1:42:40		
3	**REPUBLIQUE TCHEQUE**	République Tchèque		**1:45:33**	+ 05:20	1,05
	1- Vojtech SYKORA		0:33:00	0:33:00		
	2- Tomas KRIVDA		0:33:13	1:06:13		
	3- Daniel VANDAS		0:39:20	1:45:33		
6	**FRANCE 1**	France		**1:46:29**	+ 06:16	1,06
	1- Mathieu PERRIN		0:31:50	0:31:50		
	2- Guilhem ABERKORN		0:35:33	1:07:23		
	3- Guilhem ELIAS		0:39:06	1:46:29		
NC	**FRANCE 2**	France	NC	**1:53:55**	+ 13:42	1,14
	1- Raphaël MASLIAH		0:37:32	0:37:32		
	2- Quentin MOULET		0:35:50	1:13:22		
	3- Benjamin LEDUC		0:40:33	1:53:55		

	DAMES	NATION	TEMPS			IP
1	**RUSSIE**	Russie		**1:44:44**	+ 00:00	1,00
	1- Dasha PANCHENKO		0:34:38	0:34:38		
	2- Kristina SMIRNOVA		0:33:13	1:07:51		
	3- Veronika KALININA		0:36:53	1:44:44		
2	**REPUBLIQUE TCHEQUE**	République Tchèque		**1:45:52**	+ 01:08	1,01
	1- Tereza ŒCHOVA		0:34:39	0:34:39		
	2- Barbora CHALOUPSKA		0:36:38	1:11:17		
	3- Tereza JANOSIKOVA		0:34:35	1:45:52		
3	**NORVEGE**	Norvège		**1:46:34**	+ 01:50	1,02
	1- Ragne WIKLUND		0:33:49	0:33:49		
	2-Malin SANDSTAD		0:35:45	1:09:34		
	3- Victoria HAESTAD BJORNSTAD		0:37:00	1:46:34		
8	**FRANCE**	France		**1:59:42**	+ 14:58	1,14
	1- Florence HANAUER		0:33:40	0:33:40		
	2- Juliette BASSET		0:38:01	1:11:41		
	3- Cécile CALANDRY		0:48:01	1:59:42		

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde universitaires (FINLANDE)

17-21 juillet 2018

www.wuoc2018.com

** **DNS** : do not start / **DNF** : do not finish / **PM** : poste manquant / **Disq.** : disqualifié / **NC** : non classé / **IP** : indice de performance*

SPRINT RELAIS - 17/07/2018

	HOMMES	NATION	TEMPS			IP
1	**SUISSE**	Suisse		**0:56:55**	+ 00:00	1,00
	1- Paula GROSS		0:13:59	0:13:59		
	2- Jonas EGGER		0:14:42	0:28:41		
	3- Joey HADORN		0:13:55	0:42:36		
	4- Martina RUCH		0:14:18	0:56:54		
2	**POLOGNE**	Pologne		**0:57:42**	+ 00:47	1,01
	1- Agata STANKIEWICZ		0:14:47	0:14:47		
	2- Piotr PARFIANOWICZ		0:14:21	0:29:08		
	3- Krzystof WOLOWCZYK		0:14:40	0:43:48		
	4- Aleksandra HORNIK		0:13:53	0:57:41		
3	**FRANCE**	France		**0:57:53**	+ 00:58	1,02
	1- Delphine POIROT		0:14:06	0:14:06		
	2- Adrien DELENNE		0:14:22	0:28:29		
	3- Arnaud PERRIN		0:14:38	0:43:07		
	4- Florence HANAUER		0:14:45	0:57:03		

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde universitaires (FINLANDE)

17-21 juillet 2018

www.wuoc2018.com

MOYENNE DISTANCE 18/07/2018

6,1 km / 140 m de dénivelé / 16 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Aleksi KARPPINEN	Finlande	**0:36:14**	+ 00:00	1,00
2	Paul SIRUM	Norvège	**0:36:21**	+ 00:07	1,00
3	Havard HAGA	Norvège	**0:36:32**	+ 00:18	1,01
43	Loïc MARTY	France	**0:50:01**	+ 13:47	1,38
48	Théo RADONDY	France	**0:51:40**	+ 15:26	1,42
49	Quentin RAUTURIER	France	**0:52:04**	+ 15:50	1,44
69	Alexandre VERGNAUD	France	**1:03:26**	+ 27:12	1,75

5,0 km / 90 m de dénivelé / 15 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Emma BJESSMO	Suède	**0:37:32**	+ 00:00	1,00
2	Marie OLAUSSEN	Norvège	**0:38:51**	+ 01:19	1,04
3	Johanna ÖBERG	Suède	**0:38:53**	+ 01:21	1,04
39	Chloé HABERKORN	France	**0:51:57**	+ 14:25	1,38
41	Cécile FOLTZER	France	**0:52:15**	+ 14:43	1,34

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde universitaires (FINLANDE)

17-21 juillet 2018

www.wuoc2018.com

ORIENTEERING 2018
Kuortane Finland
FISU World University Championship

SPRINT - 19/07/2018

4,0 km / 7 m de dénivelé / 21 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Tim ROBERTSON	Nouvelle Zélande	**0:13:44**	+ 00:00	1,00
2	Trond Einar MOEN PEDERSLI	Norvège	**0:13:52**	+ 00:08	1,01
3	Henry MCNULTY	Australie	**0:14:08**	+ 00:24	1,03
19	Adrien DELENNE	France	**0:14:45**	+ 01:01	1,07
21	Quentin RAUTURIER	France	**0:14:46**	+ 01:02	1,07
32	Arnaud PERRIN	France	**14:58,0**	+ 01:14	1,09
50	Théo RADONDY	France	**15:45,4**	+ 02:01	1,15

3,5 km / 7 m de dénivelé / 19 postes

	DAMES SÉRIE 1	NATION	TEMPS		IP
1	Virág WEILER	Hongrie	**0:13:48**	+ 00:00	1,00
2	Martina RUCH	Suisse	**0:13:49**	+ 00:00	1,00
3	Aleksandra HORNIK	Pologne	**0:13:59**	+ 00:11	1,01
6	Florence HANAUER	France	**0:14:08**	+ 00:20	1,02
60	Cécile FOLTZER	France	**0:16:32**	+ 02:43	1,20

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde universitaires (FINLANDE)

17-21 juillet 2018

www.wuoc2018.com

LONGUE DISTANCE - 20/07/2018

13,0 km / 150 m de dénivelé / 22 postes

	HOMMES FINALE A	NATION	TEMPS		IP
1	Jonas EGGER	Suisse	**1:11:23**	+ 00:00	1,00
2	Paul SIRUM	Norvège	**1:11:54**	+ 00:31	1,01
3	Håvard HAGA	Norvège	**1:12:15**	+ 00:52	1,01
17	Loïc MARTY	France	**1:21:25**	+ 10:02	1,14
19	Quentin RAUTURIER	France	**1:21:58**	+ 10:35	1,15
34	Arnaud PERRIN	France	**1:25:41**	+ 14:18	1,19
52	Alexandre VERGNAUD	France	**1:36:32**	+ 25:09	1,35

9,5 km / 140 m de dénivelé / 15 postes

	DAMES FINALE A	NATION	TEMPS		IP
1	Marie OLAUSSEN	Norvège	**1:13:18**	+ 00:00	1,00
2	Johanna ÖBERG	Suède	**1:13:59**	+ 00:41	1,01
3	Paula GROSS	Suisse	**1:15:48**	+ 02:30	1,03
36	Chloé HABERKORN	France	**1:33:33**	+ 20:15	1,28
53	Cécile FOLTZER	France	**1:44:53**	+ 31:35	1,43
	Delphine POIROT	France	**DNF**		

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde universitaires (FINLANDE)

17-21 juillet 2018

www.wuoc2018.com

ORIENTEERING 2018 Kuortane Finland FISU World University Championship

RELAIS - 21/07/2018

	HOMMES	NATION	TEMPS			IP
1	**NORVEGE**	Norvège		**1:36:32**	+ 00:00	1,00
	1- Håvard HAGA		0:31:45	0:31:45		
	2- Audun HEIMDAL		0:32:07	1:03:52		
	3- Paul SIRUM		0:32:39	1:36:31		
2	**FINLANDE**	Finlande		**1:36:55**	+ 00:23	1,00
	1- Aleksi ANTTOLAINEN		0:32:25	0:32:25		
	2- Aleksi KARPPINEN		0:32:10	1:04:35		
	3- Eetu SAVOLAINEN		0:32:19	1:36:54		
3	**SUISSE**	Suisse		**1:36:56**	+ 00:24	1,00
	1- Florian SCHNEIDER		0:31:36	0:31:36		
	2- Christoph MEIER		0:33:02	1:04:38		
	3- Jonas EGGER		0:32:17	1:36:55		
8	**FRANCE 1**	France		**1:45:15**	+ 08:43	1,09
	1- Quentin RAUTURIER		0:31:42	0:31:42		
	2- Loïc MARTY		0:32:52	1:04:34		
	3- Adrien PERRIN		0:40:40	1:45:14		
21	**FRANCE 2**	France		**1:55:50**	+ 19:18	1,20
	1- Adrien DELENNE		0:37:35	0:37:35		
	2- Théo RADONDY		0:39:21	1:16:56		
	3- Alexandre VERGNAUD		0:38:53	1:55:49		

	DAMES	NATION	TEMPS			IP
1	**Norvège**	Norvège		**1:53:10**	+ 00:00	1,00
	1- Ingrid LUNDANES		0:36:51	0:36:51		
	2- Ingeborg EIDE		0:39:41	1:16:32		
	3- Marie OLAUSSEN		0:36:37	1:53:09		
2	**FINLANDE**	Finlande		**1:53:23**	+ 00:13	1,00
	1- Enni JALAVA		0:36:42	0:36:42		
	2- Lisa HOLER		0:39:08	1:15:50		
	3- Paula GROSS		0:37:32	1:53:22		
3	**SUISSE**	Suisse		**2:35:16**	+ 42:06	1,37
	1- Sina TOMMER		0:36:57	0:36:57		
	2-Malin SANDSTAD		0:38:32	1:55:23		
	3- Victoria HAESTAD BJORNSTAD		0:39:53	2:35:16		
14	**FRANCE**	France		**2:13:08**	+ 19:58	1,18
	1- Florence HANAUER		0:39:21	0:39:21		
	2- Chloe HABERKORN		0:45:26	1:24:47		
	3- Cecile FOLTZER		0:48:20	2:13:07		

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde (LETTONIE)

4-11 août 2018

https://www.woc2018.lv/

NOKIAN TYRES WORLD ORIENTEERING CHAMPIONSHIPS LATVIA | 2018 RIGA | SIGULDA

** **DNS** : do not start / **DNF** : do not finish / **PM** : poste manquant / **Disq.** : disqualifié / **NC** : non classé / **IP** : indice de performance*

QUALIFICATION SPRINT - 04/08/2018

4,3 km / 20 m de dénivelé / 18 postes

	HOMMES SÉRIE 1	NATION	TEMPS		IP
1	Tim Robertson	Nouvelle-Zélande	**0:11:44**	+ 00:00	1,00
2	Ahmet Kacmaz	Turquie	**0:15:51**	+ 04:07	1,35
3	Andrey Khramov	Russie	**0:11:54**	+ 00:10	1,01
17	Frédéric TRANCHAND	France	**0:12:15**	+ 00:31	1,04

3,5 km / 70 m de dénivelé / 20 postes

	HOMMES SÉRIE 2	NATION	TEMPS		IP
1	Yannick MICHIELS	Belgique	**0:11:00**	+ 00:00	1,00
2	Artem POPOV	Russie	**0:11:12**	+ 00:12	1,02
2	Piotr PARFIANOWICZ	Pologne	**0:11:15**	+ 00:15	1,02
25	Loïc CAPBERN	France	**0:12:33**	+ 01:33	1,14

3,5 km / 70 m de dénivelé / 19 postes

	HOMMES SÉRIE 3	NATION	TEMPS		IP
1	Jonas LEANDERSSON	Suède	**0:11:36**	+ 00:00	1,00
1	Milos NYKODYM	République Tchèque	**0:11:46**	+ 00:10	1,01
3	Lucas BASSET	France	**0:11:50**	+ 00:14	1,02

3,8 km / 15m de dénivelé / 17 postes

	DAMES SÉRIE 1	NATION	TEMPS		IP
1	Karolin OHLSSON	Suède	**0:12:00**	+ 00:00	1,00
2	Virag WEILER	Hongrie	**0:12:11**	+ 00:11	1,02
3	Megan CARTER DAVIS	Grande-Bretagne	**0:12:14**	+ 00:14	1,02
13	Léa VERCELLOTTI	France	**0:13:12**	+ 01:12	1,10

3,2 km / 60 m de dénivelé / 18 postes

	DAMES SÉRIE 2	NATION	TEMPS		IP
1	Judith WYDER	Suisse	**0:11:43**	+ 00:00	1,00
2	Lina STRAND	Suède	**0:12:19**	+ 00:36	1,05
2	Natalia GEMPERLE	Russie	**0:12:27**	+ 00:44	1,06
12	Maëlle BEAUVIR	France	**0:13:15**	+ 01:32	1,13

3,1 km / 60 m de dénivelé / 17 postes

	DAMES SÉRIE 3	NATION	TEMPS		IP
1	Mja ALM	Danemark	**0:12:20**	+ 00:00	1,00
2	Anastasia DENISOVA	Biélorussie	**0:12:30**	+ 00:10	1,01
3	Anastasia RUDNAYA	Russie	**0:12:47**	+ 00:27	1,04
7	Isia BASSET	France	**0:13:16**	+ 00:56	1,08

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde (LETTONIE)

4-11 août 2018

https://www.woc2018.lv/

NOKIAN TYRES
WORLD ORIENTEERING
CHAMPIONSHIPS
LATVIA | 2018
RIGA | SIGULDA

FINALE SPRINT - 04/08/2018

4,3 km / 20 m de dénivelé / 18 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Daniel HUBMANN	Suisse	**0:14:05**	+ 00:00	1,00
2	Tim ROBERTSON	Nouvelle-Zélande	**0:14:07**	+ 00:02	1,00
3	Andreas KYBURZ	Suisse	**0:14:26**	+ 00:21	1,02
17	Lucas BASSET	France	**0:14:55**	+ 00:50	1,06

3,8 km / 15m de dénivelé / 17 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Maja ALM	Finlande	**0:13:43**	+ 00:00	1,00
2	Tove ALEXANDERSSON	Suède	**0:14:00**	+ 00:17	1,02
3	Judith WYDER	Suisse	**0:14:10**	+ 00:27	1,03
20	Isia BASSET	France	**0:15:28**	+ 01:45	1,13
29	Léa VERCELLOTTI	France	**0:16:01**	+ 02:18	1,17
31	Maëlle BEAUVIR	France	**0:16:06**	+ 02:23	1,15

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde (LETTONIE)

4-11 août 2018

https://www.woc2018.lv/

NOKIAN TYRES WORLD ORIENTEERING CHAMPIONSHIPS LATVIA | 2018 RIGA | SIGULDA

SPRINT RELAIS MIXTE - 05/08/2018

		NATION	TEMPS			IP
1	**SUÈDE**	Suède		**0:58:27**	+ 00:00	1,00
	1- Tove ALEXANDERSSON		0:14:32	0:14:32		
	2- Emil SVENSK		0:14:58	0:29:30		
	3- Jonas LEANDERSSON		0:14:53	0:44:23		
	4- Karolin OHLSSON		0:14:04	0:58:27		
2	**SUISSE**	Suisse		**0:58:58**	+ 00:31	1,01
	1- Elena ROOS		0:14:36	0:14:36		
	2- Florian HOWALD		0:15:12	0:29:48		
	3- Fabian HERTNER		0:15:25	0:45:13		
	4- Judith WYDER		0:13:45	0:58:58		
3	**DANEMARK**	Danemark		**0:59:14**	+ 00:47	1,01
	1- Amanda FALCK WEBER		0:14:56	0:14:56		
	2- Tue LASSEN		0:15:27	0:30:23		
	3- Jakob EDSEN		0:15:44	0:46:07		
	4- Maja ALM		0:13:07	0:59:14		
14	**FRANCE**	France		**1:04:20**	+ 05:53	1,10
	1- Maëlle BEAUVIR		0:15:55	0:15:55		
	2- Adrien DELENNE		0:16:32	0:32:27		
	3- Vincent COUPAT		0:16:15	0:48:42		
	4- Léa VERCELLOTTI		0:15:38	1:04:20		

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde (LETTONIE)

4-11 août 2018

https://www.woc2018.lv/

NOKIAN TYRES
WORLD ORIENTEERING
CHAMPIONSHIPS
LATVIA | 2018
RIGA | SIGULDA

MOYENNE DISTANCE - 07/08/2018

5,9 km / 235 m de dénivelé / 19 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Eskil KINNEBERG	Norvège	**0:32:59**	+ 00:00	1,00
2	Daniel HUBMANN	Suisse	**0:33:05**	+ 00:06	1,00
3	Florian HOWALD	Suisse	**0:33:13**	+ 00:14	1,01
7	Lucas BASSET	France	**0:34:08**	+ 01:09	1,03
16	Nicolas RIO	France	**0:35:29**	+ 02:30	1,08
26	Frédéric TRANCHAND	France	**0:36:45**	+ 03:46	1,11

4,8 km / 195 m de dénivelé / 17 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Natalia GEMPERLE	Russie	**0:32:02**	+ 00:00	1,00
2	Marika TEINI	Finlande	**0:33:32**	+ 01:30	1,05
3	Isia BASSET	France	**0:33:56**	+ 01:54	1,06
32	Maëlle BEAUVIR	France	**0:38:44**	+ 06:42	1,21

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À PIED

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde (LETTONIE)

4-11 août 2018

https://www.woc2018.lv/

NOKIAN TYRES WORLD ORIENTEERING CHAMPIONSHIPS
LATVIA | 2018
RIGA | SIGULDA

RELAIS - 209/08/2018

	HOMMES	NATION	TEMPS			IP
1	**NORVÈGE**	Norvège		**1:47:26**	+ 00:00	1,00
	1- Hallan STEIWER GAUTE		0:36:33	0:36:33		
	2- Eskil KINNEBERG		0:35:40	1:12:13		
	3- Magne DAEHLI		0:35:13	1:47:26		
2	**SUISSE**	Suisse		**1:47:30**	+ 00:04	1,00
	1- Florian HOWALD		0:37:37	0:37:37		
	2- Daniel HUBMANN		0:35:55	1:13:32		
	3- Matthias KYBURZ		0:33:58	1:47:30		
6	**FRANCE**	France		**1:47:36**	+ 00:10	1,00
	1- Nicolas RIO		0:37:25	0:37:25		
	2- Lucas BASSET		0:36:20	1:13:45		
	3- Frédéric TRANCHAND		0:33:51	1:47:36		

	DAMES	NATION	TEMPS			IP
1	**SUISSE**	Suisse		**1:45:03**	+ 00:00	1,00
	1- Elena ROOS		0:37:23	0:37:23		
	2- Julia JAKOB		0:34:50	1:12:13		
	3- Judith WYDER		0:32:50	1:45:03		
2	**SUÈDE**	Suède		**1:45:18**	+ 00:15	1,00
	1- Helena BERGMAN		0:37:32	0:37:32		
	2- Karolin OHLSSON		0:34:33	1:12:05		
	3- Tove ALEXANDERSSON		0:33:13	1:45:18		
3	**RUSSIE**	Russie		**1:47:20**	+ 02:17	1,02
	1- Anastasia RUDNAYA		0:37:42	0:37:42		
	2- Tatyana RIABKINA		0:36:44	1:14:26		
	3- Natalia GEMPERLE		0:32:54	1:47:20		
DNF	**FRANCE**	France		**DNF**		
	1- Maëlle BEAUVIR		0:43:16	0:43:16		
	2- Delphine POIROT		0:42:33	1:25:49		
	3- Isia BASSET		DNS			

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde (LETTONIE)

4-11 août 2018

https://www.woc2018.lv/

NOKIAN TYRES WORLD ORIENTEERING CHAMPIONSHIPS LATVIA | 2018 RIGA | SIGULDA

LONGUE DISTANCE - 11/08/2018

16,1 km / 640 m de dénivelé / 24 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Olav LUNDANES	Norvège	**0:37:43**	+ 00:00	1,00
2	Ruslan GLIBOV	Ukraine	**1:40:20**	+ 02:37	2,66
3	Fabian HERTNER	Suisse	**1:40:47**	+ 03:04	2,67
16	Frédéric TRANCHAND	France	**1:49:24**	+ 11:41	2,90
35	Vincent COUPAT	France	**1:59:49**	+ 22:06	3,18
DNS	Lucas BASSET	France	**DNS**		

9,9 km / 475 m de dénivelé / 18 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Tove ALEXANDERSSON	Suède	**1:14:04**	+ 00:00	1,00
2	Maja ALM	Danemark	**1:15:31**	+ 01:27	1,02
3	Sabine HAUSWIRTH	Suisse	**1:16:30**	+ 02:26	1,03
21	Isia BASSET	France	**1:35:01**	+ 20:57	1,28
39	Delphine POIROT	France	**1:42:48**	+ 28:44	1,39

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À VTT

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

PODIUMS 2018

CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIORS / Hongrie / 28 juin-2 juillet 2018

3	*Médaille d'e bronze*	**Moyenne distance**	Baptiste FUCHS

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS/ Hongrie / 28 juin-2 juillet 2018

1	*Médaille d'or*	**Longue distance**	Lou GARCIN
2	*Médaille d'argent*	**Longue distance**	Constance DEVILLERS
3	*Médaille de bronze*	**Moyenne distance**	Jeremi POURRE
2	*Médaille de bronze*	**Moyenne distance**	Marine DENOUAL
3	*Médaille de bronze*	**Moyenne distance**	Lou GARCIN

CHAMPIONNATS D'EUROPE JEUNES / Autriche / 5-12 août 2018

1	*Médaille d'or*	**Moyenne distance**	Kylian WYMER
1	*Médaille d'or*	**Relais**	Kylian WYMER / Albin DEMARET JOLY / Jason BEDRY
2	*Médaille d'argent*	**Longue distance**	Kylian WYMER
2	*Médaille d'argent*	**Longue distance**	Lilou PAULY
1	*Médaille de bronze*	**Sprint**	Kylian WYMER

CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS / Autriche / 5-12 août 2018

2	*Médaille d'argent*	**Moyenne distance**	Baptiste FUCHS

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS / Autriche / 5-12 août 2018

2	*Médaille d'argent*	**Moyenne distance**	Constance DEVILLERS
2	*Médaille d'argent*	**Relais**	Anathael DOTT / Nicolas DELAIRE / Jeremi POURRE
1	*Médaille d'or*	**Longue distance**	Constance DEVILLERS
3	*Médaille de bronze*	**Longue distance**	Lucie RUDKIEWICZ

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe Seniors (HONGRIE)

28 juin - 2 juillet

http://mtbo.hu/emtboc2018/en/

** **DNS** : do not start / **DNF** : do not finish / **PM** : poste manquant / **Disq.** : disqualifié / **NC** : non classé / **IP** : indice de performance*

LONGUE DISTANCE - 29/06/2018

40,5 km / 920 m de dénivelé / 19 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Vojtech Ludvik	République Tchèque	**2:07:26**	+ 00:00	1,00
2	Luca Dallavalle	Italie	**2:09:20**	+ 01:54	1,01
3	Ruslan Gritsan	Russie	**2:09:21**	+ 01:55	1,02
10	Baptiste Fuchs	France	**2:16:33**	+ 09:07	1,07
14	Samson Deriaz	France	**2:21:01**	+ 13:35	1,11
16	Yoann Garde	France	**2:21:32**	+ 14:06	1,11
24	Thibaud Guelennoc	France	**2:26:50**	+ 19:24	1,15

30,2 km / 630 m de dénivelé / 20 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Martina Tichovska	République-Tchèque	**1:58:27**	+ 00:00	1,00
2	Olga Shipilova Vinogradova	Russie	**2:06:10**	+ 07:43	1,07
3	Antonia Haga	Finlande	**2:07:32**	+ 09:05	1,08
7	Gaelle Barlet	Suède	**2:13:27**	+ 15:00	1,13
16	Lou Denaix	France	**2:39:02**	+ 40:35	1,34

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À VTT

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe Seniors (HONGRIE)

28 juin - 2 juillet

http://mtbo.hu/emtboc2018/en/

MOYENNE DISTANCE - 30/06/2018

21,1 km / 300 m de dénivelé / 21 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Krystof Bogar	République Tchèque	**0:59:06**	+ 00:00	1,00
2	Ruslan Gritsan	Russie	**1:01:44**	+ 02:38	1,04
3	Baptiste Fuchs	France	**1:02:41**	+ 03:35	1,06
20	Yoann Garde	France	**1:07:19**	+ 08:13	1,14
23	Samson Deriaz	France	**1:08:24**	+ 09:18	1,16
PM	Thibaud Guelennoc	France	**PM**		

17,8 km / 260 m de dénivelé / 19 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Olga Shipilova Vinogradova	Russie	**0:58:56**	+ 00:00	1,00
2	Clare Dallimore	Grande-Bretagne	**1:00:25**	+ 01:29	1,03
3	Svetlana Poverina	Russie	**1:01:03**	+ 02:07	1,04
7	Gaelle Barlet	France	**1:02:19**	+ 03:23	1,06
14	Lou Denaix	France	**1:07:55**	+ 08:59	1,15

SPRINT RELAIS MIXTE

		NATION	TEMPS		IP
1	**REPUBLIQUE TCHEQUE 1**	République Tchèque		**2:20:06**	1,00
	1- Martina Tichovska		0:49:32	0:49:32	
	2- Vojtech Ludvik		0:44:42	1:34:14	
	3- Krystof Bogar		0:45:52	2:20:06	
2	**RUSSIE 1**	Russie		**2:20:10** + 00:04	1,00
	1- Olga Shipilova Vinogradova		0:49:31	0:49:31	
	2- Valeriy Gluhov		0:45:20	1:34:51	
	3- Anton Foliforov		0:45:19	2:20:10	
3	**FINLANDE 2**	Finlande		**2:28:27** + 08:21	1,06
	1- Marika Hara		0:53:14	0:53:14	
	2- MAndre Haga		0:47:23	1:40:37	
	3- Kare Kaskinen		0:47:50	2:28:27	
9	**FRANCE 1**	France		**2:40:56** + 20:50	1,15
	1- Gaelle Barlet		1:02:42	1:02:42	
	2- Yoann Garde		0:47:56	1:50:38	
	3- Baptiste Fuchs		0:50:18	2:40:56	

NOT COMPETING

9	**FRANCE**	France
	1- . Lou Denaix	
	2- Thibaud Guelennoc	
	3- Samson Deriaz	

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe Juniors (HONGRIE)

28 juin - 2 juillet

http://mtbo.hu/emtboc2018/en/

LONGUE DISTANCE - 29/06/2018

27,1 km / 670 m de dénivelé / 18 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Thomas Steinthal	Danemark	**1:31:34**	+ 00:00	1,00
2	Matyas Ludvik	République Tchèque	**1:40:18**	+ 08:44	1,10
3	Ignas Ambrazas	Lituanie	**1:42:11**	+ 10:37	1,12
4	Anatael Dott	Russie	**1:42:54**	+ 11:20	1,12
10	Nicolas Delaire	République-Tchèque	**1:54:38**	+ 23:04	1,25
PM	Jeremi Pourre	France	**PM**		

20,3 km / 460 m de dénivelé / 17 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Lou Garcin	France	**1:39:23**	+ 00:00	1,00
2	Constance Devillers	France	**1:39:26**	+ 00:03	1,00
3	Kaarina Nurminen	Finlande	**1:43:07**	+ 03:44	1,04
13	Lucie Rudkiewicz	France	**2:10:54**	+ 31:31	1,32
PM	Marine Denoual	France	**PM**		

MOYENNE DISTANCE - 30/06/2018

14,9 km / 200 m de dénivelé / 18 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Thomas Steinthal	Danemark	**0:38:27**	+ 00:00	1,00
2	Pavel Radyvanyuk	Russie	**0:39:36**	+ 01:09	1,03
3	Jeremi Pourre	France	**0:41:35**	+ 03:08	1,08
4	Anathael Dott	France	**0:42:00**	+ 03:33	1,09
7	Nicolas Delaire	France	**0:43:22**	+ 04:55	1,13

13,5 km / 160 m de dénivelé / 15 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Uliana Sukholovskaya	Russie	**0:48:13**	+ 00:00	1,00
2	Marine Denoual	France	**0:49:59**	+ 01:46	1,04
3	Lou Garcin	France	**0:50:27**	+ 02:14	1,05
9	Constance Devillers	France	**0:54:14**	+ 06:01	1,12
18	Lucie Rudkiewicz	France	**1:00:49**	+ 12:36	1,26

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe Juniors (HONGRIE)

28 juin - 2 juillet

http://mtbo.hu/emtboc2018/en/

RELAIS - 13/06/2015

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	**FINLANDE**	Finlande		**2:03:18** + 00:00	**1,00**
	1- Tomi Nykanen		0:44:38	0:44:38	
	2- Juha Lilja		0:39:41	1:24:19	
	3- Teemu Kaksonen		0:38:59	2:03:18	
2	**RUSSIE 2**	Russie		**2:04:45** + 01:27	**1,01**
	1- Vladimir Kuznetsov		0:41:39	0:41:39	
	2- Andrey Prozorov		0:40:41	1:22:20	
	3- Yaroslav Cheremnych		0:42:25	2:04:45	
3	**REPUBLIQUE TCHEQUE**	République-Tchèque		**2:10:20** + 07:02	**1,06**
	1- Andrey POZOROV		0:50:54	0:50:54	
	2- Matyas Ludvik		0:43:33	1:34:27	
	3- Jan Hasek		0:35:53	2:10:20	
PM	**FRANCE**	France		**PM**	
	1- Anathael Dott		0:41:16	0:41:16	
	2- Nicolas Delaire		PM		
	3- Jeremi Pourre		0:42:06		

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	**REPUBLIQUE TCHEQUE**	République Tchèque		**1:54:41** + 00:00	**1,00**
	1- Veronika Grycova		0:39:47	0:39:47	
	2- Rozalie Kucharova		0:37:42	1:17:29	
	3- Vilma Kralova		0:37:12	1:54:41	
2	**RUSSIE 1**	Russie		**1:55:23** + 00:42	**1,01**
	1- Alena Aksenova		0:38:37	0:38:37	
	2- Marina Oparina		0:41:16	1:19:53	
	3- Uliana Sukholovskaya		0:35:30	1:55:23	
3	**FINLANDE**	Finlande		**2:04:45** + 10:04	**1,09**
	1- Saara Yli-Hietanen		0:42:37	0:42:37	
	2- Eveliina Valimaa		0:43:53	1:26:30	
	3- Kaarina Nurminen		0:38:15	2:04:45	
4	**FRANCE**	France		**2:05:19** + 10:38	1,09
	1- Marine Denoual		0:43:13	0:43:13	
	2- Constance Devillers		0:46:53	1:30:06	
	3- Lou Garcin		0:35:13	2:05:19	

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe Jeunes (AUTRICHE)

5-12 Août 2018

http://www.vmtboc2018.at/vmtboc2018/

** **DNS** : do not start / **DNF** : do not finish / **PM** : poste manquant / **Disq.** : disqualifié / **NC** : non classé / **IP** : indice de performance*

MOYENNE DISTANCE - 08/08/2018

9,9 km / 310 m de dénivelé / 14 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Kylian Wymer	France	**0:38:33**	+ 00:00	1,00
2	Richard Wohanka	République Tchèque	**0:39:30**	+ 00:57	1,02
3	Mikkel Brunstedt Noergaard	Danemark	**0:40:28**	+ 01:55	1,05
5	Albin Demaret Joly	France	**0:43:17**	+ 04:44	1,12
11	Jason Bedry	France	**0:50:28**	+ 11:55	1,31
28	Theo Piszczorowicz	France	**1:12:42**	+ 34:09	1,89

8,7 km / 210 m de dénivelé / 11 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Kaarina Nurminen	Finlande	**0:31:39**	+ 00:00	1,00
2	Marisa Costa	Portugal	**0:31:50**	+ 00:11	1,01
3	Christine Reibert Hansen	Danemark	**0:34:10**	+ 02:31	1,08
8	Lilou Pauly	France	**0:36:53**	+ 05:14	1,17
11	Alexandrine Sipos	France	**0:42:40**	+ 11:01	1,35
12	Camille Roller	France	**0:42:59**	+ 11:20	1,36
15	Lilou Grandin Martin	France	**0:45:09**	+ 13:30	1,43

RELAIS - 09/08/2018

	HOMMES	NATION			IP
1	**France 1**	France	**1:21:36**	+ 00:00	**1,00**
	1- Wymer Kylian		0:27:04	0:27:04	
	2- Demaret Joly Albin		0:27:52	0:54:56	
	3- Bedry Jason		0:26:40	1:21:36	
2	**DANEMARK 1**	Danemark	**1:26:39**	+ 05:03	**1,06**
	1- Jörgensen Morten		0:27:02	0:27:02	
	2- Hoffmann Noah Tristan		0:33:06	1:00:08	
	3- Noergaard Mikkel Brunstedt		0:26:31	1:26:39	
3	**FINLANDE 1**	Finlande	**1:33:07**	+ 11:31	**1,14**
	1- Haltia Ilari		0:30:48	0:30:48	
	2- Autio Wertti		0:35:41	1:06:29	
	3- Rissanen Antti		0:26:38	1:33:07	

	DAMES	NATION			IP
1	**RUSSIE**	Russie	**1:38:01**	+ 00:00	**1,00**
	1- Vaganova Cristina		0:32:53	0:32:53	
	2- Ruzanova Anastasiia		0:34:36	1:07:29	
	3- Aksenova Alena		0:30:32	1:38:01	
2	**FINLANDE**	Finlande	**1:39:23**	+ 01:22	**1,01**
	1- YliHietanen Silja		0:36:09	0:36:09	
	2- Pesu Vilma		0:32:46	1:08:55	
	3- Nurminen Kaarina		0:30:28	1:39:23	
3	**POLOGNE 1**	Pologne	**1:56:06**	+ 18:05	**1,18**
	1- Dammfeld Karolina		0:35:54	0:35:54	
	2- Nyga Julia		0:44:48	1:20:42	
	3- Polewka Aleksandra		0:35:24	1:56:06	
PM	**FRANCE**	France		**PM**	
	1- Sipos Alexandrine		0:35:40	0:35:40	
	2- Roller Camille		0:32:20	1:08:00	
	3- Grandin Martin Lilou		PM	PM	

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À VTT

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe Jeunes (AUTRICHE)

5-12 Août 2018

http://www.wmtboc2018.at/wmtboc2018/

LONGUE DISTANCE - 11/08/2018

15,3 km / 20 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Richard Wohanka	République Tchèque	**1:10:11**	+ 00:00	1,00
2	Kylian Wymer	France	**1:15:20**	+ 05:09	1,07
3	Antti Rissanen	Finlande	**1:15:34**	+ 05:23	1,08
6	Jason Bedry	France	**1:21:47**	+ 11:36	1,17
7	Albin Demaret Joly	Suisse	**1:22:06**	+ 11:55	1,17
27	Theo Piszczorowicz	France	**1:41:54**	+ 31:43	1,45

12,6 km / 16 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Kaarina Nurminen	Finlande	**1:06:52**	+ 00:00	1,00
2	Lilou Pauly	France	**1:13:07**	+ 06:15	1,09
3	Rozalie Kucharova	République Tchèque	**1:14:50**	+ 07:58	1,12
7	Alexandrine Sipos	France	**1:23:05**	+ 16:13	1,24
9	Camille Roller	Danemark	**1:23:40**	+ 16:48	1,25
13	Lilou Grandin Martin	France	**1:26:22**	+ 19:30	1,29

SPRINT - 12/08/2018

7 km / 21 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Kylian Wymer	France	**0:16:50**	+ 00:00	1,00
2	Richard Wohanka	République Tchèque	**0:16:58**	+ 00:08	1,01
3	Mikkel Brunstedt Noergaard	Danemark	**0:17:04**	+ 00:14	1,01
4	Jason Bedry	France	**0:17:19**	+ 00:29	1,03
10	Albin Demaret Joly	France	**0:19:00**	+ 02:10	1,13
14	Theo Piszczorowicz	France	**0:20:08**	+ 03:18	1,20

6 km / 15 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Alena Aksenova	Russie	**0:16:09**	+ 00:00	1,00
2	Christine Reibert Hansen	Danemark	**0:16:56**	+ 00:47	1,05
3	Ekaterina Landgraf	Finlande	**0:17:00**	+ 00:51	1,05
5	Alexandrine Sipos	France	**0:52:08**	+ 35:59	3,23
17	Camille Roller	France	**0:52:33**	+ 36:24	3,25
20	Lilou Grandin Martin	France	**0:55:28**	+ 39:19	3,43
PM	Lilou Pauly	France	**PM**		

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde Seniors (AUTRICHE)

5-12 août 2018

http://www.wmtboc2018.at/wmtboc2018/

** **DNS** : do not start / **DNF** : do not finish / **PM** : poste manquant / **Disq.** : disqualifié / **NC** : non classé / **IP** : indice de performance*

MASS START - 07/08/2018

25,9 km

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Jussi Laurila	Finlande	**1:20:46**	+ 00:00	1,00
2	Davide Machado	Portugal	**1:20:49**	+ 00:03	1,00
3	Kevin Haselsberger	Autriche	**1:20:50**	+ 00:04	1,00
15	Baptiste Fuchs	France	**1:23:41**	+ 02:55	1,04
23	Yoann Garde	France	**1:26:55**	+ 06:09	1,08
30	Samson Deriaz	France	**1:29:21**	+ 08:35	1,11
55	Thibaud Guelennoc	France	**1:44:13**	+ 23:27	1,29

18,8 km

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Camilla Soegaard	Danemark	**1:17:42**	+ 00:00	1,00
2	Martina Tichovska	République-Tchèque	**1:19:03**	+ 01:21	1,02
3	Sonja Zinkl	Autriche	**1:21:12**	+ 03:30	1,05
13	Lou Denaix	France	**1:26:10**	+ 08:28	1,11
DNF	Gaelle Barlet	Suède	**DNF**		

MOYENNE DISTANCE - 08/08/2018

18,4 km

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Simon Braendli	Suisse	**01:02:14**	+ 00:00	1,00
2	Baptiste Fuchs	France	**1:03:18**	+ 01:04	1,02
3	Grigory Medvedev	Russie	**1:03:51**	+ 01:37	1,03
26	Thibaud Guelennoc	France	**1:15:27**	+ 13:13	1,21
PM	Samson Deriaz	France	**PM**		
DNF	Yoann Garde	France	**DNF**		

15,4 km

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Olga ShipilovaVinogradova	Russie	**0:24:34**	+ 00:00	1,00
2	Martina Tichovska	République Tchèque	**0:25:33**	+ 00:59	1,04
3	Veronika Kubinova	République Tchèque	**0:25:54**	+ 01:20	1,05
21	Lou Denaix	France	**0:26:37**	+ 02:03	1,08
30	Gaelle Barlet	Suède	**0:28:23**	+ 03:49	1,16

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À VTT

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde Seniors (AUTRICHE)

5-12 août 2018

http://www.wmtboc2018.at/wmtboc2018/

RELAIS - 09/08/2018

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	**RUSSIE 1**	Russie		**1:48:29** + 00:00	**1,00**
	1- Anton Foliforov		0:36:37	0:36:37	
	2- Ruslan Gritsan		0:36:17	1:12:54	
	3- Grigory Medvedev		0:35:35	1:48:29	
2	**SUEDE 1**	Suède		**1:48:38** + 00:09	**1,00**
	1- Linus Karlsson Mood		0:36:35	0:36:35	
	2- Marcus Jansson		0:36:04	1:12:39	
	3- Viktor Larsson		0:35:59	1:48:38	
3	**REPUBLIQUE TCHEQUE 1**	République Tchèque		**1:48:59** + 00:30	**1,00**
	1- Jiri Hradil		0:36:26	0:36:26	
	2- Vojtech Ludvik		0:38:29	1:14:55	
	3- Krystof Bogar		0:34:04	1:48:59	
7	**FRANCE 1**	France		**1:53:05** + 04:36	**1,04**
	1-Yoann Garde		0:36:25	0:36:25	
	2- Samson Deriaz		0:41:05	1:17:30	
	3- Baptiste Fuchs		0:35:35	1:53:05	

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	**REPUBLIQUE TCHEQUE 1**	République Tchèque		**1:58:00** + 00:00	**1,00**
	1- Katerina Novakova		0:41:24	0:41:24	
	2- Veronika Kubinova		0:39:35	1:20:59	
	3- Martina Tichovska		0:37:01	1:58:00	
2	**RUSSIE 1**	Russie		**2:00:26** + 02:26	**1,02**
	1- Anastasiya Svir		0:40:21	0:40:21	
	2- Olga ShipilovaVinogradova		0:39:28	1:19:49	
	3- Svetlana Poverina		0:40:37	2:00:26	
3	**FINLANDE 1**	Finlande		**2:01:00** + 03:00	**1,03**
	1- Mervi Pesu		0:40:08	0:40:08	
	2- Antonia Haga		0:42:00	1:22:08	
	3- Marika Hara		0:38:52	2:01:00	
7	**FRANCE 1**	France		**2:10:16** + 12:16	1,10
	1- Lou Denaix		0:44:57	0:44:57	
	2- Constance Devillers		0:43:44	1:28:41	
	3- Gaelle Barlet		0:41:35	2:10:16	

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde Seniors (AUTRICHE)

5-12 août 2018

http://www.wmtboc2018.at/wmtboc2018/

LONGUE DISTANCE - 11/08/2018

27 km

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Krystof Bogar	République-Tchèque	**1:56:13**	+ 00:00	1,00
2	Simon Braendli	Suisse	**1:58:20**	+ 02:07	1,02
3	Anton Foliforov	Russie	**1:59:31**	+ 03:18	1,03
10	Baptiste Fuchs	France	**2:03:05**	+ 06:52	1,06
21	Thibaud Guelennoc	France	**2:10:48**	+ 14:35	1,13
24	Yoann Garde	France	**2:12:28**	+ 16:15	1,14
30	Samson Deriaz	France	**2:14:47**	+ 18:34	1,16

22,9 km

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Martina Tichovska	République Tchèque	**2:01:14**	+ 00:00	1,00
2	Antonia Haga	Finlande	**2:01:19**	+ 00:05	1,00
3	Svetlana Poverina	Russie	**2:05:11**	+ 03:57	1,03
Disq.	Lou Denaix	France	**Disq.**		
DNS	Gaelle Barlet	France	**DNS**		

SPRINT - 12/08/2018

9,8 km

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Anton Foliforov	Russie	**0:20:39**	+ 00:00	1,00
2	Grigory Medvedev	Russie	**0:20:51**	+ 00:12	1,01
3	Krystof Bogar	République Tchèque	**0:20:53**	+ 00:14	1,01
16	Baptiste Fuchs	France	**0:21:46**	+ 01:07	1,05
26	Thibaud Guelennoc	France	**0:22:36**	+ 01:57	1,09
31	Yoann Garde	France	**0:23:02**	+ 02:23	1,12
Disq.	Samson Deriaz	France	**Disq.**		

8,4 km

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Henna Saarinen	Finlande	**0:20:05**	+ 00:00	1,00
2	Martina Tichovska	République Tchèque	**0:20:14**	+ 00:09	1,01
3	Camilla Soegaard	Danemark	**0:20:14**	+ 00:09	1,01
19	Lou Denaix	France	**0:22:00**	+ 01:55	1,10
19	Gaelle Barlet	Suède	**0:22:00**	+ 01:55	1,10

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À VTT

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde Juniors (AUTRICHE)

5-12 août 2018

http://www.wmtboc2018.at/wmtboc2018/

** **DNS** : do not start / **DNF** : do not finish / **PM** : poste manquant / **Disq.** : disqualifié / **NC** : non classé / **IP** : indice de performance*

MASS START - 07/08/2018

19,1 km

	HOMMES	NATION			IP
1	Jan Hasek	République Tchèque	**1:14:03**	+ 00:00	1,00
2	Adrian Jaeggi	Suisse	**1:16:44**	+ 02:41	1,04
3	Ignas Ambrazas	Lituanie	**1:17:05**	+ 03:02	1,04
4	Anathael Dott	France	**1:17:38**	+ 17:38	1,05
10	Jeremi Pourre	France	**1:21:18**	+ 21:18	1,10
17	Nicolas Delaire	France	**1:22:49**	+ 22:49	1,12

15,3 km

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Uliana Sukholovskaya	Russie	**1:12:17**	+ 00:00	1,00
2	Alena Fedoseeva	Russie	**1:13:10**	+ 00:53	1,01
3	Kaarina Nurminen	Finlande	**1:13:36**	+ 01:19	1,02
7	Lou Garcin	France	**1:21:23**	+ 09:06	1,13
8	Lucie Rudkiewicz	France	**1:22:09**	+ 09:52	1,14
10	Marine Denoual	France	**1:22:14**	+ 09:57	1,14
20	Constance Devillers	France	**1:30:59**	+ 18:42	1,26

MOYENNE DISTANCE - 08/08/2018

13,4 km

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Adrian Jaeggi	Suisse	**00:51:13**	+ 00:00	1,00
2	Juha Lilja	Finlande	**0:52:46**	+ 01:33	1,03
3	Ignas Ambrazas	Lituanie	**0:53:17**	+ 02:04	1,04
7	Anathael Dott	France	**0:55:35**	+ 04:22	1,09
8	Jeremi Pourre	France	**0:56:02**	+ 04:49	1,09
23	Nicolas Delaire	France	**1:04:49**	+ 13:36	1,27

10,9 km

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Vilma Kralova	République Tchèque	**0:51:39**	+ 00:00	1,00
2	Constance Devillers	France	**0:52:51**	+ 01:12	1,02
3	Alena Fedoseeva	Russie	**0:54:02**	+ 02:23	1,05
8	Lou Garcin	France	**0:59:30**	+ 07:51	1,15
9	Lucie Rudkiewicz	France	**0:59:44**	+ 08:05	1,16
21	Marine Denoual	France	**1:09:49**	+ 18:10	1,35

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde Juniors (AUTRICHE)

5-12 août 2018

http://www.wmtboc2018.at/wmtboc2018/

RELAIS - 09/08/2018

	HOMMES	NATION	TEMPS			IP
1	**REPUBLIQUE TCHEQUE 1**	République Tchèque		**1:34:29**	+ 00:00	**1,00**
	1- Richard Wohanka		0:32:33	0:32:33		
	2- Matyas Ludvik		0:31:32	1:04:05		
	3- Jan Hasek		0:30:24	1:34:29		
2	**FRANCE 1**	France		**1:39:17**	+ 04:48	**1,05**
	1- Anathael Dott		0:32:02	0:32:02		
	2- Nicolas Delaire		0:34:50	1:06:52		
	3- Jeremi Pourre		0:32:25	1:39:17		
3	**SUISSE 1**	Suisse		**1:41:26**	+ 06:57	**1,07**
	1- Noah Rieder		0:33:30	0:33:30		
	2- Silas Hotz		0:37:34	1:11:04		
	3- Adrian Jaeggi		0:30:22	1:41:26		

	DAMES	NATION	TEMPS			IP
1	**REPUBLIQUE TCHEQUE**	République Tchèque		**1:53:20**	+ 00:00	**1,00**
	1- Veronika Grycova		0:38:11	0:38:11		
	2- Alexandra Svobodova		0:40:15	1:18:26		
	3- ilma Kralova		0:34:54	1:53:20		
2	**AUTRICHE**	Autriche		**1:54:32**	+ 01:12	**1,01**
	1- Lea Hnilica		0:38:55	0:38:55		
	2- Lena Schnetz		0:38:43	1:17:38		
	3- Jana Hnilica		0:36:54	1:54:32		
3	**FINLANDE**	Finlande		**1:56:42**	+ 03:22	**1,03**
	1- Jutta Nurminen		0:41:42	0:41:42		
	2- Pinja Koskinen		0:36:17	1:17:59		
	3- Saara YliHietanen		0:38:43	1:56:42		
5	**FRANCE**	France		**2:02:17**	+ 08:57	1,08
	1- Lucie Rudkiewicz		0:41:41	0:41:41		
	2- Marine Denoual		0:36:01	1:17:42		
	3- Lou Garcin		0:44:35	2:02:17		

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À VTT

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Championnats du monde Juniors (AUTRICHE)

5-12 août 2018

http://www.wmtboc2018.at/wmtboc2018/

LONGUE DISTANCE - 11/08/2018

20,2 km

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Jan Hasek	République-Tchèque	**1:25:39**	+ 00:00	1,00
2	Thomas Steinthal	Danemark	**1:27:49**	+ 02:10	1,03
3	Teemu Kaksonen	Finlande	**1:31:00**	+ 05:21	1,06
7	Jeremi Pourre	France	**1:39:13**	+ 13:34	1,16
17	Anathael Dott	Russie	**1:48:27**	+ 22:48	1,27
18	Nicolas Delaire	France	**1:48:30**	+ 22:51	1,27

15,6 km

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Constance Devillers	France	**1:34:06**	+ 00:00	1,00
2	Vilma Kralova	République Tchèque	**1:35:06**	+ 01:00	1,01
3	Lucie Rudkiewicz	France	**1:40:13**	+ 06:07	1,07
7	Marine Denoual	France	**1:47:45**	+ 13:39	1,15
DNF	Lou Garcin	France	**DNF**		

SPRINT - 12/08/2018

7,5 km

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Thomas Steinthal	Danemark	**0:16:01**	+ 00:00	1,00
2	Jan Hasek	République Tchèque	**0:16:27**	+ 00:26	1,03
3	Juha Lilja	Finlande	**0:17:04**	+ 01:03	1,07
6	Jeremi Pourre	France	**0:17:16**	+ 01:15	1,08
11	Anathael Dott	France	**0:18:07**	+ 02:06	1,13
12	Nicolas Delaire	France	**0:18:15**	+ 02:14	1,14

6,0 km

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Vilma Kralova	République Tchèque	**0:16:19**	+ 00:00	1,00
2	Uliana Sukholovskaya	Russie	**0:16:53**	+ 00:34	1,03
3	Lea Hnilica	Autriche	**0:17:08**	+ 00:49	1,05
4	Lucie Rudkiewicz	France	**0:17:19**	+ 01:00	1,06
8	Lou Garcin	France	**0:17:51**	+ 01:32	1,09
10	Constance Devillers	France	**0:18:08**	+ 01:49	1,11
15	Marine Denoual	France	**0:18:52**	+ 02:33	1,16

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Coupe du monde manche 3 (Odemira - PORTUGAL)

21-23 SEPTEMBRE 2018

http://www.mtbo2018.fpo.pt

** **DNS** : do not start / **DNF** : do not finish / **PM** : poste manquant / **Disq.** : disqualifié / **NC** : non classé / **IP** : indice de performance*

MOYENNE DISTANCE - 21/09/2018

19,1 km / 445 m de dénivelé / 19 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Ruslan Gritsan	Russie	**1:02:16**	+ 00:00	1,00
2	Lauri Malsroos	Estonie	**1:02:37**	+ 00:21	1,01
3	Jussi Laurila	Finlande	**1:02:48**	+ 00:32	1,01
19	Samson Deriaz	France	**1:08:18**	+ 06:02	1,10
25	Jeremi Pourre	France	**1:10:55**	+ 08:39	1,14
27	Thibaud Guelennoc	France	**1:11:12**	+ 08:56	1,14
29	Anathael Dott	France	**1:12:59**	+ 10:43	1,17

16,5 km / 250 m de dénivelé / 15 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Nadia Larsson	Suède	**1:01:36**	+ 00:00	1,00
2	Antonia Haga	Finlande	**1:01:52**	+ 00:16	1,00
3	Martina Tichovska	République Tchèque	**1:01:54**	+ 00:18	1,00
18	Constance Devillers	France	**1:08:18**	+ 06:42	1,11
21	Lou Denaix	France	**1:10:06**	+ 08:30	1,13
28	Lou Garcin	France	**1:15:41**	+ 14:05	1,22

LONGUE DISTANCE - 22/09/2018

37,31 km / 1070 m de dénivelé / 17 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Davide Machado	Portugal	**1:59:14**	+ 00:00	1,00
2	Pekka Niemi	Finlande	**2:01:06**	+ 01:52	1,02
3	Andreas Waldmann	Autriche	**2:03:08**	+ 03:54	1,03
18	Thibaud Guelennoc	France	**2:19:49**	+ 20:35	1,17
18	Samson Deriaz	France	**2:22:00**	+ 22:46	1,19
19	Jeremi Pourre	France	**2:27:17**	+ 28:03	1,24
DNF	Anathael Dott	France	**DNF**		

27,9 km / 875 m de dénivelé / 16 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Camilla Soegaard	Danemark	**1:47:22**	+ 00:00	1,00
2	Martina Tichovska	République Tchèque	**1:50:04**	+ 02:42	1,03
3	Veronika Kubinova	République Tchèque	**1:51:19**	+ 03:57	1,04
8	Gaëlle BARLET	France	**1:59:16**	+ 11:54	1,11
20	Lou Garcin	France	**2:13:30**	+ 26:08	1,24
DNF	Lou Denaix	France	**DNF**		

RÉSULTATS
HAUT NIVEAU CO À VTT

RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Coupe du monde manche 3 (Odemira - PORTUGAL)

21-23 SEPTEMBRE 2018

http://www.mtbo2018.fpo.pt

SPRINT - 02/10/2016

6,7 km / 190 m de dénivelé / 23 postes

	HOMMES	NATION	TEMPS		IP
1	Vojtech Ludvik	République Tchèque	**0:17:42**	+ 00:00	1,00
2	Krystof Bogar	République Tchèque	**0:18:06**	+ 00:24	1,02
3	Pekka Niemi	Finlande	**0:18:56**	+ 01:14	1,07
29	Jeremi Pourre	France	**0:21:42**	+ 04:00	1,23
31	Thibaud Guelennoc	France	**0:22:13**	+ 04:31	1,26
34	Anathael Dott	France	**0:22:31**	+ 04:49	1,27
PM	Samson Deriaz	France	**PM**		

4,8 km / 140 m de dénivelé / 18 postes

	DAMES	NATION	TEMPS		IP
1	Camilla Soegaard	Danemark	**0:15:53**	+ 00:00	1,00
2	Clare Dallimore	Grande-Bretagne	**0:16:00**	+ 00:07	1,01
3	Marisa Costa	Portugal	**0:16:19**	+ 00:26	1,03
12	Lou Garcin	France	**0:18:40**	+ 02:47	1,18
13	Constance Devillers	France	**0:18:41**	+ 02:48	1,18
18	Lou Denaix	France	**0:19:10**	+ 03:17	1,21

RÉSULTATS

HAUT NIVEAU CO À VTT

Course d'Orientation
Fédération Française

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION
15 passage des Mauxins – 75019 PARIS
01 47 97 11 91 – contact@ffcorientation.fr